TRENTE-HUITIÈME ANNÉE Nº 11 473 — VENDREDI 18 DÉCEMBRE 1981

Washington reprend ses ventes d'armes au Chili, à l'Argentine et au Pakistan

LIRE PAGE 10

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry. Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 L ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,75 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS

Tél. : 246-72-23

L'aggravation de la crise en Pologne

L'Église dans la tourmente

Le jour de la prise de pouvoir par les militaires, le primat de Pologne voulait avant tout empêcher un bain de sang. Les autorités disposent de la force armée, rappelait-il, et l'Eglise réclamait l'arrêt de la violence, « l'arrêt de la lutte fratricide ». Mgr Glemp affirmait encore : « L'homme moyen se soumet à la situation nouvelle ». La junte estima qu'une telle prise de position arrangeait bien ses affaires : Mgr Glemp ne prêchait-il pas la résignation à une population traumatisée ? Aussi l'appel à la raison fut-il, à maintes reprises, diffusé par Radio-Varsovie.

Mais la propagande officielle fut beaucoup moins attentive à l'autre verset du message de l'archevêque, qui comportait une condamnation au moins implicite du pouvoir : « L'autorité a cessé de représenter le dialogue pour les citoyens ou en tout cas pour la majorité des les citoyens, ou en tout cas citoyens. » Dès ce moment, Mgr Glemp n'avait aucune illusion. Pour éviter le pier, il prenait en compte l'état de fait sans lui reconnaître les qualités de l'état de droit.

La prudence de l'archevêque n'avait pas pour seule explication la peur de la force. L'irruption des militaires mettait fin, au moins pour un temps, au règne du parti. Les soldats n'allaient-ils pas être plus « polonais » que les fonctionnaires de l'appareil imprégnés d'idéologie communiste ? De plus, le pays se trouvait dans une situation insupportable. On ne pouvait indéfiniment maintenir les conditions de vie qui étaient imposées à la population. Comme ce fut le cas naguère en Argentine et en Turquie des esprits raisonnables pouvaient penser qu'une parenthèse militaire permettrait de restaurer le minimum d'ordre sans lequel il n'est pas de société. Le paradoxe est que, jusqu'à la mi-décembre, Solidarité ou l'Eglise catholique n'avaient pratiquement plus d'interlocuteur parce que le pouvoir, incertain de lui-même, était moribond.

Le général Jaruzelski a estimé que le monde et la nation lui pardonneraient de faire lui-même une besogne, dont, tôt ou tard, les troupes soviétiques se seraient chargées. Comme s'il était préférable pour les Polonais que la liberté fût assassinée par un des leurs plutôt que par des étrangers. Le général s'est trompé dans ses calculs. Les méthodes qu'il a employées ne peuvent d'aucune manière restaurer cette confiance dont tout pouvoir a besoin pour remettre le pays au travail. Il a rétabli ou voulu rétablir l'Etat. Mais il a détruit les institutions dans lesquelles se reconnaissait la société.

Reste, il est vrai, l'Eglise catholique, dont il a pu un moment espérer la compréhension. Mais voilà qu'elle vient de prendre énergiquement position. Le dernier message de la conférence épiscopale est, dans son laconisme, accablant pour la junte. « La population est terrorisée par la force militaire. » Il prêche une sorte de résistance : « La nation ne reculera pas et ne renoncera pas au renouveau démocratique ». L'Eglise catholique est la seule force qui a longtemps fait trembler le pouvoir. Dans les périodes de tourmente, elle a incarné, aux yeux d'une partie de la population, la légitimité nationale. Il n'est pas bon pour la junte d'avoir contre soi cette force-là avec, hors de Pologne, un pape qui revendique, lui aussi, le « renouveau », le « respect des droits de l'homme » et réclame pour ses compatriotes « le droit de vivre leur propre vie ».

• Devant l'ampleur de la répression, l'épiscopat durcit sa position
• L'armée a reçu l'ordre de tirer en cas d'incidents sérieux
• M. Chirac demande la révision des rapports franco-soviétiques

L'épiscopat polonais, constatant l'étendue de la répression, a durci son attitude à l'égard du général Jaruzelski. Dans un appel parvenu, le mercredi 16 décembre, en Occident, il dénonce notamment les « internements massifs » et affirme que « la nation ne reculera pas ». Il s'agit là, pour les autorités, d'un grave échec puisqu'elles tentent, depuis dimanche, d'obtenir au moins la neutralité de l'Eglise.

Selon des estimations transmises par l'ambassade de France à Varsovie, et reposant sur les renseignements dont dispose l'épiscopat, et d'autres sources, le nombre des arrestations se situerait entre quarante mille et quarante-cinq mille. C'est en se basant sur les informations de l'ambassade de France que M. Pierre Mauroy a précisé, mercredi, à M. Maire, que le nombre des arrestations se montait à quarante-cinq mille et qu'on comptait déjà neuf victimes, ce que l'ambassadeur de Pologne en France a démenti. Mercredi, Radio-Varsovie faisait état de nouvelles interpellations.

Alors que les forces de l'ordre seraient parvenues à faire évacuer plusieurs usines occupées dans le pays, un mouvement de résistance passive de la population semble se développer, davantage en province que dans la capitale. Jeudi matin, la radio a annoncé que « la police et l'armée avaient ordre de tirer si des incidents sérieux éclatent » au cours de manifestations prévues pour ce jeudi 17 décembre.

Selon notre correspondant à Moscou, des informateurs soviétiques officieux laissent entendre qu'une intervention des forces du pacte de Varsovie, aux côtés du régime militaire polonais, ne saurait être exclue si la situation l'exigeait. Washington a d'ailleurs lancé un avertissement à l'U.R.S.S. à ce sujet, tout en mettant en garde contre les conséquences d'un recours à la violence par le gouvernement polonais lui-même.

● EN FRANCE, l'opposition met en cause l'attitude du gouvernement dans la crise polonaise et la présence en son sein de ministres communistes. M. Chirac, en particulier, estime que « le couple socialo-communiste » ne pourra pas durer et réclame une révision des relations commerciales et politiques de la France avec l'U.R.S.S.

M. Mauroy dénonce, sous le prétexte de la Pologne ou sous le couvert de la nouvelle droite, l'offensive de la vieille droite contre le socialisme. D'autre part, le parti socialiste lance, ce 17 décembre, une pétition nationale de soutien au peuple polonais afin de demander la libération de toutes les personnes emprisonnées. Ce jeudi matin, les dirigeants du P.S. et de la C.G.T. n'ont pu s'accorder sur une initiative commune.

La C.F.D.T. a repris contact, depuis vingt-quatre heures, avec F.O., la FEN, la C.G.C. et la C.F.T.C. pour envisager ensemble un arrêt de travail national.

« La police et l'armée ont l'ordre de tirer si des incidents sérieux éclatent », a annoncé ce jeudi 17 décembre Radio-Varsovie, mettant en garde les étudiants et les jeunes ouvriers contre toute participation ce jour à des manifestations pour le onzième anniversaire des révoltes de la Baltique de décembre 1970. La radio polonaise a tenu à rappeler aussi que *« les manifestants étaient passibles de peines allant de l'emprisonnement à la condamnation à mort »*.

Ces mises en garde viennent après l'apparition dans les autobus de Lodz et de Szczecin d'affichettes appelant à ne pas travailler le 19 décembre, premier samedi libre depuis l'instauration de l'« *état de guerre* » et le retour à la semaine de travail de six jours.

Mercredi dans la soirée, Radio-Varsovie a diffusé une proclamation du Conseil militaire de salut national affirmant qu'il reviendrait pas sur *« les principes fondamentaux du processus de démocratisation »* entamé en août 1980.

(Lire la suite page 3.)

Le gouvernement Mauroy face à la « censure polonaise »

Un conseil des ministres, une déclaration présidentielle, des débats parlementaires avec la participation du premier ministre, des émissions de radio ou de télévision donnant la parole à des dirigeants de parti, les interventions du syndicalisme et une foule de réactions et de commentaires : tous les éléments d'un vaste débat politique national dont la Pologne est à la fois l'objet et le prétexte sont réunis. *« Il est des moments*, a déclaré M. Mauroy à l'Assemblée nationale, *où il faut oublier nos problèmes de politique intérieure... »* Vœux pieux : ce moment-là n'est pas arrivé.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 9.)

UN SUPPLÉMENT DU « MONDE »

UN NOUVEAU STATUT POUR LA CORSE

« Le Monde » publiera dans ses éditions du 18 décembre (datées 19 décembre), un supplément de neuf pages consacré à la Corse avant les décisions qui doivent être prises par le gouvernement sur le statut de l'île.

Varsovie sous le choc

Notre correspondant en Pologne, Bernard Guetta, a pu nous faire parvenir deux articles. Celui qu'on lira ci-dessous a été écrit mardi soir 15 décembre. Le reportage sur Gdansk, qu'on trouvera en page 4, date de lundi. Certains faits mentionnés, certaines hypothèses avancées ont été, depuis la rédaction de ces deux articles, confirmés ou précisés, notamment quant à la violence de la répression.

De notre correspondant BERNARD GUETTA

Varsovie. — Images trop connues de femmes dont le mari, ou le fils ou les deux, ou plus d'enfants encore, ont été arrêtés, et qui commencent à courir de commissariat en commissariat pour implorer une information, remettre des vêtements chauds ou des médicaments... Des listes d'« internés » sont tenues dans des paroisses, à l'épiscopat, au club des intellectuels catholiques (pas encore *interdit*), dans les universités, sur les lieux de travail. Mardi 15 décembre, les premiers bruits ont commencé à circuler sur les conditions de détention à la prison de Bialoleka, dans la région de Varsovie. On parle de prisonniers entassés à sept ou huit sur quelques mètres carrés, de cellules sans fenêtres ou, au contraire, ouvertes à tous les vents de l'hiver.

Mardi, en début d'après-midi, les autorités n'avaient pas encore fait savoir à l'Eglise, qui le réclame vigoureusement, le nombre exact des arrestations. Les estimations les moins sombres font état de quelque dix mille personnes. Certains intellectuels catholiques, hommes pondérés, parlent, eux, de plusieurs dizaines de milliers d'arrestations. Un exemple : en fin de matinée, mardi, une cinquantaine de membres de l'Académie des sciences auraient été interpellés pour avoir voulu organiser une réunion de soutien en faveur de leurs collègues emprisonnés. De nombreux directeurs d'usine ont aussi été arrêtés. Beaucoup de membres de la commission de la planification auraient été licenciés et pourraient être poursuivis.

On frappe un peu partout, comme pour bien montrer que la cible n'est pas seulement Solidarité, mais tout ce qui incarnerait le désordre.

(Lire la suite page 3.)

Raison garder

FACE au drame polonais, la tâche de l'informateur n'est pas facile.

Pour répondre à l'attente du lecteur et de l'auditeur, il est tenté d'aller vite, alors qu'il n'a le plus souvent ni les moyens ni le temps de vérifier ses informations.

Mais dans cette course de vitesse il y a parfois une victime : la vérité.

Lorsque l'événement émeut, inquiète, passionne à juste titre, alors que les sources d'information sont extrêmement limitées, douteuses et précaires, le risque d'erreur ou d'exagération est évident.

Il est tentant de forcer sur le titre ou de hausser le ton.

Il est encore plus tentant d'exploiter politiquement l'événement ou de refaire l'histoire.

Ne peut-on demander à chacun de raison garder ?

***

Encore faudrait-il que l'exemple soit donné au plus haut niveau.

Le ministre des relations extérieures a souvent raison sur le fond, mais il n'est heureux ni dans le choix des mots ni dans celui du moment. Il est vrai qu'en de telles circonstances le gouvernement se voit et s'entend reprocher ou de parler trop vite ou de se taire. Mieux vaudrait que, dans ce cas comme dans bien d'autres, le premier ministre, ou le président de la République, soit seul à s'exprimer, comme ce fut heureusement le cas mercredi.

L'opposition a joué son jeu. Si les communistes n'étaient pas au gouvernement, elle serait plus discrète. Fondée sur le triptyque détente-entente-coopération, la « politique à l'Est » des précédents septennats n'a pas été un modèle de rigueur et d'intransigeance. On l'a vu pour l'Afghanistan comme pour la Pologne et, plus encore, lors du coup de Prague de 1968. Les va-t-en guerre d'aujourd'hui étaient dans leurs pantoufles. Les socialistes n'ont pas tort de le rappeler. Mais, outre que les deux événements ne sont pas à ce jour comparables, va-t-on se servir du malheur des Polonais pour régler des comptes entre Français et, si l'on ose dire, se renvoyer la balle de Varsovie à Prague, et de Prague à Budapest ?

J. F.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

MÉTHODES

Des associations traditionalistes ont lancé une vigoureuse campagne de protestation contre la propagande télévisée en faveur de la contraception.

Dans le même temps on apprend par des experts de l'UNICEF que, sur les cent vingt-cinq millions d'enfants qui naîtront en 1982 de par le monde, dix-sept millions mourront avant d'atteindre l'âge de cinq ans. Pour cause de maladie ou de malnutrition. Une forme de contraception retardée, mais selon des méthodes qui respectent la morale naturelle.

BRUNO FRAPPAT.

RENCONTRE AVEC DORIS LESSING

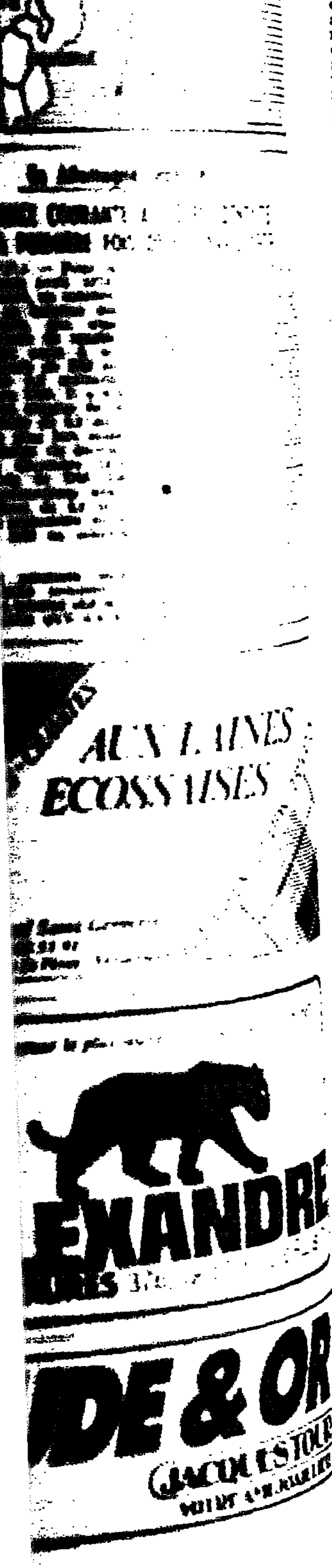
Un parcours étonnant

Etonnante Doris Lessing ! Née en Perse, ayant passé son enfance et sa jeunesse en Rhodésie du Sud, communiste à vingt ans à Salisbury, mariée deux fois (*« le mariage n'est pas un état qui me convient »*, dit-elle), trois enfants, adepte du soufisme depuis une vingtaine d'années, toujours à la recherche d'une éthique globale en dehors des religions, elle est une des romancières britanniques les plus fécondes, les plus traduites, les plus fidèlement suivies ; mais on ne connaît en français que la moitié de ce qu'elle a publié !

Du *Carnet d'or* — découvert en France il y a cinq ans, quatorze ans après sa parution en anglais — aux *Enfants de la violence* — publiés entre 1952 et 1969, — ses romans, fleuves lents et majestueux, développent en des dizaines de personnages, sur deux continents, un thème unique. Une femme part en quête de la fraternité humaine et de l'amour... Avec *l'Eté avant la nuit* (1973), l'œuvre tourne : une femme, au dernier éclat de sa maturité, se cherche elle-même. Après quoi Doris Lessing se jette dans la fiction pure, le temps imaginaire, ce qu'on appelle la science-fiction.

Les hasards de l'édition font que, simultanément ou presque, paraissent trois livres très différents, étagés sur dix ans : le dernier tome des *Enfants de la violence* et *l'Eté avant la nuit* chez Albin Michel, et *Shikasta* au Seuil, premier tome d'un cycle gigantesque, dont cinq volumes déjà sont écrits. Son titre exact est un peu long : *Canopus dans Argo : archives. Planète colonisée nº 5. Shikasta. Documents personnels, psychologiques et historiques relatifs à la visite de Johor George Sherban Emissaire de rang 9. Le 87e de la Période des Derniers Jours...*

(Lire pages 20 et 21 du Monde des Livres.)



Le Monde

idées

LE COUP DE FORCE MILITAIRE

La Pologne, depuis samedi, est coupée du reste du monde.
Claude Niemilowicz ironise sur le vocabulaire des nouveaux maîtres du pays.
Emile Copferman dénonce l'hypocrisie qu'il y a à parler des événements qui s'y déroulent comme d'« affaires intérieures ».
Aleksander Smolar, qui partage son indignation à ce sujet, demande qu'on utilise l'arme de l'aide économique pour obliger le pouvoir en place à chercher une entente pacifique avec son peuple.
Mgr Lustiger demande aux chrétiens de prier pour un peuple qui paye avant tout le prix de notre propre paix.

La pression nécessaire

par ALEKSANDER SMOLAR (*)

ON entend dire : les Polonais doivent régler leurs affaires entre eux. Je ne sais ce qui est le plus admirable dans cette déclaration, de sa naïveté ou de sa mauvaise foi. Qui est ainsi appelé à négocier ? Les victimes ou les bourreaux ? Les prisonniers ou leurs gardiens ? Ceux qui donnent des conseils de ce genre les donneraient-ils également aux Chiliens, à Pinochet et à ses prisonniers ? Dire aux Polonais de régler leurs problèmes entre eux est une façon hypocrite de se décharger de toute responsabilité dans le drame que vit leur pays. Pour être honnête, il faudrait dire clairement : il ne peut y avoir aucune solution acceptable en Pologne aussi longtemps que des milliers de véritables représentants de ce peuple se trouvent *en prison*. Le silence de Lech Walesa, isolé et sans doute soumis à des pressions psychologiques dont nous ne pouvons qu'imaginer l'ampleur *signifie* qu'il refuse de négocier derrière les barreaux.

On entend dire : il s'agit d'une affaire intérieure. Faut-il expliquer que l'armée polonaise constitue une partie de l'armée du pacte de Varsovie dont le haut commandement se trouve à Moscou ? Peut-on douter que la décision, même si elle n'a pas été littéralement dictée par Moscou, est directement inspirée par le Kremlin ? Les Soviétiques préfèrent, cela va de soi, que les bourreaux des Polonais soient recrutés parmi les Polonais eux-mêmes. Ils espèrent qu'en divisant les Polonais, en les lançant les uns contre les autres, en provoquant au besoin une guerre civile, ils réussiront à miner les forces vives de cette nation.

Cela ferait disparaître, espèrent-ils, cette éternelle source de troubles en plein cœur du royaume soviétique.

Faut-il expliquer pourquoi l'U.R.S.S. hésite depuis tant de mois à détruire le « virus » qui la menace ? La situation économique dramatique de la Russie et des pays du bloc (guère plus brillante de celle de la Pologne !), une situation internationale compliquée, les combats en Afghanistan et la crainte d'avoir à faire la guerre à un peuple dont les Russes savent, pour l'avoir expérimenté, qu'il ne cède pas facilement.

Cela étant, le jour où l'on aura vu que le pouvoir polonais, même en usant de la force, est incapable de faire plier l'échine à son peuple, l'intervention soviétique deviendra inévitable. Car ce jour-là le Kremlin se trouvera devant un choix simple : intervenir ou perdre la Pologne. Et il n'acceptera pas de la perdre.

Il y a d'autres raisons qui font qu'appeler les derniers événements polonais « *une affaire intérieure* » relève à la fois de l'hypocrisie et d'une myopie périlleuse. Car, quelle que soit l'issue de la crise en Pologne, elle aura des conséquences graves au-delà de ses frontières.

L'influence des événements polonais sur les pays du bloc soviétique est évidente. Cela fait longtemps qu'ils les regardent avec un mélange d'espoir et de crainte. D'espoir, car la renaissance nationale polonaise ouvrait une chance d'amélioration du sort des autres peuples assujettis ; de crainte, car la défaite de la Pologne brisera non seulement tout espoir, et pour longtemps, mais aggravera la nature répressive du système sous le contrôle direct de Moscou.

D'autre part, la crise polonaise pèsera aussi, inévitablement, sur les pays de l'Europe occidentale. Sur ce point, aucune illusion n'est permise.

On parle souvent, et à juste raison, du déséquilibre stratégique entre l'Est et l'Ouest et des risques particuliers qui en découlent notamment pour l'Europe. Mais on ne parle pas assez d'un autre déséquilibre, de plus en plus sensible : le déséquilibre des forces morales. L'Europe occidentale a de plus en plus peur. D'où les mouvements pacifistes et une docilité qui fait fermer les yeux devant l'agressivité soviétique en différents points de la planète.

On parle souvent d'une finlandisation possible de l'Europe. C'est faire le grand tort à un peuple qui doit son statut de souveraineté limitée à sa lutte héroïque contre l'Union soviétique. Ce qui menace réellement l'Europe, c'est une « hongkongisation » qui ferait d'elle une presqu'île aisée, politiquement stérile, dont la souveraineté ne serait qu'apparente, une presqu'île au service du continent pour lequel elle constituera une source d'emprunts, de technologie moderne, une terre d'asile pour les réfugiés, un marché pour le gaz et le pétrole soviétiques.

Une « hongkongisation »

La défaite de la Pologne ne peut qu'accélérer ce processus. Si, en revanche, elle réussit à sauvegarder le statut d'autonomie relative qu'elle a conquise en matière intérieure, la pression soviétique sur l'Europe de l'Ouest sera sensiblement allégée.

Dire que les événements de Pologne sont son affaire intérieure est pire qu'une lâcheté, pire qu'un crime — c'est une erreur.

L'opinion publique occidentale, les syndicats, les partis politiques, les gouvernements doivent réagir. Les manifestations de solidarité, émouvantes et encourageantes, ont certes une énorme importance politique et morale. Elles montrent aux Polonais qu'ils ne sont pas abandonnés dans l'épreuve dramatique. Mais elles ne suffisent pas. Pour défendre le peuple polonais, pour défendre aussi ses propres valeurs et ses propres intérêts, l'Occident doit se servir de l'arme économique. Il n'est pas question de couper les vivres : la décision du président Reagan de suspendre l'aide alimentaire à la Pologne me paraît particulièrement déplorable. Car ce n'est pas au peuple polonais de payer les frais du recours à la force contre lui. Bien au contraire, l'aide alimentaire devrait prendre de l'ampleur. Une seule condition : qu'elle soit distribuée par l'unique représentant de la société encore libre de ses mouvements, l'Eglise, et non pas par l'armée — qui en ferait ce qu'elle voudrait.

Non, par l'arme économique j'entends autre chose. Il s'agirait de manifester la volonté — jusque-là défaillante, hélas — de fournir à l'économie polonaise l'aide massive qui lui permettrait de sortir du gouffre dans lequel elle s'enfonce ; il s'agirait, parallèlement, d'y mettre des conditions claires. Aucune aide ne saurait être envisagée, pas même un rééchelonnement de la dette déjà contractée et que la Pologne ne peut rembourser, sans que soient libérés tous les prisonniers politiques ; aucune aide ne saurait être envisagée sans que soit levé l'état de siège.

Si le pouvoir en place veut compter sur l'aide occidentale, il lui faut chercher une entente pacifique avec son peuple.

(*) Economiste au C.N.R.S.

Prier pour Gdansk

par JEAN-MARIE LUSTIGER (*)

DEPUIS qu'est connue la nouvelle du coup d'Etat militaire qui écrase la Pologne, une question revient sans cesse : que pouvons-nous faire ? Mais elle se précise quand on l'adresse à des chrétiens ; elle devient : l'épiscopat polonais prêche-t-il la soumission, en vue du même compromis — réaliste, lâche ou résigné ? — que les diplomaties occidentales ? Les chrétiens n'ont-ils décidément pas d'autres discours que la fuite dans le spirituel ? Ne pourrait-on pas faire plus que de prier ? L'Eglise, par les voix de Jean-Paul II et de Mgr Glemp, une fois de plus, ne pactise-t-elle pas avec les gros bataillons ?

Ici, comme souvent, les bonnes intentions ne suffisent pas pour *comprendre* une prise de position politiquement réaliste, mais surtout inévitable spirituellement. Je rappelle d'abord une évidence : si aujourd'hui les Polonais sont acculés au désespoir, leur désespoir ne date pas d'aujourd'hui. Il date de 1939 : depuis que les autres Européens n'ont pas voulu *mourir* pour Dantzig, la Pologne a perdu six millions de personnes ; depuis la partage du monde qui a suivi Yalta, elle a perdu la possibilité de la vie démocratique ; aujourd'hui, après que l'effort purement légaliste de Solidarité se trouve contré par la force pure et simple, la Pologne n'a devant elle aucune solution politique. Aucune solution politique car la *situation* est bloquée à l'intérieur par la loi martiale, à l'extérieur par une division de l'Europe que les Occidentaux, cela est sûr, ne peuvent ni ne souhaitent modifier.

Pareille impasse devrait, à vue humaine, conduire au désespoir. Le désespoir, cela provoque la mort. La mort par insurrection réprimée dans le sang, la mort par normalisation policière, la mort par suicides individuels. Et on ne fait pas la part du feu, il dévore tout. Si les Polonais entreprennent, aujourd'hui, une fois de plus, de mourir pour la Pologne, alors ils feront mourir la Pologne : « *La Pologne ne mourra pas tant que nous vivrons* », dit l'hymne national ; mais si meurent les Polonais, la Pologne mourra. Le choix n'est pas entre la liberté ou la mort — parce que la liberté revendiquée en armes, ce serait la mort, — mais entre la mort et la vie.

Oui, mais quelle vie ? Une vie sans liberté, n'est-ce-pas une vie infra-humaine ? Je remarquerai d'abord que nous autres, les riches, qui ne songeons qu'à notre lâche tranquillité, nous n'avons pas de leçon d'héroïsme à donner. Je remarque surtout que toute analyse politique, y compris celle que je viens d'esquisser ici, reste très en deçà de la réalité. Car si la Pologne, depuis 1939, et surtout depuis un an et demi n'est pas morte, c'est parce qu'elle a vécu d'une vie *spirituelle*. Ce que Soljénitsyne et d'autres ont expérimenté à titre individuel - la puissance de l'esprit, la force de la morale authentique, le salut que donne Dieu dans la mort elle-même, — en Pologne, avec Solidarité et autour de la Vierge Noire, c'est tout un peuple qui le vit.

Quand Walesa me disait : « *Je n'ai aucune arme, que la vérité, la foi, la prière. Je n'ai rien à perdre, que ma vie, et je la donne* », il ne me disait q'une évidence - pour lui, pour eux. Ce qui a libéré - un peu - les Polonais de l'enfermement totalitaire, c'est, au-delà des justes revendications, qui n'auraient sinon pas même été dites ouvertement, une force spirituelle. Et aujourd'hui c'est cette force spirituelle qui seule peut leur permettre de surmonter une épreuve humainement intolérable. L'épreuve, aujourd'hui, c'est la tentation du suicide, l'épreuve de force perdue par avance qui perdrait l'avenir. Le devoir, c'est *aujourd'hui* de ne pas dégainer l'épée du fourreau, comme le demande le Christ à Pierre (*Matthieu, 26*, 52, et parallèles). Bref, c'est d'accepter de supporter l'insupportable : en termes chrétiens, d'accepter la Passion.

Le courage de vivre

La passion de la Pologne, c'est aujourd'hui d'avoir le courage spirituel non de mourir, mais de vivre, de ne pas se suicider par recours à la violence. Ce devoir de survivre plus longtemps que la persécution, c'est ce que proclamait Mgr Glemp : « *L'Eglise ne transigera pas quant à la défense de la vie humaine. Peu importe que l'Eglise soit accusée de lâcheté (...). L'Eglise veut défendre chaque vie humaine, et donc, dans cet état de loi martiale, va appeler à la paix, quand ce sera possible, va appeler à la fin de la violence, à la prévention de luttes fratricides si elles venaient à avoir lieu (...) Chaque tête, chaque paire de mains sera nécessaire pour la reconstruction de la Pologne, qui viendra à la fin de la loi martiale* ». A la violence ne peut répondre, si l'on veut vivre, que le refus de la violence, ce qui est l'exact opposé spirituel et pratique du pacifisme allemand « *Besser rot als tot* », plutôt rouge que mort. Car il leur est demandé non de complaire à l'injuste, mais d'en triompher par la force impuissante de l'innocent, de la victime qui doit survivre à son bourreau.

Voilà pourquoi il faut *d'abord* prier : pour demander à Dieu que le peuple polonais, qui a survécu par sa force spirituelle, qui a conquis un commencement de solidarité par sa force spirituelle, trouve assez de force spirituelle pour supporter l'insupportable, et ne pas se ruer dans le suicide collectif par une violence actuellement sans issue politique.

Il faut aussi prier pour comprendre que les Polonais paient le prix de *notre* paix, achetée par nous, il y a plus de trente cinq ans, au prix non de trente deniers, mais de leur asservissement, pour comprendre qu'ils nous dépassent de loin en force spirituelle, et qu'en un sens nous n'avons rien d'assez grand et d'assez fort à leur donner ; bref pour comprendre ce que me disait encore Walesa : « *Je ne vous comprends pas : vous avez tout, mais vous manquez de toute raison de vivre ; nous, nous n'avons rien, mais nous savons pourquoi nous vivons, et nous en sommes heureux* ». La Pologne nous donne beaucoup plus que nous lui donnons : elle nous a montré ce que peut, politiquement et socialement, une force spirituelle. Il faut espérer — en termes chrétiens, prier — pour qu'elle nous montre encore que cette force permet de vivre l'invivable, de vivre malgré toutes les sortes de morts qu'inventent les hommes. Oser croire à la force de la paix, oser croire à l'amour plus fort que la mort, oser croire que le Christ peut nous faire ressusciter.

Cela, nous les riches au cœur de pierre, nous ne pouvons l'apprendre que des pauvres aux mains nues, que Dieu aime d'abord, parce qu'ils portent, plus que les autres, son image et sa ressemblance.

(*) Archevêque de Paris.

Définition de la réalité

1) Des militaires qui prennent le pouvoir et arrêtent les syndicalistes dans un pays du « monde libre » font un « golpe ». Ils mettent en place une « junte ». C'est la dictature !

2) Des militaires qui prennent le pouvoir et arrêtent les syndicalistes dans un pays du « monde socialiste » le font « le cœur brisé » (1). Ils mettent en place un « conseil militaire de salut national ». C'est la « dernière chance pour la démocratie »...

3) Un syndicaliste devant une cour martiale d'un pays du « monde libre » est une victime de la terreur réactionnaire et un héros de la lutte révolutionnaire !

4) Un syndicaliste devant une cour martiale d'un pays du « monde socialiste » est un extrémiste qui menace la « sécurité de l'État » et un aventurier « précipitant la patrie dans l'abîme de la lutte fratricide » (1)...

Le POUP est le parti des travailleurs polonais. Il était au pouvoir et y est peut-être encore. Avec les travailleurs bien entendu ! Sinon qui peut bien y être ?

Le P.C.F. est le parti des travailleurs français. Il est un peu au pouvoir. Heureusement pour Edmond Maire, le secrétaire général du P.C.F. est encore loin d'être général...

CLAUDE NIEMILOWICZ
Journaliste

(1) Discours du général Jaruzelski, le 13 décembre.



CORRESPONDANCE

A force de tirer sur la corde

M. Paul Bluteau, de La Cavière-d'Azur, nous écrit :

A force de tirer sur une corde, elle casse. Ce pauvre Walesa devait rêver en pensant qu'il pourrait ébranler le bloc communiste. Ce leader avait obtenu *beaucoup d'améliorations*, il n'a pas su s'en contenter.Dommage ! Est-il manipulé par les États-Unis ou par le clergé ?

On aimerait connaître chez nous ceux qui veulent mourir pour Varsovie, la revanche... de Dantzig ? Nos syndicalistes ne vont pas rendre service à la Pologne en manifestant en grand nombre aujourd'hui. C'est un beau sentiment, mais cette aide morale incitera les ouvriers tentés par la grève annoncée à durcir leur position, d'où la suite néfaste qui est à craindre, car les ouvriers de là-bas auraient tort de croire qu'ils vont mettre à genoux le bloc communiste. Les Russes veillent, ne l'oublions pas. La terre a des limites disait Flaubert, mais la bêtise humaine est infinie. Espérant que l'intelligence de tous ces agités prévaudra et que l'irréparable sera évité.

M. Mauroy et les relations franco-polonaises

M. J.-D. Perrin, de Paris, nous écrit :

M. Mauroy, dans sa déclaration du 13 décembre, affirme : « *L'amitié franco-polonaise a pris son essor lorsque le grand souffle de la Révolution française a ébranlé l'Ancien Régime à travers toute l'Europe.* » (*Le Monde*, 15 décembre 1981, page 8).

Du temps où l'histoire de France était encore enseignée dans ce pays, on apprenait :

— Qu'Henri de Valois fut élu roi de Pologne avant de régner sur la France sous le nom d'Henri III ;

— Que Louis XV épousa la fille du roi de Pologne ;

— Que ce même roi créa le « secret du roi », qui avait pour objet de traiter sous sa responsabilité directe des relations franco-polonaises, cela en raison même de leur importance ;

— Que la Pologne fut rayée de la carte pour plus d'un siècle à une époque où la France était soumise à une République pure et dure (1793-1795).

CONTRE LE SILENCE

Par ÉMILE COPFERMAN (*)

JE n'ai pas de sympathie particulière pour le peuple polonais. Il a trop facilement digéré l'antisétismisme que tous ses dirigeants ont exprimé depuis soixante ans. Mais ce dont il s'agit le dépasse et nous concerne.

Il s'agit, pour reprendre une formule célèbre, du libre droit, pour les peuples, à disposer d'eux-mêmes. Et il se trouve qu'à travers Solidarité le peuple polonais, dans sa majorité, a exprimé sa volonté de prendre en main son avenir. En quelque sorte, de s'autogérer, même si cette autogestion n'avait pas encore de forme institutionnelle. Au nom du sens même que Lénine accordait au mot « soviet » — conseils ouvriers et paysans, — on pouvait supposer que cette volonté pourrait finir par s'inscrire dans les institutions. Lénine, sans doute, voyait l'élément moteur des soviets dans les activistes du parti bolchevique. N'empêche.

En Pologne, Solidarité et parti ne se sont pas rejoints. Pis, même. Désormais ils se combattent. Que les représentants du parti agissent dans la tradition putschiste, que l'appareil militaire agisse contre le peuple, pauvre Lénine ! On n'avait, visiblement, jamais vu cela. C'est contre leur peuple que dorénavant, les bureaucrates agissent. C'est une terrible leçon qui nous est assénée là. Qu'on change de peuple, suggérait Brecht, à propos des événements de Berlin, dans les années 50. Quel poète communiste, en 1981, osera écrire cela ? Que les dirigeants polonais changent de peuple, et tout ira bien en Pologne.

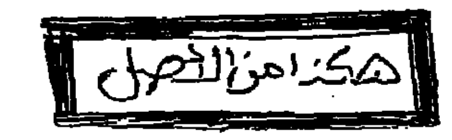
Affaire intérieure, dira-t-on. Que chacun balaie devant sa porte. Mais qui nous pousse, ici, en France, avec l'aval du pouvoir actuel, à gémir sur l'Argentine, ou sur le Chili, ou sur le Salvador ? Ce qui serait bon à 6 000 kilomètres ne le serait pas en Europe ?

On a prétendu qu'il s'agissait d'« affaires intérieures ». Vérité là-bas, mensonge ici ? Ce n'est pas sérieux. Au nom de la raison d'Etat, on nous suggère le silence. L'histoire ne nous apprend rien. Solidarité, en 1981, c'est la charge de la cavalerie polonaise, romantique, en 1939, contre les blindés nazis.

Réfléchissant sur les conséquences de l'insurrection franquiste, Léon Trotski avait écrit un pamphlet : *Leçon d'Espagne, dernier avertissement*. Il prévoyait la seconde guerre mondiale et dénonçait la « neutralité » des démocraties occidentales. L'écrasement de Solidarité, en Pologne, sonne-t-il, une fois de plus, notre glas ?

(*) Écrivain et journaliste.

● *Rectificatif.* — Marek Halter nous demande de rétablir un membre de phrase qui, pour des raisons de place, aurait été coupé de son article du 15 décembre : « Nous nous attendons, monsieur le Président... ». Après avoir écrit : « Aussi attendons-nous avec impatience que, au-delà des regrets et des avertissements nuancés, le président de la République exprime sa désapprobation catégorique », il poursuivait : « et avec lui le gouvernement. Car si des ministres français, quel que soit leur parti, ne condamnent pas clairement le coup de force militaire, comment admettre qu'ils restent à la tête d'un pays démocratique ? »



Le Monde

étranger

EN POLOGNE ET SES RÉPERCUSSIONS

L'aggravation de la répression

(Suite de la première page.)

« *Des forces hostiles à l'Etat socialiste*, disait cette proclamation, *tirant avantage du désarroi et du choc psychologique dans lesquels l'instauration de la loi martiale a plongé la société polonaise, essaient de soutenir que cette instauration signifie la destruction de la voie de la démocratisation et du renouveau.* »

Il ne s'agit pas « *de restaurer les méthodes de gouvernement et les formes de vie sociale antérieures au mois d'août 1980 (...). Il ne peut pas y avoir et il n'y aura pas abandon de ce principe. Nous ne revenons pas sur les principes fondamentaux du processus de démocratisation entamé l'an dernier* ».

Le Conseil se déclare également « *déterminé à chercher un accord avec toutes les forces sociales qui reconnaissent les intérêts suprêmes de l'Etat socialiste polonais. En revanche, toutes celles qui ne les reconnaissent pas, seront combattues avec la plus grande fermeté.* »

Dans la soirée de mercredi, la radio polonaise a diffusé une longue liste de personnes arrêtées et internées pour avoir violé la loi martiale : une grande partie de l'état-major national et des directions régionales de Solidarité, les conseillers de M. Walesa et anciens fondateurs du KOR, aujourd'hui dissous, MM. Jacek Kuron (et son père)), Adam Michnik ; des personnalités telles l'historien Wladislaw Bartoszewski, de l'université catholique de Lublin et président du PEN Club polonais, M. Miroslaw Chojecki, ancien directeur de la maison d'édition non officielle Nowa, l'éminente personnalité du monde catholique et rédacteur en chef de l'hebdomadaire de Solidarité, M. Tadeusz Mazwoiecki : une soixantaine de noms en tout. On relève aussi les noms de membres de la K.P.N. (Confédération de la Pologne indépendante), du ROPCIO (Organisation pour la défense des droits de l'homme), comme si le Conseil militaire en profitait pour régler les comptes du pouvoir avec tous les groupes et nuances non conformistes auxquels il a eu affaire depuis 1976.

Mercredi, en fin de journée, le bruit a couru à Varsovie que M. Stefan Olszowski, membre de la tendance « dure » du bureau politique, aurait été arrêté ainsi que de nombreux membres du comité central. En fait, M. Olszowski a reçu mercredi un groupe de journalistes socialistes. Quant à l'arrestation de membres du comité central, elle n'est toujours pas confirmée. En revanche, la session de la commission centrale de contrôle du parti ouvrier unifié qui avait été convoquée pour le vendredi 18 décembre a été ajournée *sine die*.

De nouveaux directeurs d'usine ont été limogés mercredi et remplacés par des commissaires militaires, notamment celui d'une usine de Lubliniec pour avoir « refusé » d'appliquer la loi martiale. Les six autres sont ce Wroclaw, Gdynia, Glinik-Mariampolski, Pszczyna et Raciborz, ce qui implique de toute évidence des mouvements de grève dans ces entreprises.

L'épiscopat polonais, réuni mardi, a lancé un appel à la population. Cet appel, qui est parvenu mercredi en Occident en langage télégraphique, affirme notamment : « *Population terrorisée par force militaire, internements massifs dans des conditions déplorables. Coups portés à espoir entente nationale. Nation ne reculera pas et ne renoncera pas au renouveau démocratique. Demande libre activité pour le président du présidium de Solidarité, qui demeure élément indispensable à l'équilibre national.* »

● *Une douzaine de militants* du mouvement d'opposition tchécoslovaque Charte 77 ont été interpellés à Prague et mis en garde contre toute manifestation de soutien aux syndicalistes polonais, a indiqué, à Londres, l'agence de presse dissidente Palach Press. La première vague d'interpellations par la police à Prague a eu lieu dès dimanche dernier, au moment même où était proclamé « l'état de guerre » en Pologne. Parmi les personnes arrêtées figurent des porte-parole connus de Charte 77, le docteur Ladislas Lis, M. Ian Sabata (le fils d'un des leaders du mouvement) et le docteur Hegdanek. — *(A.F.P.)*

Les forces de l'ordre sont intervenues, signale la télévision polonaise, pour briser les mouvements de grève, notamment dans des usines de Cracovie, de Lodz et de Lublin, mais, toujours selon la télévision, les arrêts de travail continuent en Silésie. Il est difficile de se rendre compte exactement de ce qui s'est passé à Katowice, où un homme d'affaires britannique a vu les forces de l'ordre, matraques e main, charger un groupe de femmes, mardi, devant les grilles fermées des aciéries. Mercredi, d'autres informations signalaient que l'aciérie avait été occupée par la police, comme celle de Varsovie et l'usine de tracteurs d'Ursus.

Aux chantiers navals de Gdansk

Aux chantiers navals Lénine de Gdansk, où se sont réfugiés cinq membres de la direction de Solidarité qui avaient, dimanche, échappé aux arrestations, l'armée et la police, armées de matraques, de canons à eau et de bombes lacrymogènes, ont tenté de faire évacuer les lieux. Elles y seraient parvenu au moins en partie. Les ouvriers n'ont offert, semble-t-il, qu'une résistance passive. On ne sait pas s'il y a eu des blessés ou des morts : les ouvriers estiment qu'il y en a peut-être eu parmi ceux qui s'étaient réfugiés dans les wagons qui se trouvaient à l'intérieur des chantiers et qui ont dû être surpris lorsque ceux-ci ont été renversés par les véhicules blindés des forces de l'ordre.

On ne sait ce qu'est devenu M. Miroslaw Krupinski, vice-président de Solidarité. Après le raid de la police, de nouveaux tracts ont été distribués dans la ville, disant : « *Ne vous résignez pas. Si nous le faisions aujourd'hui, nous enterrerions tout espoir de liberté pour de longues années à venir. Nous devons lutter pour la libération de ceux qui sont en prison.* »

La radio polonaise a annoncé que le ministère du travail avait décidé de distribuer des allocations spéciales aux familles de ceux qui « *ont été internés dans le cadre de la loi martiale, pour leur assurer un standard de vie normal* ».

A l'université de Varsovie, des affrontements ont opposé étudiants et forces de l'ordre dès lundi et de nombreux étudiants et universitaires présents auraient été arrêtés mardi : il s'y tenait un congrès de la culture avec occupation des locaux, dont les participants s'apprêtaient à lancer un appel en faveur des libertés.

A Stockholm, M. Tandberg, secrétaire de l'Académie des sciences, citant des informations que lui auraient fait parvenir par des voies détournées des collègues polonais, indique que des fusillades ont eu lieu à Varsovie, dans le centre de la capitale, entre le Palais de la culture et la nouvelle gare centrale, et aussi dans le bassin houiller du Sud-Est. Toujours selon des informations non confirmées, des « *commissaires* » soviétiques auraient été placés à la tête de l'université de Varsovie et de l'Académie des sciences polonaises. Enfin, de sources officieuses, on confirme à Moscou que des avions de transport soviétiques se sont bien posés, mercredi, à Varsovie, mais on affirme qu'ils transportaient des vivres, non des militaires.



(Dessin de PLANTU.)

Nouvelles interdictions

Un décret du ministère des télécommunications, publié mercredi, suspend les échanges, avec l'étranger, de courrier contenant des imprimés et interdit l'utilisation d'appareils radio émetteurs ou récepteurs par les clubs de radioamateurs, qui doivent cesser leurs activités. Le décret suspend l'échange de colis postaux tant avec l'étranger qu'à l'intérieur du pays, à l'exception de ceux contenant de la nourriture, des vêtements ou des médicaments, à condition que leur poids n'excède pas 5 kilos.

Le décret stipule aussi que, même après le rétablissement des liaisons téléphoniques et des lignes de télex, le téléphone automatique restera suspendu. Les communications téléphoniques et de télex intérieures et internationales seront soumises à la censure et les appels et les textes qui « *pourraient mettre en danger la sécurité de l'Etat* » seront immédiatement interrompus. Les télégrammes « hostiles » seront confisqués.

Varsovie sous le choc

(Suite de la première page.)

En fait, il est impossible d'avancer un chiffre vérifiable des arrestations. Le téléphone international et interurbain, mais aussi urbain, est toujours coupé, et il n'y a plus moyen de se tenir au courant, d'entreprendre quoi que ce soit de concerté. On sait cependant que dans toutes les villes de province les rafles ont été massives et n'ont épargné ni les ouvriers, ni les intellectuels, ni bien sûr les membres des organisations désormais illégales.

Les déplacements à l'intérieur même de Varsovie deviennent très difficiles. L'interdiction de la vente d'essence a considérablement réduit la circulation automobile. Et si vous avez une voiture et de l'essence, un parcours de quelques kilomètres vous prendra quand même trente bonnes minutes, en raison des incroyables détours qu'imposent les barrages de l'armée et de la police, de plus en plus nombreux, et dont ceux qui les gardent sont de plus en plus nerveux.

Les autorités sont d'une parfaite amabilité avec la presse étrangère, mais les sources d'information disparaissent les unes après les autres ; les interprètes et les collaborateurs polonais commencent à prendre peur ; la présence policière autour des bureaux des agences de presse, dont les téléscripteurs sont coupés, est de plus en plus sensible, et l'on ne peut plus transmettre d'informations, sauf à monter d'aléatoires réseaux vers n'importe quelle capitale occidentale.

L'appareil de Solidarité, totalement impréparé à la clandestinité, s'est écroulé. Il ne reste que cinq dirigeants nationaux — quatre, peut-être, s'il est vrai que M. Bujak, le président de Varsovie, a fini par être interpellé dans la nuit de lundi à mardi. M. Walesa est en résidence surveillée, non loin de la capitale, et bien traité, à en croire le porte-parole du gouvernement. Le secrétaire de la conférence épiscopale, Mgr Dabrowski, a été autorisé à lui rendre visite dimanche et lui a fait porter des vêtements propres lundi. La hiérarchie catholique garderait le contact avec lui. On n'a pas voulu faire de lui un martyr, car on espère toujours, mais en vain jusqu'à cette heure, l'amener à prêcher la soumission au pays, lui faire dire au moins ce que le primat a déjà déclaré dans son homélie de dimanche soir — que « *le plus important est d'éviter une effusion de sang* ».

Les dogmes s'écroulent

En trois jours d'état de guerre, une affreuse désolation s'est abattue sur la Pologne, et l'on imagine de moins en moins que cette militarisation du pays ne s'accompagne pas bientôt de choses plus sinistres encore. L'ordre pourtant ne règne encore ni à Varsovie ni dans le reste du pays. Selon des rumeurs invérifiables mais persistantes, il y aurait eu de violents troubles dans la région de Cracovie, et les principales entreprises de Wroclaw étaient en grève mardi.

Lundi, dans la soirée, des mouvements de grève ont également éclaté à l'usine de tracteurs d'Ursus et à l'aciérie de Huta-Warczawa. Toutes deux ont été cernées par les forces de l'ordre, et on a arrêté les dirigeants syndicaux de l'aciérie. C'est à Ursus qu'on aurait mis la main sur M. Bujak. Mardi, la situation était redevenue à ce point « normale » qu'on pouvait voir devant Huta-Warczawa un officier expliquer à un groupe d'ouvriers la nécessité de la discipline. On souriait aux premiers rangs ; aux derniers, on enrageait. Et mardi, vers 20 heures, les forces de répression préparaient un assaut contre l'usine d'automobiles F.S.O., en grève depuis la veille.

Tout n'était pas encore joué, mais le conseil militaire pouvait déjà trouver la situation encourageante, alors que, mardi après-midi, une petite manifestation d'étudiants, poursuivis jusque dans une église, était brutalement réprimée aux abords de l'université de Varsovie. L'ordre ne règne pas encore, mais l'étau se resserre. Si le quadrillage militaire du pays et des usines finit par se mettre en place sans une résistance ouvrière organisée, le nouveau pouvoir sera vite solidement installée. Aussi vite qu'il a agi.

La Pologne a troqué la dictature du prolétariat — celle du parti — contre la dictature de l'armée. Les communiqués militaires font référence au POUP, mais moins longuement qu'à l'amitié avec l'Union soviétique. Cette armée, comme celle de tant d'autres pays ruinés, est décidée à rétablir l'ordre et à reconstruire l'économie sans faire de quartier, en détruisant même les décors démocratiques dont les pays socialistes sont habituellement si respectueux. Les dogmes s'entrechoquent, s'écroulent dans un invraisemblable chaos idéologique.

A-t-on forcé de l'intérieur ou de l'extérieur la main au général Jaruzelski ? Le plan mis en application, sa minutie, le fait penser. Mais le projet était-il en préparation depuis de longs mois, et l'opération de l'entente nationale n'a-t-elle été qu'un leurre ? On peut additionner les indices, signaler la présence dans la capitale polonaise, à la veille du week-end dernier, du maréchal Koulikov, le commandant en chef des forces du pacte de Varsovie, affirmer tout et le contraire sans rien savoir d'autre que ce que veulent bien vous suggérer d'habiles confidences officielles. Une seule chose reste certaine : une dictature est une dictature.

BERNARD GUETTA.

L'EXEMPLE DES CHARS EN HONGRIE

La télévision polonaise, reçue par la B.B.C. à Londres, a diffusé mercredi soir 16 décembre une émission de soixante-dix minutes consacrée au vingt-cinquième anniversaire de l'écrasement de l'insurrection hongroise par les chars soviétiques. L'émission était composée d'une discussion entre historiens hongrois diffusée le mois dernier par la télévision hongroise et d'un documentaire hongrois réalisé en 1957 sur les événements de 1956. — (A.F.P.)

Tribune internationale

Trente minutes d'ignominie

par KRZYSZTOF POMIAN (*)

MARDI 15 décembre, à 23 heures, le journal de Radio-Varsovie (ondes longues) a offert à ses auditeurs l'allocution prononcée quelques heures plus tôt à la télévision de Varsovie par un écrivain du nom de Wojciech Zukrowski. Sur le ton du maître d'école expliquant à des enfants débiles que c'est à cause de leurs propres fautes et pour leur plus grand bien qu'ils ont dû être punis par leurs pères, sévères mais justes, Zukrowski a glorifié l'action salvatrice de l'armée. Celle-ci, paraît-il, a sauvé la Pologne du bain de sang où voulaient la plonger des conjurés dont l'identité n'a pas été révélée. Il nous a été seulement dit que leurs desseins apparaîtraient avec évidence lorsque sera rendue publique la teneur des documents saisis par la police. Un seul nom a été mentionné, celui de Jan Jozef Lipski, accusé d'avoir voulu rendre aux Allemands les territoires polonais de l'Ouest.

On comprend mieux l'apparition de ce nom quand on sait qui est Jan Jozef Lipski. Écrivain, historien de la littérature, il fut pendant l'occupation allemande parmi les plus jeunes résistants de l'Armée de l'intérieur (A.K.) et participa dans ses rangs à l'insurrection de Varsovie. En 1956, il était parmi les collaborateurs de Po Prostu, le journal étudiant qui joua un grand rôle dans les événements de cette année ; dès cette époque, il était la bête noire des antisémites officiels qu'il avait attaqués à plusieurs reprises. Après 1976, il était membre du KOR. Il y a quelques mois, les éditions clandestines Nowa ont publié de lui une brochure intitulée De patria où il s'en prenait de nouveau à l'antisémitisme et au chauvinisme sous ses formes multiples, propagés sous la protection de hauts responsables du POUP (P.C. polonais), comme M. Olszowski, secrétaire du comité central et membre du bureau politique, par l'organisation « patriotique » Grünwald et l'hebdomadaire Rzeczywistosc (Réalité).

NOUS reviendrons sur cette association et cet hebdomadaire. Mais auparavant, il faut résumer l'émission de mardi. Consacrée en principe à l'opposition polonaise, elle traitait du « courant national » et plus particulièrement de la revue l'Autodéfense polonaise, qui a publié, paraît-il, hors censure dix-sept numéros depuis 1977.

Que dit donc cette revue, et avec elle la radio de Varsovie ? Qu'il y avait collaboration entre M. Gierek d'une part et les membres du KOR de l'autre, ce qui explique l'amalgame opéré entre les deux dans les discours de M. Jaruzelski. Les membres du KOR, toujours selon la revue et la radio, étaient d'anciens staliniens, souvent d'origine juive, acharnés à conduire la Pologne à sa perte. M. Gierek avait le même objectif, comme en témoigne la loi sur l'avortement, dont la revue demandait l'abrogation.

Solidarité, mouvement spontané de révolte ouvrière, est tombé sous la coupe des gens du KOR et des « éminences grises » comme MM. Geremek et Mazowiecki. Selon la revue (et la radio), Geremek ne s'appelle d'ailleurs pas Geremek car il est le fils d'un enseignant juif recueilli par un paysan polonais. Tous ces gens ont orienté Solidarité dans une voie antinationale, aidés en cela par des « savants » qui ne savent rien et des écrivains qui n'enrichissent pas la culture nationale et parfois s'occupent à la détruire en l'ouvrant à des influences occidentales. Tous ces gens dressent la Pologne contre la Russie (la Russie, et non l'Union soviétique) qui est une grande puissance respectée par le monde entier, y compris les États-Unis, et dont le budget militaire est quatre-vingts fois plus grand que celui de la Pologne.

NOUS avons résumé au mieux de nos possibilités ces trente minutes de haine, d'ignominie, de mépris. Antisémitisme, anti-intellectualisme, apologie d'un pouvoir fort (et d'une natalité forte), on trouvait tous ces ingrédients déjà dans les tracts de l'association Grunwald et dans l'hebdomadaire du POUP cité plus haut.

Voilà donc le contenu actuel de la propagande déversée par Radio-Varsovie militarisée. Tout cela a un nom : national-socialisme. Et le fait qu'il soit assaisonné du patriotisme du pacte de Varsovie n'en modifie en rien le caractère.

Derrière les lunettes noires du général Jaruzelski apparaît de plus en plus clairement le visage bien connu de Pinochet. Mais on peut avoir une autre opinion sur ce chapitre. Laissons donc en toute objectivité le mot de la fin à M. Pierre Juquin : « Les principes que le général Jaruzelski affirme, les engagements qu'il prend correspondent aux valeurs humanistes qui n'ont pas de prix à nos yeux. » (Le Monde du 17 décembre 1981.)

(*) Historien polonais.

LE COUP DE FORCE MILITAIRE

GDANSK EN ÉTAT DE GUERRE

Les dernières heures de liberté au chantier Lénine

De notre correspondant

Gdansk. — Là-bas, à environ 200 mètres du portail n° 2, le fameux portail du chantier Lénine que tant de photos ont fait connaître au monde, la grande salle de réunion est totalement vide. Le comité national de grève qui s'est formé dimanche siège ailleurs, soigneusement caché quelque part dans cette immense étendue de quais, de recoins, de dizaines d'ateliers, de bureaux, de portails métalliques qui forment le berceau de Solidarité. Les laissez-passer obtenus à grand-peine, car on se méfie de tout et de tout le monde, ne suffisent pas à savoir où se diriger. Mais si l'on vous reconnaît, on fait un signe et l'on marche, on tourne et on retourne, pour tomber finalement sur les délégués.

« Comité national de grève », c'est vraiment trop dire. Il n'y a là, en fait, que les délégués d'atelier du chantier Lénine, des représentants de quarante-huit entreprises de Gdansk, une vingtaine de rescapés de l'appareil de Solidarité et un membre du présidium, M. Waszkiewicz. C'est peu, mais dimanche le chantier était vide et aujourd'hui — nous sommes le lundi 14 décembre — les ouvriers sont tous là, casque sur la tête et brassard blanc et rouge au bras, en grève. La veille, quand s'étaient retrouvés ici quarante représentants d'entreprises et une vingtaine d'ouvriers au plus, on n'espérait pas au fond faire autre chose que témoigner. Dans le réfectoire où il faisait bon se retrouver, en découvrir un, puis encore un autre, en liberté, on s'étreignait, on riait, on se racontait comment, à la barbe de la milice, on avait échappé au coup de filet. Mais, à si peu, que faire ?

Il était clair pour ces hommes et ces femmes qu'on ne les avait laissés se regrouper que pour mieux les cueillir tous ensemble. Après un long débat, ils décident de quitter le chantier avant 22 heures, l'heure du couvre-feu décrété dans l'après-midi. Bien leur en prend : à 2 heures et 8 minutes la nuit de lundi à mardi, la milice investit le chantier. Les forces de l'ordre brisent les ronéos et les machines à écrire qui leur tombent sous la main, circulent en colonnes entre les ateliers, arrêtent sept militants, leur passent les menottes puis repartent.

Le leitmotiv des communiqués du conseil des militaires du salut national est que tout est calme dans le pays et que chacun doit gagner son poste de travail. Faire occuper le chantier par les miliciens serait, dans ces conditions, maladroit. Lundi matin, premier jour ouvrable de l'état de guerre, les ouvriers affluent donc. Dans les faubourgs de Gdansk, l'armée stationne, mais dans la ville tout est calme, normal. Ce calme, c'est la carte maîtresse des autorités : montrer que la seule proclamation du « salut national » a suffi à normaliser la situation, comme si chaque Polonais n'attendait que cela. Les gens, de leur côté, ne songent nullement à dresser des barricades. Ils ont peur, oui. Mais en même temps ils ne croient pas, ils ne veulent pas croire, que la liberté, c'est fini. Drôle de jeu du chat et de la souris qui permet aux ouvriers d'entrer dans leur chantier comme si de rien n'était. En moins d'une heure, les drapeaux polonais, symboles depuis quinze mois des grèves et du combat pour la démocratie, flottent au portail. Les tours de garde s'organisent. Des toits on scrute l'horizon. On écoute courtoisement le directeur, qui, d'une voix étranglée, appelle à reprendre le travail en insistant sur les menaces que comporte l'état de guerre. On l'aime bien, ce directeur, et, en l'entendant, on murmure : « *C'est pas de sa faute, ils l'ont obligé.* » Et puis, après ces vaines exhortations, de dix minutes en dix minutes, une jeune ouvrière lit au haut-parleur les communiqués de la grève.

De l'autre côté du portail, la foule, qui elle aussi a grossi depuis la veille, applaudit, applaudit, applaudit se sans lasser de réentendre sans cesse exiger la levée immédiate de l'état de guerre et la libération de tous ces prisonniers dont on égrène les noms. On aimerait, bien sûr, écouter autre chose, apprendre que, région après région, toute la Pologne se dresse dans le refus et que Lech Walesa triomphant fait route vers le chantier. C'est loin d'être le cas. Mais cette monotonie des communiqués sert d'antidote au martèlement de la radio et de la télévision depuis dimanche 6 heures.

Un pays éclaté

Chaque heure, entre deux plages de musique classique, une voix métallique et rapide comme un ordre du jour écrase la Pologne : « *Comme précédemment annoncé, le conseil militaire du salut national s'est constitué sous la présidence du général Wojciech Jaruzelski...* » Et à chaque fois la voix enchaîne, pendant vingt minutes : « *Il est interdit de...* » Interdit de se réunir, de se déplacer dans le pays sans autorisation, de coller des affiches, de distribuer des tracts, de s'attarder dans les lieux publics, de sortir entre 22 heures et 6 heures, de se trouver dans la rue sans pièce d'identité pour peu qu'on ait plus de treize ans, interdit d'acheter de l'essence, de retirer plus de 10 000 zlotys sur son compte bancaire, de porter des insignes, d'envoyer des colis, de faire des collectes, d'organiser des rencontres sportives, de séjourner dans les zones frontalières, de porter des « *armes blanches* ».

Les activités de Solidarité, mais aussi de tous les autres syndicats, de l'Association des journalistes, de l'Union indépendante des étudiants, sont suspendues. Les biens et les comptes de Solidarité sont « *mis sous contrôle* ». Les libertés constitutionnelles sont « restreintes » et l'inviolabilité des domiciles est levée. Tous les citoyens de plus de dix-sept ans sont susceptibles d'être « *internés* » sur décision administrative. Tous les citoyens de seize à soixante-cinq ans peuvent être soumis à un travail obligatoire pour des périodes renouvelables de sept jours. Tous les sursis militaires sont suspendus et les permissions aussi. Les réservistes sont mobilisables à tout instant. Les réfractaires encourent de deux ans de prison à la peine de mort.

Les compétences des tribunaux militaires sont élargies et les procédures pénales accélérées. Les postes, les transports, les stations d'essence, les raffineries de pétrole, les mines, les ports, les services de pompiers sont « militarisés ». Leurs employés n'ont plus de contrat de travail, ils n'ont plus même la possibilité de démissionner et tout refus d'obéir aux ordres équivaut désormais à un acte d'insubordination. Lycéens et étudiants sont mis en congé jusqu'au 3 janvier. Les stations régionales de radio et de télévision sont fermées. Les chaînes nationales sont *réduites à une* seule voix, la voix officielle : la voix de l'armée..

Dimanche soir, à 19 h. 30, premier journal *télévisé de l'état* de guerre. Des hommes en uniforme lisent tout cela, le visage inexpressif, et ça dure. Etrange impression : toutes ces mesures font de ce coup d'état, qui ne veut pas dire son nom, une opération digne de généraux sud-américains. Et pourtant, dans les rues, la vie est normale si ce n'est cette manière de chuchoter furtivement. Il y a comme une ombre omniprésente qui a découpé la Pologne en villes et villages entre lesquels on ne peut ni communiquer ni circuler, et fait éclater une société tout entière qui n'est plus qu'une somme d'individus à la merci de tout. C'est formidablement efficace. Car si chacun sait que le refus de tous réduirait tout cela à néant, chacun se demande aussi si son frère, si son voisin, si son chef d'atelier va ou non refuser. La peur s'installe, grandit et paralyse. Et puis, trop c'est trop. A force d'assommer les consciences avec les mêmes communiqués, cette propagande finit par avouer la vérité : il n'y a *rien* d'autre que ces menaces toujours reprises.

« Ne quittez pas votre entreprise »

Chantiers Lénine, lundi 11 h., la salle où s'est réuni le comité de grève. « *Nous sommes*, dit un vieil ouvrier, *des citoyens de plein droit de la République populaire de Pologne, et nous n'abandonnerons pas nos droits.* » On ne prend pas ses désirs pour des réalités. On sait et on rapporte que si des mines se sont mises en grève en Silésie, toutes ne l'ont pas fait mais seulement vingt-sept, ou même sept disent certains. Les autres chantiers, dont les délégués sont là, sont d'ores et déjà militarisés et si leurs ouvriers s'ingénient à ne faire que semblant de travailler, ils sont à leur poste. Non, on ne se raconte pas d'histoire, mais on dit : « *Il faut tenir au moins trente-six heures, et quelque chose se passera.* »

Un jeune ouvrier se lance dans un long exposé sur Gandhi et les méthodes de la non-violence. « *Si l'armée vient*, dit-il, *nous tendrons des fleurs et peut-être retourneront-ils leurs armes.* » Il a peu de succès, et tous insistent pour qu'on fasse attention aux provocations, que rien ne soit dégradé, qu'on ne sorte pas du chantier, qu'on s'y enferme au contraire, même si l'on évoque tous les gaz paralysants, lacrymogènes, etc. On discute très longuement pour savoir s'il faut imposer à ceux qui voudraient quitter le chantier la démarche d'une demande de laisser-passer. On ne prend pas vraiment de décision, mais le sentiment général est qu'il « *vaudrait mieux rester à cinq mille décidés qu'à quinze mille hésitants* ». Cette hésitation, on la sent dans la salle, on la lit dans quelques regards : elle s'appelle angoisse. « *Chers frères ouvriers du chantier,* dit alors un solide paysan, *en 1980, l'étincelle qui a enflammé toute la Pologne est partie d'ici parce que vous l'aviez décidé. Aujourd'hui, à nouveau, vous avez décidé : ne quittez pas votre entreprise. Nous les agriculteurs, nous ferons tout pour ne pas non plus vous laisser mourir de faim. Nous nous débrouillerons. Nous abattrons des bêtes pour vous nourrir. Nous vous aiderons, je vous demande une seule chose, ne flanchez pas ! Ne vous laissez pas terroriser ! Qui est ce général*, demande-t-il, *qui dirige ses canons contre sa propre nation et déclare la guerre à son peuple ? La radio nous assomme de propagande, mais notre unité peut tout faire. Chers ouvriers, n'ayez peur de rien, car Dieu est avec nous, la Vierge ne nous abandonnera pas. Sauvez notre honneur !* »

Mme Walentynowicz, cette petite femme douce aux mains caleuses — par qui tout est arrivé, puisque c'est pour empêcher son licenciement qu'avait commencé la grève d'août 1980, — entre alors dans la salle. Elle pleure en reconnaissant des amis. Elle est haute comme trois pommes, fatiguée, mais elle ne se soumettrait pour rien au monde. M. Waszkiewicz explique que plusieurs autres membres du présidium ont réussi à se cacher et qu'une liaison est assurée avec eux. Il lit un communiqué (la grève se poursuit et s'élargit) et conclut : « *Il n'y a pas d'instructions, car chacun sait ce qu'il a à faire.* » Prochaine réunion lundi 18 heures — dans un autre endroit du chantier, naturellement.

14 heures le même jour : une colonne de neuf chars blindés stationne à la sortie de Gdansk sur la route de Varsovie. D'autres chars sont visibles sur les chemins parallèles à la route. Il y a 348 kilomètres jusqu'à la capitale et quelques barrages de police à franchir. Les véhicules sont rares. A une quinzaine de kilomètres de Varsovie, il faut doubler une colonne de vingt-neuf chars et transporteurs blindés. Dans le centre, la circulation est presque inexistante, les grands carrefours sont surveillés.

A cette heure-là, nul ne pourrait encore dire vers quoi va la Pologne. Onze ans plus tôt commençaient les grèves de Gdansk. Trois jours après, le 17 décembre 1970, elles étaient noyées dans le sang, et ce sang faisait bientôt tomber le premier secrétaire de l'époque, M. Gomulka. La radio cite abondamment la longue homélie du primat ; ce n'est certes pas un appel à la grève générale...

B. G.

[Ce reportage a été réalisé lundi ; mercredi, selon des informations non confirmées, les forces de l'ordre auraient fait évacuer le chantier naval « Lénine ».]

M. MAUROY A M. MAIRE : neuf tués et quarante-cinq mille arrestations.

M. Pierre Mauroy a reçu M. Edmond Maire, mercredi 16 décembre en fin de journée, à l'Assemblée nationale. Selon le secrétaire général de la C.F.D.T., le premier ministre a indiqué qu'une dépêche diplomatique venait de lui parvenir, annonçant qu'il y aurait quarante-cinq mille militants arrêtés en Pologne et neuf tués, dont deux à Wroclaw.

Au nom de la C.F.D.T., M. Maire a demandé au premier ministre d'intervenir dans trois directions :

« — *Auprès de la Communauté européenne, de façon que l'ensemble des gouvernements européens exercent une pression diplomatique sur le gouvernement polonais pour briser le mur du silence, desserrer l'étau, rétablir un processus de retour aux libertés ;*

» — *Auprès du directeur général du Bureau international du travail (B.I.T.) pour qu'il se rende en Pologne afin de rencontrer les dirigeants syndicaux arrêtés, de façon à faire la lumière sur la situation ;*

» — *Auprès du Conseil de sécurité de l'ONU, parce qu'il est évident que la communauté mondiale est affectée par ce qui se passe en Pologne, que des risques existent, notamment, d'intervention extérieure, et qu'il est essentiel que l'ONU exprime sa position et fasse pression afin d'éviter une aggravation de la situation.* »

M. Mauroy a indiqué qu'il donnerait une réponse précise sur ces trois questions avant la fin de la semaine. M. Maire s'est déclaré en accord avec les déclarations du premier ministre et du président de la République sur la Pologne.

[Contrairement à ce qu'on pourrait croire, l'information communiquée par M. Mauroy à M. Maire n'a strictement rien d'officiel. En fait, le premier ministre s'est référé à un câble envoyé au Quai d'Orsay par l'ambassade de France à Varsovie et dans lequel l'ambassade, se référant à diverses sources, rapportait qu'elles évaluaient le nombre des arrestations entre quarante mille et cinquante mille. Ce câble faisait aussi état d'une information circulant à Varsovie mais non vérifiée selon laquelle neuf personnes auraient été tuées. Deux auraient été tuées à Wroclaw ; on ignore où auraient été tuées les sept autres.]

Jean-Paul II : il faut revenir sur la voie du renouveau

Cité du Vatican (A.F.P.). — Le pape Jean-Paul II a lancé, le mercredi 16 décembre, un appel en faveur du retour à la voie du renouveau et du dialogue en Pologne. Voici le texte intégral de cet appel qui a été prononcé, en polonais puis en italien, à la fin de l'audience générale hebdomadaire du souverain pontife :

« *Les événements de ces derniers jours ont fait tourner tous les yeux du monde vers la Pologne. C'est ainsi que s'exprime l'inquiétude évidente et la solidarité à l'égard de notre nation. Je remercie tout le monde pour l'expression de cette solidarité qui souvent m'est adressée directement. Cette inquiétude est fondée. Il suffit de lire le discours prononcé dimanche par le primat de Pologne à Varsovie pour prendre la mesure de l'inquiétude dans le pays, qui, à cause de l'état de siège, a été coupé des contacts normaux avec le reste du monde.*

» *Le primat déclare :* « L'Eglise
» a appris avec douleur la rup-
» ture du dialogue qui s'était éta-
» bli avec tant de peine et son
» remplacement par la voie vio-
» lente telle que l'état de siège.
» Et cela ne peut se faire sans
» la violation des droits civils
» fondamentaux. La violence ap-
» porte avec elle dans le nom-
» breux cas le mépris de la dignité
» humaine, les arrestations d'in-
» nocents, la mortification des
» hommes de science et de
» culture, l'incertitude dans de
» nombreuses familles... »

» *Dans de telles conditions, ma sollicitude s'adresse encore une fois à la patrie, à la nation dont je suis le fils. Une nation qui comme tout nation ou pays, a droit à une sollicitude particulière de la part de l'Eglise. Cette sollicitude embrasse actuellement toute la Pologne et tous les Polonais.* »

» *Les Polonais ont, en tant que nation, le droit de vivre leur propre vie, et de résoudre leurs problèmes intérieurs dans l'esprit de leurs convictions, en conformité avec leur culture et leurs traditions nationales. Ces problèmes, sans doute difficiles, ne peuvent se résoudre par le recours à la violence.*

» *De là mon appel et ma requête : il faut revenir sur la voie du renouveau, contruit sur la méthode du dialogue, dans le respect des droits de tout homme et de tout citoyen.*

» *Cette voie n'était pas facile, pour des raisons bien compréhensibles, mais elle n'est pas impossible. La force et l'autorité du pouvoir s'expriment dans le dialogue, et non dans le recours à la violence.*

» *Dimanche déjà, à la première nouvelle de la proclamation de l'état de siège, j'avais répété ce que j'avais dit en septembre : on ne doit pas verser le sang polonais... Aujourd'hui, je le répète encore. Et avec toute l'Eglise, avec l'Eglise de Pologne en particulier, je confie au Christ et à sa mère de Jasna Gora toute la patrie, cette nation, de nouveau éprouvée dans une juste lutte pour le juste droit d'être elle-même.* »



Varsovie chercherait à emprunter 350 millions de dollars à des banques occidentales pour payer les intérêts de sa dette échue

La banque polonaise du commerce extérieur Handlovy aurait demandé, mardi, à une vingtaine de banques occidentales de lui accorder de nouveaux crédits pour u nmontant de 350 millions de dollars. Cette somme serait destiner à permettre à Varsovie d'acquitter les intérêts échus avant la fin de cette année. La Pologne aurait dû rembouser en capital à quelque quatre cent capital quelque quatre cent japonaises), l'équivalent d'environ 2,4 milliards de dollars en 1981.

Des négociations sont en cours, depuis le mois de mai, en vue de l'échelonnement de ces remboursements sur une période de sept ans, ntre des représentants du gouvernement polonais et ceux des banques créancières (lesquelles ont constitué un comité de négociation composées de dix-neuf d'entre elles). L'accord devait être signé avant Noël.

Selon un porte-parole de la Dresdeer Bank, que cite notre confrère *l'International Herald Tribune*, il est de moins en moins probable que ce délai soit respecté. Rappelons que, au mois d'avril, les principaux gouvernements intéressés, dont celui de la France, avaient accepté, pour leur part, de consolider, sur une période de sept ans, la partie de la dette polonaise vis-à-vis des Trésors publics venant à échéance cette année. C'est la conclusion de cet acord qui avait déterminé les banques privées (parmi lesquelles on compte des banques comme la société générale ou la B.N.P.) à accepter la demande polonaise d'un « réaménagement » du calendrier de femboursement.

La demande de crédits supplémentaires, formulée par la banque Handlwy, est, généralement, interprétée comme le signe que Moscou, contrairement à certaines informations, n'a pas fait de nouvelles avances en devises convertibles à la Pologne depuis l'institution de l'état de siège.

SELON L'O.C.D.E.

L'agriculture stagne depuis 1975

La Pologne va être contrainte d'importer de plus en plus de produits alimentaires si elle ne change pas « *complètement* » sa politique économique afin de favoriser l'agriculture, estime l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économique). Depuis 1975, l'agriculture stagne : pour les deux produits de base, les céréales et les pommes de terre, la récolte annuelle moyenne entre 1976-1980 (respectivement 19,7 et 46,5 millions de tonnes) a été inférieure à la moyenne des années 1971-1975 (20,9 et 47,1 millions de tonnes) ; la production de viande « *n'a guère augmenté depuis 1974* ». Le déficit du commerce extérieur agricole s'est aggravé, passant de 250 millions de dollars à 908 millions de dollars en 1979, dernière année connue.

« *La sous-utilisation du potentiel agricole s'explique essentiellement par l'insuffisance des mesures de stimulation des investissements et par l'incertitude planant sur l'avenir de la propriété foncière privée* », indique l'O.C.D.E. Ce bilan de la production de viande ces dernières années (3,1 millions de tonnes en 1980) est attribué à la « *disparition progressive* » des petits éleveurs. Les établissements agricoles d'Etat sont moins efficaces et utilisent notamment beaucoup plus de céréales et d'aliments importés pour cette production. Les experts de l'O.C.D.E. notent : « *Le secteur socialisé tend à avoir des coûts de matériel par unité de production agricole encore plus élevés que le secteur privé* », alors que la production de tracteurs en Pologne n'a « *pratiquement pas changé depuis 1974* ».

La dégradation de l'agriculture a provoqué des retards importants par rapport aux objectifs ayant trait à l'amélioration de l'alimentation des Polonais : entre 1975 et 1980, estime l'O.C.D.E., « *il n'y a presque pas eu de progrès en ce qui concerne l'augmentation de la consommation de lait et de viande, tandis que la consommation de pommes de terre et de céréales diminue moins vite que prévu* ».

Pour l'avenir, l'O.C.D.E. estime que le principal problème agricole concerne les céréales, le taux d'auto-approvisionnement en blé étant par exemple tombé de 75 % en 1972 à 50 % actuellement. La réduction des importations de céréales et autres aliments du bétail (tourteaux de soja), qui sont passés de 6 à 9 millions de tonnes entre 1976 et 1980, ne serait possible, selon l'O.C.D.E., qu'avec une révision en baisse des objectifs de production de la viande et une réduction des subventions à la consommation carnée (passée de 53 kilos par personne en 1970 à 73 kilos en 1979). « *Il s'agit là*, estime l'O.C.D.E., *d'une tâche impopulaire et difficile, voire impossible dans la situation actuelle.* »





L'U.R.S.S. entre l'Afghanistan et la Pologne

II. – *Double détente*

par DANIEL VERNET

Dans un premier article, Daniel Vernet a montré comment M. Brejnev avait, contre toute attente, progressivement consolidé sa position au sommet d'une hiérarchie sclérosée et comment le contraste entre l'immobilisme de la politique intérieure de l'Union soviétique et le « militantisme » de sa diplomatie n'est en fait qu'apparent *(le Monde* du 17 décembre). Il analyse aujourd'hui le double registre sur lequel se joue cette diplomatie.

Au lendemain de son intervention en Afghanistan, la direction soviétique avait quelque peu hésité sur la poursuite de la politique de détente. Surprise par l'ampleur des protestations occidentales et la vivacité des réactions, effrayées ou indignées, dans le tiers-monde, elle s'était demandé s'il ne convenait pas de jeter la détente par-dessus bord, en tout cas de bannir le terme – en russe relâchement de la tension – du vocabulaire officiel. En effet, la « lutte pour la détente » devait disparaître des slogans le 1er mai suivant le « coup de Kaboul ». La responsabilité en serait évidemment retombée sur les Américains qui, non contents de rejeter le traité SALT 2 et de s'acoquiner avec les Chinois, mettaient en péril la sécurité de l'U.R.S.S. en s'ingérant effrontément dans les affaires intérieures de l'Afghanistan.

M. Brejnev et ses pairs se sont vite ravisés. Pour une raison de pure propagande d'abord : puisque les Occidentaux répugnaient à employer encore un mot largement vidé de son sens, il n'était pas mauvais pour eux d'apparaître comme les seuls authentiques défenseurs d'une politique dont l'Est et l'Ouest s'étaient longtemps félicités. Pour une raison plus profonde ensuite : l'intervention en Afghanistan ne marquait pas un changement fondamental dans la stratégie de l'U.R.S.S. ; elle n'était qu'une manifestation particulière, sans doute désagréable pour les Occidentaux, de la traditionnelle conception soviétique de la détente, instrument, voir « couverture », d'une politique étrangère dont les grands objectifs n'ont pas beaucoup varié depuis la seconde guerre mondiale.

Une grande franchise

En rappelant son « programme de paix » au XXVe congrès, le secrétaire général du P.C. soviétique n'avait pas masqué son but : « *Nous ne cachons pas*, avait-il dit, *que, pour nous, la détente permet l'instauration de conditions favorables à l'édification de la société socialiste et communiste.* » Elle ne met pas fin à la lutte des classes à l'échelle planétaire, mais elle doit éviter que celle-ci ne se transforme en affrontement nucléaire entre les deux grands systèmes sociaux. Aussi la détente a-t-elle, pour Moscou, un double aspect : elle est fondée d'une part sur la recherche de l'équilibre des forces stratégiques et, d'autre part, sur la poursuite de l'expansion du système socialiste dans le monde.

Double détente donc, non seulement parce que les Occidentaux n'en ont pas la même conception que les Soviétiques, comme l'ancien président Carter l'avait naïvement « découvert » après l'entrée de l'armée rouge à Kaboul, mais double pour les Soviétiques eux-mêmes qui avancent sur deux voies, tantôt parallèles, tantôt croisées ou confondues. C'est vrai dans le domaine militaire où, à l'abri des accords SALT, l'U.R.S.S. s'est dotée d'une marine capable de rivaliser avec celle des Etats-Unis et a déployé les fusées SS-20 en direction de l'Europe occidentale ; dans le domaine diplomatique où, sous le couvert d'une politique d'entente en Europe, elle a élargi son implantation en Afrique et en Asie ; dans le domaine économique où les accords avec les firmes occidentales lui ont permis de pallier ses insuffisances technologiques sans impliquer la moindre transformation de son système.

Les dirigeants de Moscou sont passés maîtres dans l'art du « jeu double », qui n'est pas un « double jeu », car celui-ci suppose duplicité et hypocrisie. Or une des qualités de leur diplomatie est une assez grande franchise. Comme M. Brejnev au XXVe congrès, ils annoncent la couleur. Ils ne dissimulent pas leurs objectifs mais ils les découvrent avec un cynisme tel qu'on a du mal à les croire. Ainsi, quelques semaines après leur intervention en Afghanistan, se déclaraient-ils disposés à garantir la sécurité des approvisionnements de l'Occident en pétrole du golfe Persique, ce que personne ne leur avait demandé, dévoilant du même coup une des raisons de leur présence à Kaboul. De tels exemples ne sont pas rares.

Ils jouent volontiers sur un double registre. Ils placent leurs interlocuteurs devant le fait accompli, puis font appel à leur bonne volonté ; ils dirigent sur l'Europe de nouvelles armes nucléaires mais encouragent chez les Européens la peur d'une riposte américaine à leurs propres armements ; dans les pires moments de tension internationale, ils peuvent parler le langage de la modération. Pendant que ses adjoints vitupèrent l'impérialisme, M. Brejnev fait patte de velours pour conforter son image de « combattant pour la paix » ; les « milieux soviétiques bien informés » laissent entendre que le secrétaire général est opposé à la politique de force et qu'il convient de ne pas isoler l'U.R.S.S. pour ne pas renforcer le camp des « faucons » au bureau politique.

La doctrine militaire soviétique refuse officiellement la théorie de la dissuasion mais l'armée se prépare à *« gagner une guerre nucléaire »*. L'U.R.S.S. ne croit pas à la « riposte graduée », mais elle se dote d'un armement destiné au théâtre européen ; elle est favorable à une Europe occidentale qui puisse résister aux pressions américaines, mais elle s'oppose à une Europe unie capable de se défendre elle-même. Elle se présente comme l'interlocuteur privilégié des Européens de l'Ouest, mais laisse entendre qu'ils pourraient « perdre les acquis de la détente » (à Berlin par exemple) s'ils ne se montrent pas « raisonnables ». Elle met en garde les Occidentaux contre toute entente avec la Chine, d'une part parce qu'elle devrait prendre des mesures de rétorsion, d'autre part parce que Pékin n'est pas un allié sûr et pourrait se retourner un jour vers Moscou. Ces différentes facettes ne sont pas contradictoires mais complémentaires.

Patience et persévérance

La diplomatie soviétique joue de ce double registre avec une patience et une persévérance inlassables. Le Kremlin ne se laisse pas décourager par les rebuffades ; il avance régulièrement, parfois sous diverses présentations, les projets qui lui importent jusqu'à ce que ses partenaires, par conviction ou lassitude, les aient acceptés. Très fort dans l'art de récupérer les propositions des autres pour les vider de leur sens ou les transformer à son profit, il privilégie les accords généraux plutôt que les ententes contraignantes et apprécie le dialogue pour le dialogue, indispensable pour montrer que le premier volet de la détente, celui dont la fonction principale est de séduire les Occidentaux, continue à exister.

Cette belle mécanique a cependant été brisée dans une grande mesure par l'affaire d'Afghanistan qui a agi comme un révélateur. En dépassant les bornes, Moscou a mis en cause son propre système diplomatique. Conséquence parmi d'autres de cette prise de conscience occidentale, l'arrivée à la Maison Blanche d'une président peu enclin à jouer le jeu a, dans un premier temps au moins, renversé les données du problème. Alors que la première année est en général utilisée par les Sovétiques pour tester le nouveau président, cette fois c'est M. Reagan qui a mis à l'épreuve le Kremlin.

Malgré les hésitations, les maladresses, les faux-pas, notamment à l'égard des Européens, la fermeté de l'administration républicaine a porté quelques fruits : les Soviétiques sont prêts à renégocier sur de nouvelles bases la limitation des armements stratégiques alors qu'ils avaient juré leurs grands dieux que le traité SALT 2 devait être ratifié tel qu'il avait été signé. Après avoir déclaré que la décision de l'OTAN d'installer de nouvelles armes nucléaires de théâtre en Europe *« détruisait les bases de la négociation »*, ils ont accepté d'ouvrir des pourparlers sur la réduction de ce type d'armes, incluant, il est vrai, dans la « corbeille » occidentale les systèmes avancés américains (F.B.S.) dont ils réclament la réduction depuis SALT 1.

Il est toutefois moins sûr que les États-Unis aient beaucoup de succès quand ils cherchent à lier des progrès sur la limitation des armements à la « modération » de l'U.R.S.S. dans d'autres domaines. La réouverture des négociations à Genève n'est pas contraire à la théorie soviétique de la double détente. Moscou vent retrouver *« la logique incontestée des rapports Est-Ouest »*, en laissant de côté *« les phénomènes conjoncturels artificiels qui, ces dernières années, ont maintes fois éclipsé l'essence principale des realations entre les deux pays »*. Au titre de ces *« phénomènes conjoncturels artificiels »* sans doute faut-il placer ce que M. Reagan appelle *« le terrorisme international »* et M. Brejnev *« la poussée du mouvement révolutionnaire international »*. L'intérêt de l'U.R.S.S. est de ne pas se trouver dans une position telle qu'elle soit obligée de choisir entre les deux composantes de la détente, l'équilibre des forces entre les deux blocs et la lutte des classes à l'échelle planétaire. Son objectif est de convaincre les Occidentaux, et d'abord les Américains, que les deux sont finalement indissociables, que l'on ne peut avoir la première sans accepter l'autre. Jusqu'à maintenant, elle y a assez bien réussi car les Occidentaux, et notamment les Européens, ne sont pas prêts, comme le disent les Soviétiques sans se gêner, à renoncer aux *« acquis de la détente »*, pour Kaboul... ou pour M. Andreï Sakharov.

La question est finalement de savoir si la machine militaire qu'ils ont construite pendant les années de la détente permet aux Soviétiques d'imposer au monde occidental leur conception des relations internationales, alors qu'eux-mêmes ont besoin de la détente économique, non pour améliorer leur niveau de vie mais pour maintenir à flot un système défaillant.

Prochain article :

LE PLAN, C'EST LA LOI... DE LA JUNGLE.

LE COUP DE FORCE MILITAIRE EN POLOGNE ET SES RÉPERCUSSIONS

A L'ÉTRANGER

SELON DES PORTE-PAROLE SOVIÉTIQUES OFFICIEUX

Une intervention militaire des pays du pacte de Varsovie ne saurait être exclue

Moscou. — Pour la première fois, des porte-parole officieux du gouvernement soviétique ont affirmé, mercredi 16 décembre, en privé, qu'une intervention militaire des pays du pacte de Varsovie en Pologne pourrait se révéler nécessaire si l'armée polonaise ne parvenait pas à conserver la maîtrise de la situation. Selon l'un de ces informateurs, l'épreuve décisive sera la réponse de la population à l'appel à la grève générale lancé pour le 19 décembre (1) : si cette grève était suivie, la preuve serait faite que le gouvernement n'a pas réussi à rétablir son autorité : dès lors, les pays frères n'auraient d'autre solution que de venir au secours du pouvoir polonais.

Une telle décision ne serait-elle pas incompatible avec la volonté de paix affichée par M. Brejnev ? Au contraire, répond-on, elle aurait pour but de maintenir la paix, car si la Pologne devait quitter le pacte de Varsovie, comme l'y incitent, selon Moscou, les leaders de Solidarité, ce serait le début de la troisième guerre mondiale.

Ces propos alarmistes, qui marquent un net changement de ton par rapport aux jours précédents, ont évidemment valeur d'avertissement : les autorités soviétiques tiennent à faire savoir qu'elles sont déterminées à aller jusqu'au bout pour que soit assuré le succès de l'opération du général Jaruzelski et qu'elles ne se satisferont pas de demi-mesures.

Dans le même temps, l'agence Tass manifestait la même intransigeance en rejetant l'idée avancée par un porte-parole de la Maison Blanche d'un « compromis » entre le gouvernement polonais et l' « autre partie » — autrement dit, commente Tass, *« entre le gouvernement et les forces qui, on le sait, ont pré-*

De notre correspondant

conisé et préconisent toujours le renversement du système socialiste ». Il n'est donc plus question du projet d'entente nationale, ni même, apparemment, de l'existence de Solidarité. Une telle attitude vise une fois de plus à décourager toute résistance en Pologne. Elle peut être aussi un moyen de tester les réactions à une éventuelle intervention.

Les mêmes porte-parole reconnaissent que la présence à Varsovie du maréchal Koulikov, commandant en chef des forces du pacte, est liée au coup de force gouvernemental. Le plan Jaruzelski aurait en effet été exposé aux représentants des pays frères à l'occasion de trois réunions qui se sont tenues presque simultanément au début de ce mois et qui ont rassemblé, à Moscou les ministres de la défense du pacte, à Bucarest les ministres des affaires étrangères et à Prague les directeurs des agences de presse. Ainsi aurait été mis au point, sur le triple plan militaire, diplomatique et idéologique, un dispositif concerté en prévision de l'opération.

Le maréchal Koulikov aurait eu pour tâche à la fois de contrôler l'exécution du plan et de donner des instructions aux deux divisions soviétiques stationnées sur le territoire polonais et qui ont été, semble-t-il, mises en état d'alerte. Les vols d'avions entre l'U.R.S.S. et la Pologne s'expliqueraient, dit-on, par la nécessité de fournir des produits alimentaires soit aux soldats, soit à la population elle-même. Quant à la fermeture de l'aéroport de Moscou, mercredi pendant quelques heures, elle serait imputable au mauvais temps.

Evoquant le précédent de l'Afghanistan, les mêmes interlocuteurs font observer qu'à l'époque, trois facteurs renforçaient la tension internationale : la décision prise par l'OTAN de déployer des missiles de moyenne portée en Europe, la menace d'intervention des Etats-Unis en Iran et le rapprochement sino-américain. Aujourd'hui, les négociations de Genève, la retenue des Etats-Unis à l'égard de l'Iran et le relâchement de leurs liens avec la Chine, ont créé un autre climat. M. Brejnev n'en a pas moins reçu mercredi M. Babrak Karmal, qui lui a remis l'ordre du Soleil de la liberté. Le chef de l'Etat soviétique n'a pas craint d'évoquer le *« nouvel essor »* d'une coopération soviéto-afghane justifiée par les ingérences de l'impérialisme. Les mêmes porte-parole officieux reconnaissent que ce raisonnement pourrait s'appliquer aussi bien à la Pologne.

Les dirigeants du pacte de Varsovie, qui se réuniront sans doute le 18 décembre (et non pas le 19 comme on le pensait d'abord) à Moscou, à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de M. Brejnev, discuteront, confirme-t-on dans la capitale soviétique, de l'évolution de la crise polonaise.

Sur la situation en Pologne même, la presse soviétique est plus réservée que dans les premiers jours. Elle signale en effet plusieurs violations de la loi martiale et met en cause, en particulier, l'université de Varsovie et l'Union des journalistes. Elle précise que *« les désordres et les tensions apparaissent là où les chefs des organisations locales de Solidarité n'ont pas encore été isolés »*. Cependant, conclut-elle, *« dans la plupart des régions, la situation continue à s'améliorer »*.

THOMAS FERENCZI.

(1) Premier « samedi libre » depuis l'instauration de « l'état de guerre » et de la semaine de six jours.

WASHINGTON « DE PLUS EN PLUS INQUIET »

« L'emploi de la violence contre le peuple polonais aurait des conséquences extrêmement graves »

affirme la Maison Blanche

« Nous sommes de plus en plus inquiets des développements en Pologne », a déclaré, mercredi 16 décembre, un responsable américain à l'issue d'une session du « groupe spécial » chargé d'étudier la situation dans ce pays et qui s'était tenue sous la présidence de M. Bush, vice-président des Etats-Unis. Cette inquiétude a été confirmée par le porte-parole de la Maison Blanche, M. Speakes, qui a déclaré : *« L'emploi de la violence contre le peuple polonais par son gouvernement aurait des conséquences extrêmement graves »*.

Le département d'Etat s'est également dit *« gravement préoccupé par l'internement d'un nombre élevé de personnes, ainsi que par les informations selon lesquelles Lech Walesa n'est pas libre de ses mouvements »*. « *On voit mal*, a ajouté le porte-parole, *comment les restrictions des libertés civiques décidées par le régime de la loi martiale seraient compatibles avec les seraient compatibles avec les engagements de la République populaire de Pologne en tant que signataire de l'acte final d'Helsinki.* »

Le gouvernement américain a par ailleurs décidé d'appliquer immédiatement aux diplomates polonais en poste aux Etats-Unis *« les mêmes restrictions que celles qui sont appliquées aux diplomates américains en Pologne »*. On rappelle que les autorités polonaises ont restreint les déplacements de diplomates *« à Varsovie ou à leur lieu de résidence permanente »*.

Le ton s'est également durci à Washington vis-à-vis de Moscou. Pour la première fois mercredi, un porte-parole de la Maison Blanche a mis en cause l'U.R.S.S. à propos des événements, indiquant qu'il était *« clair que des pressions soviétiques ont très probablement contribué à la décision du gouvernement polonais »* d'instaurer l'état de guerre. De son côté, le département d'Etat a affirmé qu'une intervention soviétique en Pologne *« aurait des effets graves et durables sur les relations Est-Ouest »*. Si de tels événements devaient amener à décréter un embargo sur les exportations américains vers l'U.R.S.S., celui-ci n'affecterait pas que les produits agricoles, a précisé de son côté M. Block, ministre de l'agriculture : *« La communauté agricole peut être assurée qu'elle ne sera pas sacrifiée seule »*, a-t-il précisé devant une commission du Sénat.

Enfin à Chicago, qui compte une population de 600 000 personnes d'origine polonaise, cinq mille manifestants, auxquels s'était joint M. Robert Walesa, cousin du président de Solidarité, ont exprimé leur soutien aux syndicalistes emprisonnés, en présence du gouverneur de l'Illinois et du maire de Chicago. D'autres manifestations ont eu lieu à New-York et à San Francisco.

M. PALME : ce n'est pas une affaire intérieure.

Le ton s'est également durci dans plusieurs capitales européennes. A Stockholm, où le ministre suédois des affaires étrangères, M. Ullsten, a fait part à l'ambassadeur de Pologne de son *« inquiétude croissante »*, M. Palme, ancien premier ministre a déclaré que les événements de Pologne *« ne sont pas une affaire intérieure »* et qu'ils devraient au contraire *« engager le monde entier lorsque les droits de l'homme sont bafoués de telle façon »*. Ce qui se passe actuellement *« est un rude coup porté aux relations entre l'Est et l'Ouest »*, a conclu M. Palme.

De même, à La Haye, M. Van der Stoel, ministre néerlandais des affaires étrangères, a estimé que l'attitude menaçante de l'U.R.S.S. et la pression qu'elle exerce sur la Pologne, constituent une violation des accords d'Helsinki. A Vienne, M. Pahr, ministre autrichien des affaires étrangères, a protesté, auprès de l'ambassadeur de Pologne, contre *« les entraves apportées aux communications entre l'ambassade d'Autriche, à Varsovie, et le ministère autrichien »*, mesures qui *« contreviennent à la convention de Vienne sur la protection des diplomates »*.

A Copenhague, rapporte notre correspondante, les grands syndicats et l'organisation Caritas, qui fournissaient une aide importante à l'organisation de M. Walesa, ont décidé de ne plus rien envoyer en Pologne tant qu'il ne leur sera pas possible de remettre directement leurs dons aux responsables de Solidarité. Toutefois, la Croix-rouge, le secours de l'Eglise luthérienne et d'autres organisations persistent dans leur intention d'envoyer des chargements en Pologne. Le maire de Gladsaxe, ville danoise jumelée avec Koszalin en Pologne, a reçu de l'ambassadeur de ce pays l'assurance qu'elle pourrait convoyer elle-même une livraison de produits alimentaires.

A Madrid, M. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C.E., a affirmé, mercredi, que l'instauration d'un gouvernement militaire en Pologne est *« en contradiction avec les bases du socialisme, du marxisme et du léninisme »*. Il a qualifié le nouveau régime de Varsovie d' *« antipopulaire, autoritaire et donc antisocialiste »*. Cinq cents personnes ont protesté à Madrid devant l'ambasade de Pologne, tandis que des manifestations similaires rassemblaient trois mille personnes à Lisbonne, mille cinq cents à Luxembourg et plus de mille à Montreal. — *(A.F.P.)*

BULLETINS D'INFORMATION SUR RADIO-FRANCE INTERNATIONALE

A partir de ce jeudi 17 décembre, Radio-France diffuse trois bulletins quotidiens d'informations de dix minutes en langue polonaise sur la chaîne Est de Radio-France Internationale (ondes courtes). Le premier est diffusé de 7 h 45 à 7 h 55 sur les longueurs d'ondes suivantes : 49 m sur 5 990 kHz ; 41 m sur 7 280 kHz ; 31 m sur 9 550 kHz ; 25 m sur 11 790 kHz et 11 800 kHz. Le deuxième de 12 h 45 à 12 h 55 sur 25 m sur 11 770 kHz ; 19 m sur 15 195 kHz et 15 155 kHz et le troisième de 18 h 45 à 18 h 55 sur 31 m sur 9 715 kHz et 25 m sur 11 770 kHz.

EN FRANCE

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le gouvernement réprouve l'instauration d'un « régime d'exception »

déclare le président de la République

Au cours du conseil des ministres, réuni mercredi 16 décembre à l'hôtel Marigny à Paris, le président de la République a déclaré :

« Qu'elle soit le résultat d'une pression extérieure ou d'une oppression intérieure, la perte des libertés publiques collectives et individuelles est, de toute façon, condamnable et doit être, de ce fait, clairement, vigoureusement, constamment dénoncée. Ayant constaté que les libertés syndicales et d'expression depuis peu acquises en Pologne ont été remises en cause, qu'un régime d'exception a été instauré, que de nombreuses personnes ont été arrêtées ou sont, d'une façon ou d'une autre, empêchées d'exercer leurs activités et responsabilités pourtant reconnues par la loi, le gouvernement français doit marquer sa réprobation d'un tel état de choses. Il est nécessaire en effet que le peuple polonais trouve dans la position de la France un motif supplémentaire de croire en sa capacité de surmonter les périls qui l'assaillent. »

Le président de la République, après avoir marqué *« son plein accord avec la signification et la portée de la déclaration du premier ministre »* faite dimanche 13 décembre, a estimé que *« ce dernier devait, en s'adressant à l'Assemblée nationale, informer le pays d'une part de la réalité des moyens dont disposait la France pour venir en aide moralement et matériellement aux justes aspirations du peuple polonais, en vue, notamment, de concourrir à la libération des travailleurs emprisonnés et, d'autre part, des données permettant d'apprécier aussi exactement que possible et dans toute son ampleur la situation internationalae »*.

(Lire page 12 le communiqué officiel du conseil des ministre.)

A TF 1

M. Chirac : je récuse tout ce qui s'apparente au socialisme

M. Jacques Chirac a participé, le mercredi 16 décembre, à l'émission télévisée « Le grand débat de la presse » de TF 1. Le maire de Paris a notamment proposé que les nations occidentales se concertent pour envisager des mesures de rétorsion économiques envers l'Union soviétique si elle intervenait en Pologne. Prononçant une condamnation globale de la politique du gouvernement, il a indiqué : « Je récuse tout ce qui, de près ou de loin, ressemble au socialisme. »

M. Jacques Chirac a notamment déclaré :

« POLOGNE : La détermination barbare de l'Union soviétique exige que l'Occident révise les modalités de ses relations avec elle. Nous envoyons en permanence notre technologie, nos ordinateurs, nos usines clé en main, bref, tout ce qui est le progrès aujourd'hui, le travail de nos savants, de nos scientifiques en Union soviétique.

» La situation exige que les nations occidentales disent clairement à l'Union soviétique que, si son comportement reste ce qu'il est, nous ne pourrons plus procéder à ces exportations et continuer à faire du commerce dans ces conditions.

» Il y a aussi, pour la France, le caractère, aujourd'hui, inopportun de poursuivre les travaux de la grande commission économique entre l'Union soviétique et la France.

» Il y a enfin, le problème des accords d'Helsinki. Ils ont apporté à l'Union soviétique et aux pays de l'Est, un avantage considérable en reconnaissant les frontières issues de la guerre ; et en contrepartie nous leur avons demandé de mieux comprendre ou de mieux apprécier un peu les droits de l'homme.

» A l'évidence, les pays de l'Est et l'Union soviétique les ont violés. Les nations occidentales signataires de ces accords sont fondées aujourd'hui à se réunir pour voir dans quelles conditions on pourrait faire connaître à l'Union soviétique que nous revenons sur ces accords et que nous les déclarons caducs.

» Je suis pour une révision complète de nos accords commerciaux, de nos règles commerciales avec l'Union soviétique et les pays de l'Est, pour remettre en cause nos exportations, en particulier de technologie. Car nous ne défendrons pas notre dignité par le silence et notre sécurité par la complaisance.

» DEFENSE EUROPEENNE : l'Europe doit aujourd'hui imaginer les moyens de sa défense autonome et collective.

Car devant cette détermination de l'Union Soviétique, nous ne pouvons pas rester dans cette espèce d'indécision qui est celle de l'Europe pour ce qui concerne sa défense. »

Interrogé sur les conceptions de M. Mitterrand à ce sujet, M. Chirac répond : « *Plus les choses vont et moins je me sens d'affinités avec M. Mitterrand, sur le plan bien sûr de la conduite des affaires de la France, mais je n'ai pas eu l'occasion de parler de ce sujet.* »

A propos de la phrase de M. Debré sur *« l'incident de parcours »* qui aurait été, en 1968, l'invasion de la Tchécoslovaquie (1) le maire de Paris explique : « *On avait imaginé de bonne foi à l'époque, que l'intérêt général de l'Europe et du monde était d'engager avec l'Union soviétique, avec les pays de l'Est un dialogue qui, dans le cadre de la détente permettrait de régler les problèmes et adoucirait les mœurs communistes. Cette politique débutant, il est certain que l'affaire de 1968, pour dramatique qu'elle fût, encore qu'elle n'ait pas eu l'ampleur de l'affaire polonaise, cette affaire, c'est vrai, aurait dû être condamnée. Et on ne l'a pas fait suffisamment fermement en raison du début de la politique de détente. Mais depuis, on s'est bien aperçu que cette politique avait échoué et que la détente n'avait pas le même sens à Moscou et à Paris.*

» LES MINISTRES COMMUNISTES : Au niveau de responsabilité, qu'il s'agisse des hauts fonctionnaires communistes que l'on nomme aujourd'hui, discrètement, mais efficacement, dans l'administration ou au niveau du gouvernement, il ne faut jamais oublier qu'un communiste reste, avant tout, communiste et c'est ce qui fait sa caractéristique et c'est ce qui fait qu'il n'est pas, à cet égard, un homme comme les autres. Il faut savoir qu'un haut fonctionnaire ou qu'un ministre communiste est communiste avant d'être haut fonctionnaire ou d'être ministre et qu'il y a lourd à parier que le jour où il recevra un ordre, de son ministre ou de son premier ministre et un autre ordre du Parti et qui serait différent, c'est au Parti qu'il obéira.

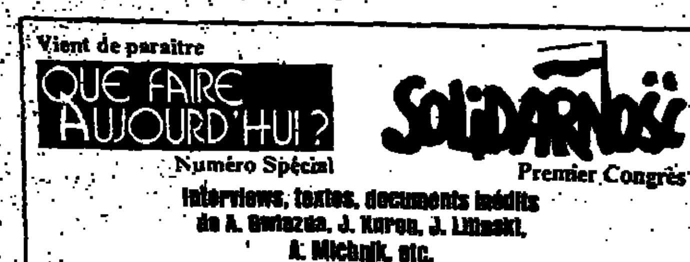
» LES SOCIALISTES : Nous sommes passés d'un régime où les choses tout de même se disaient et se concevaient dans un certain calme à un régime qui est pris en main par des idéologues, c'est-à-dire par les hommes qui croient à une idéologie et qui, à ce titre, ne pouvant pas imaginer un seul instant qu'ils se trompent, sont tout naturellement conduits à l'intolérance, à l'agressivité (...).

» On est en train de distiller la haine car le gouvernement socialiste se fonde sur la lutte des classes, c'est-à-dire qu'il est en train de diviser la France. Le socialisme est un système qui a pour vocation de donner le pouvoir à l'Etat contre l'individu. Je récuse donc tout ce qui, de près ou de loin, s'apparente au socialisme. »

● *La revue mensuelle « Que faire aujourd'hui ? »* consacre son numéro de décembre, achevé avant la proclamation de l'état de guerre, à la Pologne. On peut y lire, notamment, des interviews ou des articles de plusieurs animateurs ou « experts » de Solidarité, des rappels historiques, une chronologie et les points de vue de responsables de la C.F.D.T. et de la C.G.T.

★ 80 pages, 15 francs. B.P. 13, 75921 Paris Cedex 19.

(1) M. Michel Debré se défend d'avoir employé le mot *« incident de parcours »* qui lui a été attribué par des députés l'ayant entendu au cours d'une séance de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, en août 1968. En revanche, le président Johnson a bel et bien utilisé cette expression dans un discours prononcé le 10 septembre 1968, devant les B'Nai B'rith : *« Nous espérons que ce fâcheux incident de parcours n'aura que des conséquences momentanées et nous nous y emploierons. »* (Cité par Kissinger, *A la Maison Blanche*, Paris, Fayard, 1979. T. 1, p. 138.)



« LE GOUVERNEMENT A UNE ATTITUDE SANS GRANDEUR »

estiment l'U.D.F. et le R.P.R.

Les délégations du R.P.R. et de l'U.D.F., qui ont tenu, mercredi matin 16 décembre, leur troisième réunion de concertation, ont rendu publique la déclaration suivante : *« L'écrasement brutal de l'éclosion démocratique que le monde entier suivait avec sympathie depuis dix-huit mois est un acte lourd de conséquences pour la Pologne, pour l'Europe et pour la paix du monde. »*

Les deux délégations ont *« jugé avec sévérité l'attitude hésitante et sans grandeur du gouvernement socialo-communiste, qui s'est montré, en cette circonstance, peu digne de la France, des droits de l'homme et de la séculaire amitié franco-polonaise »*. Elles ont protesté contre *« la partialité que la télévision française a manifestée de façon éclatante à cette occasion en faveur du pouvoir socialiste »*.

● *Une messe* sera célébrée à Notre-Dame de Paris le samedi 19 décembre à 18 h. 30 par Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, *« en communion avec le peuple polonais »*.

D'autre part, l'archevêché annonce quatre veillées de prières pour la Pologne : jeudi 17 (20 h. à minuit), à Saint-Sulpice ; vendredi 18 (20 h. à minuit), à la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre ; samedi 19 (18 h. 30 à minuit), à la cathédrale Notre-Dame de Paris ; dimanche 20 (20 h. à minuit), à Saint-Pierre de Montrouge (métro Alésia).

● *Mgr Jacques Ménager et M. Claude Gruson*, respectivement archevêque de Reims, président de la commission française Justice et paix de l'Eglise catholique, et président de la Commission sociale, économique et internationale (C.S.E.I.) de la Fédération protestante de France ont publié une déclaration commune dans laquelle ils demandent *« au gouvernement polonais de rendre la liberté aux dirigeants syndicaux actuellement arrêtés »*. Ils souhaitent *« que le gouvernement français (...) prenne clairement position en faveur des droits de l'homme et des peuples comme il l'a fait récemment pour le Salvador et dans l'affaire Sakharov »*.

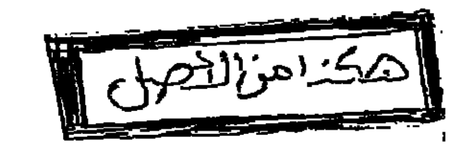
● *La mission catholique polonaise en France* estime qu' *« il n'y a pas d'autre solution »* pour les Polonais que de faire grève. Elle salue *« la défense passive, la grève dans le calme »* en ce moment *« tragique et dangereux »*. Estimant que la loi martiale *« c'est mieux que les soldats russes »*, elle relève que *« l'Eglise a gardé sa liberté »*.

● *L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT)* proteste contre les arrestations effectuées. Elle estime que *« de tels agissements sont des violations flagrantes des droits de l'homme »* et qu'ils *« ne constituent pas seulement une affaire intérieure à la Pologne »*. L'ACAT *« attire l'attention (...) sur le danger que constitue l'adoption de l'état de siège permettant, sans aucun contrôle, l'utilisation de procédés d'internement inadmissibles et instaurant la menace de sanctions d'une extrême gravité »*.

● *Un « Comité de soutien pour les Polonais retenus en France »* vient d'être créé à l'initiative de Mme Brigitte Gros, sénateur des Yvelines, et de quatre sénateurs de la Gauche démocratique, MM. Jean-Pierre Cantegrit, Jacques Moutet, Henri Collard et Bernard Legrand.

« Les événements dramatiques qui frappent la Pologne, a expliqué Mme Brigitte Gros, *placent dans une situation difficile un nombre important de Polonais qui sont venus récemment dans notre pays pour un séjour d'une durée limitée. »*

● *Les enseignants et chercheurs* en sciences humaines et sociales, réunis pour la préparation des Assises nationales de la recherche, ont exprimé *« leur profonde inquiétude devant les mesures prises par le gouvernement et l'armée en Pologne »*.



Les grands noms de France sont à l'honneur chez Nicolas.

Prix de vente TTC
succursales Nicolas novembre 1981.

Vins rouges de Bordeaux.

Château Semeillan Mazeau Listrac A.C. 1977. 75 cl.	20,00 F.
Château de Lissennes Bordeaux Sup. A.C. 1975. 73 cl.	20,00 F.
Château le Retou Bordeaux A.C. 1975. 73 cl.	20,00 F.
Château Pontoise Cabarrus Haut-Médoc A.C. 1977. 75 cl.	21,00 F.
Château La Clare Médoc A.C. 1977. 75 cl.	22,00 F.
Château du Breuil Haut-Médoc A.C. 1977. 75 cl.	22,00 F.
Château Larrieu Médoc A.C. 1977. 73 cl.	25,00 F.
Château Labrie Saint-Emilion A.C. 1977. 75 cl.	26,00 F.
Château Mauvesin Haut-Médoc A.C. 1979. 75 cl.	27,00 F.
Château Mauvesin Haut-Médoc A.C. Carton de 6 bouteilles. (6ème bouteille gratuite) 1979. 75 cl.	135,00 F.
Château Mauvesin Haut-Médoc A.C. 1978. 75 cl.	28,00 F.
□ Château Bel Orme Haut-Médoc A.C. 1977. 75 cl.	28,00 F.
□ Château Beaumont Haut-Médoc A.C. 1978. 75 cl.	29,00 F.
Château Les Graves de By Médoc A.C. 1973. 75 cl.	30,00 F.
□ Château Fourcas-Hosten Listrac A.C. 1977. 73 cl.	32,00 F.
Château Semeillan Listrac A.C. 1976. 75 cl.	35,00 F.
□ Château Coufran Haut-Médoc A.C. 1976. 73 cl.	38,00 F.
Château Saint-Paul Haut-Médoc A.C. 1976. 73 cl.	38,00 F.
□ Château Gloria Saint-Julien A.C. 1977. 75 cl.	40,00 F.
□ Château Laroze Saint-Emilion A.C. 1977. 75 cl.	40,00 F.
□ Château Carbonnieux Graves A.C. 1977. 75 cl.	45,00 F.
□ Château Larcis Ducasse St-Emilion A.C. 1977. 75 cl.	45,00 F.
□ Château Fourcas Hosten-Listrac A.C. 1976. 73 cl.	45,00 F.
O Château La Clare Médoc A.C. 1975. 73 cl.	45,00 F.
Château La Tour de By Médoc A.C. 1975. 73 cl.	50,00 F.
O Château Les Ormes de Pez St-Estèphe A.C. 1975. 73 cl.	50,00 F.
□ Château Brane-Cantenac Margaux 2ème Grand Cru A.C. 1977. 75 cl.	50,00 F.
□ Château Laroze Saint-Emilion A.C. 1976. 73 cl.	50,00 F.
□ Château Branaire Ducru Saint-Julien A.C. 1977. 75 cl.	55,00 F.
□ Château La Lagune Haut-Médoc A.C. 1977. 75 cl.	55,00 F.
□ Château Montrose Saint-Estèphe A.C. 1977. 75 cl.	55,00 F.
□ Château Rausan Segla Margaux 2ème Grand Cru A.C. 1977. 75 cl.	55,00 F.
□ Château Lagrange St-Julien 3ème Grand Cru A.C. 1976. 73 cl.	55,00 F.
O□ Château Larcis Ducasse Saint-Emilion A.C. 1976. 73 cl.	55,00 F.
O□ Château Fourcas Hosten Listrac A.C. 1975. 73 cl.	55,00 F.
O Château Ludon Pomies Agassac Haut-Médoc A.C. 1970. 73 cl.	55,00 F.
O Château Lynch Moussas Pauillac A.C. 1970. 73 cl.	55,00 F.
□ Château Beychevelle Saint-Julien A.C. 1977. 75 cl.	60,00 F.
□ Château Pichon-Lalande Pauillac 2ème Grand Cru A.C. 1977. 75 cl.	60,00 F.
O□ Château Grand-Corbin Despagne St-Emilion A.C. 1975. 73 cl.	60,00 F.
□ Château Beauséjour Saint-Emilion 1er Grand Cru classé A.C. 1976. 73 cl.	65,00 F.
□ Château Beauséjour Saint-Emilion 1er Grand Cru classé A.C. 1976. 73 cl. la caisse bois 6 bouteilles	390,00 F.
□ Château Haut-Bailly Graves A.C. 1977. 75 cl.	65,00 F.
O□ Château Rausan Segla Margaux A.C. 1976. 73 cl.	70,00 F.
□ Château La Lagune Haut-Médoc A.C. 1976. 73 cl.	75,00 F.
O Magnum Château La Clare Médoc A.C. 1975. 146 cl.	90,00 F.
Magnum Château La Tour du Haut Moulin Haut-Médoc A.C. 1975. 146 cl.	90,00 F.
O Magnum Château La Tour de By Médoc A.C. 1975. 146 cl.	100,00 F.
O Magnum Château Les Ormes de Pez Saint-Estèphe A.C. 1975. 146 cl.	100,00 F.
□ Cos d'Estournel Saint-Estèphe A.C. 1971. 73 cl.	100,00 F.
□ Magnum Château Larcis Ducasse Saint-Emilion A.C. 1976. 146 cl.	110,00 F.
O□ Château La Lagune Haut-Médoc A.C. 1975. 73 cl.	110,00 F.
O□ Magnum Château Larcis Ducasse Saint-Emilion A.C. 1973. 146 cl.	110,00 F.
□ Château Latour Pauillac A.C. 1968. 73 cl.	130,00 F.
□ Château Latour Pauillac A.C. 1950. 73 cl.	200,00 F.
□ Château Margaux Margaux A.C. 1976. 73 cl.	175,00 F.
□ Magnum Château Brane-Cantenac Margaux A.C. 1970. 146 cl.	200,00 F.

Vins blancs de Bordeaux.

Moelleux

□ Château Loubens Ste Croix du Mont A.C. 1976. 73 cl.	40,00 F.
O□ Château Suduiraut Sauternes A.C. 1978. 75 cl.	80,00 F.

Secs

□ Blanc de Blancs du Château Loubens Bordeaux A.C. 1979. 75 cl.	20,00 F.
□ Château La Blancherie Graves A.C. 1980. 75 cl.	21,00 F.
O□ Château Carbonnieux Graves A.C. 1979. 75 cl.	48,00 F.

Vins rouges de la Bourgogne.

Bourgogne A.C. 1978. 75 cl.	25,00 F.
Givry A.C. 1979. 75 cl.	30,00 F.
Savigny Les Beaune A.C. 1977. 75 cl.	32,00 F.
Côte de Beaune Villages A.C. 1979. 75 cl.	35,00 F.
Côte de Beaune Villages A.C. 1978. 75 cl.	38,00 F.
Mercurey A.C. 1978. 75 cl.	40,00 F.
Mercurey Champs Martin A.C. 1979. 75 cl.	45,00 F.
Savigny Les Beaune A.C. 1979. 75 cl.	50,00 F.
Santenay Clos-de-Tavannes A.C. 1977. 75 cl.	50,00 F.
Santenay A.C. 1978. 75 cl.	50,00 F.
Santenay A.C. 1979. 75 cl.	55,00 F.
Beaune 1er Cru A.C. 1979. 75 cl.	70,00 F.
Santenay Les Gravières A.C. 1978. 75 cl.	70,00 F.
O Santenay Clos-de-Tavannes A.C. 1978. 75 cl.	70,00 F.
Santenay A.C. 1976. 73 cl.	75,00 F.
Clos-de-La-Roche A.C. 1977. 75 cl.	80,00 F.
Chambolle-Musigny A.C. 1976. 73 cl.	85,00 F.
O Santenay Clos-de-Tavannes A.C. 1976. 73 cl.	85,00 F.
Gevrey-Chambertin A.C. 1976. 73 cl.	90,00 F.
O Nuits Saint-Georges A.C. 1976. 73 cl.	90,00 F.
O Morey Saint-Denis A.C. 1976. 73 cl.	90,00 F.
Morey Saint-Denis A.C. 1974. 73 cl.	90,00 F.
Vosne-Romanée A.C. 1976. 73 cl.	100,00 F.
O Clos Saint-Denis A.C. 1978. 73 cl.	110,00 F.
Clos de Tart 1er Grand Cru A.C. 1977. 73 cl.	120,00 F.
O Vosne Romanée Les Suchots A.C. 1972. 73 cl.	125,00 F.
Chambertin A.C. 1974. 73 cl.	150,00 F.
O Clos de Tart Mommessin A.C. 1972. 73 cl.	150,00 F.
O Beaume Hospices de Beaume Cuvée Nicolas Rolin A.C. 1967. 73 cl.	180,00 F.

Vins blancs de la Bourgogne.

Macon A.C. 1979. 75 cl.	22,00 F.
Bourgogne Aligoté A.C. 1980. 75 cl.	24,00 F.
Petit Chablis A.C. 1980. 75 cl.	24,00 F.
Saint-Veran A.C. 1979. 75 cl.	26,00 F.
Chablis A.C. 1980. 75 cl.	30,00 F.
Pouilly Fuissé A.C. 1980. 75 cl.	40,00 F.
Chablis 1er Cru A.C. 1979. 75 cl.	45,00 F.
Chassagne-Montrachet A.C. 1977. 75 cl.	50,00 F.
Puligny-Montrachet A.C. 1977. 75 cl.	50,00 F.
Meursault A.C. 1978. 75 cl.	60,00 F.
O Chablis 1er Cru Montmains A.C. 1978. 75 cl.	65,00 F.
Chassagne-Montrachet A.C. 1978. 75 cl.	65,00 F.
O Chassagne-Montrachet A.C. 1976. 73 cl.	75,00 F.
Meursault Genevrières A.C. 1978. 75 cl.	85,00 F.
Montrachet A.C. 1977. 75 cl.	100,00 F.
Magnum Chablis Les Vaillons A.C. 1971. 146 cl.	130,00 F.
Magnum Chablis Fourchaume A.C. 1969. 146 cl.	130,00 F.
Magnum Chablis Les Vaillons A.C. 1969. 146 cl.	130,00 F.
Montrachet A.C. 1973. 73 cl.	140,00 F.

Vins rouges du Beaujolais.

Brouilly A.C. 1980. 75 cl.	25,00 F.
Morgon A.C. 1980. 75 cl.	28,00 F.
Chiroubles A.C. 1980. 75 cl.	28,00 F.
Saint-Amour A.C. 1979. 75 cl.	30,00 F.
Fleurie Château de Poncié A.C. 1980. 75 cl.	30,00 F.
Moulin à vent A.C. 1980. 75 cl.	33,00 F.

Vins des Côtes du Rhône.

Rouges

Gigondas A.C. 1980. 75 cl.	24,00 F.
Châteauneuf-du-Pape Château des Fines Roches A.C. 1978. 75 cl.	32,50 F.

Rosé

Tavel A.C. 1980. 75 cl.	23,00 F.

Vins blancs d'Alsace.

Riesling A.C. 1980. 70 cl.	20,00 F.
Riesling Réserve A.C. 1979. 70 cl.	21,00 F.
Gewurztraminer A.C. 1979. 70 cl.	22,00 F.
Gewurztraminer Mamburg A.C. 1979. 70 cl.	27,00 F.
Gewurztraminer Froëhn A.C. 1979. 70 cl.	29,00 F.
Gewurztraminer Rimelsberg A.C. 1979. 70 cl.	30,00 F.
Riesling Grand Cru A.C. 1979 70 cl.	30,00 F
Tokay Grand Cru A.C. 1978. 70 cl.	30,00 F.
Muscat Grand Cru A.C. 1979. 70 cl.	32,00 F.
Gewurztraminer Côtes de Sigolsheim A.C. 1978. 70 cl.	32,00 F.

Vins mousseux Nicolas.

Saumur "Royal Marquissac" brut A.C. 75 cl.	21,00 F.
Touraine "Royal Marquissac" demi-sec A.C. 75 cl.	22,00 F.
Vouvray Pétillant demi-sec A.C. 75 cl.	23,00 F.
Crémant de Bourgogne brut A.C. 75 cl.	30,00 F.
Vouvray Crémant brut A.C. 1979. 75 cl.	32,00 F.

Champagnes Nicolas.

Veuve Galien Brut Blanc de Blancs 1/2 bouteille.	38,00 F.
Veuve Galien Carte d'Or (demi-sec) bouteille.	70,00 F.
Veuve Galien Brut Blanc de Blancs bouteille.	70,00 F.
Veuve Galien Brut Blanc de Blancs 1975. bouteille.	80,00 F.
Magnum Veuve Galien Brut Blanc de Blancs 1977.	160,00 F.

Eaux-De-Vie Nicolas.

Vieux Marc de Bourgogne 70 cl.	54,00 F.
Armagnac v.s.o.p. 70 cl.	58,00 F.
Quetsche 70 cl.	60,00 F.
Calvados du Pays d'Auge A.C. 70 cl.	62,00 F.
Cognac*** 70 cl.	65,00 F.
Armagnac Très Vieux Marquis de Riberpré 70 cl.	80,00 F.
Mirabelle 70 cl.	82,00 F.
Poire William 70 cl.	82,00 F.
Très Vieux Cognac Pale 70 cl.	85,00 F.
Framboise 50 cl.	94,00 F.
Kirsch 1 couronne 35 cl.	50,00 F.
Kirsch 1 couronne 70 cl.	95,00 F.
Armagnac 1960. 70 cl.	120,00 F.
Vieux Kirsch Grande Réserve 50 cl.	150,00 F.
O Grand Marc de Bourgogne 75 cl.	160,00 F.
Cruchon Calvados hors d'âge 70 cl.	160,00 F.
O Mirabelle de Lorraine très vieille 50 cl.	170,00 F.
Grande Champagne hors d'âge 70 cl.	180,00 F.
O Très Vieux Kirsch Réserve 50 cl.	190,00 F.
O Très Vieil Armagnac hors d'âge 70 cl.	200,00 F.

Vous trouverez également dans nos succursales toute une gamme de portos, d'eaux de vie, spiritueux et champagnes de marque.
Tous ces articles sont en principe disponibles immédiatement.
En cas d'indisponibilité éventuelle pour certains d'entre eux, nous nous engageons à les fournir sous huitaine à nos succursales, dans la limite des quantités mises en vente par Nicolas.

□ Mise en bouteille au Domaine ou au Château
O Articles disponibles à partir du 15/11/1981.
A.C. : Appellation d'origine Contrôlée.



LE COUP DE FORCE MILITAIRE

EN FRANCE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Mauroy : partout où des hommes sont opprimés ils nous trouveront à leurs côtés

Plusieurs députés ont évoqué, mercredi 16 décembre, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, les événements de Pologne.

M. Stasi (U.D.F., Marne) déclare : « *La preuve est faite une fois de plus que la liberté est incompatible avec le communisme. La preuve est faite une fois de plus que le communisme a besoin de la force brutale pour s'imposer et pour se maintenir.* » Exprimant sa « *solidarité* » et son « *admiration* » à l'égard du peuple polonais, le député U.D.F. regrette que le gouvernement ait attendu « *si longtemps* » pour faire une déclaration devant l'Assemblée nationale.

Il ajoute : « *Peu nous importe les états d'âme des dirigeants communistes, s'ils en ont, nous les laissons à leurs déclarations emberlificotées et à leur curieuse interprétation de l'internationalisme prolétarien. Nous les laissons à leur gêne, à leur honte. Pour nous, ce qui compte, c'est que le gouvernement sache exprimer dans ses propos, traduire dans sa politique, l'indignation du peuple français et sa volonté de solidarité avec le peuple polonais. Or les premières déclarations officielles ont suscité l'inquiétude, elles ont même soulevé l'indignation de beaucoup de Français.* »

S'adressant au ministre des relations extérieures, M. Stasi indique : « *Vous avez une curieuse propension à prendre toujours les choses du bon côté et à trouver, dans les événements les plus dramatiques, matière à vous réjouir. Faut-il rappeler en quels termes vous avez commenté l'assassinat du président Sadate ? Et devant le coup de force militaire en Pologne, vous vous êtes félicité de ne pas voir de traces visibles d'intervention étrangère !* »

« *Certes,* poursuit le député U.D.F., *le drame polonais concerne d'abord les Polonais. Nous n'avons pas à pousser les Polonais à verser leur sang si nous ne sommes pas décidés à verser le nôtre à leurs côtés. Mais nous ne devons pas non plus les pousser au désespoir. Or c'est désespérer les Polonais que dire, comme vous l'avez fait :* « De toute façon, nous ne » ferons rien. » *Vous avez même souligné :* « Absolument rien ! » *C'est aussi les pousser au désespoir que de déclarer hypocritement que l'Union soviétique n'a rien à voir dans cette affaire (...). Ignorez-vous que c'est elle qui a sifflé la fin de la récréation et donné ses instructions pour que tout rentre dans l'ordre ? Ignorez-vous qu'elle se félicite de voir le pouvoir polonais accepter de faire la sale besogne à sa place ? A partir de combien d'avions de transport soviétiques, considérerez-vous que l'U.R.S.S. est intervenue ? Si vous ignorez tout cela, vous n'êtes pas digne d'exercer les fonctions qui sont les vôtres.* »

Le premier ministre indique alors qu'il est des moments « *où il faut oublier nos problèmes de politique intérieure* » et décrit ensuite la situation qui règne en Pologne sous le régime de « l'état de guerre ».

Il affirme ensuite : « *Quels que soient le continent, le peuple, la race, partout où des hommes sont opprimés, ils nous trouveront à leurs côtés. C'est ce que nous avons toujours fait, hier dans l'opposition, comme aujourd'hui au gouvernement. Jamais,* poursuit-il, *nous n'avons qualifié d'accident de parcours l'intervention des armées du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie ! Jamais nous n'avons, comme le premier ministre de l'époque, refusé de condamner le coup d'Etat militaire du Chili ; jamais nous ne sommes restés silencieux à l'égard de la répression en Argentine et au Salvador.*

» *En portant ainsi témoignage sur la scène internationale, nous entendons aider les Polonais à faire face à la situation qui leur est imposée, les aider à retrouver les voies d'un renouveau démocratique. Sensible à l'élan du peuple français, le gouvernement conservera son sang-froid, car il n'y aurait rien de plus irresponsable et de plus méprisable à l'égard des peuples polonais et français que de dire avec des mots davantage ou autre chose que ce que nous pouvons réaliser par des actes.* »

L'aide de la France à la Pologne, souligne M. Mauroy, s'exprime aussi par « *une activité diplomatique constante* ». Il ajoute : « *Notre soutien a été et demeurera concret. Nous n'avons pas attendu l'aggravation actuelle pour venir en aide matériellement à la Pologne et nous avons toujours été les premiers, quelquefois les seuls, à le faire. Dès le mois de juillet, je me suis personnellement attaché à organiser une aide alimentaire exceptionnelle d'urgence, et nous ne cessons d'intervenir auprès de tous les pays occidentaux pour tenter d'alléger la dette de la Pologne. Hier encore, notre ministre de l'économie et des finances intervenait en ce sens auprès de nos partenaires de la Communauté européenne, comme nous sommes intervenus auprès d'eux pour que la condamnation portée par les Dix soit plus nette et plus catégorique. Mais, quelle que soit l'ampleur de notre protestation, il nous faut porter sur la situation une appréciation honnête et constater que les événements actuels demeurent, pour l'instant, dans le cadre national polonais. Nous entendons qu'ils y demeurent.* »

Plusieurs députés U.D.F. lancent à ce moment : « *Hypocrisie !, hypocrisie !* »

« *Les travailleurs polonais,* reprend M. Mauroy, *subissent déjà l'oppression de leur propre armée. On mesure ce qui se passerait si devait s'y ajouter l'oppression d'autres armées, étrangères celles-ci. Une internationalisation de la crise polonaise aurait de très graves répercussions. C'est pourquoi, je répète, au nom du gouvernement français, que nous sommes attachés à ce que la Pologne, hors de toute ingérence étrangère, trouve dans l'entente nationale les voies de son redressement et ses libertés.* » (Le premier ministre est applaudi par les groupes P.S. et P.C.).

« Une seule politique »

M. Stirn (U.D.F., Calvados) assure qu'à l'intérieur de la majorité et du gouvernement « *il y a des hommes qui s'efforcent de justifier le coup d'Etat militaire de Varsovie* » parce que leurs priorités, indique-t-il, ne sont pas celles du premier ministre. « *Pour eux,* ajoute-t-il, *ce qui compte, c'est que l'ordre règne à Varsovie. Ils ne vous ont pas applaudi tout à l'heure lorsque vous avez tenu des propos qui montraient qu'à vos yeux ce qui compte, c'est la liberté à Varsovie.* »

M. Stirn affirme qu'il n'est pas question de contester la nécessité d'apporter une aide alimentaire au peuple polonais, mais, observe-t-il, « *on peut s'interroger sur l'opportunité de cautionner le pouvoir qui vient de s'installer en Pologne en ne renonçant pas à le faire bénéficier de l'aide financière et monétaire considérable dont l'attribution avait été décidée avant le coup d'Etat* ».

Reprenant la parole, M. Mauroy déclare : « *Il est exact que le ministre de l'économie et des finances a participé à une réunion rituelle où il a été question de cette aide et du remboursement de la dette ; mais rien n'a été décidé et aucun engagement n'a été pris. Simplement, le gouvernement continue à discuter avec sang-froid pour être en mesure d'aider la Pologne lorsque, une fois que les conditions auront changé, il se retrouvera face aux véritables responsables de ce pays. Quant aux répercussions de la crise polonaise sur la politique intérieure, je sais que l'opposition va beaucoup en parler. Qu'elle se pénètre de l'idée que mon gouvernement n'a pas deux ou trois politiques, mais une seule : celle qu'en ma qualité de premier ministre je viens d'exposer.* »

M. Chomat (P.C., Loire) déclare : « *Nous souhaitons que le peuple polonais surmonte lui-même ses épreuves sans effusion de sang et qu'il puisse retrouver la voie du progrès, dans l'union. Nous le souhaitons d'autant plus que, dans notre conception du socialisme pour la France, nous associons la liberté au progrès et à la justice. Par ses interventions, la droite — qui, il y a peu, félicitait Pinochet — a montré qu'en réalité ses préoccupations sont très éloignées du sort de la Pologne. Ce sont la gauche française et son gouvernement qu'elle vise, dans l'espoir de briser l'élan de la politique nouvelle à l'avènement de laquelle nous œuvrons avec les socialistes. Regrettant cette manœuvre politicienne, nous ne nous laisserons pas détourner de notre objectif qui est le même que celui du gouvernement : aider les Polonais à retrouver l'espoir d'un renouveau.* »

M. Barnier (R.P.R., Savoie), estime que le premier ministre « *n'a jamais abandonné un langage diplomatique frileux* ». Il ajoute : « *Souvenez-vous du discours de Phnom-Penh condamnant l'intervention américaine au Vietnam ! Il n'y a pas pour nous de bons et de mauvais coups d'Etat.* » M. Barnier conclut en indiquant : « *Quelle leçon tirez-vous, quel jugement portez-vous sur l'échec de la Pologne, sur l'échec d'une doctrine économique ? D'un système politique, échec qui au-delà de nos clivages atteint chacun de nous dans sa dignité d'homme.* »

Après avoir souligné que l'exemple de Phnom-Penh « *n'est pas accordé à la situation présente* », M. Mauroy observe : « *Quant à mon interrogation sur le communisme, elle ne date pas des événements de Pologne, elle a commencé avec mon adhésion au parti socialiste. Voilà pourquoi mon gouvernement est celui du socialisme, de la liberté et de la responsabilité.* »

M. Aubert (R.P.R., Alpes-Maritimes) assure : « *Vous avez réussi, à force d'habileté, à susciter les applaudissements du groupe communiste. Il est vrai que certaines de vos paroles n'eussent pas été désavouées par le général Jaruzelski ! (...) Prisonniers de vos alliances et des contradictions qu'elles engendrent, êtes-vous les mieux placés pour faire entendre la voix de la France dans ce drame né du socialisme ? Les Français ne le croient pas !* »

Interrompu par M. Vivien (R.P.R., Val-de-Marne), M. Mauroy lui lance : « *Vous avez peut-être été un bon combattant, mais vous êtes un très mauvais député !* » Constamment interrompu par l'opposition, le premier ministre renvoie M. Aubert à sa déclaration précédente.

M. Gouzes (P.S., Lot-et-Garonne) se félicite de la déclaration faite dimanche soir par le premier ministre, qui était selon lui, « *raisonnable* » et qui tenait compte de « *la situation internationale* ». Il ajoute : « *Je trouve désolant la tartufferie et l'indignation sélective de ceux qui n'acceptent le droit de grève, le mouvement syndical, l'autogestion et les libertés syndicales qu'en Pologne, et surtout pas en France.* » — L. Z.

M. JUQUIN : on était à deux doigts de la guerre civile.

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré, mercredi 16 décembre, sur Europe 1 : « *Devant le drame polonais, ma première pensée est : avant tout, pas de sang, qu'on ne livre pas les vies polonaises à l'aventure d'une guerre civile ou à la tragédie d'une intervention étrangère, et qu'on préserve en même temps la paix, la stabilité, la sécurité pour tous les autres Européens.* » Selon M. Juquin, « *la guerre civile, on était à deux doigts qu'elle se déclenche* ». « *Le terrible, bien sûr,* a-t-il dit, *c'est qu'on en soit arrivé là (...). Ce drame renforce en moi la conviction qu'il faut tout faire, en France, pour que la marche indispensable au socialisme évite des gâchis comme celui-là.* »

M. Juquin a ajouté : « *Paix civile et libertés : rien ne garantit encore que les Polonais parviendront à les réunir. La situation reste très tendue, mais je crois, profondément, qu'ils le peuvent. Les principes que le général Jaruzelski affirme, les engagements qu'il prend, correspondent aux valeurs humanistes, qui n'ont pas de prix à nos yeux.*

» *Reste donc, une fois la paix civile assurée, et le plus vite possible, à rassembler toutes les forces polonaises pour garantir les conquêtes civiles et syndicales, mettre en œuvre les grandes réformes commencées ou annoncées, redresser l'économie, développer la démocratie. C'est l'affaire des Polonais, et d'eux seuls. Qu'ils y réussissent, voilà tout ce que je leur souhaite.* »

● *Le Syndicat français des artistes interprètes* (F.F.A., C.G.T.) se montre « *aujourd'hui très inquiet des événements de Pologne* ». Il proteste « *énergiquement contre l'arrestation des responsables syndicaux polonais* » et tient à réaffirmer « *la nécessité de l'indépendance du syndicalisme et de l'action syndicale vis-à-vis de toutes idées philosophiques ou religieuses, vis-à-vis de tous partis politiques et de tous pouvoirs économiques et politiques* ».

M. Rigout : « la seule solution » susceptible d'éviter l'« intervention d'une armée étrangère »

D'accord avec la déclaration de M. François Mitterrand sur la Pologne ? « *Absolument* », répond M. Charles Fiterman, ministre des transports. « *J'y adhère totalement* », assure M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique, qui la juge « *très équilibrée* ». Cette approbation sans nuance, exprimée dans les couloirs de l'Assemblée nationale, manifeste que les ministres communistes déplorent, comme M. Mitterrand, le « *régime d'exception* » imposé aux Polonais. M. Charles Hernu le confirme lorsqu'il remarque qu'au terme du tour de table organisé en conseil des ministres, quelques heures plus tôt, le chef de l'Etat a « *constaté que tout le monde disait la même chose* ».

A l'Elysée, la position des ministres communistes avait été exprimée par M. Charles Fiterman. Son collègue ministre de la formation professionnelle, M. Marcel Rigout, était resté silencieux. Pourtant, M. Rigout est plus proche de l'argumentation développée par la direction du parti auquel il appartient que de celle de M. Fiterman. Le « *régime d'exception* », pour regrettable qu'il soit, lui paraît être la seule issue possible à la crise polonaise. Il l'a dit dans les couloirs de l'Assemblée nationale.

« *En Pologne, ça ne pouvait* pas continuer comme ça. *Il y avait d'un côté un rejet du parti (le POUP) et de l'autre les* excès *de Solidarité* », estime-t-il. L'initiative du général Jaruzelski ? « *Elle est peut-être condamnable* », mais c'était « *la seule solution* » susceptible d'éviter « *l'intervention d'une armée étrangère, pas forcément l'armée soviétique* » et donc « *le bain de sang* ». M. Rigout considère que cette solution doit être soutenue, d'autant que les Polonais disposent, à son avis, de trois atouts : le nationalisme qui les anime, la personnalité du général Jaruzelski, visiblement sympathique au ministre de la formation professionnelle, et « le poids de l'Eglise ».

M. Mauroy n'a entendu que le silence de M. Rigout au conseil des ministres et, sans doute, considère-t-il que cette réserve vaut approbation des propos tenus par M. Fiterman. Les ministres communistes, répète-t-il, ont exprimé leur accord avec les déclarations du chef du gouvernement et du chef de l'Etat : « *Qu'est-ce que vous voulez de mieux ?* » M. Mauroy ne pouvait pas tenir compte des propos de couloir qui ne sont pas parvenus jusqu'à lui. M. Rigout, pour sa part, ne pouvait pas non plus prendre en considération une information que le premier ministre a communiquée, en fin d'après-midi, à M. Edmond Maire venu le rencontrer à l'Assemblée nationale : neuf morts et quarante-cinq mille arrestations en Pologne. Le ministre de la formation professionnelle a parlé avant de la connaître.

Le « faux pas » de M. Cheysson

S'il l'avait connue, M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, aurait probablement été encore plus sévère à l'égard du ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson. Bien qu'il reconnaisse que M. Cheysson exprime parfaitement, en règle générale, la nouvelle politique extérieure de la France, M. Joxe estime qu'il a commis une « *erreur* », un « *faux pas* », en déclarant, au premier jour de la crise, qu'il s'agissait d'une affaire intérieure polonaise et que, « *bien entendu* », la France n'allait « *rien faire* ».

Le président du groupe socialiste n'approuve pas, pour autant la démarche de M. Bernard Stasi (U.D.F., Marne), qui réclame la démission du ministre des relations extérieures : « *S'il fallait virer les ministres chaque fois qu'ils commettent une erreur...* » Il n'admet pas non plus que l'opposition lui fasse la leçon même en termes polis comme s'y est essayé M. Olivier Stirn (U.D.F., Calvados). L'aimable M. Stirn regrettait, devant lui, que M. Cheysson ne se fût pas expliqué en séance publique. « *Votre jugement m'indiffère* », lui a lancé M. Joxe, qui, si l'on se fie à la brusque coloration de son visage, a frôlé le coup de sang. « *La vôtre aussi* », a tristement répondu M. Stirn. « *Alors, passez votre chemin !* » Le député du Calvados s'en est allé consulter d'autres collègues plus accueillants, tandis que M. Joxe le traitait encore d'« *espèce de pitre* ».

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. Lionel Jospin : « Nous ferons tout » pour que le P.C. change de position

M. Lionel Jospin, qui était mercredi soir 16 décembre l'invité de l'émission de France-Inter « *Face au public* », a souligné qu'il e' « *important* » que les forces politiques et sociales « *expriment leur réprobation* ».

Nous savons que quand nous nous exprimons, quand nous n'acceptons pas un fait accompli, quand nous marquons une réprobation, cela est entendu et donne courage à ceux qui résistent ; il ne s'agit pas de les pousser par des déclarations irresponsables, à des actes dangereux ; il doivent décider eux-mêmes de leur sort », a-t-il précisé.

Le premier secrétaire du P.S. a ensuite affirmé que le redressement de l'économie polonaise « *ne peut passer que par un consensus de la population et que par une aide occidentale* ». « *Les deux conditions exigent la démocratie* », a-t-il ajouté avant de préciser : « *Je ne sais pas ce que seront les événements dans les prochains jours et dans le prochaines semaines, mais cette dépendance doit permettre à l'Occident, au gouvernement français, dans les discussions qu'il faudra mener, d'exercer une influence dans le bon sens.* »

Un « défi au bon sens »

Interrogée sur la position exprimée le 14 décembre par M. Georges Marchais, qualifiée par le secrétaire général du P.C.F. de « *conforme* » à l'accord P.C.-P.S. du 23 juin dernier, M. Jospin a répondu : « *Je ne pouvais pas laisser passer une telle interprétation qui était un défi au bon sens puisque le texte de l'accord du 23 juin entre le parti socialiste et le parti communiste dit ceci à propos de la Pologne : « Les deux partis ont évoqué l'évolution de la situation en Pologne. Ils souhaitent que ce pays et son peuple conduisent eux-mêmes à bon terme le processus de renouveau économique, social et démocratique dans lequel ils sont engagés.* » *Il est évident que ce n'est pas un renouveau démocratique qui est en train de s'affirmer.* »

Le premier secrétaire du P.S. a ajouté : « *Quelle est mon opinion et quel est mon espoir ? Je l'ai dit clairement : nous ne considérons pas comme normal et nous ne considérons pas comme fatal que la direction du parti communiste reste sur ses positions actuelles ; nous ne ferons rien pour qu'elle y reste et nous ferons tout pour qu'elle en change.* »

M. Jospin a ensuite précisé que les dirigeants communistes et socialistes se rencontreront au mois de janvier prochain. Interrogé sur le point de savoir si le P.C.F. condamnerait une éventuelle intervention soviétique en Plogne, le premier secrétaire du P.S. a répondu : « *J'imagine qu'ils en auront le réflexe ; mais je ne parie pas pour le drame.* »

Après avoir réaffirmé qu'il ne s'agit pas d'encourager à la résistance — « *il serait irresponsable de leur lancer des appels à la résistance* », a-t-il dit, — M. Jospin s'est prononcé contre la rupture des relations diplomatiques avec la Pologne, « *pour le moment* ».

Il a critiqué en ces termes l'opposition : « *Je n'ai pas entendu dans une seule des interventions des députés de droite à l'Assemblée, aujourd'hui — vous pouvez en être témoins, comme moi, — une seule proposition. Critiques, opération de politique intérieure, hypocrisie quand on pense aux positions adoptées sur le Salvador, l'Argentine, l'Uruguay, le Chili, par les mêmes hommes, mais pas une proposition concrète. (...) Il y a une telle hypocrisie dans cette indignation sélective qui concerne la Pologne ! (...) Si cela mobilise la masse du peuple français, au fond, je m'en réjouis. Mais je suis obligé d'établir que lorsque on ne dit rien sur le Salvador, rien sur le Chili, rien sur l'Argentine, rien sur l'Uruguay, rien sur la Turquie, on n'est pas très crédible. Nous, nous l'avons dit sur l'Uruguay, la Tchécoslovaquie, sur le Chili, nous le disons sur la Pologne, voilà toute la différence.* »

Enfin, interrogé sur les déclarations, le 13 décembre, de M. Claude Cheysson, le premier secrétaire du P.S. a indiqué : « *C'est une maladresse ; je sais que ce n'était pas le fond de sa pensée, et je crois savoir qu'il le regrette.* »

Plusieurs intellectuels de gauche polémiquent avec le P.S.

Plusieurs intellectuels de gauche critiquent, dans un texte publié samedi 15 décembre, l'attitude du gouvernement auquel elles reprochent de « *faire croire qu l'instauration d'une dictature militaire en Pologne est une affaire intérieure* ». Ces personnalites demandent si « *la bonne entente avec le P.C.F.* » est « *plus importante* », pour les dirigeants socialistes, « *que l'écrasement d'un mouvement ouvrier sous la botte des militaires* » et rappellent au P.S. « *qu'il a promis de faire valoir, contre la* Realpolitik, *les obligations de la morale internationale* ».

Les signataires déclarent également : « *En 1936, un gouvernement socialiste s'est trouvé confronté à un putsch militaire en Espagne, en 1956 un gouvernement socialiste s'est trouvé confronté à la répression en Hongrie. En 1981, le gouvernement socialiste est confronté au coup de Varsovie. Nous ne voulons pas que son attitude aujourd'hui soit celle de ses prédécesseurs. (...) En affirmant contre toute vérité et toute morale que la situation en Pologne ne regarde que les Polonais, les dirigeants socialistes français n'accordent-ils pas plus d'importance à leurs alliances intérieures qu'à l'assistance qui est due à tout nation en danger ?*

Ce texte a été signé notamment par Guy Bedos, Pierre Bourdieu, Patrice Chéreau, Michel Foucault, Costa Gavras, André Glucksmann, Bernard Kouchner, Claude Mauriac, Yves Montand, Claude Sautet, Jorge Semprun, Simone Signoret et Pierre Vidal-Naquet.

M. JOSPIN : il est dur d'enterrer les anciennes amours

Interrogé sur le contenu de ce texte, M. Lionel Jospin a répondu mercredi soir 16 décembre, au micro de France-Inter :

« *Ce communiqué qui ne dit pas un mot de la position du parti communiste est entièrement centré sur les critiques faites au parti socialiste. C'est quand même extravagant intellectuellement. (...) Je lis dans ce communiqué que les dirigeants socialistes français affirment contre toute vérité et morale que la situation en Pologne ne regarde que les Polonais. J'ai dit le contraire. Pierre Joxe a dit le contraire. Notre comité directeur a dit le contraire. (...) C'est faux de dire « les dirigeants socialistes », cela entache le témoignage de quelque chose d'assez grave, car la première qualité d'un intellectuel est d'être honnête. Donc ils auraient dû dire* « telles personnes » *mais pas les dirigeants socialistes. Il n'y a pas un mot de l'attitude du parti communiste. Je me dis que pour beaucoup d'entre eux, il est dur d'enterrer les anciennes amours.* »

Dans cette énumération on parle de 1936 : — front populaire, guerre d'Espagne — 1956 : — gouvernement de front républicain — et la Hongrie et 1981 : gouvernement socialiste et les événements de Varsovie. Pourquoi saute-t-on 1968, la répression de Prague ? Est-ce que cela vous a frappé cette omission qui, elle aussi, est révélatrice ? Je voudrais dire honnêtement et pour cause que pour plusieurs je garde de l'amitié mais sur ce terrain je vais m'expliquer avec netteté. Certains de ceux qui ont signé cette lettre n'auraient pas dû remonter aussi légèrement le cours de l'histoire, car je me souviens, notamment, et je vais le dire à Yves Montand, que je lui ai téléphoné pendant la campagne présidentielle pour lui dire « Est-ce que vous accepteriez de chanter pendant notre campagne ? ». *Il m'a répondu très aimablement :* « non je ne veux pas le faire, je renonce, je ne veux plus m'exprimer, intervenir dans la vie politique. » *Eh bien là, il l'a fait. Il l'a fait d'une façon qui me désole, parce qu'elle est injuste. Alors je suis obligé de lui dire que, en 1956, après la répression hongroise, il avait été, lui, faire une grande tournée en Union Soviétique.* »

EN POLOGNE ET SES RÉPERCUSSIONS

EN FRANCE

La C.F.D.T. et F.O. demandent au pouvoir d'intervenir auprès des instances internationales

Plusieurs organisations syndicales ont, mercredi 16 décembre, pris des initiatives en faveur du rétablissement des libertés en Pologne.

M. Edmond Maire (C.F.D.T.), reçu en fin de journée par le premier ministre, lui a demandé de saisir les organismes internationaux : ONU, B.I.T., C.E.E. Il a suggéré que M. Pierre Blanchard, directeur général du B.I.T., puisse se rendre à Varsovie. M. Mauroy a envisagé favorablement ces démarches et en fixera sans doute sous peu les modalités.

C'est pour obtenir une intervention du même ordre que M. Bergeron (F.O.) a sollicité un rendez-vous du président de la République, afin que soient condamnées *« la répression, la tentative de destruction du syndicat indépendant des travailleurs polonais et la violation des droits de l'homme tels qu'ils sont définis par l'ONU »*.

M. Jean Menu, au nom de la C.F.E.-C.G.C. a, lui aussi, demandé audience à M. Mitterrand pour qu'il réponde *« aux questions posées de toutes parts concernant la position de la France face à la situation en Pologne »*.

M. Menu a également demandé une entrevue à l'ambassadeur de Pologne à Paris. Le même jour, à Grenoble, M. Marchelli, délégué général de la C.F.E.-C.G.C., a déclaré que *« l'attitude indigne du P.C. devrait obliger ses membres, actuellement ministres, à quitter le gouvernement »*. La C.F.T.C. *« adjure le gouvernement de prendre toutes ses responsabilités »*.

De leur côté, les organisations C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., F.E.N et C.G.C. de la région parisienne ont appelé, dans une déclaration commune, leurs militants à *« accroître la pression sur le gouvernement polonais pour que vive Solidarité et pour garantir l'expression de toutes les libertés dans ce pays »*.

Enfin, à Bruxelles, le comité exécutif de la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres), réuni le 16 décembre, a décidé de lancer un appel à tous ses affiliés dans soixante-dix pays, pour organiser une journée de solidarité en faveur des ouvriers polonais le lundi 21 décembre. Il laisse à chacun le soin d'en fixer les modalités. Force ouvrière avait vainement proposé une consigne générale d'arrêt de travail.

La C.I.S.L. va suggérer au B.I.T. l'envoi, en Pologne, d'une mission qui l'associera à la C.M.T. (Confédération mondiale du travail), sans se dissimuler la minceur des chances d'aboutir.

A PARIS

La droite dans la rue

« Varsovie, Kaboul, même combat » : la liberté en Afghanistan et en Pologne fit, le mercredi 16 décembre, dans la soirée, le temps d'une marche pacifique vers l'ambassade d'U.R.S.S., l'unité de toute la droite : des jeunes du R.P.R. des Hauts-de-Seine qui attendaient pour l'escorter leur ténor, M. Charles Pasqua, président du groupe R.P.R. du Sénat, aux militants du Parti des forces nouvelles et du Front national : des députés de l'U.D.F. comme MM. J.-M. Daillet (Manche), Loïc Bouvard (Morbihan), Alain Madelin (Ille-et-Vilaine), Georges Mesmin (Paris), jusqu'à l'ancien capitaine Pierre Sergent, ancien dirigeant de l'O.A.S. M. Alain Robert membre du Centre national des indépendants, vêtu d'un grand manteau de cuir, dirigeait fermement, avec toute l'expérience de son passé d'extrême droite, un service d'ordre impressionnant dont de nombreux membres portant un blouson de cuir avaient un casque à la main : *« Il y a des cheveux courts un peu bizarres*, commentait un participant, *mais on aura besoin de gens comme ça s'il y a des provocations »*.

De provocations, il n'y en eut guère dans ce seizième arrondissement de Paris, qui accueillit avec sympathie ces quatre mille manifestants pour qui *« les communistes sont des assassins »*. On entendit crier : *« Marchais, salaud, le peuple aura ta peau »*, et aussi : *« Cheysson, démission. »*

Les manifestants s'étaient d'abord regroupés sur l'esplanade du Trocadéro, sous une immense banderole : *« Communistes, ne touchez pas à la Pologne »*. Les drapeaux afghans, polonais et même bulgares étaient nombreux à être brandis. Des torches étaient allumées, éclairant d'étranges lueurs les énormes masses architecturales de la place du Trocadéro, et un emblème soviétique frappé de la faucille et du marteau était brûlé sous les applaudissements de la foule : *« La Pologne n'est qu'un cas ponctuel*, expliquait un manifestant, *il ya déjà toute l'Europe de l'Est, le Salvador et demain... »* Demain, il s'agira tout simplement *« de savoir si on se battra pour la France »*.

On ne se battra pas mercredi soir contre les C.R.S. qui s'étaient massés en grand nombre autour de l'ambassade d'U.R.S.S. pour la protéger. *« La police avec nous »*, crièrent les manifestants. *« Nous, on a des ordres »*, répondaient les C.R.S.

Tout en cherchant des yeux la télévision française — *« la télévision socialiste »* — une dizaine d'élus conduits par M. Philippe Malaud, président du Centre national des indépendants et paysans, M. Jean-Marie Daillet, député U.D.F. de la Manche, et Mme Florence d'Harcourt, député apparenté R.P.R. des Hauts-de-Seine, les principaux organisateurs de la manifestation allaient porter à *« Son Excellence M. Stepan Tchervonenko »* une lettre ouverte :

« (...) Porte-parole, en l'occurrence, d'une large majorité de la population française, nous vous prions de bien vouloir faire connaître au président Brejnev notre demande de retrait immédiat et inconditionnel de toutes les forces soviétiques d'Afghanistan.

» Nous faisons d'une telle décision un test de la bonne foi de l'U.R.S.S., dont les dirigeants proclament si hautement et en toutes occasions leurs intentions pacifiques, dans l'espoir qu'ils voudront bien mettre enfin leurs actes en conformité avec leurs propos. »

L'ambassade d'U.R.S.S., énorme bastille, restait obstinément close.

NICOLAS BEAU.

DEUX AUTRES RASSEMBLEMENTS

De cinq à six cents personnes, jeunes et très jeunes pour la plupart, se sont rassemblées le mercredi 16 décembre, à partir de 18 heures, à l'appel du collectif national Solidarité avec Solidarnosc, sur l'esplanade des Invalides, aux abords de l'ambassade de Pologne, dont des cordons de gendarmes mobiles, l'arme à la bretelle, interdisaient l'approche.

Aux cris de *« Liberté pour Solidarité »*, *« Libérez Walesa, libérez les syndicalistes emprisonnés »*, *« De Pologne, des nouvelles ! »*, *« France, Pologne, solidarité »*, *« Polska, Polska »*, *« Vive la Pologne libre ! Pologne, Ukraine, même combat »*, les manifestants ont occupé, plus d'une heure durant, la chaussée de la rue de Constantine, provoquant d'importants embouteillages, mais aucun incident n'a été signalé.

A la même heure, une centaine de personnes, dont une majorité de Polonais, s'étaient rassemblées cours Albert-Ier, près de la place de l'Alma, devant la statue du poète et patriote polonais Adam Mickiewicz (1798-1855), héros de la lutte pour l'indépendance nationale de son pays, à l'appel de l'association Solidarité France-Pologne. Une gerbe a été déposée devant le monument en mémoire des victimes des émeutes du 16 décembre 1970 à Gdansk, où les forces de l'ordre avaient ouvert le feu sur les ouvriers.

Le gouvernement face à la « censure polonaise »

(Suite de la première page.)

Au contraire la Pologne — et ce n'est pas la première fois — se trouve, si l'on ose dire, annexée au débat politique purement français. Pour autant qu'on se serve d'elle dans des affrontements qui ne la concernent en rien, on ne l'oublie pas tout à fait. Et même si la question de savoir ce qu'il convient de faire pour aider les Polonais dans leurs malheurs n'est pas dénuée d'arrière-pensées, elle se trouve clairement posée et reçoit des réponses.

Elle a été posée, notamment au conseil des ministre par M. Mitterrand lui-même à la faveur de l'échange de vues au cours duquel tous les membres du gouvernement pouvaient s'exprimer. On nous demande de faire plus, a dit en substance le président de la République, mais sans nous préciser quoi. Pour sa part, il a proposé le soutien moral de la France aux Polonais et une intervention plus concrète dans les domaines économique et financier. L'aide morale s'exprime dans une déclaration solennelle qui tenait compte des dernières données de la situation. D'abord parce qu'elle est à la mesure d'une émotion populaire qui a atteint en France une singulière ampleur. Elle est conforme, aussi, au « socialisme à la française », fondé sur les libertés collectives et individuelles, récemment défini par le président de la République. Les informations reçues de Pologne ont révélé la réalité du changement politique qui est intervenu et l'étendue de la répression : M. Mitterrand possédait mercredi des éléments d'appréciation que n'avaient, dimanche, ni M. Mauroy ni M. Cheysson. Sur le fond, le président de la République ne corrige que les déclarations du ministre lorsqu'il précise que la perte des libertés est de toute façon condamnable qu'elle soit le résultat d'une pression extérieure ou d'une oppression intérieure.

La position française ayant été réaffirmée avec plus de fermeté, le premier ministre a précisé, en réponse aux interpellations de l'opposition, comment cette position se traduisait dans les faits : une action diplomatique constante — en particulier auprès des partenaires européens pour qu'ils prononcent une condamnation sévère ; le maintien de l'aide alimentaire à la Pologne, une pression par le biais de l'aide financière (comme l'a expliqué de son côté M. Jospin en soulignant la dépendance de l'économie polonaise par rapport à l'Occident) ; un avertissement sur les graves répercussions qu'aurait une intervention étrangère. Il ne faut pas dire avec ces mots davantage ou autre chose que ce que nous pouvons dire par des actes, a ajouté M. Mauroy, à l'adresse du R.P.R. et de l'U.D.F., qui condamnent « l'attitude hésitante et sans grandeur » du gouvernement. M. Jospin ajoute qu'il serait irresponsable et fou d'inciter les Polonais à la résistance, comme les Américains à Budapest en 1956.

Les censeurs et donneurs de leçons ne proposent pas, il est vrai, grand-chose de plus. Sauf M. Chirac qui, outre les mesures déjà envisagées par le pouvoir, estime, la responsabilité de l'U.R.S.S. ne faisant à ses yeux aucun doute, qu'il faut en tirer toutes les conséquences dans les relations franco-soviétiques. Il demande l'arrêt des livraisons en matière technologique, informatique et industrielle, la suspension des travaux de la grande commission franco-soviétique à laquelle vient de participer M. Jobert, la remise en cause du contrat sur la fourniture de gaz soviétique (au profit d'une plus grande diversification dans l'approvisionnement), la révision des accords d'Helsinki par lesquels l'U.R.S.S. s'était engagée à respecter les droits de l'homme, moyennant la reconnaissance des frontières issues de la dernière guerre.

La différence entre M. Mitterrand et M. Chirac est, précisément, dans la mise en cause de l'U.R.S.S Pour le gouvernement — et M. Mauroy l'a bien précisé, — les événements de Pologne demeurent, pour le moment, dans le cadre national. Il n'y a donc pas lieu de mettre, sans autres preuves, l'U.R.S.S. en accusation.

Pour l'opposition, il ne fait aucun doute que si MM. Mitterrand et Mauroy ne vont pas jusque-là, c'est parce qu'ils sont tenus par leur alliance avec le parti communiste. Aussi bien conviendrait-il, selon elle, de tirer une autre conséquence des événements de Pologne, en chassant les ministres communistes du gouvernement. Là encore, c'est M. Chirac qui tient le langage le plus net, mais c'est celui de la droite la plus foncière tant à l'égard du communisme que du socialisme. Le temps est bien fini où les socialistes pouvaient avoir leurs charmes et la politique étrangère de M. Mitterrand ses séductions !

Désormais le chef de l'Etat, le chef du gouvernement, ne sont pas « libres de leurs mouvements » et le couple socialo-communiste si profondément désuni ne saurait durer longtemps.

M. Chirac est évidemment contre la participation des communistes au gouvernement, car, selon le vocabulaire de toutes les guerres de religion et de tous les racismes, ce ne sont pas « des hommes comme les autres ». Les écarterait-on du gouvernement que cela ne suffirait pas. L'essentiel est le *« rejet du socialisme »*, qui est également nuisible sous sa forme marxiste ou social-démocrate en ce qu'il donne *« le pouvoir à l'Etat contre l'individu »*. Pour M. Chirac, le socialisme est en train de faire la preuve de son incompétence dans tous les domaines : il en prend pour témoins les cadres, les agriculteurs, les petits entrepreneurs, ces mal-aimés du gouvernement.

On comprend que M. Chirac proteste quand on lui demande si les organisations patronales ou agricoles ne représentent pas la véritable opposition. L'opposition, il la revendique totalement, et ce qui le distingue des extrémistes n'est plus que son attachement au cadre institutionnel et son refus de l'agitation dans la rue. Du coup, M. Mauroy paraît dépassé lorsqu'il met en cause les vieilles idées de la nouvelle droite : si c'est vrai au niveau de certaines personnalités, cela ne l'est plus à celui de l'opposition, qui s'affirme comme la droite la plus classique.

Il reste que, si les ministres communistes sont mis en cause, l'attitude de leur parti n'y est pas pour rien. Au conseil des ministres, c'est M. Fiterman qui s'est exprimé au nom de ses collègues et qui a approuvé la déclaration de M. Mitterrand après avoir, selon certains témoins, jugé anormale la prise du pouvoir par les militaires polonais. M. Rigout, ministre de la formation professionnelle, a défendu une autre thèse dans les couloirs de l'Assemblée nationale en estimant que le recours à l'armée était la seule solution pour éviter une intervention étrangère.

Si MM. Mitterrand et Mauroy s'en tiennent à l'approbation par les ministres communistes des positions qu'ils expriment, M. Jospin estime que la manière dont M. Marchais interprète l'accord du 23 juin entre le P.S. et le P.C.F. en ce qui concerne la Pologne est *« un défi au bon sens »*. Ce désaccord ou cette ambiguïté ne sauraient persister sans donner raison aux prédictions de M. Chirac. Les informations données par M. Mauroy à M. Maire sur la réalité de la répression en Pologne interpellent le parti communiste et la C.G.T. Il faudra bien y répondre.

ANDRÉ LAURENS.

Raison garder

(Suite de la première page.)

On s'étonne à ce propos que des « intellectuels de gauche » qui ont, il est vrai, tant de peine à assumer le 10 mai, ne s'en prennent qu'aux « dirigeants socialistes » — en ne se fondant d'ailleurs que sur leurs toutes premières déclarations — et en viennent à gommer complètement dans leur rappel-réquisitoire l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie en 1968. Ce n'était pas, il est vrai, la gauche qui était alors au pouvoir.

***

Ainsi les journalistes lorsqu'ils informent, les ministres lorsqu'ils s'expriment, l'opposition lorsqu'elle s'exclame, les intellectuels de gauche (ou de droite) lorsqu'ils se mobilisent, ne sont ni les uns ni les autres à l'abri de l'erreur ou de l'excès.

Ne pourrions-nous au moins nous mettre d'accord sur deux points qui sont au cœur du drame polonais. L'histoire dira si le coup de force militaire, inacceptable dans son principe même, a permis d'éviter doublement le pire : l'extension de l'anarchie, la paralysie croissante de l'économie et de l'Etat, et l'intervention militaire directe de l'Union soviétique. Mais l'histoire a déjà dit que, dans sa grande majorité, le peuple polonais n'a jamais accepté au fond de lui-même le régime communiste, et que ce régime n'a jamais été capable de résoudre au fond les problèmes polonais.

De ces deux évidences, l'U.R.S.S. tirera-t-elle un jour une leçon qui peut fort bien s'accorder avec la sauvegarde d'une sécurité si chèrement payée en 1941-1945. Pourra-t-elle surtout raison garder pour que « vive la Pologne ! »

J. F.

● *Le Studio Saint-Séverin* organise le 18 décembre une soirée consacrée à la Pologne, avec la projection d'« Ouvriers 80 » et de films inédits, et un débat, en présence de représentants de dl-detcu a.





EUROPE

République démocratique allemande

La <rencontre pour la promotion de la paix> a mis les autorités est-allemandes dans l'embarras

De notre correspondant

Bonn. — Tandis que le chancelier Schmidt, à Güstrov (R.D.A.), était empêché de rencontrer la population locale maintenue à distance par le quadrillage policier mis en place à l'occasion de sa venue en Allemagne de l'Est, une « *rencontre pour la promotion de la paix* » réunissant des écrivains de R.D.A. et de R.F.A. était organisée dimanche 13 décembre à Berlin-Est. Encore s'était-on aperçu au dernier moment qu'il valait peut-être mieux ne pas donner à cette conférence un caractère trop strictement interallemand. D'autres participants de Suisse, d'Autriche et de Suède avaient donc été conviés à jouer un rôle dans ce forum.

Le rendez-vous avait été organisé par l'écrivain est-allemand Stephan Hermlin, qui passe dans son pays pour un « enfant terrible ». Personne ne doute cependant que les autorités de Berlin-Est aient encouragé cette rencontre : parmi les participants se trouvaient MM. Konrad Wolf, membre du comité central du SED (parti communiste est-allemand), et Hermann Kant, qui préside la très officielle Association des écrivains de R.D.A.

Ce forum devait manifestement s'ériger en une espèce de tribunal qui condamnerait les projets de réarmement en Allemagne de l'Ouest. Les précautions nécessaires avaient été prises. A la vingtaine de représentants occidentaux invités, quelque soixante-dix écrivains ou fonctionnaires de R.D.A. étaient prêts à s'opposer et n'ont pas manqué de le faire en bien des occasions.

Mais les services de propagande est-allemands ont pris un risque : les événements de Pologne ont bouleversé le scénario. L'écrivain suisse Adolf Muschg a souligné que l'on pourrait désormais « *oublier les résultats possibles de cette rencontre* » car, après le coup d'Etat militaire en Pologne, « *le mouvement de la paix se trouve dans une poubelle* ».

Il fallait bien, d'autre part, pour maintenir la crédibilité d'une telle rencontre, laisser la parole à quelques dissidents de l'Allemagne de l'Est. Or, ceux-ci ont fait preuve d'un courage et d'une audace que les autorités n'avaient pas prévus. Pourquoi les écrivains et intellectuels des deux Allemagnes ne manifesteraient-ils pas sur l'Alexanderplatz, au cœur de Berlin-Est, contre les armes atomiques stationnées de part et d'autre de la frontière ? Pourquoi n'inviterait-on pas M. Honecker à prendre la tête d'un tel cortège, puisqu'il affirme que l'Allemagne de l'Est est à la pointe du combat pour la paix ? La « majorité silencieuse » du peuple est-allemand ne se joindrait-elle pas alors avec enthousiasme à une telle démonstration ? Telles sont les questions qu'a posées ouvertement l'écrivain Stefan Heym, exclu de l'Association des écrivains pour avoir publié des romans en R.F.A.

Un autre écrivain est-allemand, Günter de Bruyn, a dénoncé le fait qu'à Berlin-Est on acclame le mouvement de la paix de R.F.A., mais qu'on s'oppose à la création d'un tel mouvement sur place. Quant à Jurek Becker, qui vit maintenant en R.F.A., il a répondu d'une façon encore plus claire à la question de savoir pourquoi il n'y a pas de mouvements de la paix dans les pays du bloc de l'Est. « *Parce qu'ici*, dit-il, *un tel mouvement est interdit.* » Les fonctionnaires de la culture est-allemande ont naturellement protesté contre de tels propos. Il n'en reste pas moins que l'organe officiel du SED a été conduit à ne publier, à propos de cette rencontre, qu'un compte rendu très sélectif.

JEAN WETZ.

Allemagne fédérale

A l'occasion du procès de Francfort

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS REGRETTE L'EXTRADITION DE SIEGLINDE HOFMANN

(De notre correspondant)

Bonn. — Le gouvernement français cherche, semble-t-il, à « corriger » la décision prise l'été dernier — d'extrader en République fédérale Sieglinde Hofmann, qui répond devant le tribunal de Francfort du rôle qu'elle aurait joué dans l'enlèvement et le meurtre du banquier Jürgen Ponto.

Lors de l'extradition, les autorités françaises avaient précisé que Sieglinde Hofmann, qui appartient à la fraction Armée rouge, ne devait pas être poursuivie pour meurtre. Aussi le parquet de Francfort a-t-il invoqué un autre paragraphe du code pénal, qui permettrait d'infliger à l'accusée une peine d'emprisonnement à vie pour avoir participé à un enlèvement avec violences qui a abouti à la mort de la victime.

Mercredi 16 décembre, une note du ministère français des relations extérieures, adressée le 29 octobre à Bonn, a été communiquée au tribunal. Ce texte précise que, du point de vue français, la seconde accusation formulée contre Sieglinde Hofmann ne devrait pas non plus être prise en considération, les dispositions du code allemand ne coïncidant pas avec les dispositions de la justice française. Si cette divergence avait été notée en temps utile, Paris n'aurait donc pas accordé l'extradition.

Du côté ouest-allemand, on conteste cette interprétation. On fait valoir que les différences entre les codes sont mineures, et devraient donc rester sans conséquences. De façon plus générale, même si, à Paris, on estime qu'une erreur a été commise, cela n'autorise pas, selon la thèse ouest-allemande, une correction unilatérale. — J. W.

PROCHE-ORIENT

L'annexion du Golan par Israël

Le Conseil de sécurité continue son débat sur l'annexion du Golan

<Mise en garde> française à Israël

Nations unies *(A.F.P.)*. — Le Conseil de sécurité a continué, mercredi soir 16 décembre, son débat sur l'annexion du Golan par Israël. Au cours de consultations de membres du Conseil de sécurité en fin de séance, un projet de résolution d'origine syrienne a été révisé, dans l'espoir d'obtenir que ce texte soit adopté par le Conseil, qui devait se réunir ce jeudi matin.

Le représentant de la Syrie, M. Dia-Allah El-Fattal, avait demandé au Conseil de faire en sorte qu'Israël « *abroge immédiatement la mesure d'annexion du Golan* ». « *Si Israël refuse, le Conseil devrait appliquer des sanctions* », a déclaré le diplomate syrien, pour qui le Conseil doit, comme première étape, proclamer la mesure d'annexion « *nulle et non avenue* ». Il a adressé un appel au gouvernement américain, « *ami le plus proche d'Israël* », qu'il a pressé ce « *ne pas se montrer indulgent, ce qui ne pourrait qu'encourager la politique aventuriste du gouvernement fasciste d'Israël* ».

Le représentant d'Israël, M. Blum, a justifié la décision de Jérusalem en faisant valoir que la Syrie « *refuse d'une manière inflexible* » depuis quatorze ans de négocier et de faire la paix avec Israël et que le président Assad a déclaré la reconnaissance d'Israël « *inconcevable* ».

Le représentant soviétique a condamné Israël et réclamé des sanctions obligatoires, tandis que le délégué chinois exigeait des « *mesures efficaces* » pour châtier l' « *agression* ».

M. Jacques Leprette a annoncé, pour sa part, que le gouvernement français « *condamne fermement* » l'extension de la loi israélienne au Golan, qui « *équivaut à une annexion* », a-t-il poursuivi, porte une atteinte directe à la souveraineté de la Syrie sur un territoire qui lui appartient et qui a été occupé par les forces israéliennes en 1967, et il est contraire au droit international et aux résolutions des Nations unies *(lire page 12 le communiqué du conseil des ministres)*.

Pour la France, a ajouté M. Leprette, « *Cette loi, qui ne saurait modifier en quoi que ce soit le statut du Golan, est nulle et non avenue* ». « *La délégation française*, a conclu M. Leprette, *met solennellement en garde le gouvernement d'Israël contre de tels procédés. Elle en appelle à Israël pour qu'il se conforme aux règles du droit international et qu'il ne compromette pas les chances d'une paix qui doit être recherchée dans un climat de compréhension et non de provocation et d'affrontement.* »

D'autre part, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté mercredi, par 141 voix contre 1 (Israël) et 3 abstentions, une résolution qui condamne la persistance d'Israël à changer le caractère physique, la composition démographique, la structure institutionnelle et le statut juridique du « *plateau du Golan arabe syrien occupé* ». Cette résolution avait été examinées bien avant la décision israélienne d'annexer ce territoire.

● RECTIFICATIF. — Les Druzes, population vivant notamment au Liban et dans le Golan, appartiennent à une secte religieuse émanant du mouvement spirituel ismaélien et non « israélien » comme une coquille l'a fait écrire dans *le Monde* du 17 décembre.

● *En présence de M. Alain Poher, président du Sénat*, le groupe sénatorial d'Amitié France-Israël a reçu, à l'initiative de son président, M. Henri Caillavet, sénateur (non-inscrit) du Lot-et-Garonne, une délégation de parlementaires israéliens conduite par M. Menahem Savidor, président de la Knesset.

M. CHIRAC : M. Mitterrand ne peut plus se rendre à Jérusalem.

Interrogé à TF1 mercredi 16 décembre sur l'annexion du Golan, M. Chirac a répondu : « *L'annexion du Golan par Israël est une violation manifeste du droit international. Nous ne pouvons que la désapprouver, que la réprouver de la façon la plus formelle. J'ajoute que c'est un processus très dangereux. Dangereux pour la paix, dans cette partie du monde, mais aussi dangereux pour la sécurité d'Israël. Car imaginez, et vous le voyez déjà, les réactions internationales à cet acte de piraterie. Là encore, je n'ai pas entendu le gouvernement français faire autre chose que désapprouver, mais tout cela ce sont des paroles verbales. Est-ce que le président de la République, devant cette situation, ce coup de force contre le droit international, va en quelque sorte cautionner cette affaire en se rendant, comme c'est prévu, prochainement en Israël. A mon avis, ce n'est pas possible.* »

VIVES CRITIQUES DANS LA PRESSE AMÉRICAINE

La grève générale de trois jours décrétée mardi par les habitants druzes du Golan continuait jeudi matin 17 décembre. Les journalistes ont pu constater que les commerces et les écoles étaient fermés dans les quatre principales localités du territoire.

A Damas, le ministre syrien des affaires étrangères, M. Khaddam, a déclaré devant le Parlement que le soutien verbal des pays arabes à la Syrie était nettement insuffisant. Il a réclamé une action arabe concertée et énergique.

A Alger, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une résolution condamnant l'annexion du Golan et appelant l'Union parlementaire internationale à exclure Israël de ses rangs.

Tandis que la plupart des éditorialistes arabes s'en prennent aux Etats-Unis pour leur « *indulgence* » ou leur « *collusion* » avec Israël, la presse américaine est particulièrement sévère pour le gouvernement de M. Begin. Les titres de journaux parus mercredi en témoignent : « Rupture de promesse », « Mainmise sur le Golan », « Basse politique sur les hauteurs du Golan ». Pour le *Washington Post*, le concept d'« *Eretz Israël* » défendu par le Likoud est non seulement un « *fantasme* », mais aussi un « *trait de pur fanatisme* ». Le *Christian Science Monitor* condamne l'« *expansionnisme israélien* » et n'écarte pas la prochaine annexion de la Cisjordanie et de Gaza.

A Paris, on apprend de source officielle que M. Mauroy a refusé de recevoir M. David Levy, vice-premier ministre israélien, en séjour privé en France. A l'hôtel Matignon, on explique ce refus en déclarant, d'une part, qu'il n'est pas d'usage qu'un ministre étranger en visite privée soit reçu par le premier ministre et, d'autre part, que la situation internationale, tant en Pologne qu'au Proche-Orient, n'autorisait pas une telle rencontre.

SELON LES JOURNAUX ISRAÉLIENS

Jérusalem et Paris auraient l'intention de relancer leurs relations militaires

De notre correspondant

Jérusalem. — Au cours d'une conférence de presse à Tel-Aviv avant de regagner la France, M. Cheysson avait déclaré, le 8 décembre, que, durant son séjour en Israël, il n'avait pas été question d'une reprise des fournitures de matériel militaire français. Il démentait ainsi des informations publiées par plusieurs journaux israéliens. Mais ceux-ci persistent et maintenant vont plus loin.

Ainsi le *Maariv* a-t-il annoncé le 14 décembre « *une relance des relations militaires entre la France et Israël* ». Il précise que, pendant le voyage de M. Cheysson, des dispositions ont été prises pour organiser une visite en Israël du chef d'état-major de l'armée française peu après celle de M. Mitterrand, prévue les 10, 11 et 12 février. Une seconde visite du chef d'état-major aurait lieu au printemps, alors qu'entre-temps, le ministre israélien de la défense, M. Sharon, se sera rendu à son tour en France. Le *Maariv* croit savoir que le rétablissement de ces liens interrompus depuis près de quatorze ans permettrait à Israël de « *diversifier* » la production de son industrie d'armement et pourrait lui donner accès à de « *nouveaux marchés* », et il ajoute que, d'ores et déjà, des représentants de la société nationale de constructions aéronautiques Israël Aircraft Industries ont pris contact avec des industriels français.

D'autre part, la presse maintient que la France soutient le gouvernement israélien dans sa tentative de renouer des relations officielles avec plusieurs Etats africains (*le Monde* du 8 décembre). Elle rapporte que M. Shamir, ministre des affaires étrangères, a indiqué, le 13 décembre, à la réunion de cabinet, que M. Cheysson lui avait bien confirmé la volonté du gouvernement français d'agir dans ce sens. Interrogé à ce sujet, à Jérusalem, M. Cheysson avait confié à un groupe de journalistes français que, contrairement à ce que l'on disait en Israël, M. Mitterrand n'était pas intervenu auprès de plusieurs chefs d'Etat africains et que les rumeurs à ce sujet étaient du « roman ».

A l'évidence, le renouveau dans les rapports franco-israéliens engendre beaucoup de malentendus, à la mesure, semble-t-il, des aspirations israéliennes, qui ne sont pas sans arrière-pensées : telle celle d'amener la France à modifier ses rapports avec le monde arabe et de diviser la Communauté européenne, jugée, dans son ensemble, hostile à la politique de Jérusalem. — F. C.

[A Paris, on s'en tient, dans les milieux officiels, à la seule annonce de la décision par la France de lever l'embargo sur les livraisons d'armes éventuelles à Israël.]

● RECTIFICATIF. — L'adresse du Comité pour la paix au Proche-Orient n'est pas le 15, rue des Minimes, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 17 décembre, mais le 30, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002, tél. 260-02-92.

L'O.L.P. DISPOSERA A ATHÈNES D'UNE REPRÉSENTATION DIPLOMATIQUE ANALOGUE A CELLE D'ISRAËL

Athènes (A.F.P.). — La Grèce a reconnu officiellement le mercredi 16 décembre l'O.L.P. de M. Arafat comme seule représentante du peuple palestinien. Le gouvernement socialiste de M. Papandreou élèvera au rang de représentation diplomatique le bureau d'information et de liaison que l'O.L.P. avait ouvert à Athènes en février, sous la direction de M. Shaaki Armali.

L'organisation de M. Arafat disposera dans la capitale grecque du même nombre de « diplomates » qu'Israël, soit douze personnes, apprend-on de sources grecques et arabes. La Grèce est le seul pays de la C.E.E. à accorder à l'O.L.P. un rang aussi élevé.

AMÉRIQUES

Le département d'État américain a reçu une délégation de l'opposition révolutionnaire du Salvador

Le département d'Etat américain a entamé, le mardi 15 décembre, des conversations avec une représentation de l'opposition salvadorienne dirigée par M. Ruben Zamora, un des dirigeants du Front démocratique révolutionnaire (F.D.R.). Le dialogue a porté, en particulier, sur les élections de mars 1982. Il n'a abouti à aucun accord sur une éventuelle participation du F.D.R. à cette consultation.

Le F.D.R., a déclaré M. Zamora, « *ne refuse pas les élections en soi comme moyen d'établir un gouvernement démocratique ; mais il considère qu'elles ne peuvent être qu'une partie de la solution politique, laquelle doit commencer par des négociations globales* » entre la junte civilo-militaire au pouvoir et la guérilla.

M. Zamora estime, cependant, que la « *voie du dialogue* » avec Washington reste ouverte, tandis que le département d'Etat déclare « *qu'aucun plan* » n'existe pour d'autres rencontres avec l'opposition armée salvadorienne.

D'autre part, les Etats-Unis ont l'intention de donner une formation à plusieurs centaines de militaires salvadoriens, à la demande du gouvernement de ce pays, a annoncé le sous-secrétaire à la défense américaine, M. Ikle.

Plusieurs combats ont eu lieu, en vingt-quatre heures, en divers points du Salvador, entre guérilleros et forces de l'ordre, a-t-on annoncé le mercredi 16 décembre à San Salvador de source militaire, sans toutefois indiquer les pertes. Les plus graves affrontements se sont déroulés dans la ville d'Usulutan, à cent kilomètres à l'est de la capitale, indiquait l'armée. Des unités du Front Farabundo Marti de libération nationale (F.M.L.N.) ont attaqué, à l'aube du 16 décembre, le quartier sud de la ville, apparemment en vue de l'investir. Elles se sont battues toute la journée contre l'armée avant de se retirer d'Usuutan dans la soirée. Cette localité avait déjà été, l'avant-veille, l'enjeu de durs combats.

Des guérilleros ont également commis des actes de sabotage, annonce l'armée, faisant sauter un pont à Tejutepeque, dans le nord du pays, et dynamitant quatre pylônes électriques, après quoi la capitale a été privée de courant pendant treize heures.

Enfin, l'assemblée générale de l'ONU a ratifié, le mercredi 16 décembre, par soixante-huit voix contre vingt-deux et cinquante-trois abstentions, une résolution demandant aux parties concernées au Salvador d'aboutir à une solution politique négociée, cette résolution, parrainée notamment par le Mexique et la France, réitère un appel aux Etats de s'abstenir de toute intervention et de suspendre la fourniture d'armes et d'appui militaire au Salvador. Il invite le gouvernement du Salvador à assurer le respect des droits de l'homme. — *(A.F.P., A.P.)*

Brésil

● UN VINGT-TROISIEME ETAT, LE RONDONIA, situé dans la partie occidentale amazonienne du Brésil, a été créé, le mercredi 16 décembre, par un vote de la Chambre des députés. Le pays compte également trois territoires nationaux et le district fédéral. — *(A.F.P.)*

États-Unis

Le Congrès lève l'interdiction sur les ventes d'armes au Chili, à l'Argentine et au Pakistan

Washington (Reuter). — Pour la première fois depuis trois ans, le Congrès a approuvé, mercredi 16 décembre, un projet d'aide à l'étranger de 7,5 milliards de dollars, dont 1 milliard pour l'assistance militaire. Les trois budgets précédents, présentés par l'administration Carter, avaient été rejetés par le Congrès. Cette fois-ci, le Sénat l'a adopté par 55 voix contre 34 et la Chambre des représentants par 217 voix contre 201. M. Reagan devrait très prochainement signer ce texte, donnant force de loi aux dispositions très détaillées (pays par pays) votées par le Congrès.

Un protocole fixant les principes de cette aide a été adopté séparément. Ainsi, l'interdiction de ventes d'armes au Chili et à l'Argentine a été levée, de même que l'interdiction de fournir une aide en tout genre au Pakistan. En revanche, l'embargo sur les ventes d'armes aux maquisards en lutte contre le gouvernement marxiste de l'Angola a été maintenu, malgré le souhait de la Maison Blanche.

Le texte adopté mercredi précise cependant que le président est tenu d'informer régulièrement le Congrès sur l'attitude des autorités argentines à l'égard des prisonniers politiques et des personnes disparues. En outre, le Congrès prie instamment les autorités chiliennes de respecter davantage les droits de l'homme et de traduire en justice les agents de leurs services de sécurité impliqués dans l'assassinat d'Orlando Letelier, ancien ministre des affaires étrangères de Salvador Allende, tué par une bombe à Washington en septembre 1976.

En ce qui concerne le rétablissement de l'aide au Pakistan, le Congrès a obéi à des considérations stratégiques : la présence soviétique en Afghanistan, pays voisin. Néanmoins, on continue à soupçonner Islamabad d'utiliser la technologie nucléaire américaine pour la production d'armes atomiques. Aussi, le Congrès a-t-il décidé de limiter la marge de manœuvre du président. S'il est reconnu qu'un pays bénéficiaire de l'aide américaine se munit de l'arme atomique, le président ne disposera que de trente jours pour prendre une décision. Au-delà de ce délai, il devra solliciter l'assentiment du Congrès pour toute aide future.

● *Une explosion nucléaire souterraine* d'une puissance inférieure à 20 kilotonnes a eu lieu mercredi 16 décembre sur le site d'expérimentation du Nevada, a annoncé à Washington un porte-parole du ministère de l'énergie. Cette explosion est la seizième cette année aux Etats-Unis. Sept expériences similaires ont été enregistrées au cours de cette même période en Union soviétique, a ajouté le porte-parole. — *(A.F.P.)*

Le <forcing> de M. Allen

De notre correspondant

Washington. — Un déjeuner peu banal a eu lieu, mercredi 16 décembre, dans un grand hôtel de Washington. Cinq cents personnes se pressaient autour de l'invité d'honneur, M. Richard Allen, responsable du Conseil national de sécurité, en vacances forcées depuis deux semaines. Le F.B.I. enquête, en effet, pour savoir si le principal conseiller de politique étrangère du président a accepté deux montres d'une revue japonaise, en janvier, après avoir organisé une interview de Mme Reagan, et si la firme de conseils qu'il possédait avait bien été vendue avant son entrée à la Maison Blanche, comme l'exige la loi.

Les organisateurs du déjeuner voulaient démontrer que M. Allen jouit d'un « *vaste soutien conservateur* », ce qui est devenu une vertu à Washington. Il y avait là le président de la Heritage Foundation, M. Edward Feuler, connu pour ses positions extrémistes, le magnat de la bière, M. Joseph Coors, grand mécène politique du Colorado, le pasteur Jerry Falwell, chantre de la nouvelle droite évangélique.

Parmi les convives se trouvait aussi M. Donovan, secrétaire au travail, qui fait l'objet d'une enquête pour des pots-de-vin versés par la firme de construction qu'il dirigeait. Il a été applaudi lui aussi. On ne voyait pas, en revanche, M. William Casey, directeur de la C.I.A., soupçonné d'avoir jadis effectué des opérations financières un peu obscures et qu'une commission du Sénat vient de blanchir assez mollement en déclarant qu'il « n'est pas indigne » d'occuper une telle charge malgré « *son inattention à des détails* ».

M. Allen a fait un éloge dithyrambique du président, vantant les « *réalisations extraordinaires* » de son patron. Il s'est dit « *impatient et prêt à reprendre ses fonctions à la Maison Blanche aussitôt que possible* ». Etait-ce vraiment très habile ? Le responsable du Conseil national de sécurité a donné l'impression de vouloir forcer la main du président.

On comprend l'impatience et la frustration de M. Allen, écarté de la Maison Blanche alors qu'éclate la première crise grave avec le bloc soviétique. L'affaire polonaise sera peut-être décisive pour lui. Ou on le rappelle assez vite, ou on le remplace. La vacance prolongée d'un tel poste, occupé précédemment par MM. Kissinger ou Brzezinski, est peu concevable dans un moment aussi délicat.

ROBERT SOLÉ.

AFRIQUE

Algérie

Un groupe mixte de réflexion tente d'améliorer la coopération technique avec la France

De notre correspondant

Alger. — Un groupe de réflexion franco-algérien, qui a tenu sa première réunion le 13 décembre à Alger, va élaborer des propositions en vue d'améliorer et même de rénover largement la coopération entre les deux pays, particulièrement dans les domaines scientifique et technique.

Le groupe se réunira alternativement dans les deux capitales toutes les trois semaines et doit avoir terminé sa tâche au plus tard en juin. En attendant, la session annuelle de la commission mixte de coopération culturelle et technique qui s'est tenue à Alger du 14 au 16 décembre s'est contentée d'expédier les affaires courantes, les dossiers délicats étant gelés. Le premier point concerne l'avenir de la Caisse centrale de coopération, dont les modalités d'intervention paraissent être assez largement remises en cause par certains ministères algériens.

Les Algériens semblent souhaiter un développement des opérations de coopération dans un cadre strictement interétatique, notamment dans les secteurs pour eux prioritaires de l'habitat, des industries agro-alimentaires et de la pêche, de l'agriculture, de l'enseignement et de la formation professionnelle. Le nombre des coopérants actuellement en service en Algérie, deux mille cinq cents civils et mille volontaires du service national actif (V.S.N.A.), est largement inférieur aux demandes faites tant par les ministères de l'éducation et de l'enseignement supérieur que par les ministères techniques. Mais, concernant ces derniers, leur volonté de réduire des rémunérations jugées trop élevées constitue une entrave au recrutement.

Un effort va être fait pour améliorer les conditions de vie et de travail des coopérants.

Le gouvernement français vient de décider de son propre chef de compenser par une prime les pertes dues à l'évolution du taux de change entre le dinar et le franc de décembre 1980 à octobre 1981. Les modalités d'application de cette mesure sont à l'étude.

DANIEL JUNQUA.

LA RÉINTÉGRATION DU MALI AU SEIN DE L'UNION MONÉTAIRE OUEST-AFRICAINE EST REPORTÉE

Réunis à Dakar les mardi 15 et mercredi 16 décembre, les chefs des Etats membres de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) — Côte-d'Ivoire, Bénin, Haute-Volta, Niger, Sénégal et Togo — ont remis à plus tard la candidature du Mali, qui bénéficiait du soutien de la France.

En 1967, nous signale notre correspondant, Pierre Biarnès, d'importants accords avaient été signés entre Paris et Bamako, aux termes desquels le franc malien avait été, à nouveau, rattaché au franc français et était échangeable avec lui sans aucune restriction, selon une parité fixe. La monnaie malienne avait alors été dévaluée de 50 %, pour tenir compte de la très forte inflation qu'elle avait connue entre-temps. Il avait été convenu que le Mali ne réintégrerait l'UMOA que lorsqu'il aurait assaini ses structures économiques et financières.

Les Etats membres de l'UMOA n'entendaient pas, en effet, supporter collectivement les conséquences de la mauvaise gestion malienne, quelle que fût l'attitude de Paris. Depuis quatorze ans, en dépit des promesses faites, cet assainissement n'est pas intervenu. L'effort de remise en ordre, entrepris depuis la visite, en septembre 1980, du chef d'Etat malien en France, ne semble pas avoir convaincu les Etats membres de l'UMOA de l'opportunité d'une réintégration du Mali.

D'autre part, la Haute-Volta semble y opposer son veto, du moins tant que le Mali n'aura pas renoncé à revendiquer une fraction de son territoire (quatre villages situés dans la zone frontalière de l'Agasher, réputée à tort ou à raison riche en minerai, au nord de la préfecture septentrionale de Djibo).

ASIE

Chine

Le premier ministre se déclare décidé à lutter contre une bureaucratie aussi lourde qu'inefficace

De notre correspondant

Pékin. — L'Assemblée nationale, dont les travaux commencés le 30 novembre ont duré treize jours, a autorisé le chef du gouvernement, M. Zhao Ziyang, à engager la réforme de l'administration que celui-ci avait réclamée dans son rapport d'activité. Dans les prochains mois, le premier ministre soumettra à cet effet un plan de *« débureaucratisation »* au comité permanent de l'Assemblée qui tranchera.

Cette décision est l'une des plus importantes prises au cours de cette session consacrée pour l'essentiel à la situation économique. Dans son discours du 30 novembre, M. Zhao s'était montré particulièrement sévère envers l'appareil administratif, disant qu'il était *« intolérable »* d'admettre plus longtemps sa *« faible efficacité »*. Indiquant qu'il était décidé pour sa part à porter le fer dans la plaie, il s'en était pris vivement à *« ces départements à tiroirs, encombrés d'un personnel superflu, de chefs nominaux et d'adjoints qui se perdent dans des marchandages sans fin et passent leur temps à déplacer les responsabilités »*.

La réforme devrait aboutir à supprimer certaines administrations, à en regrouper d'autres et à se débarrasser d'un certain nombre de fonctionnaires dont les compétences soit en raison de leur âge, soit par la faute des circonstances politiques, sont jugées peu en accord avec les exigences d'une économie moderne et dynamique. Rien qu'à Pékin, deux cent mille personnes devraient être touchées par ces mesures et envoyées en province, en stage de recyclage ou tout simplement mises à la retraite. La promotion de cadres plus jeunes et aux connaissances scientifiques plus étendues est en effet une nécessité vitale pour la Chine.

La perspective de ce chambardement dans l'appareil gouvernemental permet de comprendre pourquoi l'Assemblée n'a procédé à aucune nomination. Les seules promotions annoncées concernent des fonctions au sein des comités permanents de l'Assemblée et de la conférence politique consultative. La plupart des heureux promus sont de vénérables vétérans dont beaucoup — le clin d'œil à Taiwan est évident — sont d'anciens membres du Kuomintang ralliés depuis longtemps au régime. On note aussi l'élection au comité de la conférence consultative de l'écrivain Hu Feng, critiqué par Mao en 1954 sous l'accusation d'être à la tête d'un « groupe contre-révolutionnaire ». Hu Feng, aujourd'hui âgé de plus de quatre-vingts ans, avait été récemment réadmis au sein de l'Association des écrivains.

MANUEL LUCBERT.

● *Quatre anciens combattants de la guerre* du Vietnam ont quitté les Etats-Unis, mercredi 15 décembre, pour Hanoï, où ils espèrent recueillir des informations sur les troubles causés par les défoliants sur le population civiles, et des précisions sur les deux mille cinq cents soldats américains portés disparus au Vietnam. — *(A.P.)*

DIPLOMATIE

A la conférence de Madrid

UN PROJET DE DOCUMENT FINAL PRÉSENTÉ PAR LES PAYS NEUTRES ET NON ALIGNÉS EST ACCEPTÉ COMME BASE DE NÉGOCIATION

Madrid *(A.F.P.)*. — Les pays neutres et non alignés ont présenté mercredi 16 décembre à la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) un projet de document final qui a été accepté comme base de négociation par l'Est et l'Ouest, au moment même où les événements de Pologne risquent de la condamner irrémédiablement.

Le chef de la délégation américaine, M. Kampelman, a indiqué clairement que si la situation se détériorait en Pologne, la conférence serait vouée à l'échec. En séance plénière, les représenants de la France et de la Suisse notamment ont exprimé leur inquiétude sur le sort du peuple polonais.

Le projet déposé par le délégué autrichien, M. Ceska, au nom du groupe neutre et non aligné (Suisse, Suède, Autriche, Finlande, Chypre, Saint-Marin, Liechtenstein et Yougoslavie), à l'exception de Malte, prévoit la convocation d'une conférence sur le désarmement en Europe en 1982 ou 1983. Cette conférence étudierait dans un premier temps les mesures militairement significatives, obligatoires et vérifiables, destinées à renforcer la confiance (C.B.M.). Ces mesures devraient s'appliquer en Europe et dans les espaces maritimes et aériens adjacents, pour les activités militaires liées à des opérations sur le continent. Le projet mentionne des améliorations dans le respect des droits de l'homme, dans les échanges d'informations et dans la coopération économique et technologique.

Le délégué soviétique a affirmé que son pays ne pouvait pas accepter totalement le document, mais qu'avec *« de la bonne volonté et un effort, il pouvait être arrangé »*. Les réserves de l'U.R.S.S. tiennent notamment aux questions concernant les droits de l'homme et les contacts humains (réunification des familles et facilité de déplacements), en particulier la reconnaissance explicite des organisations de surveillance de l'application des accords d'Helsinki.

Les Soviétiques n'admettront pas non plus la convocation d'une réunion d'experts sur les droits de l'homme à laquelle tiennent particulièrement les États-Unis et le Canada et inclus dans le projet, estime-t-on dans les milieux proches de la conférence.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● DIX FEMMES ET UN PRÊTRE ont entrepris une grève de la faim, le 12 décembre, dans la cathédrale de Quilmes, un faubourg de Buenos-Aires. Les protestataires entendent, par leur action, appuyer les revendications des « Mères de la place de Mai », qui réclament en vain, depuis des années, des nouvelles de leurs proches, disparus ce dernier lustre. Un autre groupe poursuit un jeûne volontaire prolongé dans la cathédrale de Neuquen, à 700 kilomètres au sud-ouest de la capitale. — *(A.F.P.)*

Bolivie

● UNE GREVE DE LA FAIM pour le rétablissement des libertés syndicales en Bolivie a commencé au début de la semaine en plusieurs points du pays. Quatorze ouvriers de Santa-Cruz, dans la région orientale, ont, le mercredi 16 décembre, rejoint le mouvement commencé l'avant-veille par dix-sept compagnons dans les locaux de l'archevêché et des Nations unies à La Paz, et par dix autres personnes dans la cathédrale de Cochabamba. Les protestataires entendent, par leur mouvement, appuyer les mineurs de Huanani, qui tentent de faire reconnaître par les autorités militaires les dirigeants syndicaux qu'ils ont élus à l'automne. — *(A.F.P.)*

Guatemala

● LES CORPS CRIBLES DE BALLES de vingt-cinq paysans ont été découverts, le mardi 15 décembre, dans un ravin à Totoicapan, à quelque 180 kilomètres à l'ouest de Guatemala, a annoncé la police, le mercredi 16. Par ailleurs, un groupement jusque-là inconnu, le Comité de résistance populaire, a revendiqué la responsabilité du meurtre, le mardi 15, du recteur de l'université San-Carlos, M. Mario Dary. — *(Reuter.)*

Guinée-Bissau

● LE PRESIDENT VIEIRA, arrivé mercredi 16 décembre à Paris pour une visite privée de vingt-quatre heures en France, est reçu ce jeudi après-midi à l'Elysée. La France accorde à la Guinée-Bissau, par l'intermédiaire du FAC (Fonds d'aide et de coopération), une aide financière (13,7 millions de francs en 1980). L'aide alimentaire française à Bissau a porté, toujours en 1980, sur 1 000 tonnes de farine et 1 000 tonnes de maïs.

Nigéria

● LE PRESIDENT SHAGARI a présenté, mercredi 16 décembre, un budget d'austérité. En 1982 les dépenses d'investissement seront inférieures de 17 % à celles de l'exercice 1981, malgré une inflation dépassant 20 %. Le Nigéria a du mal à vendre son pétrole, principale source de devises étrangères. — *(A.F.P.)*

Sierra-Leone

● UNE SOIXANTAINE DE HAUTS FONCTIONNAIRES en poste dans l'administration provinciale, soupçonnés de malversations, ont été arrêtés en Sierra-Leone, a-t-on appris mercredi 16 décembre de source informée. — *(Reuter.)*

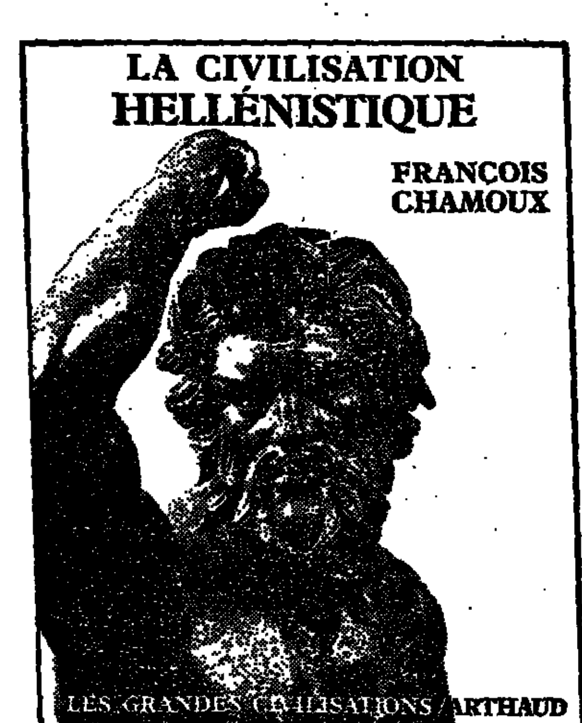
Sri-Lanka

● LE GOUVERNEMENT a prorogé à nouveau d'un mois, à compter du 17 décembre, l'état d'urgence promulgué le 17 août, à la suite d'affrontements entre la majorité cingalaise et la minorité tamoule dans lesquels une dizaine de personnes avaient été tuées. En revanche, les autorités ont levé la censure sur la presse, en vigueur depuis la mi-août. — *(Reuter.)*

Union soviétique

● Mme LISA ALEXEIEVA, belle-fille de M. Sakharov, doit quitter Moscou, le vendredi 18 décembre, pour rejoindre son mari aux Etats-Unis. D'autre part, de passage à Moscou, Mme Elena Bonner, épouse de l'académicien, a indiqué que celui-ci, encore faible, était soigné pour son affection cardiaque. Pendant les dix-sept jours de sa grève de la faim, M. Sakharov a perdu 11 kilos, sa femme en a perdu 7. — *(A.F.P.)*





Le Monde

politique

LE REJET PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE LA MOTION DE CENSURE DÉPOSÉE PAR L'OPPOSITION

M. Mauroy : quand la droite veut être nouvelle, elle puise dans l'arsenal des doctrines antiégalitaires et antichrétiennes

Cette motion de censure apparait déjà comme une péripétie. En tentant, mercredi 16 décembre, pour la troisième fois depuis le début de la septième législature, de censurer le gouvernement, l'opposition a commis une double erreur. La première a trait au choix du moment : la condamnation répétitive de la politique économique suivie par le gouvernement, à l'heure même où tout le débat politique, en France, est centré sur les événements de Pologne, constitue, pour le moins, une erreur d'appréciation. Implicitement, l'opposition l'a reconnu, en transformant une censure du bilan de sept mois du gouvernement en une motion de défiance à l'égard des positions exprimées, notamment par MM. Mauroy et Cheysson, à la suite de la proclamation de l'état de guerre en Pologne. Cette erreur en entraine une autre : la banalisation de la censure. Les groupes R.P.R. et U.D.F. vont-ils avoir recours à l'article 49 de la Constitution tous les trois mois ?

La Pologne... En principe, il ne s'agissait que d'elle. Le débat, qui s'est ouvert à l'occasion de la séance consacrée aux questions au gouvernement, a permis à l'opposition de réclamer la démission du ministre des relations extérieures et au premier ministre, mandaté à cet effet le matin même par M. Mitterrand, de réaffirmer solennellement la position de la France devant le drame polonais. Chargé par le président de la République d'informer le pays sur « la réalité des moyens dont dispose la France pour venir en aide, moralement et matériellement, au peuple polonais », M. Mauroy s'est acquitté de sa mission, dans la mesure où les limites des moyens que la France peut mettre en œuvre sont vite atteintes. Condamner ? C'est fait. Aider moralement ? C'est la même chose. Aider matériellement ? La France s'emploie à alléger la dette polonaise. Des vivres ? Pour l'instant, les frontières sont fermées. Quoi d'autre ? L'opposition le sait, elle. Précisément parce qu'elle est l'opposition. Mais ce serait lui faire injure que d'imaginer, si les rôles étaient inversés, qu'elle aurait — sans nuances — voué aux gémonies le pouvoir militaire polonais, dénoncé — sans attendre — les responsabilités de l'Union soviétique dans le coup de force de Varsovie. Gageons que si l'actuel gouvernement avait agi de la sorte, l'opposition l'aurait taxé d'irresponsabilité au regard des risques d'internationalisation de la crise polonaise. Mais l'opposition, par définition, a toutes les audaces.

Elle est aussi vertueuse. Ce n'est pas du tout pour des raisons de politique intérieure — contrairement aux apparences — qu'elle réclame le départ des ministres communistes. Les communistes, n'est-ce pas, qu'ils soient polonais, soviétiques ou français, ce sont toujours des communistes... M. Labbé (R.P.R.) frissonne presque en évoquant le « vent glacé de Varsovie » qui, si l'on n'y prend garde, risque de souffler aussi sur la France. Certes, en se refusant à applaudir la ferme réprobation, par M. Mauroy, des conséquences, pour les Polonais, de la loi martiale, le groupe communiste a, mieux que par des mots, souligné la différence d'appréciation qu'il porte, par rapport aux socialistes, sur le drame polonais. Cela autorise-t-il à accréditer l'idée que, par nature, les communistes sont un peu moins français que d'autres, en raison de leurs liens avec le parti communiste de l'Union soviétique ? **(Lire page 8 le compte rendu de la séance de l'Assemblée nationale consacrée aux questions au gouvernement sur les événements en Pologne.)**

LAURENT ZECCHINI.

S'adressant au premier ministre, M. Godfrain (R.P.R., Aveyron) affirme : « *Vous avez politiquement tort parce que vous êtes battu économiquement.* » Parlant des « *tromperies* » du gouvernement, notamment en matière d'emploi, il indique : « *C'est vous qui avez été pris par une fièvre de règlement de comptes et de chasse aux sorcières contre ceux qui réussissent, qui osent, qui bravent les difficultés, ceux qui préfèrent créer qu'attendre l'assistance.* »

Evoquant ensuite les événements de Pologne, M. Godfrain déclare : « *La défense de la liberté ne se partage pas ; c'est d'abord le courage d'oser dire la vérité. Oui ! Il y a intervention soviétique. Non ! L'écrasement de la Pologne et de son peuple ne sont pas des affaires intérieures à la Pologne. Nos relations avec l'U.R.S.S. ne sauraient rester les mêmes. L'ignorer, c'est préparer la voie à de nouvelles avancées du totalitarisme. Combien de morts vous faudra-t-il pour congédier les ministres communiste d'Union soviétique ? Vous promouvez la lutte des classes que les Polonais eux-mêmes rejettent* », conclut-il.

Après avoir justifié les aides aux agriculteurs, le premier ministre aborde les problèmes liés à l'insécurité. La politique précédente, indique-t-il, celle du « *tout carcéral* », a entraîné une augmentation considérable du nombre des détenus : de 30 500 en 1974 à 41 400 en 1980. La prison, ajoute-t-il, « *plutôt qu'un lieu de sanction et de réinsertion, devenait un espace criminogène* ». Après avoir noté que la délinquance a continué d'augmenter au taux moyen de 8,3 % par an, M. Mauroy déclare que, depuis le mois de mai, l'actuel gouvernement a renoncé à une politique de « *répression à courte vue* ». Il réfute ensuite l'idée selon laquelle le gouvernement ne ferait pas preuve de fermeté à l'égard de la grande criminalité. Depuis un an, note-t-il, il y a dans les prisons françaises 450 condamnés de plus à des peines criminelles. Le maire de Lille annonce enfin que, dans le cadre de la réforme du code pénal, le gouvernement examinera les possibilités de développer les peines de substitution. « *Depuis le 10 mai*, ajoute-t-il, *les actions terroristes ont pratiquement disparu. Contrairement à ce qui a été annoncé, l'amnistie a restauré la paix civile.* » La suppression des juridictions d'exception, et notamment de la Cour de sûreté de l'Etat, poursuit-il, « *ce n'est pas affaiblir l'autorité de l'Etat ; c'est renforcer l'exemplarité des sanctions prononcées par les juridictions de droit commun et améliorer le consentement des Français à la justice qui leur est rendue* ».

En conclusion, M. Mauroy déclare : « *La reprise économique est là. L'augmentation du chômage diminue. La hausse des prix se ralentit. L'expansion de l'agriculture française est assurée. Les moyens de faire diminuer la délinquance sont mis en place. L'opposition, faute de pouvoir trouver, dans sa gestion d'hier ou dans la réalité d'aujourd'hui, des thèmes pour ses campagnes de demain, se livre à une intense reccherche intellectuelle. Les clubs fleurissent et les colloques succèdent aux colloques. L'intention est louable, malheureusement un gaullisme qui ne parvient plus à se survivre, un libéralisme discrédité, se trouvent contraints de laisser le champ libre et trop souvent d'emprunter leurs idées à quelques activistes d'extrême droite, à quelques clubs dont l'horloge retarde dangereusement. Quand la droite veut être nouvelle, elle puise dans l'arsenal des doctrines antiégalitaires et antichrétiennes qui ont produit, au cours de la première moitié de ce siècle, les catastrophes que nous connaissons tous. Il serait grave que, par simple hostilité à la politique du gouvernement, des démocrates se laissent ainsi abuser par de fausses idées neuves.* »

Pour M. Sarre (P.S., Paris), le gouvernement présente « *un bilan exemplaire* ». Après avoir longuement décrit celui-ci, le député socialiste, s'adressant à l'opposition, indique : « *Faute de projets et de programme, l'opposition consacre tous ses efforts à tenter de déstabiliser l'action gouvernementale.* » Il ajoute : « *Son drame, c'est que la seule chose qu'elle ait à offrir aux Français, c'est le retour en arrière. On appelait cela autrefois la réaction.* » Evoquant ensuite les événements de Pologne, M. Sarre observe : « *Il est tout de même stupéfiant de voir les mêmes gens, qui soutiennent les grèves, les mouvements des travailleurs en Pologne, les aspirations au socialisme autogestionnaire, être en même temps les pires adversaires du mouvement ouvrier en France, et tenter de freiner ou de combattre le gouvernement de la gauche.* » « *A la vérité*, poursuit le député de Paris, *c'est une récu- député de Paris, c'est une récupération éhontée de la lutte et des souffrances des travailleurs de Pologne, au service de manœuvres tacticiennes.* » « *Ces manœuvres sont sans avenir*, conclut-il. *La* cohésion *gouvernementale* est *solide, au-delà des divergences que peuvent avoir entre elles les différentes formations politiques.* »

« *Dogmatisme, facilité, contradictions* », déclare M. Clément (U.D.F., Loire), ce sont les trois mots qui caractérisent la politique du gouvernement. Critiquant longuement celle-ci, le député U.D.F. souligne qu'il y a quelques mois le syndicat Solidarité a préconisé la dénationalisation comme moyen de résoudre les difficultés économiques. Le député U.D.F. insiste ensuite sur la situation polonaise. « *Dans ce drame*, souligne-t-il, *le rôle de la France ne saurait être de jeter de l'huile sur le feu. Mais il ne doit pas être non plus de détourner la tête. Mais la voix de la France est timide, mielleuse, presque honteuse ! Et celle des défenseurs patentés des droits de l'homme n'est guère plus forte. On comprend certes votre embarras vis-à-vis du parti communiste et des quatre ministres communistes de votre gouvernement. Vous voilà confrontés à votre première crise internationale grave. Et au moment d'affirmer clairement vos convictions en faveur des droits de l'homme, vous devez consulter M. Fiterman !* »

M. LABARRÈRE : une opération de politique intérieure

M. Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, déclare que les entretiens entre ministres sont normaux et que ce qui gêne l'opposition c'est qu'il n'y a pas de « *faille dans le gouvernement de la France* ». Il ajoute : « *Vous vous moquez bien des Polonais, en définitive ! Ce que vous cherchez avec les Polonais, c'est vous en servir pour une opération de politique intérieure.* »

S'adressant à l'opposition, M. HAGE (P.C., Nord), déclare : « *Votre volonté présente de contrecarrer et de dévoyer le changement est dans le droit fil de votre bienveillance passée pour une politique qui a des années durant tourné le dos aux intérêts des travailleurs et du pays tout entier.* » M. Hage estime que la droite a « *pratiqué une obstruction systématique* » au cours du débat parlementaire. Il ajoute : « *Porte-parole fidèle du C.N.P.F., elle censure l'abaissement de l'âge de la retraite, la réduction du temps de travail, l'extension de la démocratie et des libertés.* » Le député communiste pense également que le C.N.P.F. « *joue l'obstruction* ».

Dans les explications de vote, M. Labbé (R.P.R., Hauts-de-Seine) assure notamment : « *Tout ce que nous disions hier se confirme aujourd'hui.* » Le président du groupe R.P.R. souligne que M. Marchais a estimé que le gouvernement est dans la bonne direction, « *sans doute un peu plus à l'est* », observe-t-il. Il demande au premier ministre si ce « *satisfecit* » ne le gêne pas, au moment, dit-il, de l'échec du socialisme en Pologne. Dénonçant le pouvoir « *total et parfois dominateur* » des socialistes, M. Labbé note que ceux-ci ne sont pas des « *prolétaires* » et constate : « *De toute façon, ce n'est pas en rendant les riches moins riches que vous rendrez les pauvres moins pauvres !* » Parlant enfin de « *collectivisme à la française* », M. Labbé évoque l'attitude de tous ceux qui, « *demain, ne veulent pas que le vent glacé de Varsovie souffle sur la France* ».

Pour une majorité dequise de 244 voix, la motion re censure recueille 151 voix. Elle n'est donc pas adoptée.

DROIT D'ASILE

Interrogé au cours du débat sur la motion de censure par M. Godfrain (R.P.R., Aveyron) sur le fait de savoir si la France accordera l'asile politique à tout Polonais se trouvant en France qui le demanderait, M. Mauroy a répondu : « *Nous offrons l'asile à tous ceux qui sont poursuivis pour des raisons politiques, contrairement à ce qui se faisait précédemment.* »

LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 16 décembre, à l'hôtel de Marigny, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● SITUATION EN POLOGNE

Lire page 6 la déclaration du président de la République.

● CONVENTIONS INTERNATIONALES

Le conseil des ministres a adopté divers projets de loi autorisant la ratification de neuf conventions internationales :

— Six de ces conventions, conclues en matière judiciaire sur un plan multilatéral ou bilatéral (avec le Maroc et le Brésil), ont en commun le but de faciliter l'accès international à la justice en garantissant une meilleure et plus rapide administration de la justice. En particulier, quatre de ces conventions doivent apporter une solution concrète au problème du déplacement ou de la détention illicites d'enfants à l'étranger, en organisant une étroite coopération internationale pour retrouver le lieu où se trouve l'enfant, éviter que ses intérêts ne soient lésés et assurer en ce domaine l'exécution des décisions de justice.

— Trois autres conventions sont relatives à la protection de la nature et visent, conformément aux recommandations des Nations unies sur l'environnement, à protéger d'une façon générale les espèces migratrices sauvages ainsi que, plus particulièrement, les espèces animales et végétales actuellement menacées de disparition en Europe.

● RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET 1980

Sur proposition du ministre délégué chargé du budget, le conseil des ministres a adopté le projet de loi de règlement définitif pour 1980. Ce projet sera déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale avant la fin de la présente session, conformément aux dispositions de l'ordonnance portant loi organique relative aux lois de finances.

● TRAVAIL ET PROTECTION SOCIALE AGRICOLES

Le conseil des ministres a adopté un décret érigeant en direction régionale l'antenne d'Amiens de la direction régionale du travail et de la protection sociale agricoles, pour les régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie. L'importance du secteur agricole rend nécessaire la création d'une direction autonome.

● GOLAN

Le Conseil a été informé de la décision du gouvernement israélien d'étendre au territoire syrien occupé du Golan la législation et l'administration israéliennes. Le gouvernement français dénonce cette initiative contraire au droit international et aux résolutions des Nations unies.

(Lire page 10.)

● CONSEIL DES COMMUNAUTÉS DES MINISTRES DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Les dix ministres des relations extérieures de la Communauté européenne avaient été chargés par leurs chefs d'Etat et de gouvernement de poursuivre les réflexions du récent Conseil européen afin de permettre à ce dernier de prendre les décisions nécessaires sur la relance européenne et le traitement des grandes questions pendantes dans le domaine agricole et sur le plan du budget communautaire.

Le ministre des relations extérieures a rendu compte des discussions qui ont eu lieu à Londres les 14 et 15 décembre ; il a relevé qu'aucun accord global n'étant encore acquis, la discussion se poursuivra au cours d'une deuxième réunion restreinte à Bruxelles le 14 janvier 1982.

● SESSION DE LA GRANDE COMMISSION FRANCO-SOVIÉTIQUE

Le ministre d'Etat, ministre du commerce extérieur a rendu compte de sa visite les 14 et 15 décembre 1981 en U.R.S.S. pour la seizième session annuelle de la grande commission économique, scientifique et technique franco-soviétique.

Cette réunion a été l'occasion de sensibiliser la partie soviétique au déficit durable qui s'établit au détriment de la France, dans les échanges franco-soviétiques et que l'accroissement des livraisons de gaz soviétique à la France ne pourrait que creuser davantage. Les mesures propres à corriger cette situation, prochainement comme à terme, ont été envisagées dans un esprit prospectif et constructif.

Par ailleurs, le ministre d'Etat a rendu compte au conseil des ministres de ses entretiens avec M. Tikonov, président du conseil des ministres, et M. Gromyko, ministre des affaires étrangères.

● COMITÉ MIXTE FRANCO-YOUGOSLAVE

Le ministre d'Etat, ministre du commerce extérieur, a rendu compte de sa visite en Yougoslavie, les 7 et 8 décembre 1981, pour la réunion du comité mixte franco-yougoslave de coopération économique, industrielle et technique.

A l'occasion de l'examen de la situation des échanges entre les deux pays, marqués par un déficit persistant au détriment de la Yougoslavie, il a été décidé que le ministre du commerce extérieur français se rendrait, courant mars prochain, en Yougoslavie avec une mission d'industriels et de commerçants, pour étudier méthodiquement les possibilités d'accroître les échanges et d'en redresser le sens.

● CONSEIL DES COMMUNAUTÉS DES MINISTRES DES TRANSPORTS

Les ministres des transports ont confirmé leur volonté d'améliorer la sécurité des transports maritimes en prévoyant des contrôles des navires dans les ports européens. Une conférence ministérielle se tiendra à cet effet à Paris en janvier réunissant treize pays européens.

Le conseil a aussi évoqué les transports ferroviaires et les transports routiers. S'agissant des premiers il a adopté les orientations générales d'une politique et d'une coopération ferroviaires communautaires dont les modalités concrètes seront prochainement discutées. A propos des seconds il a augmenté modérément les contingents communautaires et décidé de revoir l'actuel règlement sur les conditions de travail dont l'application soulève des difficultés pratiques. La commission a été invitée à poursuivre l'étude du financement de certains projets d'infrastructure de transports d'intérêt communautaire.

A la demande de la France, l'examen de la directive concernant la modernisation des péniches a été reporté au premier semestre de 1982. Une étude approfondie des différents aspects de ce problème sera entretemps engagée par le gouvernement en concertation avec la profession.

Mesures individuelles

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Le conseil des ministres du 16 décembre a adopté le mouvement préfectoral suivant :

AUBE : M. Jacques Poyer.

M. Jacques Poyer, préfet de la Corrèze, est nommé préfet de l'Aube en remplacement de M. Robert Lamy, admis au bénéfice du congé spécial.

[Né en 1936 à Lisieux, ancien élève de l'ENA, M. Poyer, après avoir été chef de cabinet du préfet du Cantal, avait été mis en 1964 à la disposition du ministre chargé de la réforme administrative. Il avait ensuite été chargé de mission auprès de M. Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, puis auprès de MM. Fouchet et Marcellin, ministres de l'intérieur. Directeur du cabinet du préfet du Nord en 1972, chargé de mission auprès du préfet de la région parisienne, il avait été nommé en 1974 secrétaire général du Puy-de-Dôme et, en juin 1980 préfet de la Corrèze.]

CORREZE : M. Roger Gros.

M. Roger Gros, sous-préfet de Thionville, est nommé préfet de la Corrèze en remplacement de M. Jacques Poyer, nommé préfet de l'Aube.

[Né en 1933 à Saint-Martin-de-la-Porte (Savoie), reçu en 1958 au concours de chef de cabinet de préfet, M. Gros occupe successivement ce poste dans l'Allier, le Puy-de-Dôme, les Basses-Pyrénées et le Tarn-et-Garonne. Il devient, en 1967, sous-préfet de Montdidier et, de 1970 à 1974, secrétaire général de la Nièvre. Directeur de cabinet du préfet des Alpes-Maritimes puis secrétaire général du Var, il avait été nommé, en 1980, sous-préfet de Thionville.]

AUTRES NOMINATIONS

● *Sur proposition du ministre des relations extérieures*, M. Guy de Commines de Marsilly, ministre plénipotentiaire, est nommé conseiller diplomatique du gouvernement.

● *Sur proposition du ministre de l'économie et des finances*, M. Bernard Gournay, conseiller référendaire à la cour des comptes, est nommé conseiller-maître et M. Maurice Breiaz, conseiller référendaire à la cour des comptes, est nommé conseiller-maître.

Le collectif agricole

L'Assemblée nationale a poursuivi, mercredi matin 16 décembre, la discussion du projet de loi de finances rectificative qui traduit, sur le plan législatif, l'ouverture des crédits arrêtés lors de la conférence annuelle agricole, le 8 décembre. M. Méhaignerie (U.D.F., Ille-et-Vilaine), a résumé son propos en indiquant : « *Le chiffrage de la perte de revenus des agriculteurs n'est pas clair ; la part qui revient au budget de l'Etat sur les 5,5 milliards est trop importante ; enfin, les modalités de la distribution des aides sont contestables.* ». Après avoir souhaité savoir si les calculs du gouvernement sont fondés sur le revenu brut ou le revenu net des agriculteurs, l'ancien ministre de l'agriculture a indiqué : « *Vous faites une répartition de l'aide à but électoral, vous dites que c'est au profit des « petits » et non des « gros », mais ces termes-là n'ont jamais été définis.* » Contestant la thèse selon laquelle le revenu agricole a diminué de façon continue depuis 1974, M. Méhaignerie a assuré : « *En réalité, après une forte progression jusqu'en 1974, il a stagné pendant trois ans puis il a légèrement remonté, puis enfin, recommencé à baisser.* »

M. Goasduff (R.P.R., Finistère) a reproché au ministre de l'agriculture d'avoir dit que les agriculteurs qui manifestent actuellement « *sont ceux qui n'ont pas voté socialiste* ». « *A la notion de gouvernement des Français*, a-t-il indiqué, *on substitue celle de gouvernement des socialistes. On divise la France en deux. Si demain les grandes centrales ouvrières manifestent*, a-t-il ajouté, *direz-vous que leurs manifestations sont politiques ?* » Le député R.P.R. a estimé que les décisions de la conférence annuelle sont caractérisées par « *le flou et l'improvisation* ».

Les communistes, a déclaré M. Dutard (P.C., Dordogne), « *estiment qu'il faut aider vingt mille jeunes à s'installer chaque année jusqu'à l'an 2000 si nous ne voulons pas que notre pays soit réduit à pratiquer une agriculture extensive inadaptée à nos besoins.* »

M. de Caumont (P.S., Hautes-Alpes), a souligné que le maintien d'aides directes au revenu est justifié « *à condition qu'il ne s'agisse pas de n'importe quelle aide à n'importe quel revenu*. Puis, parlant des jeunes, il a indiqué « *ils ont mieux à faire que de descendre dans la rue pour défendre les privilégiés.* »

La suite de la discussion du collectif agricole devrait se poursuivre ce jeudi 17 décembre.

L'ARBRE DE NOËL A L'ÉLYSÉE

La chanteuse Annie Cordy et le danseur étoile Patrick Dupont ont remporté un franc succès, mercredi après-midi 16 décembre, à l'Elysée, où avait lieu le traditionnel arbre de Noël en présence du président de la République et de Mme Mitterrand.

Près de cinq cents enfants — les enfants du personnel de l'Elysée et des collaborateurs du chef de l'Etat, auxquels s'étaient joints des élèves de tous les arrondissements de Paris et des villes de Saint-Dié, Nantes, Aubervilliers et Beaumont-en-Lomagne (Tarn-et-Garonne) — ont assisté dans la salle des fêtes à un spectacle d'une heure trente, animé par Pierre Douglas, et auquel ont pris part les clowns Barios, l'orchestre d'enfants du conservatoire de Boulogne-Billancourt et les champions de France de gymnastique.

Le chef de l'Etat et Mme Mitterrand avaient également invité une classe de l'école de la rue Delambre, à Paris, dont de nombreux élèves avaient envoyé des dessins et des lettres au président au lendemain du 10 mai. Quelques-unes de ces lettres étaient affichées, au milieu de dessins d'enfants, sur des panneaux disposés à l'entrée de la salle des fêtes.

A l'issue du spectacle, M. Mitterrand a prononcé une brève allocution, tandis que les enfants se montraient impatients de recevoir leurs cadeaux et le goûter qui était servi dans le jardin d'hiver.

● *Quatre sénateurs représentant les Français établis hors de France* ont rejoint, mercredi, le mouvement Solidarité et Liberté, créé par MM. Charles Pasqua et Paul d'Ornano, sénateurs R.P.R. et U.D.F. Ce sont MM. Jean-Pierre Cantegrit et Charles de Cuttoli, membres de la Gauche démocratique et Pierre Croze et Frédéric Wirth, appartenant au groupe de l'Union des républicains et des indépendants au Sénat (U.R.E.I.). M. Pasqua a indiqué que d'autres adhésions de personnalités seront rendues publiques ultérieurement.

● *La commission des lois* de l'Assemblée a adopté la proposition de loi du groupe socialiste qui tend à supprimer l'alinéa 2 de l'article 331 du code pénal. Cet alinéa est, selon le P.S., discriminatoire, « *parce qu'il interdit, sous peine de sanction pénale, aux seuls homosexuels des relations avec des mineurs de quinze à dix-huit ans* » (*le Monde* du 26 novembre).

● *Le Front national (extrême droite)* présentera un candidat dans chacune des quatre circonscriptions où des élections législatives partielles auront lieu les 17 et 24 janvier, à la suite de la décision du Conseil constitutionnel d'annuler les résultats du scrutin de juin dernier. La formation de M. Le Pen, refusant « *de laisser enfermer les Français dans le dilemme majorité d'hier-majorité d'aujourd'hui* », a décidé de réunir son sixième congrès les 7, 8 et 9 mai 1982 à Paris.

POLITIQUE

Le Sénat estime inconstitutionnel le projet de nationalisation

Par 184 voix contre 108 (P.C., P.S., M.R.G.), le Sénat a rejeté le projet de nationalisations, en adoptant la motion d'irrecevabilité constitutionnelle que lui proposait sa commission spéciale. Ce vote est intervenu ce jeudi 17 décembre, un peu avant 1 heure du matin, au terme d'un débat assez tendu. « Nous nous écoutons, mais nous ne nous entendons plus », a dit M. Louis Perrein, porte-parole du groupe socialiste. Tel, en effet, a été le trait dominant de la discussion au cours de laquelle, à gauche, des voix se sont élevées pour mettre en cause l'utilité du Sénat. La parole va être maintenant donnée au Conseil constitutionnel.

M. Le Garrec, secrétaire d'Etat, chargé de l'extension du secteur public, laisse au garde des sceaux le soin de répondre aux arguments en faveur de l'irrecevabilité constitutionnelle. « *Rien de nouveau*, souligne-t-il, *ne pourra être versé au dossier. Notre politique tend, et ce n'est pas un paradoxe, à limiter le rôle de l'Etat en le précisant (...). Il s'agit de lier la volonté et les moyens de la puissance publique, l'encouragement aux initiatives et le développement des libertés au niveau régional et dans l'entreprise.* »

« *Nous constatons*, indique M. Hoeffel (Un. centr., Bas-Rhin), président de la commission spéciale, *que l'Assemblée nationale n'a tenu aucun compte de nos critiques.* »

M. Fourcade (R.I., Hauts-de-Seine), rapporteur des aspects économiques, estime que la nationalisation remet en cause tout l'acquis des années antérieures, réduit nos marchés extérieurs, menace nos filiales à l'étranger, érode la compétitivité de nos établissements bancaires sur la place internationale. L'exemple autrichien n'est pas probant pour l'ancien ministre, bien au contraire.

Le troisième collectif pour 1981 confirme le coût des entreprises nationales pour les finances publiques. Ce coût, précise-t-il, a représenté 35 milliards en 1980 et 44 milliards en 1981, et selon toute vraisemblance, de 1980 à 1982, le montant du concours de l'Etat aux entreprises publiques augmentera de 50 %, dépassant largement les 50 milliards de francs. Cette évolution lui paraît d'autant plus préoccupante que le plan intérimaire ne définit pas avec assez de précision le rôle des entreprises publiques.

M. Chérioux (R.P.R., Paris), rapporteur des aspects sociaux, affirme que l'on nous annonce une « vitrine sociale » sans nous dire ce qu'il y aura dedans.

« *Le dialogue est devenu impossible*, proclame M. Dailly (gauche dém., Seine-et-Marne). *Le texte qui nous revient de l'Assemblée nationale est pratiquement celui que le Sénat a écarté le 23 novembre. J'avais dit alors qu'il n'était pas conforme à quinze articles de la Constitution ; j'en avais oublié cinq.* » Le rapporteur des aspects juridiques estime notamment que la Constitution impose de nationaliser « *entreprise par entreprise* » Or, sauf pour Thomson-Brandt, ce sont des sociétés mères que l'on nationalise et le projet de loi ne précise pas ce que contiennent ces groupes. « *Combien de parlementaires savent*, demande-t-il, *qu'en nationalise aussi Sauter et Thermor, mais pas Moulinex, Arthur-Martin ou Electrolux ? Ou est l'égalité ? (...) Avec Saint-Gobain on nationalise 35 % du verre à bouteilles, mais pas B.S.N. qui fabrique tout le reste.* »

M. Dailly évoque plusieurs autres cas de groupes dont la nationalisation créera des situations baroques : « *Rhône-Poulenc fera nationaliser Buhler, Fontaine et Rodie, des fabricants d'aérosols avec lesquels les ménagères nettoient leurs fours à gaz. Où est la* « *nécessité publique* » *d'une telle nationalisation ? (...) Pour les compagnies financières*, poursuit-il, *c'est la même chose que pour les groupes industriels. S'agissant de Paribas, les actifs bancaires nationalisables ne représentent que 16 % de l'actif total, et les participations industrielles nationalisables 1 % ; en revanche 83 % du patrimoine sont constitués par des actifs non nationalisables. Par la nationalisation de la Compagnie de Suez, l'Etat va prendre le contrôle des Salines du Midi et des hôtels Ibis ! Est-ce vraiment de nécessité publique ? Voilà des nationalisations par capillarité qui ne nous étaient pas annoncées.* »

le projet, je le répète, il est à l'abri de la censure constitutionnelle. »

« *Tous les jours*, souligne M. Ciccolini (P.S., Bouches-du-Rhône), *ont lieu de nombreuses expropriation dans l'intérêt public. Ici, il s'agit de l'appropriation par l'Etat de sociétés mères, selon des modalités dont le Conseil constitutionnel n'a pas à juger. (...) Nous aurons cassé les chaînes et notre économie échappera enfin à ces crises cycliques que provoquent les géants du capitalisme dans leur avidité de profit.* »

« *Il est important*, affirme M. Bourgine (non inscrit, Paris), *que la Constitution protège la propriété, au besoin contre certaines sautes d'humeur de l'opinion.* »

Pour M. Larché, R.I., Seine-et

Pour M. Larché, (R.I., Seine-et-*nationaliser : la preuve en est que vous fixez une indemnité selon une procédure qui n'existe pas dans le droit de l'expropriation* ».

M. Dumont (Pas-de-Calais), porte-parole du groupe communiste, déclare notamment, se référant aux déclarations de M. Raymond Janot devant le comité consultatif constitutionnel, en 1958, que le préambule de la Constitution n'a pas « *valeur constitutionnelle* ». « *Si* », réplique M. Dailly, qui cite plusieurs décisions récentes du Conseil.

M. Louis Perrein (Val-d'Oise) souligne, au nom du groupe socialiste, que « *le vrai problème* », c'est le désaccord entre les tenants de l'économie libérale et de l'économie planifiée. A M. Souvet (R.P.R. Doubs) qui l'interrompt pour affirmer que Renault n'a jamais eu « *l'avance technologique* » que l'on dit, M. Perrein répond en déplorant la nature du débat sénatorial. « *Le dialogue*, déclare-t-il, *est devenu impossible parce que vous n'essayez même pas de nous comprendre. Nous nous écoutons, mais nous ne nous entendons plus, et nous risquons des blocages qui feront que le Sénat n'aura plus de raison d'être.* »

On entend encore MM. GAMBOA (P.C., Essonne), et LEDERMAN (P.C., Val-de-Marne). Ce dernier dénonce le patronat qui entend « *faire obstacle à la politique gouvernementale* » et a adopté la « *stratégie de l'évasion* ». « *Dans ce contexte de sabotage économique et financier*, affirme-t-il, *stimulés par le coup de force de Paribas, des banquiers s'organisent en France et à l'étranger* ».

... Le Garrec intervient avant le scrutin final. Le secrétaire d'Etat reprend les arguments en faveur du projet : « *On ne peut plus dire qu'une chose*, reconnaît-il, *l'avenir nous départagera et d'abord le Conseil constitutionnel.* » (...) M. Larché a parlé de « *projet réducteur de liberté* ». « *Il est des mots qu'il ne faut employer qu'avec précaution, des notions à n'invoquer que lorsqu'on se dresse effectivement pour les défendre. Mais cela revient à dire qu'il y a un projet politique et dès lors le vote prend un autre sens et il devient dangereux non pour le président Dailly peut-être, mais pour M. Larché, pour M. Bourgine, pour une partie du Sénat, que j'invite à éviter une décision ambiguë en repoussant la motion d'irrecevabilité.* »

A. G.

« L'État fabricant de casseroles »

« *M. Dailly*, répond le garde des sceaux, *s'est efforcé de démontrer le caractère hétérogène des groupes industriels à nationaliser, et par conséquent l'absence de* « *nécessité* ». *Je rappelle que le Conseil constitutionnel a reconnu la souveraineté du Parlement quant à l'appréciation du fait. (...) Lorsque le Parlement apprécie la nécessité de nationaliser, c'est au niveau du groupe qu'il se place et non à celui des filiales Un groupe est une totalité avec toutes ses filiales car le contrôle de celles-ci n'est justifié que par la nécessité de préserver l'intérêt du groupe.* »

Quant à l'énumération du rapporteur, « *à la Prévert* », M. Badinter la juge ainsi : « *L'Etat, fabricant de casseroles... Je dirai : pourquoi s'en étonner ? On a vu de grandes banques s'adonner aux exercices les plus inusités, jusqu'à se retrouver propriétaires de boîtes de nuit. L'Etat lui-même est parfois devenu tenancier de tels établissements, et personne ne s'en est choqué.* »

En conclusion, le ministre déclare : « *Pour le gouvernement, le respect de la Constitution est un impératif. La querelle de l'inconstitutionnalité me semble plus inspirée par des considérations politiques que par un souci de rigueur juridique. (...) Qu'on en critique les modalités, cela est normal, mais tel que se présente*

M. CHIRAC : je remettrai en cause les nationalisations.

M. Jacques Chirac a déclaré, mercredi 16 décembre, à T.F.1 : « *Je ne suis pas du tout de ceux qui pensent que les choses sont irréversibles, et par conséquent, je remettrai en cause tout ce qui me paraît contraire à l'exercice des libertés, dans l'économie, dans le social, dans tous les domaines, et notamment les nationalisations, pour autant que la situation n'ait pas suffisammen décliné pour que l'on ne trouve plus aucun capitaux pour les reprendre en charge ; si l'épargne a été totalement absorbée, et si la situation économique de notre pays est ce qu'elle ne manquera pas d'être si l'on reste trop longtemps dans le socialisme, alors la question ne se posera plus parce qu'il n'y aura plus personne pour reprendre des activités...*

» *L'Etat a ses grandes tâches traditionnelles. Il serait bien inspiré de les remplir, je pense, en particulier, à la sécurité. La production, c'est l'affaire du secteur privé, et donc, autant que faire se pourra, et le jour où j'en aurai la responsabilité, le cas échéant, je rendrai au secteur privé tout ce qui pourra lui être rendu.* »

M. GISCARD D'ESTAING ÉVOQUE LE « COMBAT QU'IL FAUT CONTINUER A MENER ».

Ils étaient trois cents selon les uns, cinq cents selon d'autres à se presser mercredi 16 décembre, en fin d'après-midi, au 211 de la rue Saint-Honoré, à l'invitation de M. Valéry Giscard d'Estaing. Avant les fêtes de fin d'année, l'ancien président de la République avait tenu à réunir les permanents de la rue de Marignan — l'état-major de la dernière campagne présidentielle, — les mandataires qui l'avaient représenté dans chaque département, et otus ceux qui, à des titres divers, l'avaient aidé. Il les a remerciés de s'être mobilisés dans le « *combat qu'il faut continuer à mener* ». « *Vous serez invités à reprendre la lutte* », leur a-t-il dit.

Ancien député communiste Mme GABRIEL-PÉRI EST MORTE

Mme Mathilde Gabriel-Péri, ancien député, veuve de Gabriel Péri, est décédée le mercredi 16 décembre, à Paris, des suites d'une crise cardiaque.

[Née le 7 juin 1902 au Canet (Pyrénées-Orientales), Mathilde Gabriel-Péri, membre des Jeunesses communistes, puis du P.C., fut « *inquiétée* » en 1939 — indique *l'Humanité* du 17 décembre — pour son appartenance au parti, interdit après avoir approuvé le pacte germano-soviétique. Internée au camp de Rieucros (Ariège), elle y apprit l'arrestation, le 18 mai 1941, de son mari, Gabriel Péri, chef de la rubrique extérieure de *l'Humanité* jusqu'à l'interdiction de ce journal et passé à la clandestinité après l'armistice (Péri fut exécuté par les Allemands le 15 décembre 1941).

Député de Seine-et-Oise de 1945 à 1958, Mathilde Gabriel-Péri avait été vice-présidente de l'Assemblée nationale. Elle avait perdu son siège le 30 novembre 1958, face à M. Claude Labbé, aujourd'hui président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale.]

LA SUCCESSION DU COMTE DE PARIS

« Seul le Parlement serait habilité à modifier l'ordre dynastique »

estime le comte de Clermont

Invoquant le droit de réponse, M. Henri d'Orléans, comte de Clermont, fils aîné du comte de Paris, a adressé au directeur de *Point de vue et Images du monde* une lettre protestant contre la teneur d'un reportage publié le 27 novembre par cet hebdomadaire et consacré à ses enfants et à leur mère, la comtesse de Clermont, dont il est séparé de corps et de biens.

Dans cette mise au point, Henri de France reproche notamment à l'hebdomadaire de le taxer implicitement d' « *irresponsabilité* » à l'égard de sa famille et écrit, à ce sujet : « *Marié naguère pour des raisons politiques, je n'en éprouve pas moins un très grand attachement pour mes enfants. Ceux-ci font l'objet de ma sollicitude permanente et de mes soins constants, même si les circonstances et la mauvaise foi de certains m'empêchent de le leur témoigner comme je le voudrais. J'ajouterai — afin d'éclairer des esprits oublieux — que je n'ai pas attendu de succéder à mon père le comte de Paris, le jour venu, pour commencer à remplir mes devoirs envers la France. Décoré pour faits d'armes en Algérie en une époque où mon frère François y laissait sa vie, j'ai conscience de respecter les exigences qui en découlent et je poursuivrai dans cette voie.* »

Le comte de Clermont ajoute, à l'adresse du directeur du magazine : « *Je constate également, non sans étonnement, que votre publication s'est permis de prêter au comte de Paris l'intention et le pouvoir de modifier à son gré les lois fondamentales de succession de la maison de France dont il est — comme je le serai après lui — le garant, le gardien et non le législateur.*

» *Au cas où d'éventuelles circonstances viendraient à l'exiger, seul le Parlement serait habilité à intervertir les rôles entre mes fils les princes François et Jean ; des jurisprudences historiques sont là pour en témoigner.* »

Dans le même numéro de *Point de vue et Images du monde*, qui soulignait que la comtesse de Clermont avait « *retrouvé une certaine joie de vivre dans sa solitude d'épouse* » après un « *passage difficile* » consécutif à sa séparation d'avec son mari, le comte de Paris, pour sa part, affirmait que le fils aîné du comte et de la comtesse de Clermont, François, « *étant un handicapé profond et ne pouvant exercer aucune responsabilité quelle qu'elle soit, ne pourra de ce fait succéder à son père.* »

Le chef de la maison de France précisait : « *Conformément aux règles immuables de la succession dynastique française, c'est donc au fils cadet du comte et de la comtesse de Clermont, le prince Jean, qu'il appartiendra d'incarner, dans l'ordre dynastique, le moment venu, la tradition royale.* » Le comte de Paris avait confirmé ce point de vue dans un message publié le 3 décembre dans « *Aspects de la France* », hebdomadaire de l'Action française (*le Monde* du 8 décembre).

Le comte de Clermont conteste donc à son père le droit de modifier *motu proprio* l'ordre de succession à la tête de la maison de France, puisqu'il déclare que « *seul le Parlement* » serait « *habilité* » à estimer, compte tenu de l'infirmité de François, son fils aîné, que la succession pourrait être assurée par son fils cadet, Jean d'Orléans, fils de France, né le 19 mai 1965 (et non en 1945 comme une erreur typographique nous l'a fait écrire dans nos éditions du 8 décembre).

M. Henri d'Orléans nous a précisé : « *Le rôle du Parlement est fondamental dans la mesure où les modalités de cette succession relèvent du droit public national et non du droit privé.* » Il nous a également adressé une « *note explicative sur les lois fondamentales, dites également ordonnances du royaume* », évoquant notamment les circonstances dans lesquelles furent assurées par « *les pairs de France, les grands vassaux et les Etats généraux* », en 1316, la succession de Louis X le Hutin, et, en 1328, celle de Charles IV le Bel. Cette note ajoute : « *Les ordonnances du royaume (...), intangibles, lois coutumières au départ, furent reconnues et réaffirmées tour à tour, au cours des siècles, par les Etats généraux et le Parlement de Paris. Aucun roi ne put les modifier sans le consentement de la nation (...). Nul, pas même le roi régnant, n'a le pouvoir de modifier l'ordre de dévolution de la couronne après lui (...)* »







Aux autres grandes marques de whisky, toutes nos excuses pour cette publicité.

Excusez-nous, mais quand nous parlons de whisky, vous et nous ne parlons pas le même langage. Peut-être parce que nous ne parlons pas au même monde. Il ne nous intéresse pas de fonder notre réputation sur une question d'âge ou sur notre cherté. Nous nous adressons moins à des amateurs de whisky qu'à des amateurs d'art. Sans doute les moins nombreux mais les plus éclairés.

En effet, combien savent faire la différence entre le whisky « pur malt » que nous sommes et les « blended » qui sont des mélanges.

C'est comme notre goût. A boire il n'a rien à voir avec les autres. C'est un art de nous apprécier. Notre couleur est blonde mais qu'est-ce que nous sommes rudes. C'est que notre force, nous la puisons dans notre pureté. Comme nous puisons notre savoir-faire dans nos racines, dans nos principes respectés de génération en génération. Pour garder l'art d'un whisky sans mélange. Sans compromissions. C'est pourquoi nous veillons à la qualité de notre production en évitant la surproduction.

Toutes raisons pour lesquelles nous sommes une œuvre d'art.

Glenfiddich PURE MALT SCOTCH WHISKY

Le boire est un art.

McCANN-ERICKSON

Le Monde

société

LE RAPPORT DE L'UNICEF SUR « LES ENFANTS DES ANNÉES SOMBRES »

Sur les cent vingt-cinq millions de nouveau-nés qui verront le jour en 1982 dix-sept millions seront morts avant l'âge de cinq ans

Dans le rapport annuel sur la situation des enfants du monde, qui sera publié à New-York le 18 décembre, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) dresse, pour 1981, un bilan plus sombre encore que celui des années précédentes. Au cours de cette année, écrit M. James Grant, directeur de l'organisation, un enfant a payé de sa vie, toutes les deux secondes, l'indifférence de la communauté mondiale. Sur les cent vingt-cinq millions de nouveau-nés qui verront le jour en 1982, dix-sept millions seront morts avant leur cinquième anniversaire, parce que la vie et les soins que requiert un enfant représentent une dépense de près de 100 dollars et que « la communauté mondiale a jugé ce prix trop élevé ». Seule une amélioration de leurs conditions de vie et de santé, ajoute le directeur de l'UNICEF, donnera aux populations des pays les plus pauvres les moyens d'une maîtrise progressive de leurs évolutions démographiques. Mais, conclut-il, « la génération d'enfants la plus nombreuse de notre histoire ne peut pas attendre ».

Ce rapport, M. James Grant l'a intitulé *les Enfants des années sombres :* jamais écrit-il, le rythme de la croissance économique n'avait autant régressé, privant les pays les plus pauvres du monde de leurs ressources les plus élémentaires. Ainsi par exemple, 1981 a marqué en Afrique sud-saharienne « *la dixième année consécutive de la diminution de la production alimentaire par habitant* », plongeant dans le déficit nutritionnel la population de trente-quatre pays, soit deux cent soixante millions d'habitants.

Au total, les pays les plus durement frappés par ces revirements du développement sont les zones les plus pauvres d'Afrique et d'Asie du Sud. Dans les pays les moins avancés et importateurs de pétrole, le déficit global des balances des paiements courants a doublé entre 1978 et 1979 pour atteindre près de 80 milliards de dollars.

Or, ajoute le rapport, ce sont les enfants et leurs mères qui payent le plus lourd tribut d'une telle régression. En effet, d'après les statistiques de l'UNICEF, l'année 1981 a vu mourir chaque jour, dans le tiers-monde, quarante mille enfants. Au cours de cette même année, dix millions ont été frappés d'incapacités physiques ou mentales. Cent millions d'entre eux souffrent de malnutrition, deux cents millions sont privés de toute scolarisation. Moins de 10 % de ces enfants ont été vaccinés contre les six maladies infantiles les plus courantes et les plus dangereuses.

Sur ce point, l'UNICEF estime que la vaccination de tous les enfants du tiers-monde ne coûterait que 5 dollars par enfant et que, à elle seule, l'absence de protection vaccinale provoque la mort de cinq millions d'enfants chaque année.

D'une manière générale, ajoute le rapport, le taux de mortalité infantile avait regressé quelque peu au cours des années 60 : « *Il a à peine vacillé depuis cinq ans* », et il reste à présent dix fois supérieur à ceux du monde développé. En outre, les efforts d'aide en provenance des pays industrialisés ont globalement regressé depuis quinze ans : cette aide n'atteint, en moyenne, que 0,37 % des produits intérieurs bruts, alors que l'objectif fixé par les Nations unies, on le sait, est de 0,7 % au moins.

Dans ce rapport, l'UNICEF réfute avec vigueur l'argument selon lequel les actions favorables au développement — singulièrement au développement sanitaire — provoquent de catastrophiques croissances démographiques dans les pays les plus pauvres donc, à long terme, leur nuisent. Au contraire, estiment des experts de l'organisation, seuls une amélioration de la situation sanitaire et nutritionnelle de ces populations, une extension de leur couverture vaccinale, un développement de l'éducation et de l'hygiène du milieu, créent les conditions d'une maîtrise démographique.

Sur ce point, le rapport précise qu'un abaissement du taux de mortalité infantile à 50 pour 1 000 naissances (1) contribuerait à diminuer de 12 à 20 millions par an le nombre des naissances. L'histoire démontre, ajoute M. James Grant, que les taux de natalité baissent lorsque la mortalité diminue, mais que cette concordance n'est pas immédiate. Entre la prise de conscience de la diminution de la mortalité et l'adoption par la population d'une limitation effective des naissances s'intercale une période de latence qui ne doit pas faire perdre de vue le lien qui unit ces deux courbes.

Ainsi, l'affirmation selon laquelle « *une réduction de la mortalité infantile provoque une accumulation de naissances supplémentaires est erronée* » et de nature à freiner les efforts de développement. « *Le fait que la population mondiale, qui compte aujourd'hui 4,5 milliards d'habitants, se stabilise aux environs de 10-11 milliards ou de 13-14 milliards vers la fin du siècle prochain sera en grande partie fonction de l'évolution des taux de natalité pendant le reste de notre siècle.* »

DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

En 1981, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) (1) a contribué dans le tiers-monde à la formation de plus de 115 000 agents de santé, de plus de 90 000 enseignants, de plus de 500 000 agents de nutrition dans les villages ; à l'équipement de près de 43 000 centres de santé ; à l'extension de programmes alimentaires dans plus de 130 000 villages ; à la mise en place de près de 88 000 écoles, de 100 000 systèmes d'adduction d'eau, de plus de 250 000 latrines.

L'UNICEF, qui fonctionne à l'aide de contributions volontaires — et non pas automatiques — des Etats membres, connaît cette année de sérieuses difficultés financières. La France, dont la contribution officielle était devenue extrêmement faible ces dernières années (12 millions de francs en 1981), vient de renforcer notablement sa participation, qui passera, en 1982, à 17 millions de francs. L'UNICEF n'en a pas moins un besoin vital de dons d'origine privée.

(1) Comité français pour l'UNICEF, 35, rue Félicien-David, 75016 Paris. Tél. : 524-60-00.

Trois priorités

Actuellement, le monde fait face à « *la génération la plus nombreuse de l'histoire* ». L'humanité souhaite-t-elle faire en sorte qu'elle engendre à son tour « *une autre génération d'enfants mal nourris, malades et analphabètes ?* » La réponse est affaire « *de priorités, et non pas de possibilités* ». Ces possibilités, l'UNICEF les relie aux objectifs définis par les institutions internationales et, pour sa part, elle les résume de la manière suivante :

● Réduire la mortalité infantile, dans les pays à faible revenu, à 50 pour mille d'ici à l'an 2000.

● Atteindre dans ces pays, pendant la même période, une espérance de vie d'au moins soixante ans (2).

● Faire bénéficier chaque enfant d'au moins quatre années d'enseignement primaire, et porter le taux d'alphabétisation à 75 % (3).

De tels objectifs sont-ils, compte tenu de la situation actuelle, irréalistes ou exagérément optimistes ? L'UNICEF s'insurge contre cette idée, mais souligne que leur réalisation suppose des réorientations parfois radicales des politiques nationales et de l'attitude des pays donateurs. Notamment en matière sanitaire, l'organisation estime que « *le tiers-monde consacre 80 % de ses budgets de santé aux médecins et aux hôpitaux dont bénéficie une minorité urbaine* », au détriment des actions d'assainissement du milieu et du développement de la médecine préventive. Dans de telles conditions, « *le concept de la participation de la population n'est plus qu'une formule fantaisiste* » : il faut par conséquent impérativement développer une nouvelle pratique qui repose sur les agents « *paraprofessionnels* » rapidement formés à des mesures simples, sur le modèle chinois, estime l'UNICEF.

D'autre part, ajoute M. James Grant, la réalisation de tels objectifs suppose des prises de conscience dans les pays industriels. A l'heure actuelle, « *aucune génération n'a jamais eu si peu l'espoir de mettre un terme à la pauvreté meurtrière des masses* ». A propos des dix-sept millions disparus dans le tiers-monde en 1981, M. Grant conclut : « *Quelle que fut leur courte vie, la religion qui leur était enseignée, la langue qu'ils avaient commencé de parler ou les chances que leur offrait la vie, ils ont été tout simplement abandonnés par le monde où ils sont nés.* »

(1) Dans les zones les plus déshéritées, il atteint 30 % (avant l'âge de cinq ans).

(2) Elle est inférieure à cinquante ans dans la quasi-totalité des pays les plus pauvres.

(3) Il est le plus souvent inférieur à 50 %, voire à 40 %.

CHOISIR ORGANISERA EN 1982 UN COLLOQUE SUR « LA FEMME ET LA CULTURE »

Le mouvement Choisir, que président Mmes Gisèle Halimi et Michèle Chevalier, organisera en 1982 un colloque international sur le thème « La femme et la culture ». C'est ce qui a été décidé au terme de l'assemblée générale qui vient d'être réunie à Paris.

Cette assemblée a réélu Mme Halimi et Mme Chevalier — employée à la R.A.T.P. — à la tête du mouvement et a élu son nouveau bureau national composé de seize membres. Le débat général a été consacré, dans sa quasi-totalité, à une réflexion sur l'indépendance de Choisir, dont la présidente est depuis juin député (e) de l'Isère, apparentée au groupe socialiste. Certaines militantes, qui avaient été hostiles à la candidature de Mme Halimi aux dernières élections législatives, où elle bénéficiait du soutien du parti socialiste, lui ont demandé de s'expliquer. Comment peut-on être indépendant, lui demandent-elles, lorsqu'on s'est présenté sous l'étiquette d'un parti politique ? Que va devenir Choisir ? Quel changement pour Choisir ?

Pendant plus d'une heure et demie, Mme Halimi a expliqué pourquoi elle avait choisi de se présenter à cette élection avec le soutien du P.S., insistant sur « *la nécessité de l'engagement des femmes dans les luttes et les perspectives apportées par l'élection présidentielle* ». Elle a rappelé que sa campagne avait été celle d'une féministe, qu'à l'Assemblée nationale elle se comportait en féministe, apportant « *pour la première fois* » une parole féministe.

« *Nous avons choisi,* a-t-elle indiqué, *d'être dans la majorité tout en gardant notre indépendance à l'égard des partis politiques. C'est une ligne difficile, mais nous nous y tiendrons en féministes adultes et responsables.* » Mme Halimi a enfin fait remarquer qu'elle était la présidente du groupe d'études contre le sexisme et pour les libertés des femmes, nouvellement créé.

Ce discours n'a pu convaincre la totalité des quelque cent vingt militantes présentes à l'assemblée générale. C'est sur la notion d'indépendance véritable du mouvement que certaines sont restées irréductibles. Il n'a toutefois pas été question de démissions ou de scission à l'intérieur de Choisir, et Mme Halimi a été réélue avec une large majorité.

« La France a un énorme retard en matière d'information sur la contraception »

déclare Mme Yvette Roudy

Lors d'une réunion du Palais de la découverte, mercredi 16 décembre, à l'occasion de l'exposition « L'homme transparent », Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, a commenté son actuelle campagne d'information sur la contraception (*le Monde* des 19 novembre et 10 décembre). Elle a souligné que si le retard en matière de recherche contraceptive était si important, c'était peut-être « *que l'on n'avait pas suffisamment ouvert les portes des laboratoires aux femmes* ». Selon le ministre, la France connaît « *un énorme retard en matière d'information sur la contraception. Par rapport aux autres pays du Marché commun, ce retard atteint dix à quinze ans* ».

Mme Roudy a ensuite confié qu'elle s'interrogeait sur le contenu de la seconde phase de sa campagne d'information et sur le rythme et la forme que devrait prendre le rattrapage du retard. Programme scolaire obligatoire ? Informations données avant ou après la puberté ? Sur les lieux de travail ? Enseignants spécialisés ou non ? Ces questions ne sont pas encore tranchées. Le ministre a aussi précisé à ses yeux, le médecin, « *quoique indispensable, n'était pas suffisant* ». Mme Roudy a insisté sur l'aspect négatif de la « *sacralisation intimidante du corps médical* » et sur la nécessité « *d'une approche dédramatisante* ». « *Il faut,* a-t-elle conclu, *que petit à petit on parle de façon tranquille des rapports sexuels et de la sexualité. Il faut surtout démocratiser les méthodes contraceptives et les diffuser dans les milieux modestes et chez les plus jeunes.* » Mme Roudy a confié avoir été effrayée de découvrir que 15 % seulement des jeunes étaient informés dans ce domaine, alors que 75 % d'entre eux avaient des rapports sexuels et qu'un avortement sur trois concernait une jeune fille de moins de dix-huit ans.

Une campagne d'information sur la contraception auprès des élèves des lycées et collèges, qui prolongera celle que mène actuellement le ministère des droits de la femme, va être lancée par le ministère de l'éducation nationale. « *La finalité de cette information,* a déclaré M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, *est d'éviter la survenue d'une grossesse toujours à risques chez les très jeunes, autant que celle d'un avortement.* » Cette information sera dispensée par des enseignants et des médecins, et des personnels paramédicaux et sociaux. Elle débutera au sein des « clubs-santé » des établissements du second degré.

Soixante-dix mille dépliants vont être mis à la disposition des lycées et collèges (soit dix par établissement). Ils indiquent notamment les centres d'information et dialogue sur la contraception et les adresses des centres de planification ou d'éducation familiale. Ils devront être mis à la disposition des élèves et des familles, et être aisément accessibles dans les centres de documentation et d'information, et dans les infirmeries des établissements.

J.-Y. N.

APRÈS L'ARRESTATION DE HEINZ BARTH EN R.D.A.

Oradour et la résignation

De notre envoyé spécial

Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne). — D'abord la gêne, une gêne partagée. Elle ne touche plus seulement le curieux professionnel qui, ici, se sentira toujours un peu charognard. Elle affecte aussi aujourd'hui les gens d'Oradour, qui en ont assez de se sentir bêtes curieuses, parce que l'on vient d'arrêter quelque part, en République démocratique allemande, un certain Heinz Barth, ancien lieutenant de la 3e compagnie du 4e régiment de la 2e division Das Reich, celle qui massacra, le 10 juin 1944, six cent quarante-deux personnes par le fer et le feu.

Quel Oradour d'ailleurs convient-il d'interroger ? Celui des survivants ? Ils ne sont plus guère qu'une quinzaine, dont deux seulement sont demeurés dans le village, les autres étant répartis aux environs et même jusqu'en Lorraine. Celui des familles des victimes qui font corps avec eux ? Ou bien encore celui des habitants venus plus tard, nés après, mais qui savent bien qu'ils ne peuvent pas non plus abolir un passé, faire comme si n'existait pas le spectre si proche de ces ruines closes, de ce squelette mutilé d'un bourg martyrisé, devenu aujourd'hui monument historique ?

Non, Heinz Barth ne réveillera pas les passions d'Oradour. Son procès, s'il doit avoir lieu, n'ajoutera d'ailleurs pas grand-chose à la connaissance d'une tragédie que fit déjà revivre devant le tribunal militaire de Bordeaux, en 1953, celui d'une vingtaine d'exécutants, parmi lesquels se trouvaient douze Alsaciens, et qui, de ce fait, fut un procès empoisonné. Ils ne les ont pas oubliées, les anciens, ces journées de Bordeaux, où il leur fallut témoigner, raconter par le menu comment ils s'en étaient sortis, dire l'agonie de ceux qu'ils avaient vus succomber. Mais surtout, ce qu'ils n'ont pas oublié, ce qui reste pour eux la blessure, c'est la sollicitude qui, alors, entoura ces Alsaciens incorporés de force soutenus par toute leur province, et, à peine condamnés, bénéficiant d'une loi d'amnistie votée par un Parlement quasi unanime. Ils les ont ressenties comme un deuxième drame.

Alsace contre Limousin

Ce fut l'Alsace contre le Limousin, l'Alsace, enfant historiquement chéri, préférée au pauvre Limousin qui se sentait trahi. Pour eux, tout est dit en ces quelques mots que reprend M. René Montagne, secrétaire général de l'Association nationale des familles de martyrs, et qui traduit ainsi le sentiment de tous. Ce fut le temps de la rupture avec la République, celui où Oradour refusa le mémorial officiel qu'avait fait édifier l'Etat en 1948, afficha sur ses murs la liste des parlementaires qui avaient voté l'amnistie et se moqua des sommations que lui faisait le préfet d'avoir à les enlever. Qui, au reste, aurait pu oser s'y risquer ?

Il parle tout à trac, très vite, M. René Montagne : « *Moi, Barth, si on lui coupe la tête, cela ne me dérangera pas. Remarquez que s'il était là, devant moi, je ne le tuerais pas.* »

Soudain, il coupe court, comme le feront tous les autres auxquels il faudra quasiment jurer de ne pas reproduire le peu qu'ils auront livré de leur amertume. Il renvoie les curieux au texte laconique adopté dans la soirée du vendredi 4 décembre par le conseil d'administration de l'Association des familles, réuni à la mairie sous la présidence de M. Camille Baulieu, et qui se contente de faire savoir qu'il a été « *décidé de faire confiance à la justice de la République démocratique d'Allemagne et de suivre avec vigilance le déroulement de l'enquête et du procès* ».

Cette modération, cette résignation, s'expliquent. On a eu tant de mal à survivre, à décider si l'on pourrait vraiment un jour redevenir un village comme les autres. Le nouvel Oradour, édifié dans les années 50, avec ses maisons basses aux toits de tuiles creuses soulignées de génoises, a d'abord mis longtemps à se peupler. Longtemps aussi, il voulut être le lieu du souvenir sacralisé. La simple idée d'y organiser un bal, d'y envisager une salle des fêtes s'apparentait au sacrilège, faisait sortir les fusils et lancer l'anathème.

« *Il y a encore cinq ans,* dit aujourd'hui son maire, M. Robert Lapuelle, élu en 1958 et toujours réélu depuis, *on ne pouvait encore célébrer aucun mariage au mois de juin. Aujourd'hui, il n'est toujours pas possible d'inviter de jeunes Allemands. Si l'on ne piétine plus au cimetière les gerbes qu'ils viennent y déposer, on retire toujours les inscriptions qui figurent sur leurs couronnes. Oui, de toute façon, sur un certain nombre de choses, nous ne pouvons pas encore raisonner comme les autres.* »

La gêne

Oradour, pourtant, a renouvelé sa population. Sur ses mille sept cents habitants, la majorité maintenant sont des commerçants, des artisans, de petits industriels venus s'établir ici comme ils l'auraient fait ailleurs. Des enfants sont nés, suivis de petits-enfants. Dans ces familles-là, certains le confessent : ils n'ont jamais mis les pieds dans les ruines de l'ancien village qui, là-bas, à moins de 100 mètres sous les arbres noirs qui bordent la Glane, dans la froidure mouillée de décembre, dresse des murs qui ont encore le rose indélébile et sinistre laissé par l'incendie qui voulait effacer un crime de guerre. Cela explique une autre forme de gêne : « *Barth ? ce n'est pas à nous d'en parler. Ça concerne les rescapés. Nous, on essaie de vivre comme n'importe où...* »

Depuis une quinzaine d'années, les rapports avec l'Etat sont pourtant redevenus normaux. M. Lapuelle, qui a vécu ce passé difficile, se plaît à dire que, de 1969 à 1976, Oradour a même été prospère sur le plan matériel, mais toujours avec cette sensibilité particulière à laquelle on n'échappera pas.

Lui non plus n'est pas un ancien. Lorsqu'il est arrivé ici, pour ouvrir son cabinet de médecin en 1949, il débutait, tout comme M. Henri Cathalifaud, le pharmacien, aujourd'hui premier adjoint. Discrètement, avec un conseil municipal renouvelé, ils ont amené Oradour à opter pour ce qu'ils appellent son droit à la vie.

« *Evidemment, nous approuvons toutes les décisions que peut prendre l'Association des familles qui, de son côté, admet maintenant que la commune ne pouvait pas rester un cimetière, un lieu de culte avec, pour toute activité, trois ou quatre magasins de souvenirs.* »

Au prix de cette compréhension mutuelle, une fragile unité s'est réalisée. Et c'est sans doute parce que tous y tiennent profondément qu'ils se retrouvent dans l'expression d'un sentiment commun à la fois simple et profond : « *On voudrait bien aujourd'hui qu'on nous laisse un peu tranquilles.* »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

MÉDECINE

A Vittel

Grève dans un bloc opératoire

De notre correspondant

Epinal. — A l'entrée du bloc opératoire de l'hôpital de Vittel (Vosges), un tract indique aux patients que le service d'urgence est assuré, en dépit de la grève des dix-neuf salariés de ce service. Le personnel, réuni dans une intersyndicale (F.O., C.G.T. et C.F.D.T.), proteste ainsi contre la « sous-utilisation » du bloc opératoire, qui vient, selon lui, d'une fréquentation trop réduite, conséquence de la méfiance éprouvée à l'égard des deux chirurgiens.

Les salariés du bloc opératoire, qui ont obtenu le soutien de la moitié des trois cents membres du personnel de l'établissement hospitalier, dénoncent « *la fuite des malades chirurgicaux vers les cliniques privées d'Epinal ou de Neufchâteau, et le risque qui en découle de suppression des quarante-quatre lits de chirurgie qui avaient été envisagés par l'autorité de tutelle* ». Ils critiquent aussi l'ampleur de l'activité privée effectuée dans cet hôpital public et une certaine désinvolture à l'égard des malades et du personnel. Pour eux, la seule issue au conflit est « *le remplacement des deux chirurgiens* ».

Ces derniers, MM. Villefranque et Mouktar, protestent vivement et se déclarent scandalisés par le ton et les moyens employés. « *Depuis quinze ans,* disent-ils, *nous avons pratiqué à Vittel 22 500 opérations. Si nous n'étions pas compétents, cela se serait su. Nous sommes victimes d'une machination.* » Et d'ajouter : « *Comment certains employés peuvent-ils juger la compétence chirurgicale ? Si le nombre de patients est insuffisant, c'est parce qu'il manque au plateau technique un service d'oto-rhino, d'ophtalmologie, de gynécologie-maternité, des lits de réanimation et d'urgence. Enfin, il faudrait, pour opérer plus, doubler au moins le poste de médecin-anesthésiste.* »

Le maire de Vittel, M. Volfquin, président du conseil d'administration de l'hôpital, rappelle que la modernisation de l'établissement a sans cesse été poursuivie : le plateau technique, à lui seul, a coûté 8 millions de francs.

En attendant, la grève continue pour une durée indéterminée. Dans la ville d'eau, on attend les prochaines décisions des organismes qui viennent d'être saisis : le conseil d'administration de l'hôpital, la direction départementale de l'action sanitaire et sociale, ainsi que le ministre de la santé. Le préfet des Vosges s'est engagé à jouer un rôle de médiateur.

● *La F.A.S.P. à l'Elysée.* — Une délégation de la Fédération autonome des syndicats de police, conduite par son secrétaire général, M. Bernard Deleplace, a été reçue, le mercredi 16 décembre, par M. Pierre Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée. M. Deleplace a indiqué que l'accent avait été mis notamment sur l'importance d'une politique de formation des futurs policiers « *plus axée sur la prévention que sur la répression* ». En outre, les membres de la FASP ont demandé que le Parlement soit saisi d'un débat sur le thème « *sécurité et police* », qui devrait déboucher sur une loi-programme.

Enfin, M. Deleplace a déclaré que les policiers qu'il représente s'estimaient à juste titre « *inquiets de l'attitude d'une certaine hiérarchie de blocage* ».

● *L'Etat a été condamné,* mercredi 16 décembre, par la première chambre civile de la cour d'appel de Rennes, à verser 1 franc de dommages et intérêts à M. Claude Evin, député socialiste de Loire-Atlantique, qui avait été matraqué par des gendarmes mobiles, le 20 décembre 1978, alors que, ceint de son écharpe tricolore, il tentait de parlementer avec les forces de l'ordre, intervenues pour libérer quatre cadres de la société Alsthom-Atlantique, retenus à l'hôtel de ville de Saint-Nazaire par des salariés (*le Monde* du 23 décembre 1978).

JUSTICE

LE PROCÈS DE L'AFFAIRE DE BROGLIE

La thèse officielle de la partie civile

L'avocat général, M. Marcel Dorwling-Carter, était absent, mercredi 16 décembre, pour entendre les plaidoiries de la partie civile au procès de l'affaire de Broglie. Officiellement, il était souffrant, mais le représentant du ministère public a sans doute mis à profit cette journée de répit pour préparer le réquisitoire qu'il devait prononcer ce jeudi après-midi. Le parquet étant un et indivisible, un autre de ses membres, M. Serge Galand, qui a assisté à tous les débats, l'a remplacé temporairement. Ce magistrat a pris des notes à l'intention de son collègue, mais M. Dorwling-Carter savait sans doute dans quel sens Mᵉ François Gibault, avocat des héritiers de Jean de Broglie, allait plaider. Le défenseur des trois enfants de la victime, qui étaient tous présents à l'audience, a, en quelque sorte, préparé le terrain de l'accusation.

Pendant trois heures et quart, Mᵉ Gibault, d'un ton calme et posé, a estimé, comme M. Michel Poniatowski, que le mobile du meurtre était celui de La Rôtisserie de la Reine Pédauque. Dans une longue démonstration rigoureuse et précise, il a analysé pourquoi Pierre de Varga avait intérêt à la disparition de son créancier Jean de Broglie.

« *Je suis*, a-t-il déclaré, *de ces imbéciles qui croient à ce mobile. En tuant Jean de Broglie, on sauvait La Reine Pédauque.* » En cela, Mᵉ Gibault était en contradiction complète avec le précédent avocat de la famille de Broglie, Mᵉ Robert Badinter, aujourd'hui ministre de la justice. Il s'est cependant demandé s'il ne pouvait y avoir d'autres raisons au meurtre : « *Pierre de Varga a abusé de la naïveté de Jean de Broglie. Y avait-il des accords secrets ? Il n'est pas interdit de le penser.* »

Dignité

A défaut de certitudes concernant les autres hypothèses qui pourraient être émises, l'avocat a repris un à un les points forts du dossier qui, selon lui, démontrent la culpabilité de Pierre de Varga, commanditaire présumé. « *J'espère*, a-t-il souligné, *que Pierre de Varga me fera l'honneur de croire que, si j'avais le moindre doute en ce qui concerne sa culpabilité, je ne me serais pas engagé dans cette voie.* » Un exposé méthodique par lequel Mᵉ Gibault a voulu ne pas *attaquer les hommes pour ce qu'ils sont mais pour ce qu'ils ont fait* ». Il a tenu à préciser que la famille de Broglie l'avait chargé de la représenter « *dans la dignité et la loyauté* ».

« *Victor-François de Broglie, qui a assisté à tout le procès, n'était pas animé par la haine et un esprit de vengeance, mais pour que la justice soit rendue et bien rendue.* » Effectivement, à aucun moment, le fils aîné de la victime ne s'est départi de son calme et de sa réserve.

Comme on l'avait fait au niveau officiel, M. Gibault a tenté de ramener les dimensions de ce procès à une stricte affaire criminelle en évoquant peu les lacunes de la police, les erreurs de la justice et le mépris de la majorité politique d'alors. S'adressant au jury, il s'est exclamé : « *Vous n'avez pas à vous faire juge de la police, de la politique, de la justice. Vous êtes les juges d'un fait criminel.* » Mais la partie civile a néanmoins dénoncé « *ces témoins qui sont venus narguer la cour. Lamentable et triste cortège. Comme j'aurais aimé que M. Ducret vienne à cette barre en disant, j'ai commis une horrible faute. Comme j'aurais aimé que le magistrat du parquet* [M. Libouban] *dise : j'ai réfléchi et j'ai choisi la solution la meilleure. Comme j'aurais aimé qu'un jeune avocat stagiaire* [Mᵉ Alain Beaumier] *dise qu'il avait commis une faute disciplinaire dont il avait répondu devant le conseil de l'ordre en étant suspendu pendant six mois. Ce ne furent que mensonges, faux-fuyants de ceux qui, appelés à de hautes responsabilités, ont fui ces responsabilités.* » En définitive, selon Mᵉ Gibault, « *la police a fait un cadeau aux accusés qui sont devenus ainsi accusateurs* », et il a déploré qu'on ait trop souvent « *fait le procès de la victime, le plus lâche des procès* ».

Partagé entre son rôle de défense de la mémoire d'un homme et celui d'accusateur, Mᵉ Gibault, malgré quelques dérapages, a su cependant garder le ton froid qui convenait à sa tâche. Au bâtonnier Bernard Bigault du Granrut est revenue celle de dresser le portrait de la victime. Une plaidoirie, qui fut « *un témoignage à décharge* », comme il l'a indiqué, en voulant faire entendre la voix de celui qu'il a bien connu. Il a donc lu plusieurs extraits de ses écrits d'un style un peu dépassé comme l'a reconnu le bâtonnier, mais qui témoignent d' « *une remarquable connaissance de la langue française* ». Cet héritier d'une famille illustre avait certes « *de petites faiblesses* », a indiqué le bâtonnier, mais « *il ne faut pas les prendre pour la dimension véritable de cet homme d'Etat* ».

MICHEL BOLE-RICHARD.

LA GUILLOTINE AU MUSÉE

M. Badinter a fait don à M. Chirac des deux guillotines entreposées à la prison de Fresnes. Le maire de Paris a accepté de les abriter au musée Carnavalet, où elles ne seront exposées au public que lorsque les passions seront apaisées, déclare la chancellerie. L'une de ces guillotines servait pour les exécutions à Paris. L'autre était envoyée en province. Elle est la dernière à avoir été utilisée pour l'exécution d'Hamida Djandoubi, en septembre 1977 à Marseille. Une troisième guillotine existe en Nouvelle-Calédonie. Il n'est pas prévu de la transférer en Métropole.

UN SÉNATEUR R.P.R. CONDAMNÉ A VERSER DES DOMMAGES-INTÉRÊTS A UN OUVRIER LICENCIÉ

Belfort. — M. Louis Souvet, sénateur R.P.R du Doubs (circonscription de Montbéliard) a été condamné, mardi 15 décembre, par le tribunal correctionnel de Belfot, à verser au titre de dommages et intérêts 2 000 francs F à M. James Schenkel, un ouvrier licencié en juillet 1979 des usines Peugeot de Sochaux où M. Souvet était à l'époque chef du personnel.

Dans une interview publiée le 4 octobre 1980 par *l'Est républicain*, M. Souvet avait indiqué que M. Schenkel avait été licencié pour avoir proféré des menaces de mort contre un agent de maîtrise. Le tribunal de Belfort s'appuyant sur le fait que ces menaces ne sont pas établies a estimé que « *M. Louis Souvet, en employant l'affirmatif, a incontestablement commis une faute d'imprudence, engageant sa responsabilité* » et a ordonné la publication du jugement dans *l'Est républicain*.

Le 3 octobre 1980, M. James Schenkel avait été de son côté condamné par le tribunal de Montbéliard à 1 000 francs d'amende pour outrage à magistrat de l'ordre administratif en raison d'un courrier qu'il avait adressé aux conseillers municipaux d'Exincourt (Doubs) pour dénoncer le comportement de leur maire... M. Louis Souvet. M. Schenkel demande sa réintégration chez Peugeot. Le conseil des prud'hommes, saisi en 1979, doit rendre son jugement en février 1982. — *(Corresp.)*

● *Mandat d'arrêt international contre M. Latécoère.* — M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction à Paris, a décerné le 16 décembre un mandat d'arrêt international contre M. Pierre Latécoère, industriel toulousain, qui refuse de déférer à ses convocations. L'industriel réside depuis plusieurs semaines en Suisse.

M. Latécoère est poursuivi pour avoir fait transférer clandestinement trente cinq mille pièces d'or à la Banque royale de Toronto grâce aux bons soins du service « gestion privé » de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

DÉFENSE

Les expériences nucléaires en Polinésie

De nouvelles consignes sont appliquées à Mururoa

Le ministre de la défense a arrêté une série de mesures destinées à accroître la sécurité radiologique sur le site de Mururoa, en Polynésie, où la France continuera ses essais nucléaires souterrains. M. Charles Hernu considère que la protection du personnel doit y devenir « *une super-priorité* » permanente, même si les précautions prises à cet effet devaient contribuer à augmenter le coût moyen d'un tir généralement évalué au double de celui d'une expérimentation aérienne.

C'est la raison pour laquelle une surveillance radiolagique est constamment exercée sur toutes les catégories de personnels civils et militaires qui, désormais, recevront périodiquement les informations nécessaires pour apprécier le degré de sécurité de leur environnement. Sur place, encore, les missions du service mixte (armées et commissariat à l'énergie atomique) de sécurité radiologique seront élargies et un régiment de la légion étrangère, spécialisé dans le génie, veille à la sécurité de l'atoll. D'autre part, M. Hernu a adressé à la présidence de l'Assemblée nationale un document qui traite des aspects sismiques et radiologiques des essais.

A l'origine de ces décisions, dont la plupart sont appliquées depuis le voyage en Polynésie du ministre de la défense, en juillet, il y a eu les dévastations causées par une tempête de deux jours à la mi-mars.

L'atoll de Mururoa, dont l'altitude moyenne est de 3 mètres au-dessus de l'océan, avait subi, dans le passé, de violents assauts du Pacifique au point qu'il fut même submergé en 1906 et, depuis lors, inoccupé jusqu'à l'arrivée des premiers techniciens français en 1962. Mais, dans la nuit du 11 au 12 mars 1981, la tempête a détérioré et érodé le bitume qui, au nord de l'atoll, entre la passe naturelle et l'ancien poste de tir aérien Denise, construit à 5 kilomètres d'elle, retenait les déchets radioactifs résultant d'une explosion atmosphérique antérieure à 1975.

Du béton

L'onde de la vague a dispersé les déchets dans le lagon intérieur et elle en a déversé sur la bande émergée opposée de l'atoll, distante d'une dizaine de kilomètres de la rive nord érodée par la tempête. « *On s'est trouvé devant une situation nouvelle au regard de la radiologie* », a commenté, la semaine dernière, M. Hernu, à l'Assemblée nationale.

Au ministère de la défense, on précise que cette contamination de l'eau du lagon équivaut au centième de la radioactivité antu-relle de l'eau et que, depuis, des dispositifs nouveaux de contrôle ont été institués.

Sur la bande incriminée, au sud, sur laquelle a été construite une route d'une vingtaine de kilomètres desservant les points de tirs souterrains, il s'est agi principalement de la détection locale des concentrations de rayonnements alpha et du nettoiement de la zone. Après quoi, chaque chantier a pu être déclaré ouvert aux forages du puits pour les tirs souterrains programmés.

Pour ce qui est de la bande émergée de l'atoll, au nord, l'accès en a été momentanément interdit, et les parties érodées par la tempête ont été fixées par du béton.

Dans son rapport annuel, le laboratoire de radiations de Christchurch, qui dépend du ministère néo-zélandais de la santé, vient, au demeurant, de faire savoir qu'il n'avait observé à ce jour aucun danger de contamination nucléaire de l'océan Pacifique.

Selon le directeur de ce laboratoire national, M. Hugh Atkinson, les radiations sont à leur niveau le plus bas depuis le milieu des années 60. Le maximum a été atteint en 1964, lorsque Soviétiques et Américains menaient simultanément des essais atmosphériques. En 1964, la France n'avait pas encore réalisé d'expériences en Polynésie, puisque le premier tir aérien y eut lieu en juillet 1966. La pollution atmosphérique n'a cessé de diminuer, selon M. Atkinson, depuis que la France a enterré ses essais à partir de 1975.

Reste une autre préoccupation du gouvernement français : la réaction, ou le comportement, de l'atoll devant les ébranlements qu'il reçoit. Découvert en 1667, Mururoa est la couronne émergée d'un volcan éteint il y a six millions d'années, dont le périmètre est de 53 kilomètres et qui culmine à 5,50 mètres au-dessus du Pacifique. Comme tous les atolls, il subit un processus continu et très lent d'effondrement, mais, dans le même temps, le corail a tendance à se reconstituer.

Nid de poules

Des fissures de faible profondeur sont apparues dans le corail mort du récif, du côté de l'océan. Au ministère de la défense, on assure que ces fissures ne sont nullement provoquées par les expériences nucléaires, qui ont lieu à des profondeurs de 500 mètres à 1 000 mètres, dans les brèches ou produits de projection volcanique et dans le basalte. M. Hernu affirme que ces fissures sont dues, en réalité, au poids du plateau coralien sur le socle basaltique de Mururoa.

Le seul effondrement constaté est le cratère pelliculaire que forme l'explosion à la surface du puits, lorsque le corail mort de l'atoll a tendance à se tasser sous les contrecoups très amortis de l'onde de choc créée au point zéro du tir dans le basalte en fusion qui piège la radioactivité et vitrifie les produits de fusion. Mais cet effet de cratère reste très ponctuel : de l'ordre de plusieurs à quelques dizaines de centimètres de profondeur, dans un rayon de plusieurs à quelques dizaines de mètres à chaque puits.

Selon le ministère de la défense, ce phénomène de tassement, ou d'effondrement, du corail, à l'emplacement du puits peut atteindre un creux de 30 centimètres au maximum, avec un rayon inférieur à 50 mètres. Un nid de poules, au mieux. Une légère dépression du terrain, au pis.

Dans son rapport annuel, le laboratoire néo-zélandais considère que les dommages subis au sol sont faibles. Il souligne, par exemple, que, mis bout à bout, les cratères ainsi provoqués par les explosions souterraines françaises depuis 1975 ne représentent guère plus de 2 kilomètres sur une ceinture de l'atoll qui fait 53 kilomètres de long.

A Paris, on aurait plutôt tendance à trouver « généreuse » — comme le confie un conseiller de M. Hernu — cette estimation néo-zélandaise de 2 kilomètres, qui est aussi, indirectement, une mesure de la « consommation » du champ de tir par les foreurs. Sur cette bande émergée de 53 kilomètres, soit une surface exploitable de 90 hectares, le nombre des essais n'a pas été tel jusqu'à présent que l'on doive déjà trouver un nouveau Mururoa, si l'on en croit le ministère de la défense.

Il n'en demeure pas moins que, depuis 1978, les ingénieurs français ont appris à ne plus se satisfaires des seules expériences à partir de la zone émergée de l'atoll et qu'ils peuvent — avec la technique du forage pétrolier sous la mer — tirer, au cœur même de la roche basaltique, dans des puits creusés sous le lagon en *off shore*.

JACQUES ISNARD.

ÉDUCATION

CHRONIQUE DU CHANGEMENT A L'ÉCOLE

Les douces pesanteurs du lycée Masséna à Nice

De notre envoyé spécial

Nice. — Les réputations sont souvent mensongères. Posé le long de la promenade du Paillon, qui enserre le vieux Nice, ses ruelles aux étalages animés et ses façades aux tons de pastel, le lycée Masséna n'est pas exactement ce qu'on en disait : un établissement traditionnel, gardien des usages et des règles, l'archétype de ces scolarités tranquilles et contraintes qui supposent, souvent, l'immobilisme. En fait, la tradition se réduit à un renom de travail et de sérieux que nourrit la forte représentation des classes préparatoires (quinze au total, groupant cinq cent cinquante élèves sur un ensemble de mille sept cent cinquante). L'image de marque tient donc plutôt aux finalités qu'à l'ambiance, aux résultats qu'à la discipline.

« *Le climat est au débraillé bon enfant* », explique M. Robert Vanel, le censeur. De fait, la cour, à l'allure de patio, tant elle est encombrée de jardinets et de petites pelouses, rappelle un « campus » américain. Le « lycée-caserne » est bien mort, malgré le parrainage d'un maréchal d'Empire. L'entrée du lycée n'est guère contrôlée : les élèves vont et viennent, palabrent et discutent. « *C'est l'agora* », commente M. Vanel, qui tient aux références méditerranéennes. A Nice, cela se sait, et les lycéens le confirment : « *On est assez libres à Masséna.* »

Tout y serait possible, en apparence. Car, mêlant habilement travail et décontraction, cette atmosphère n'est-elle pas un avantage ? Ici, les conditions ne sont-elles pas réunies pour, enfin, « *faire bouger nos maisons* », selon la formule du proviseur, M. Robert Laroche ? Enumérons : une administration qui peut se débattre hors du fatras disciplinaire qui est si souvent son lot ailleurs ; des enseignants — et un personnel en général — expérimentés, plus âgés et moins novices qu'en d'autres lieux, conformément à cet effet pervers, qui veut qu'au sud de la Loire on soit agrégé et « vieux prof » plus souvent que de coutume ; enfin, des élèves, accueillis à partir de la classe de seconde, qui paraissent en vouloir. « *Les « prépas » donnent le ton*, affirme M. Vanel. *Nos élèves sont des gens qui travaillent, qui sont motivés, qui ont le sens des responsabilités.* »

Bref, peut-on rêver laboratoire plus facile pour un changement tranquille ? Et pourtant...

Se chante alors la litanie des douces pesanteurs. A chacun l'inventaire des obstacles, menus ordres et petites habitudes qui, ici comme ailleurs, font le changement difficile...

La hiérarchie et ses habitudes routinières, dit en substance le proviseur, trente ans de métier et membre actif d'une commission ministérielle sur la formation des chefs d'établissement. « *La tutelle est une chose normale, mais la hiérarchie a empiété sur elle*, affirme M. Laroche. *En haut, ce sont souvent des boîtes aux lettres technocratiques.* » Et de critiquer ces sujétions qui font les conseillers d'éducation — anciens surveillants généraux — « *noyés dans la paperasse, enfermés dans des servitudes* » et incapables d'être les animateurs qu'ils devraient être.

Le censeur, depuis dix ans dans l'établissement et, de notoriété publique, militant communiste, dit à son tour : « *Nous sommes toujours régis par les mêmes règlements. Depuis la rentrée, il y a eu une amélioration au niveau des moyens, des effectifs, des postes à la documentation. Mais pour le reste, sur le plan de la concertation, aucun texte bouleversant ! Pas de changement institutionnel !* » Alors, on applique. Les conseils de classe seront, cette année comme les précédentes, en deux parties, les élèves ne pouvant assister à la discussion des cas personnels. La venue de personnalités extérieures sera, cette année encore, tenue en suspicion : M. Vanel ne sait que faire d'une demande des Jeunesses communistes d'organiser une conférence sur Cuba : « *Ils sont extérieurs au lycée — et c'est pas dans les mœurs.* » Le règlement intérieur distribué aux élèves précise, aujourd'hui comme hier, qu' « *aucun étranger ne doit circuler dans le lycée sans l'autorisation du proviseur* » et que « *tout affichage, toute distribution de tracts, journaux, etc., sont interdits dans l'enceinte du lycée* ».

Et, encore, les règlements peuvent-ils se contourner ? Mais les murs ?... M. Vanel, impuissant devant la surcharge des locaux, insiste : « *Comment développer d'autres activités que les activités d'enseignement quand toutes les salles sont utilisées pour faire classe ?* » Ainsi le foyer socio-éducatif n'existe-t-il que sur le papier, réduit, en fait, à une pièce encombrée d'une table de ping-pong et, l'an dernier encore, utilisée comme salle de cours. Ainsi le centre de documentation ne comporte-t-il que trente-huit places assises pour mille neuf cents usagers, « profs » et élèves mêlés.

Le travail, c'est-à-dire la course au programme, le baccalauréat à obtenir, l'entrée espérée en classe préparatoire... « *Les enseignants, et nous comme eux, sont formés à ça : envoyer l'élève en première C...* », lance M. Vanel. Et il reconnaît que travailler est ici la ligne directrice : l'absentéisme est sévèrement réprimé, cinq retards entraînent une sanction, trois « avertissements-travail » — mesures propres à l'établissement — entraînent le conseil de discipline... « *Notre objectif, c'est d'en amener le maximum jusqu'au baccalauréat*, ajoute M. Vanel. *Leur laisser croire que ce sera facile, c'est le maintenir dans une attitude irréaliste. On ne peut pas faire de démagogie.* » D'ailleurs, précise-t-il, les élèves acceptent le contrat : « *Je n'entends plus ce discours faussement égalitaire : de toute façon, on sera chômeurs (...). Ils remettent en valeur les vertus de travail.* » Ainsi, accusée par un élève de terminale A d'être des privilégiés, une élite favorisée par la sélection, ces élèves d'une terminale C répondent : « *On le mérite ! (...). Le programme chargé qu'on a nous permet d'avoir quelques avantages, c'est normal ! (...). Et puis, on est peut-être privilégiés, mais quand, toi, en troisième, tu jouais au foot, nous on allait travailler...* »

« La mayonnaise ne prend pas »

Ces élèves justement, qui pourraient bousculer les pesanteurs et qui, au contraire, sont, selon l'administration, « *passifs* », « *gentils* », « *dociles* ». Au grand étonnement de M. Vanel, les internes ont ainsi attendu deux jours pour se plaindre d'une panne de chauffage dans les dortoirs. Les mouvements et syndicats lycéens ont disparu depuis quatre ans : « *C'est nous*, explique le censeur, *qui, dans les « prépas », faisons de la propagande pour qu'ils votent aux élections universitaires.* » Les élections des élèves délégués au conseil d'établissement n'ont donné lieu à aucun remous : « *On a dit aux candidats qu'ils pouvaient tenir des réunions, expliquer leurs objectifs, faire une campagne électorale. Et finalement, ils n'ont rien fait...* »

M. Vanel avoue son désarroi : il veut bien « *avoir un rôle incitateur* », mais, autant le dire nettement, « *la mayonnaise ne prend pas* ». Et c'est ainsi, sans fracas ni remords, que « Massena » vit après le 10 mai comme avant... avec, cependant, une innovation proposée par la section du Syndicat national des enseignements de second degré de l'établissement, soutenue par le proviseur et aidée par les conseillers d'orientation. L'initiative a consisté à soumettre un questionnaire aux élèves de seconde en vue de l'organisation du soutien pédagogique. Il est ainsi apparu que, plutôt qu'un rattrapage par matières, ils désiraient un appui de méthode : « *Apprendre à s'organiser, à entreprendre son travail, à le conduire (...), à structurer sa réflexion.* » « *Nous voulons éviter cette caricature du soutien*, explique le proviseur, *qui tourne à l'heure de colle. L'essentiel est de faire en sorte qu'il n'y ait pas trop de laissés-pour-compte...* » Décembre et janvier donneront donc lieu, en classe de seconde, à des activités interdisciplinaires, complétées par des sorties hors de l'établissement, et ayant, selon les enseignants, pour objectif de pallier les « *manques* » du premier cycle, sa « *primarisation* », sa faible initiation au travail personnel...

Du changement donc, malgré tout. Il reste cependant marginal. M. Laroche rêve d'en finir avec la routine, il appelle de ses vœux des chefs d'établissement qui puissent être des animateurs, et croit à la gestion tripartite : « *Une gestion communautaire où parents, élèves, enseignants seraient impliqués. Qu'on en finisse avec le cloisonnement du monde de l'éducation.* » Et son censeur, M. Vanel, rêve de lycées devenant des « Maisons des jeunes et de la culture », prenant en compte « *toute la personnalité de l'élève* ». Mais, pour l'heure, ils attendent que le « haut » vienne au secours du « bas », qu'enfin, dit M. Vanel, on passe aux « *changements institutionnels* ».

EDWY PLENEL.

(A suivre.)

★ Nous avons déjà publié dans cette chronique des reportages sur une école (*le Monde* du 15 décembre), un collège (*le Monde* du 16 décembre) et un lycée d'enseignement professionnel (*le Monde* du 17 décembre).

RELIGION

● *Le Père Anthime Caron*, montfortain, vient d'être nommé vice-recteur de l'Institut catholique de Paris, en remplacement du Père Michel Legrain, dont le mandat vient à terme.

[Né en 1931 dans le Pas-de-Calais, le Père Caron a une formation de physicien et a travaillé au Commissariat à l'énergie atomique. De 1975 à 1981, il fut provincial de sa congrégation.]

● *Les reliques de sainte Lucie* volées le 7 novembre à Venise à l'église San-Geremia (*le Monde* du 11 novembre) ont été retrouvées le 14 décembre.

Le Monde

LIVRES

VLADIMIR JANKÉLÉVITCH, L'AMOUR ET LA MORALE

EXTRAITS

« Il n'est rien de si précieux que ce temps de notre vie, cette matinée infinitésimale... Ne perdez pas votre chance unique dans toute l'éternité, ne manquez pas votre unique matinée de printemps. » (Le je-ne-sais-quoi et le presque-rien. *Tome I,* la Manière et l'Occasion, *le Seuil.)*

∴

« Le miracle du mouvement dont nous parle Bergson est à sa manière ce merci perpétuel que l'homme formule en son cœur pour la nouvelle prolongation qui lui est concédée. » (le Paradoxe de la morale.)

∴

« Un mois de mai viendra peut-être où, dans un grand éclat de rire, la paix étant enfin dans les cœurs, les hommes se demanderont : comment ai-je pu avoir si peur ? » (Le Je-ne-sais-quoi et le presque-rien. *Tome II.* La Méconnaissance. Le Malentendu.)

∴

« Il est des natures rêveuses qui... ne peuvent vaincre la pesanteur de leurs propres émotions ni l'attardement pathétique de leur cœur. » (l'Ironie, *Flammarion, collection « Champs ».)*

∴

« L'homme détaché écrit le testament du bonheur le jour même de sa naissance. » (l'Ironie.)

∴

« Les Apaches ont un « honneur » et les prostituées observent gratuitement certaines règles de camaraderie désintéressée ou de piété filiale. La morale a toujours le dernier mot : traquée, persécutée par l'immoralisme, mais non pas nihilisée, elle connaît toutes sortes de revanches et d'alibis ; elle régénère à l'infini, elle renaît de ses cendres, pour notre sauvegarde. Car on ne peut vivre sans elle. » (le Paradoxe de la morale.)

∴

« Dire : il n'y a pas d'amis, aucune femme ne vaut la peine d'être aimée, penser que tout est à vendre et que le mariage est une affaire ; maudire le respect et l'amour et la pudeur, mépriser l'homme, cela n'est pas désespérer, mais, au contraire, c'est découvrir la grandeur de l'idéal et le prix infini de l'amour. » (l'Ironie.)

L'œuvre d'une vie

COMME l'indique bien son titre, le dernier livre de Vladimir Jankélévitch est essentiellement *paradoxal*. Loin de présenter une « philosophie morale » — une de plus — de façon systématique et développée, il se borne à mettre au jour les multiples ambiguïtés qui habitent le fond de notre conscience. Loin de proposer une solution à ces dernières, il nous renvoie à la pratique elle-même; il nous invite à nous plonger dans l'action, à en vivre jusqu'au bout les exigences contradictoires et à en supporter avec ardeur les conséquences extrêmes.

Mais il faut dire, avant toute chose, que ce livre est doublement remarquable. D'abord parce qu'il est l'œuvre d'une vie : il ne serait même pas pensable sans la trentaine d'ouvrages qui le précèdent, dans lesquels Jankélévitch a, peu à peu, approché les problèmes essentiels qu'il formule ici même avec une clarté presque irréelle. Ensuite parce que, tout en reprenant certains thèmes à la mode — les droits de l'homme, par exemple, — il en propose une analyse qui va à contre-courant des idées reçues. Ces deux raisons font du *Paradoxe de la morale* l'un des meilleurs ouvrages de l'auteur du *Je-ne-sais-quoi et* [du] *presque-rien.*

En résumer le propos est aussi difficile que d'expliquer un exercice d'acrobatie : la perfection de l'action bonne, comme celle du geste du danseur, tient à des nuances tellement subtiles qu'on ne peut les « raconter ». Disons, très grossièrement, que Jankélévitch s'efforce de mieux cerner ce que l'exigence morale comporte à la fois d'imprescriptible et d'invivable. Il écarte, pour commencer, les théories selon lesquelles il ne s'agirait là que d'un faux problème : l'antimorale n'est, selon lui, qu'un hommage rendu par l'immoralisme à la morale. En d'autres termes, il n'y a pas d'indifférence possible en matière éthique : que ce soit vers le bien ou le mal, un « plutôt que », une préférence, si petite soit-elle, nous fait toujours pencher d'un côté ou de l'autre.

Une ambiguïté fondamentale

Cela dit, le choix n'est jamais simple ; il n'est même jamais pur. Telle est l'ambiguïté fondamentale de l'exigence morale : bien qu'elle aspire à n'être déterminée par aucune contingence matérielle, elle s'enracine toujours dans l'être d'une subjectivité, dans une réalité psychologique voire physiologique — car c'est le corps, comme l'a bien vu Nietzsche, qui nous dicte parfois nos plus graves décisions. Jankélévitch, dont le père a été l'introducteur de Freud en France, n'ignore rien de cette subtile dialectique, mais il parvient à la décrire en faisant l'économie du concept d'inconscient et de la lourde artillerie psychanalytique.

« Evidence inévidente » par excellence, infiniment décevante et cependant indestructible, l'exigence morale ne supporte ni le degré, ni le « jusqu'à » ; elle ne tolère que le superlatif parce qu'elle vise l'absolu. Le problème est qu'elle ne rencontre celui-ci que dans le relatif, c'est-à-dire dans le monde de l'action et de la vie quotidienne. Bref, la « volonté bonne » ne parvient à exister vraiment que si elle se réalise dans un agir, que si elle veut à la fois la fin et les moyens de cette fin. Mais une telle volonté, qu'on pourrait qualifier d'« intégralement bonne », peut-elle encore se distinguer de l'amour ?

Non, répond Jankélévitch. Aimer, vouloir, à un pareil degré, ne sont qu'une seule et même action ; en elle, l'âme atteint son degré de tension le plus haut. Tension extrême, qui ne dure qu'un instant, et qui est aussi impossible à décrire que, pour le mystique, l'expérience de l'extase. Il y a d'ailleurs quelque chose de mystique dans les pages où Jankélévitch tente de déployer toutes les harmoniques de ce « pur amour » dont il fait le fond même de l'expérience morale.

Le côté violent des passions

Depuis Thérèse d'Avila, depuis Fénelon, on n'avait pas si bien aimé... Encore n'y a-t-il aucune trace, chez Jankélévitch, de cette « niaiserie » qu'on reproche quelquefois à Fénelon. Loin de se complaire dans le rose, notre philosophe aime le côté violent des passions ; un peu d'excès n'est pas pour lui faire peur. De sa plume, il foudroie les faibles et — comme l'auteur de l'*Apocalypse*, qu'il cite volontiers — « *maudit les tièdes* »... avant de leur pardonner, trois pages plus loin, car sa générosité l'emporte finalement sur toute autre considération.

Contradictoire, Jankélévitch ? Oui, bien sûr, comme la philosophie elle-même. Mais peu importe ces contradictions théoriques ; car seule est convaincante et révélatrice d'une intention sincère l'aptitude de l'homme à s'engager dans une action réelle. « *Seule compte l'exemple que le philosophe donne par sa vie et dans ses actes* » : cette phrase de Jankélévitch, à qui d'autre s'applique-t-elle mieux qu'à lui-même, lui qui n'a jamais hésité, en plus d'une occasion depuis la Résistance, à payer de sa personne ?

C. DELACAMPAGNE.

★ LE PARADOXE DE LA MORALE, de Vladimir Jankélévitch. Le Seuil, 190 pages. Environ 69 F.

Dessin de Bérénice CLEEVE.

« La danse rapide des êtres »

QUAI aux fleurs. Vladimir Jankélévitch reçoit ses visiteurs avec un naturel, une simplicité, devenus presque introuvables dans une époque dominée par le paraître. De ses fenêtres, on aperçoit les jardins de Notre-Dame. Il y a des livres partout qui donnent un sentiment de chaleur et d'amitié. Devant une tasse de thé, nous conversons sur la morale et sur l'amour

Il parle vite, comme s'il craignait de tomber dans les précipices du silence. Son allure évoque celle d'un funambule, ou d'un danseur. Il justifie l'expression du poète Armand Robin : *la danse rapide des êtres.* On ressent avec lui, de manière extrême, la fuite du temps et la nécessité de séduire la vie.

Nous parlons de l'amour, car dans son dernier livre, *le Paradoxe de la morale,* les passions tiennent la première place. « *Il faudrait réhabiliter les sentiments* », dit-il, estimant que ceux-ci font apparaître, dans leur mouvement spontané, la nature même de « la conscience morale ». « *L'émotion,* poursuit-il, *est toujours sincère. Or, l'essentiel, c'est la sincérité du cœur, la pureté de l'intention. Pascal pensait qu'il valait mieux ne pas jeûner et en être humilié que jeûner pour se faire remarquer.* » La sincérité du cœur... On ressent un plaisir inaccoutumé devant un homme dénué de toute affectation.

Dans son ouvrage, il affirme que « *l'être de l'ego* [nous] *tire vers le bas* », mais qu'en revanche la passion nous « entraîne » hors de nous-mêmes, réduisant à presque rien ce « *moi* » si jaloux de son domaine. « *Le problème scabreux de la vie morale,* écrit-il, *ressemble à un tour de force, mais on réussit ce tour de force presque sans y penser quand on aime : c'est, répétons-le, de faire tenir le maximum d'amour dans le minimum d'être et de volume.* » Certes, le « moi » craintif et parcimonieux, enfermé dans son vain royaume, se désagrège lorsque nous sommes emportés par une passion. Cependant, n'est-ce pas notre part la plus généreuse qui s'agrandit alors, en se nourrissant des gestes, des paroles, ou des visages de l'être aimé ?

Les calculs de l'égoïsme

Vladimir Jankélévitch me répond que l'amour nous enrichit, mais que nous ne devons pas aimer pour cette raison. « *Certains hommes,* dit-il, *sont épris de leur passion, L'aimée leur importe moins que la beauté de leur sentiment. Cette complaisance n'a pas de rapport avec l'amour véritable. Quand on aime pour s'enrichir l'âme, c'est un sentiment aussi sordide que l'amitié qu'on manifeste au vieil oncle dont on espère l'héritage...* »

« *La passion,* dit encore Vladimir Jankelevitch, *doit être désintéressée. Elle ne doit comporter aucune arrière-pensée. Le passionné ne pense pas au rôle qu'il tient. Il obéit seulement à l'impulsion qui le porte et qui rend dérisoires les calculs de l'égoïsme. Ni la morale ni l'amour n'admettrent les parce que. Tous les parce que sont mercantiles... Le pur amour est pur de toute spéculation, de toute réflexion. Certes, la réflexion prend forcément sa revanche. Mais, quand on se met à considérer les bénéfices d'un amour, celui-ci disparaît, et la comédie humaine recommence.* » Je songe à la récente adaptation de *Vingt-Quatre Heures de la vie d'une femme,* le roman de Stefan Zweig. On y voit un homme se faire aimer pour obtenir l'argent, sans lequel il ne pourrait continuer à jouer. Dans ce cas, la passion pure, qui ne se donne aucune motif, mais qui se permet les ruses les moins honorables, c'est la passion du jeu...

L'amour et l'acte moral n'apparaissent que fugitivement. Ce sont des « fleurs rares », selon Vladimir Jankélévitch. « *Il suffit d'un rien,* conclut-il, *pour passer dans l'égoïsme le plus abominable, d'autant plus inexpugnable qu'il prend les dehors de l'amour.* » Vladimir Jankélévitch évoque enfin la figure de Fénelon : « *Celui-ci ne prétendait pas à la vertu. Il détestait Bossuet. Ces évêques n'étaient pas très charitables... Mais les scrupules de Fénelon le rendaient insomniaque. Il savait ce qu'il fallait faire. C'était le prophète du pur amour.* » Après avoir écouté pendant deux heures Vladimir Jankélévitch, on quitte à regret ce « *charmeur d'idées* », comme le définit très justement une amie.

FRANÇOIS BOTT.

le feuilleton

« Chronique d'une mort annoncée » de Gabriel Garcia Marquez

Donnez-moi un préjugé et j'ébranlerai le monde

VOILA six fois que je rachète *Cent ans de solitude.* Un livre qu'on vous emprunte et qu'on ne vous rend pas, un livre qu'on vous pique, tous les libraires vous le *diront,* il n'y a pas meilleur signe. Les journaux devraient publier la liste des titres les plus volés. On aurait des surprises.

Curieux, le débit de Gabriel Garcia Marquez ! Il a donc écrit ces *Cent ans de solitude* qui ont scellé sa notoriété mondiale et servent de ralliement à ses fidèles, un pavé de six cents pages tassées et, depuis lors, ses romans dépassent rarement la distance d'une longue nouvelle. C'était le cas, récemment, du *Récit d'un naufragé.* Les inconditionnels répriment, à chaque fois, une grimace de déception. Ils voudraient tant s'immerger de nouveau dans la sargasse de mots qu'était *Cent ans !* Sera-t-il dit de Marquez, comme de tant d'écrivains, qu'il fut l'auteur d'un seul livre ?

Chronique d'une mort annoncée est encore un texte bref. C'est pourtant celui qui rappelle le plus la grande œuvre toujours citée en référence. Un village vit sous nos yeux, avec ses familles, ses tensions sourdes, ses histoires d'amour et de mort.

LA scène se passe dans une île innomée des Caraïbes. Un estuaire limoneux que remontent à grand-peine des bateaux à aubes, un évêque annoncé et qui ne débarque pas, des hommes sombres vêtus de lin blanc et de probité candide, comme disait l'autre, des femmes à la vertu intraitable, et d'autres vouées au plaisir, sans qu'on sache ce qui

par Bertrand Poirot-Delpech

a décidé de leur répartition draconienne entre ces destins contraires, des crocs de boucher, des relents de rhum tiède : tout le décor évoque ce qu'on appelait naguère le pittoresque colonial, et dont certaines publicités prolongent les clichés. C'est triste à dire, mais les annonces télévisées ont à ce point envahi notre paysage culturel que tout port d'Amérique centrale ou latine à l'heure des marchandages, au lieu de rappeler Baudelaire ou Conrad, nous renvoie à un certain négociant en café, avec ce que notre inconscient chérissait chez les colons : l'art de faire suer le burnous de l'autochtone, de déjouer son « naturel rusé »...

UN matin de soleil, un Arabe d'origine, Santiago Nasar, traverse la place du village avec, dans les mains, la grappe bleue de ses intestins. Deux jumeaux, les Vicario, viennent de lui faire la peau, à coups de coutelas. Ils ont volé leurs armes chez le tueur de cochons, après que le maire leur eut confisqué leurs couteaux. Car ils ne cachaient pas leurs intentions, depuis l'aube. Seule la victime n'était pas au courant. Un concours de circonstances a voulu que la semonce ne lui parvienne pas. Les uns le croyaient prévenu, les autres négligeaient la menace. Ce sont ces ironies du sort que le narrateur, longtemps après le crime, voudrait reconstituer à travers dossiers et témoignages des survivants.

UN fait est sûr, à l'origine : la sœur des meurtriers, Angela, n'est pas arrivée vierge au mariage. Elle se promettait, le lendemain des noces, de salir ses draps au mercurochrome, et de faire claquer au vent la tache rouge où les traditions du cru voient la preuve de l'honneur intact. Mais le mari, Bayardo, s'est aperçu du stratagème. Il a ramené la pécheresse chez ses parents, et il est remonté s'enfermer, sur la colline, avec une provision d'alcool. Le cabriolet nuptial restera à rouiller devant la porte, sous ses bouquets.

En bas, Angela a reçu une correction de sa mère, et quand on lui a demandé le nom du coupable, elle a juste lâché, sans explications : « *Santiago Nasar.* » Disait-elle la vérité ? Pourquoi, si c'était faux, l'avoir désigné, lui, plutôt qu'un autre ? Les origines de Nasar en faisaient-elles un suspect de choix ? Ce n'est même pas suggéré. La colonie arabe est intégrée de longue date à la population, et ne s'en distingue que par un goût prononcé pour les jeux de cartes. Le mariage d'Angela laissait Santiago de marbre. Il n'avait de cesse d'évaluer ce qu'il allait en coûter au riche Bayardo. Sa dernière phrase, tripes à l'air, fut : « *Je n'y comprends que dalle !* »

DANS le mouroir d'Indiens où elle s'est retirée, Angela a confirmé sans commentaire que Santiago l'avait bien déflorée. Puis elle s'est mise à aimer Bayardo, à distance. Pendant dix-sept ans, elle lui a écrit deux mille lettres, de plus en plus enflammées. Il lui suffisait de savoir que son mari d'une nuit recevait ses messages. Un jour, le destinataire est descendu la voir. Il a dit : « *Me voici !* »

(Lire la suite page 21.)





la vie littéraire

Xavier de Bretagne

Après la mort de Xavier Grall (voir le « Monde des livres » du 12 décembre), André Laude, qui était son ami, fait un portrait du poète.

Bossulan, ou plutôt *Botzulan*, selon l'orthographe chère à Xavier. On quitte Pont-Aven. On roule une dizaine de kilomètres. On fait halte à Nizon puis on dépasse *l'Enfer*, un étrange bar, où il y a quelques années, Mohammed Khaïr-Eddine, l'écrivain marocain, laissa quelques souvenirs brûlants. Alors on s'enfonce entre feuilles jaunies et mousses trempées d'eau. On passe devant une ferme, et soudain s'ouvre le royaume du *« barde imaginé »* : une ferme-grange aménagée au fil des années avec tendresse, fantaisie et avec les *« moyens du bord »*.

Déjà, j'entends sa respiration oppressée. Il est là dans la chambre, pris dans une sorte de demi-sommeil. Près de sa main maigre, quelques feuillets balafrés d'une écriture fiévreuse : un poème, *Solo*. Xavier ne fut, et c'est sa gloire, qu'un poète. Il repose, le visage émacié, les joues creuses, les longs cheveux mouillés. Mais d'instinct, il éprouve la présence de l'ami. Il ouvre des yeux de *« grand large »*, de *« grand vent »*. Déjà, il supplie Françoise, sa compagne, d'apporter quelque alcool. Françoise implore des yeux. La mort est en marche. l'Inconnu fascine Xavier. Il rêve aux lointains brûleurs d'herbes, il songe à des amours océaniques, à des forbans armés de verbe. Il s'enquiert de la petite comédie parisienne.

Xavier haïssait Paris, Paris-Babylone. *« Allez dire à la ville que je ne reviendrai pas. »* Il était secret comme les roches de Carnac, ouvert comme un aven, libre comme l'air, malheureux comme les p i e r r e s, heureux comme une mouette faisant l'amour au ciel bleu au-dessus de Concarneau.

Rimbaud fut un de ses astres. Il souffrit la souffrance du reclus du Harar. Xavier n'était pas vraiment de ce monde. Il habitait à hauteur d'anges, des anges rustiques un peu burlesques, un peu bretonnants. Depuis le 11 décembre 1981, il habite l'espace absolu.

ANDRE LAUDE.

Bernard Caburet et les vertus subversives du langage

La modestie était une des qualités de Bernard Caburet, qui vient de mourir à Lyon, à l'âge de quarante ans. Mais ceux qui le connaissaient et l'aimaient n'en appréciaient pas moins la perspicacité, la lucidité et la richesse de sa pensée. Surréaliste, cofondateur du groupe l'Ekart, où perçait avant l'heure un esprit proche de mai 68, initiateur de jeux collectifs censés « repassionner » le quotidien, il s'intéressait à toutes sortes de « ratés » susceptibles d'enrayer la vie routinière, et auxquels lui et ses amis lyonnais ont consacré toute une exposition (« Armes et Bagages », 1975). Ses écrits examinaient en particulier les vertus « subversives » du langage, pris ludiquement au piège de ses propres mécanismes.

Après une étude sur *Raymond Roussel* (Seghers, 1968) et un texte sur *Une semaine de bonté des machines déchirantes* (Fata Morgana, 1975), on pourra prochainement lire, grâce aux éditions de Fata Morgana, un important travail de Caburet sur le grand « pervertisseur » du langage Jean-Pierre Brisset.

PETR KRAL.

Le centre de la Renaissance de Tours a vingt-cinq ans

Le Centre d'études supérieures de la Renaissance a célébré les 15 et 16 décembre le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Il représente, avec le Centre d'études médiévales de Poitiers, le Centre de philologie et de littérature romanes de Strasbourg, l'un des trois centres interuniversitaires de recherches scientifiques créés par Gaston Berger, alors directeur des enseignements supérieurs.

Bien que rattaché depuis 1970 de l'université de Tours, son caractère interdisciplinaire, son enseignement orienté vers le troisième cycle, le nombre réduit de ses enseignants et de ses chercheurs, son installation dans le bel hôtel de Camors, le mettent un peu à l'écart des autres « Unités d'enseignement et de recherches » littéraires.

En son quart de siècle d'existence, le C.E.S.R. a organisé vingt-quatre grands colloques internationaux sur la civilisation de la Renaissance (Erasme, Platon et Aristote à la Renaissance, les fêtes, les symboles, les jeux, les traités d'architecture, la chanson française, et.) auxquels ont participé les spécialistes français et étrangers les plus prestigieux. Plusieurs collections d'ouvrages sont publiées sous sa responsabilité, dont la plus importante (« De Pétrarque à Descartes »), fondée en 1957 par Pierre Mesnard, son premier directeur, comporte quarante-deux volumes. Une brochure illustrée retrace les principales étapes de l'histoire de ce Centre et dégage ses perspectives d'avenir.

Un appel en faveur des EDI victimes d'un attentat

L'attentat du 25 novembre dernier contre l'éditeur EDI (Etudes et documentation internationales) a provoqué une intense émotion dans divers milieux intellectuels et militants : artistes, avocats, journalistes et universitaires, éditeurs et libraires, syndicats, partis et organisations de gauche, etc. Cette petite maison militante est en effet spécialisée depuis vingt ans dans la publication d'ouvrages sur le mouvement ouvrier, ses théoriciens, ses historiens, etc. L'agression dont elle a été victime, non revendiquée à ce jour, a détruit l'essentiel de ses moyens de travail, des documents uniques ou difficiles à remplacer, des manuscrits, du stock. Elle empêchera les EDI de fonctionner normalement pendant plusieurs semaines encore.

Selon l'éditeur, *« cet attentat ne sera pas le dernier s'il ne provoque pas immédiatement une vigoureuse réaction de l'opinion comme du gouvernement et ne donne pas lieu à la recherche systématique des coupables »*.

Pour témoigner de sa solidarité et pour permettre à l'éditeur de poursuivre ses publications, un appel a été lancé par l'association des Amis des EDI auxquels se sont joints les auteurs de la maison ainsi que de nombreuses personnalités (1). Cette liste reste ouverte. On peut envoyer les dons aux Amis des EDI », 29, rue Descartes, C.C.P. Paris 9 804-29 P.

(1) P. Ansart, L. Astre, C. Audry, G. Badia, E. Balibar, J. Balladur, D. Bensaïd, A. Bilous, M. Bonnet, C. Bourdet, H. Bouchardeau, R. Brécy, J.-M. Brohm, P. Broué, C. Chambelland, F. Chatelet, J. Chesneaux, E. Copferman, Y. Craipeau, Y. Dechézelles, B. Dort, J. Elleinstein, V. Fay, M. Ferro, P. Frank, R. Gallissot, J. Girault, D. Gentot, J. Grimblat, F. Guattari, D. Guérin, L. Guéry, P. Halbwachs, D. Jacoby, V. Jankélévitch, Y. Jouffa, J. Julliard, G. Konopnicki, A. Krivine, P. Lambert, M. Leiris, E. Le Roy Ladurie, O. Lévy, J. Lindon, J. Maitron, C. Meillassoux, Y. Montand, E. Morin, D. Motchane, M. Nadeau, P. Naville, E. Paris, M. Perrot, J. Poperen, M. Rajsfus, M. Rebérioux, P. Robrieux, J. Scherrer, L. Schwartz, L. Schwartzenberg, S. Signoret, G. Soulier, J.-P. Sueur, M.-N. Thibault, C. Urjewicz, J.-P. Vernant, P. Vidal-Naquet, J.-M. Vincent, A. Vitez, C. Weill, D. Woronoff...

Le manuscrit des grandes chroniques de France à la B.N.

Le ministère de la culture annonce que le manuscrit des grandes chroniques de France (1370-1380), frère jumeau du manuscrit de Charles V déposé au Louvre, a été acquis à Londres le 8 décembre par la Société des manuscrits et autographes français (SMAF) qui doit le déposer à la Bibliothèque nationale.

Il a été acheté pour la somme de 200 000 livres sterling (environ 2 millions de francs).

Son acquisition, indique le ministère, prend place dans la politique de retour en France des éléments du patrimoine.

La bibliothèque du duc de Berry avait été dispersée en 1416 après sa mort. Ce volume, richement illustré, est le dernier à être rapatrié en France. Désormais plus aucun manuscrit du duc de Berry ne se trouve hors de France entre des mains privées.

Vient de paraître

Poésie

HUBERT JUIN : *le Rouge des loups*. — De notre collaborateur Hubert Juin, un nouveau recueil de poésie peuplé d'oiseaux et de loups. (Belfond, 190 p.)

Essais

PAUL MILLIEZ et ALEXANDRE MINKOWSKI : *Une certaine idée de la médecine*. — Deux voix différentes mais portées par l'idée de progrès répondent à ces questions : comment rendre meilleure la médecine, comment supprimer les inégalités devant les soins ? (Editions Ramsay, 250 p.)

MICHEL NATHAN : *le Ciel des fouriéristes*. — La cosmogonie de Charles Fourier a été poursuivie, d'après les ébauches du maître, par des disciples et des épigones de plus en plus délirants et inventifs. Cet ouvrage savant relie leurs jeux de l'esprit sur la copulation des planètes ou la réincarnation de l'âme dans les é t o i l e s au contexte du socialisme quarante-huitard, du spiritisme, du ciel hugolien. (Presses universitaires de Lyon, 210 p.)

Philosophie

JEAN BRUN : *les Masques du désir*. — Professeur de philosophie, l'auteur a déjà publié plusieurs ouvrages visant à mettre en lumière la signification profonde de la science, de la technique, de la politique. Ce nouveau livre reprend, en l'appliquant aux mythologies, sa réflexion sur le rôle dissimulé du désir dans la raison et l'action, pour montrer l'homme maître et esclave de son attente, que rien ne saurait combler. (Buchet/Chastel, 262 p.)

Histoire

HENRI NOGUÈRES : *Histoire de la Résistance en France*. — Ecrit en collaboration avec Marcel Degliame-Fouché, ce cinquième et dernier tome de l'histoire de la résistance clandestine couvre la période de juin 1944 à mai 1945. (Robert Laffont, 924 p.)

RENÉ GUILLEMIN : *la Guerre de Crimée*. — L'histoire d'un coup d'arrêt donné à l'expansionnisme russe qui fit de Napoléon III un arbitre de l'Europe. (France-Empire, 326 p.)

en poche

Quatre romans de Fontane

ANNÉE faste pour la découverte en France de l'œuvre de Theodor Fontane. Après la révélation du *Stechlin* et la réédition d'*Effi Briest* (1) et d'*Irrungen et Wirrungen* (2), c'est maintenant au tour de la collection « Bouquins », chez Laffont, quittant pour une fois le terrain sans danger des auteurs consacrés pour s'attaquer à un inconnu, de réunir en un même volume quatre romans de Fontane qui, chacun à sa manière, tournent autour du thème, cher à l'auteur, du couple impossible.

L'entreprise est courageuse, même si, sur ces quatre textes, trois ne sont en fait que des traductions nouvelles, et, parmi elles, *Effi Briest* et *Irrungen et Wirrungen* (sous un meilleur titre : *Errements et tourments*).

On peut se demander, par ailleurs, si ce n'est pas aller un peu vite que de vouloir faire de Theodor Fontane, comme l'insinue Claude David dans la préface, un antisémite. Ecrivain d'humeur, certes, mais sans préjugé ni illusion, ce qui n'était pas si courant en Allemagne à cette époque. Etonnante, elle aussi, l'affirmation de Claude David que, en France, *« il fut un temps où l'on dénonçait comme un danger l'invasion des lettres allemandes »*.

Ces réserves faites, comment ne pas se réjouir de pouvoir enfin découvrir à un prix abordable (la collection « Bouquins » se veut une « Pléiade » de livres de poche) quatre romans de Fontane, dont le merveilleux *Unwiederbringlich (« Jours disparus »)* qui, lui, n'avait jamais été traduit ? Sans compter, en guise de prime, *le Vieux Fontane*, ce texte classique où Thomas Mann déclare son allégeance à celui dont il considère qu'*« il est notre père »*.

Le miracle, pour nous qui lisons aujourd'hui ses œuvres, c'est de découvrir que, malgré (ou à cause) leur ton feutré (et en dépit du respect affiché de l'auteur pour l'ordre), elles n'ont rien à envier, pour la virulence, aux accusations proférées chez nous par un Zola.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ ERREMENTS ET TOURMENTS (traduit par Georges Pauline et annoté par Michel-François Demet). JOURS DISPARUS (traduit et annoté par Michel François Demet) et EFFI BRIEST (traduit et annoté par Pierre Villain). Robert Laffont (collection « Bouquins »). 900 pages. Environ 68 F.

(1) *Effi Briest*, aux presses d'Aujourd'hui. La traduction par André Cœuroy date de 1942.

(2) *Dédales*, chez Aubier-Montaigne. La traduction par E. Koessler date de 1931.

***

● David Charrasse raconte, dans la petite collection Maspero, comment une station de radio, « Lorraine-Cœur d'acier », lancée pour quelques jours par des militants de la C.G.T., dura dix-huit mois et supplanta les grands médias, malgré les brouilleurs de l'Etat. On découvre aussi comment cette radio, au cœur de la lutte des sidérurgistes de Longwy, devint une forme originale d'« union à la base ».

● Rassemblés par Annie Goldmann et Sami Naïr, ces *Essais sur les formes et leur signification* (« Médiations », Denoël/Gonthier) révèlent, à partir de l'analyse des formes esthétiques en général et littéraires en particulier, les fondements sociaux de l'œuvre d'art. Ils témoignent de la fécondité d'un courant inauguré par Lukacs et L. Goldmann.

en bref

● « SUD », LE PREMIER ROMAN D'YVES BERGER, qui a obtenu le prix Femina en 1962, va être porté à la télévision. Une dramatique en a été tirée dont Marcel Julian et Ariane Fasquelle ont assuré l'adaptation et Philippe Monnier, l'auteur de « Monsieur Papa », la réalisation. Elle passera le 19 janvier 1982 sur Antenne 2. A l'occasion de cette émission, le roman vient d'être réédité par le Livre de poche (Hachette).

● UNE EXPOSITION « JACQUES PREVERT ET SES AMIS PHOTOGRAPHES », organisée par la Fondation nationale de la photographie à Lyon, se tient au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (11, avenue du Président-Wilson, 75016) du 17 décembre 1981 au 28 mars 1982.

● LE PRIX 1981 DES INTELLECTUELS INDEPENDANTS a été remis à notre collaboratrice Ginette Guitard-Auviste, pour sa biographie de « Paul Morand » (Hachette).

● LE PRIX FRANCO-BELGE, décerné alternativement à un écrivain belge et à un écrivain français par l'Association des écrivains de langue française, a été attribué, à Bruxelles, à deux écrivains français, Didier Blonay pour « le Roi des femmes » (Gallimard) et Edouard Bobrowski pour « l'Aéropostale » (Hachette).

● LE PRIX LITTERAIRE FRANCE-CANADA 1981 a été attribué, à Paris, à Laurent Mailhot et Pierre Nepveu pour leur « Anthologie de la poésie québécoise » des origines à nos jours, publiée par les Presses de l'Université du Québec et les Editions de l'Hexagone.

● LES PRIX DU FESTIVAL DE LA B.D. D'HYERES. — Le Grand Prix du quatrième Festival de la bande dessinée de la ville d'Hyères a été décerné à l'humoriste Marcel Gotlib. Le Prix du meilleur graphiste a été remis à Bilal, celui du meilleur scénariste à Jodorowski et celui du meilleur auteur étranger à l'Italien Sampieri Eleutori. Enfin, l'éditeur Fournier a reçu le Prix de la réédition pour « Tintin chez les Soviets », la première œuvre mettant en scène le célèbre héros du dessinateur Hergé.

● RECTIFICATIF. — Un lapsus calami, dans « le Monde des livres » du 27 novembre, nous a fait attribuer à M. Abdallah Cheriett le livre d'Abdallah Mazouni « Culture et enseignement en Algérie et au Maghreb » (Maspero, Paris, 1969).

romans

Une famille ouvrière en Auvergne

● *Une chronique goguenarde de Jean Anglade.*

COMMENT le hasard joue dans le succès d'un livre, on le voit, ayant suivi Claude Michelet dans sa série paysanne, *Des grives aux loups*, et lisant, aujourd'hui, *les Permissions de mai*, qui achève la trilogie de Jean Anglade : *les Ventres jaunes* et *la Bonne Rosée*, double saga d'une ville, Thiers, capitale française de la coutellerie, et d'une famille d'ouvriers artisans, les Pitelets, avec leurs alliés paysans. D'un côté, le grand succès populaire. De l'autre, des ventes honorables, sans plus. Injustice criante.

Anglade travaille la pâte des reconstitutions historiques en chef compétent et inventif. Il n'oublie pas le sel et le poivre des mots patoisants, pour la saveur et le piquant, ni les épices des à-peu-près cocasses ni la levure des contes brefs, jetés au travers du récit pour l'alléger, telle l'histoire du père Fafournoux qui se coucha dans la chaleur du four pour soulager ses rhumatismes et qu'on retrouva, le lendemain, « *le dessus doré à point, le dessous pas trop cuit* ».

Anglade sait introduire dans son récit juste ce qu'il faut de faits contrôlables, jalons d'un siècle chargé d'événements, en Auvergne plus qu'ailleurs, nul n'ignorant le fort pourcentage des Auvergnats astucieux et laborieux qui ont, durant ce temps, gravi les échelons de la notoriété culturelle, de la puissance économique, du pouvoir. Ainsi de Pierre Laval, jeune député socialiste, puis, dans l'intimité de Châteldon, s'expliquant sur les motifs de sa collaboration ; ainsi, pour faire sourire, du Tonin Chastel, maire de Thiers en 1940 puis à nouveau en 1945, sécrétant la bourde et le pataquès : « *Je bois-t-aux arts ! Je bois-t-aux sciences ! Je bois-t-aux lettres !* » Dans ce pays, les insultes ne portent pas à conséquence : « *Fassiste ? Qu'est-ce que c'est faire ? Tu te sens fassiste, toi ? — Ben oui, un peu, comme tout le monde à notre âge. Principalement par temps humide. Et surtout dans le genou gauche.* »

Pour rendre aussi bien l'atmosphère d'une époque, d'époques successives, dans une province donnée, dans un milieu défini, il faut en être, avec de la mémoire, des yeux vifs, l'oreille bien ouverte, une fameuse dose de curiosité, des dons de conteur qui ne vous laisse pas faire ouf. Tout a l'air « vrai » dans ce roman où le romanesque abonde comme dans la vie, et tout est « vrai », sans doute, cueilli aux bons endroits, auprès des anciens, héritiers eux-mêmes d'anciens qui savaient regarder et dire. Bien étonnant si, de près ou de loin, Jean Anglade n'appartenait à la gent coutelière, et même à son aristocratie, celle des « ventres jaunes », les émouleurs, communauté fraternelle où chacun travaille sans maître, dix-huit heures d'affilée si cela lui chante, mais s'offre des congés à sa guise, pour fêter saint Eloi, ou saint Vincent, à moins que ce ne soit saint Joseph, « patron des cocus ».

A ce train, nul ne nage dans la richesse. Mais, soit disposition naturelle des Thiernois, soit grâce d'état répandue sur une confrérie, on est facilement plaisantin, prêt à se moquer du voisin comme de soi-même, rigolard jusqu'aux pires moments de malheur. Chacun accomplit son destin, modeste ou glorieux, sans accabler l'univers de ses plaintes. Et nous suivons l'histoire de ces hommes et de ces femmes, ceux qui attendaient la Sociale et ceux d'après le Front populaire, avec une amitié que seuls savent susciter les romanciers chaleureux pour leurs personnages : « *Il te faut d'abord aimer le beau travail. Et ensuite, chose plus importante encore, aimer les hommes* », conseille l'un d'eux. Valable pour fabriquer des couteaux. Valable également pour fabriquer des livres qui tiennent au corps, sans prétendre révolutionner la littérature.

Cette chronique d'une ville à travers celle d'une dynastie ouvrière est la chronique goguenarde d'un temps observé sans aucun manichéisme, sainement, l'épaisseur des jours traversée de gaîté. Trois volumes et pas une seconde d'ennui. Cela vaut d'être signalé.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LES PERMISSIONS DE MAI, de Jean Anglade. Julliard, 285 p. Environ 50 F.

Daniel Boulanger artiste retoucheur

DANS un bureau qui sent « l'armoire et le cuir fatigué », un commissaire de police et un suspect, Edouard Clamerand, retoucheur en photographie, se trouvent face à face. Ce Clamerand, qu'allait-il faire, un jour de mars, à Maronne, dans les Flandres ? Et Lucie Vérane, la jeune femme qu'on a retrouvée morte le lendemain à l'hôtel des Dunes, l'a-t-il étranglée ? Autour de ces deux questions le dialogue chemine en méandres et détours.

Et peu à peu la confession ambiguë du suspect, à laquelle le commissaire par ses confidences donne la réplique, devient une rêverie double qu'interrompent parfois les récriminations à contretemps de la secrétaire ou la dégustation d'une terrine provenant du « Cochon vert ».

Réunis dans la même fascination, Clamerand et le commissaire sentent qu'au fond ils se ressemblent : l'un, une sorte de forain qui, voyageant au hasard, emporte fioles et pinceaux pour ajouter des cheveux aux chauves, fignoler les physionomies, embellir l'existence en somme ; l'autre qui, sans quitter ses quatre murs, « remodèle » les aveux et vit toutes les vies. Tous deux gomment, redessinent, retouchent, pareils à l'artiste, Boulanger, dont les poèmes sont autant de *Retouches* de la réalité.

Entre ironie et ferveur, l'atmosphère se brouille insensiblement. Où est le vrai ? où est le faux ? Et l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer dans ce court récit implacable et nostalgique, agencé comme une horloge à coucou suisse mais plein de lacunes songeuses : l'évocation des villes désertes, les saveurs les plus immédiates ou l'attente des éblouissements.

MONIQUE PETILLON.

★ CONNAISSEZ-VOUS MARONNE ?, de Daniel Boulanger. Gallimard. 114 pages. Environ 35 F.

Une saga des Antilles

● *Aimé Césaire présente* l'Isolé Soleil, *le premier livre de Daniel Maximin, jeune romancier guadeloupéen.*

UN livre riche et pathétique ; en tout cas qui ne peut manquer de toucher. Pathétique, parce que l'évidence affirme ici que par-delà les destins individuels, ce qui se joue, c'est le destin de tout un peuple. Et quel peuple !

Petit, sans doute, mais singulier. Et grand à sa manière parce que, accroché à un rocher battu par les grandes houles de l'histoire, il lutte contre les plus grands malheurs qui aient assailli l'humanité : la déportation, l'esclavage, l'oppression coloniale, l'aliénation, et j'en passe.

Livre riche aussi : trois siècles d'histoire évoqués, des dizaines de légendes, la chronique coloniale, le tragique moderne. Toute l'histoire antillaise est là. Et aussi le folklore. Et aussi la musique. Et aussi le politique, inséparable de l'histoire, et qui contient tout à la fois le passé, et, en puissance, l'avenir. En tout cas, pour nous réconforter, retenons cette volonté de vivre de toute une communauté, et son acharnement à se construire une vie de liberté même avec les plus mauvais morceaux de l'histoire. C'est donc d'une *saga* qu'il s'agit, et d'une ampleur singulière. Mais un correctif s'impose tout de suite. *Saga*, si on veut, mais non pas objectivée par un dire extérieur. Non pas proférée mais *revécue*. Il s'agirait bien plutôt d'une plongée dans l'intimité d'un peuple, d'une histoire intérieure, épousée à force de sensibilité, dans tous ses méandres et jusque dans ses moindres tressaillements.

Ce n'est pas par hasard que Daniel Maximin rompt avec l'ordinaire trame narrative, et qu'il revient à un genre délaissé, mais combien, en la circonstance, renouvelé : le roman épistolaire. C'est que par la lettre, ou plutôt par le journal intime, ou le « cahier d'écriture », le saut s'accomplit, de l'objet au sujet, du fait à l'impression, du décor au vécu.

Rien d'extérieur. Rien de reconstruit. Une approche *par le dedans*, et non une saga de tête. Que tout finalement s'y retrouve, c'est miracle : l'historique, le lyrique, le documentaire, la poésie. Le politique aussi, bien sûr. J'allais oublier l'éthique. Deux phrases pour en donner quelque idée :

C'est vrai que ton île pèse
[sur ton aile.
C'est vrai qu'il nous faut parler
[créole :
Le créole des tambouyeurs,
le créole des tambours-Ka.
C'est vrai aussi que l'œuvre
[vient toujours
seulement de commencer tant
[que nous sommes debout.

Et encore :

Que tes yeux se souviennent
[de la parole :
parce que nous sommes une
[petite île, ils
nous considèrent comme des
[souris en cage
affamées de liberté en miettes.
Mais nous n'aurons d'oreille
[que pour les tambours
des crapauds et notre regard
[sera à la hauteur
des colibris.

A lire et à méditer.

AIMÉ CÉSAIRE.

★ L'ISOLE SOLEIL, de Daniel Maximin. Le Seuil. 320 pages. Environ 60 F.

Claude-Michel Cluny et la fascination du Sud

AVEC son astre éclaté en couverture de *l'Eté jaune*, Caude-Michel Cluny annonce la couleur : au centre de son roman il y aura le soleil, mais un soleil d'enfer, qui fait de l'été, dans cette petite ville du sud des Etats-Unis, une saison mortelle.

Miss Hornby, elle, vit à l'ombre. Dernière héritière d'une riche famille déchue, elle habite une belle maison blanché sous les arbres. Miss Hornby, monstre mou aux yeux myosotis, passe son temps à manger trop, boire du bourbon, fumer des cigares, tout en cravachant jusqu'au sang Aurélius, le jeune Noir qui lui sert d'esclave. Miss Hornby mourra et Aurélius, victime-née, sera sacrifié dans une mise à mort d'une insoutenable cruauté. Comme le dit un des témoins : si seulement on l'avait pendu.

Cet été 1937 n'est pas vraiment différent des autres étés à Crosby. Même chaleur jaune — jaune maïs, — torride, tuante. Mêmes personnages, répartis en deux races : ceux des collines et ceux de la plaine. Les Blancs et les Noirs. Les solitaires et les autres, qui s'agglutinent dans les tavernes et les taudis. Mais de temps en temps passe une silhouette mystérieuse : quel est le rôle exact de Jeb, le métis indien aux muscles souples, et du jeune Boyd, l'aveugle aux cheveux de soie, toujours habillé de blanc ? Leur jeunesse sera-t-elle écrasée comme celle de Cyrus, mort avant vingt ans, sous la roue d'un char ? Roue du char, roue du destin, roue du soleil, cette triple image ne cesse de tournoyer au centre du roman.

Si la construction de ce livre a la rigueur d'un film bien monté, l'écriture est d'une liberté flamboyante, et chaque personnage dit son texte avec sa voix, son accent, ses tics. La langue des Noirs — au lieu d'avoir ce côté stéréotypé, « mal doublé », si fréquent dans les traductions des grands romans sudistes — est complètement réinventée et incorporée au rythme du roman. L'auteur, au fil d'une phrase, se met à parler « noir ».

Claude-Michel Cluny — pommettes larges, yeux allongés, front qui tient toute la place, — vit à Paris dans le dixième arrondissement. De la fenêtre de son bureau, il voit le Sacré-Cœur, et les ciels de Paris « qui changent si souvent ». Changer de ciel, il aime cela. Il voyage beaucoup, et lorsqu'il part, c'est souvent pour le sud, tous les suds. « *La chaleur m'attire*, dit-il, *Et aussi les civilisations qui se sont épanouies dans les régions tropicales et équatoriales. L'Inde, Ceylan...* » Son premier contact avec le sud des Etats-Unis ? Les livres d'abord : il avait lu tous les écrivains sudistes. Et le cinéma : « *J'avais aimé des films comme* la Fièvre dans le sang, Propriété interdite *et beaucoup d'autres.* » Quand il dit beaucoup, on peut le croire : il est critique de cinéma autant que critique littéraire (1).

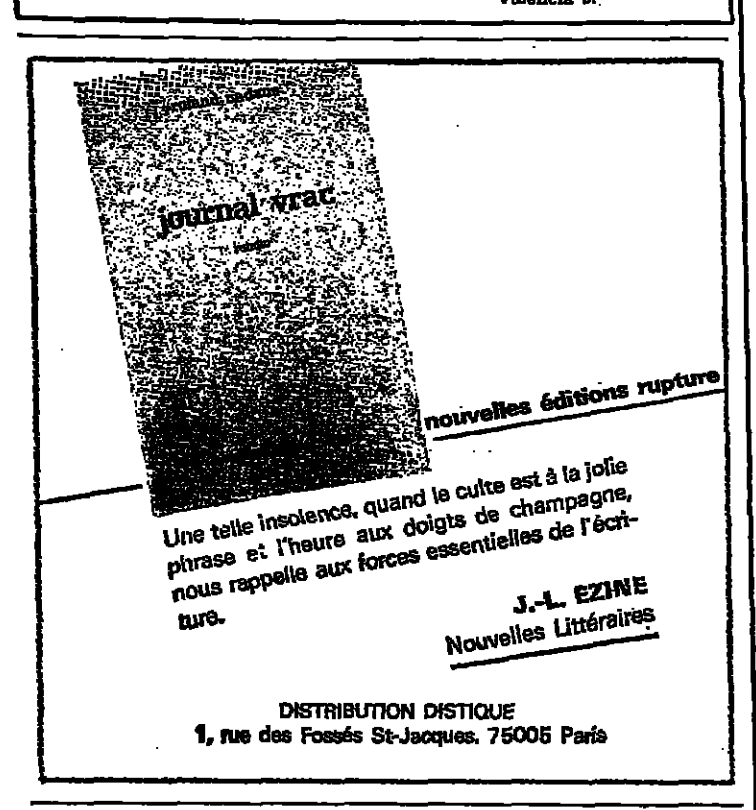
Il a profité d'un voyage de travail aux Etats-Unis pour descendre du côté de la Nouvelle-Orléans. Ce qui l'a frappé : « *le contraste exacerbé entre le beau et le sordide. L'enchanteur et le terrible. La coexistence de ces grandes et belles maisons blanches et de ces villages très pauvres, où les gens sont dominés par cette frénésie biblique, que la religion encourage, et qui les habite tous.* »

L'intensité de ce climat, il l'a rendue dans son livre avec une acuité visuelle étonnante, en nous montrant ce que les romanciers se contentent de faire sentir. La chaleur par exemple, on la voit. Pour lui, c'est chose normale. « *Je suis un visuel*, dit-il. *Si je n'avais pas été écrivain, je serais devenu cinéaste. Je ne peux écrire un roman que si je vois l'espace où se déroulera l'action.* » Cette vision, est-il besoin de le préciser, est celle d'un poète (2).

JACQUELINE DEMORNEX.

★ L'ETE JAUNE, de Claude-Michel Cluny. Balland. 385 pages. Environ 69 F.

(1) Au *Quotidien de Paris*.
(2) Outre ses précédents romans : *la Balle au bond*, *Un jeune homme de Venise* (Denoël), Claude-Michel Cluny a publié trois recueils de poèmes, *Désordres*, *Inconnu passager* (Gallimard), et *la Mort sur l'épaule* (Rencontres).



lettres étrangères

Le parcours étonnant

« Je suis partie dans les étoiles... »

« Shikasta, qui inaugure un cycle de romans d'anticipation, marque-t-il un tournant dans votre carrière littéraire ?

— Je ne vois pas du tout de tournant. J'ai toujours été intéressée par les mythes, le fantastique, la science-fiction. Très attirée même. Dans *Briefing for a descent into Hell* (« Conseils pour une descente aux enfers ») et dans *Memoirs of a survivor* (« Mémoires d'un survivant »), qui ne sont pas encore parus en français, j'utilisais déjà cette approche. Je trouve très libérateur de me séparer du réalisme. Tout est devenu si fantastique dans le monde, et pas seulement parce qu'on va sur les planètes, ou sur la Lune ! Parce qu'on voit enfin le monde comme un tout !

» Quand un écrivain imagine, il précède la réalité ; il y a bien longtemps que nos auteurs d'anticipation ont peint ce qui n'était encore que notre avenir. Je ne comprends pas pourquoi les gens voient de l'évasion là-dedans. Cette façon d'écrire a toujours été utilisée en même temps pour décrire les problèmes sociaux depuis *la Cité du Soleil*, de Campanella, ou *l'Utopie*, de Thomas More.

— Vous avez cessé d'écrire sur vous-même ?

— Pas nécessairement. Je suis plusieurs lignes. J'ai commencé par me demander comment, d'une autre planète, on pourrait juger notre conduite. Imaginons ce petit homme vert sur Mars. Comment lui apparaît cette Terre où nous passons notre temps à nous entretuer ? N'est-ce pas un comportement de fou ?

» J'ai voulu trouver un moyen de nous regarder nous-mêmes en prenant du recul. *(Elle vient de terminer le cinquième volume de cette série de* Canopus dans Argo, *mais ne sait pas combien de tomes elle comptera.)* Je ne fais pas d'antiréalisme ; je n'ai jamais considéré l'imagination comme un moyen de me débarrasser des problèmes. *(Irritée.)* En Allemagne, ils n'ont cessé de me demander : pourquoi avez-vous abandonné le réalisme ? J'avais écrit, il y a plus de vingt ans, un essai sur le réalisme. Je considère maintenant qu'il est presque entièrement absurde et faux et on n'arrête pas de me dire : voilà ce que vous pensez. Les gens ont le droit de changer...

— Vous avez changé ?

— Bien sûr. Et je changerai encore.

— Vous avez été impliquée dans les grands mouvements de votre siècle, sociaux ou politiques, vous avez toujours été engagée...

— Je n'aime pas qu'on utilise à mon égard ce mot d' « engagement ». Je ne comprends pas son sens.

— Pourtant, vous avez milité dans le parti communiste, entre 1940 et le XXe Congrès du P.C.U.S. ?

— Je me suis déjà beaucoup expliquée là-dessus. J'étais en Rhodésie du Sud, dans une société très réactionnaire, très inculte, très provinciale. Au début de la guerre, il y a eu un afflux de réfugiés, de communistes. Pour la première fois, j'ai rencontré des gens qui avaient lu, qui avaient réfléchi et j'ai adopté leur point de vue sur l'affreuse condition des Africains ; avant, je n'avais jamais rencontré personne qui pensait ainsi.

» C'était une réaction assez enfantine en faveur d'un monde nouveau, un tout petit parti communiste à Salisbury. Nous croyions vraiment que, grâce à nous, le monde allait changer et se libérer ; et probablement très vite... Avez-vous réfléchi au fait que, génération après génération, les jeunes socialistes croient à la même chose. C'est très étrange si vous songez à l'histoire du socialisme...

— Votre goût pour la littérature russe est-il lié à la politique ou à votre goût pour le mysticisme ?

— Ni à l'un ni à l'autre. Tolstoï, je l'aimais parce qu'il disait ce que je voyais autour de moi : les réactions de la minorité blanche en Afrique australe et en Rhodésie étaient décrites dans *Guerre et Paix*, dans *Anna Karénine*.

» Pour Dostoïevski, je me suis demandée pendant des années comment un homme, apparemment si négatif, avait pu être si vivifiant et si bon conducteur d'énergie. Il y a des écrivains qui transmettent de l'énergie, et cela n'a rien à voir avec le sujet de leurs écrits. Cette découverte a changé mon opinion sur la littérature.

« Construire des abris antiatomiques »

— Depuis peu, vous avez décidé d'étudier le russe. Avez-vous l'intention de vous rendre là-bas ?

— Pas du tout. J'apprends le russe parce que c'est très difficile : un défi. J'ai toujours voulu apprendre des langues : le français, l'allemand, l'italien ; le persan aussi, parce que je suis fascinée par la littérature persane.

» Il y a toujours eu des Russes autour de moi. Le père de mon fils était allemand, mais élevé à la russe par sa mère, qui avait vécu longtemps en Russie. Après la guerre, quand nous avons divorcé, il est retourné en Allemagne parce qu'il avait de la famille en Allemagne de l'Est, et il a été tué comme ambassadeur de R.D.A. à Kampala il y a trois ans, quand les troupes tanzaniennes sont arrivées. On ne sait pas pourquoi...

— Vous étudiez le soufisme depuis une vingtaine d'années, mais vous refusez d'en parler pour éviter d'être simplificatrice. Quelle a été votre attitude à l'égard de la religion ?

— J'ai abandonné la religion à quatorze ans, je me bagarrais avec mes parents qui étaient religieux d'une manière conventionnelle. Ce que je n'aime pas dans la religion, c'est qu'elle réduit toujours l'idée de Dieu. Si je m'intéresse au christianisme, c'est à cause des effets qu'il a eus sur notre culture. Mais on ne dit pas assez aux jeunes ce que fut ce christianisme : vingt siècles d'une tyrannie qui ne tolérait aucune autre forme de pensée, qui a persécuté, brûlé, tué, torturé. C'est resté dans les esprits et le socialisme a été édifié sur le christianisme : les mêmes idées, la même intolérance, la même conception du chef qui remplace le prêtre.



★ *Dessin de CAGNAT.*

— Vous refusez vigoureusement l'étiquette d'écrivain « féministe » et pourtant le Carnet d'or *avait été dans les années 70 un best-seller dans le Mouvement de Libération des femmes...*

— Oui. J'ai été parfois la proie des mouvements féministes et je n'aime pas ça. Quand j'ai écrit *le Carnet d'or*, je ne pensais pas faire œuvre de féminisme : il s'agissait de réfléchir sur le sens de la vie ; un homme, usant des mêmes structures romanesques, aurait écrit la même chose.

» Quand j'avais treize ans, à force d'entendre ma mère et ses amies se plaindre de la vie et des hommes, je leur avais dit que je préférerais mourir que devenir comme elles... Le M.L.F. a, en quelque sorte, institutionnalisé leurs plaintes, et, aujourd'hui, je ne vois pas de différence entre les groupes féministes et les amies de ma mère...

— Vous êtes hantée par le péril atomique, la pollution, la guerre bactériologique. Entrevoyez-vous la fin du monde ?

— Je pense qu'on ne pourra pas éviter une autre guerre, mais ce ne sera pas la fin du monde. L'histoire de la race humaine montre que nous avons survécu à la submersion des continents, aux épidémies, à la peste, à la famine, aux guerres. Nous sommes, par chance, un animal extraordinairement résistant et prolifique. Il faut tout faire pour empêcher la guerre... En tout cas, je m'occupe activement à Londres d'une organisation qui essaie de persuader les Anglais qu'ils doivent se protéger contre une guerre nucléaire, car c'est un fait sidérant que trois pays européens — la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France — sont absolument sans protection. Il est possible de construire des abris qui protégeraient contre les radiations. Les Suisses le font.

— Vous avez écrit trente livres qui sont des brûlots, des appels à la rébellion. Pour quoi combattez-vous maintenant ? Vous cherchez quelque chose...

— Bien sûr, je cherche comme tout le monde. Mais ma vie n'a pas été un combat. Quand vous êtes jeune, vous répétez : moi, moi. Vous voulez vous imposer. Au fur et à mesure que vous vieillissez, vous raisonnez davantage en fonction des autres, de votre époque. Je suis partie dans les étoiles pour voir les affaires humaines de plus haut. »

Propos recueillis
par **NICOLE ZAND.**





de Doris Lessing

Pour en finir avec « la charmante Mrs Brown »

AU terme de la saga de 3 000 pages des *Enfants de la violence*, Martha Quest — nom symbolique — continue dans *la Cité promise* à chercher l'égalité humaine, la fraternité sociall. Mais son corps, exigeant et dru, sa sensibilité à nu cherchent l'amour. Ce qui l'amène à comprendre, à aimer, à adopter l'épouse de son amant, Lynda, que l'on dit folle. Martha accepte que la frontière entre raison et délire ne soit pas une terre refermée mais du sable ou de l'eau : ça vous coule entre les doigts. Les deux femmes s'essaient, ensemble, à une sorte de « voyance »...

Alors survient — vers 1990 — une catastrophe dont nous n'apprenons rien, et qui détruit l'Occident. Seules subsistent, ailleurs, de petites communautés.

Celles qui ont pris le pouvoir au nom du progrès persécutent celles qui voudraient retourner à la nature : réactionnaire, la nature. Pourtant, en fin de parcours, surgissent des enfants mêlés de toutes les races. Ceux-là sont les mutants. Les lendemains ne chanteront probablement pas les hymnes rêvés par les héroïnes de Doris Lessing ; ils les siffloteront peut-être...

Ainsi entrebâillé sur le futur énigmatique, l'œuvre de Doris Lessing s'est accordé un répit...

Dans *l'Eté avant la nuit*, la société demeure en veilleuse, comme une musique de fond, sur laquelle joue la voix d'une mère de famille bien bourgeoise.

Kate prend le relais de Martha Quest ; elle a mis sa vie au service de ses quatre enfants, devenus grands, d'un mari, médecin célèbre, toujours parti en consultation ou en congrès. Cet été, il va le passer aux Etats-Unis. Les enfants partent chacun vers ses vacances. La mère, plaque tournante, attendra... Et soudain Kate Brown, bilingue et même trilingue, est, presque malgré elle, obligée de remplacer d'urgence un traducteur de conférence internationale.

La voilà projetée dans cette planète de nulle part : les organisations internationales. Des gens importants traversent le monde en jet pour parler de la faim... ministres, présidentes, directeurs, tous et toutes ont l'habitude d'être pris en charge. Comme des enfants, comme un mari... L'organisation s'aperçoit que Kate Brown, mère de famille, est la meilleure des gestionnaires, avec de la chaleur humaine en plus.

Une dernière flamme

Kate, ayant changé d'échelle, découvre une personne oubliée : elle-même. Avant d'entrer dans cette nuit des femmes, l'arrière-maturité, elle veut flamber encore une fois. Lasse des « *aventures sexuelles cordiales et sans lendemain* »... que s'accorde son mari, elle part avec un très jeune homme, pauvre et angoissé. Mais comment échapper à son rôle ? Le candidat-amant tombe malade en Espagne. Rageant contre cette rechute dans un univers qu'elle fuyait, Kate réagit en mère... Revient à Londres, malade à son tour, croupit dans une sorte de pré-déprime... Elle ne se colore plus les cheveux, s'habille n'importe comment. Nul ne la reconnaît. Elle n'est plus qu'une femme vieillissante. Indistincte, parce que de nulle part.

Kate a loué une chambre chez une jeune personne en rupture de famille, un peu nymphomane, un peu hystérique, un peu incertaine... La voilà de nouveau requise pour un rôle de mère. Qu'elle se dérobe et les jeunes réclament.

Kate multiplie les expériences sur elle-même. Passer dans une rue populeuse en vêtements informes, le visage clos, c'est n'être pas vue. Mais dans la même rue, avancer la hanche aguichante, le regard quêteur, un foulard sur le gris des cheveux, c'est sortir à la « drague »... Kate sait maintenant ce que vaut le regard des autres. Quand une femme n'est pas une « *profession* » ou une « *fonction* », elle n'est qu'un objet de désir... ou un réceptacle à confidences.

Alors Kate Brown rentre dans sa famille sans passer chez le coiffeur. Fini le modèle de la charmante Mrs. Brown !

Mari, enfants, voisins, amis devront l'accepter, telle qu'elle est devenue.

A travers ses lenteurs, ses méandres, ce roman nous apporte sur notre demi-siècle un document minutieux, d'une honnêteté sans doute inégalée, un document construit, filtré, rendu, à travers l'exigeante conscience d'une femme en quête de lendemains qui — elle le sait — ne chanteront pas l'hymne à la joie. Les lendemains ? Et s'ils étaient en nous ?

DOMINIQUE DESANTI.

★ LA CITE PROMISE (« Les enfants de la violence », tome III). Traduit de l'anglais par Marianne Véron, 628 pages. Environ 79 F.

★ L'ETE AVANT LA NUIT, traduit de l'anglais par Marianne Véron, 276 pages. Environ 59 F.

TITRES PUBLIÉS EN FRANÇAIS :

— Chez Plon : « Vaincue par la brousse » (« The grass is singing ») (1953). Epuisé. A paraître chez 10/18 en février 1982.

— Chez Albin Michel : « Le Carnet d'or » (1976, Prix Médicis étranger) ; « Les Enfants de la violence » (3 tomes 1978-1981) ; « Nouvelles africaines » (1980) ; « L'Eté avant la nuit » (1981).

— Chez Bourgois : « Un homme deux femmes » (1981).

— Au Seuil : « Shikasta » (1981).

UN ANGE-FONCTIONNAIRE

RACONTER et commenter par le menu l'histoire passée, présente et future de notre humanité, de sa création à la catastrophe finale, tel est le dessein de Doris Lessing dans *Shikasta*, première pierre d'un édifice titanesque intitulé *Canopus dans Argo : Archives*.

Ce premier tome n'est rien de moins qu'un récit à vocation biblique, un Ancien Testament vu cette fois par les anges, et en particulier par l'un d'entre eux, Johor, haut fonctionnaire immortel et itinérant de l'Empire stellaire canopéen, sorte d'IGAME chargé de comptabiliser les succès — et surtout les échecs successifs — d'une colonisation planétaire, celle de la magnifique Shikasta, alias la Terre. Ce rapport doit servir à édifier les générations de futurs responsables.

Consciencieux et un tantinet moralisateur, Johor voyage, observe, note avec un soin maniaque les signes de la dégénérescence — et ils sont nombreux — provoquée par l'Empire stellaire, concurrent de Shammat (la planète du Mal). Cette dégénérescence prend la forme d'une maladie implacable qui affecte aussi bien l'âme que le corps de la nouvelle race humaine créée avec beaucoup d'amour et de soins, et qui promettait tant à ses débuts.

Ce grand cycle d'une science-fiction métaphysique n'est pas tout à fait une nouveauté : les Anglais en sont coutumiers. Olaf Stapledon, avec *les Derniers et les Premiers* et *Créateur d'étoiles*, C.S. Lewis, dans sa trilogie religieuse (*le Silence de la Terre, Voyage à Vénus, Cette hideuse puissance*), avaient su, dès les années 30 et 40., évoquer, avec un talent et une poésie incomparables, une histoire humaine et même cosmique s'étalant sur des millions d'années.

A côté de ces classiques, les archives de Canopus, si soigneusement et pertinemment rassemblées par Johor-Doris Lessing, pèchent parfois par excès de poids. Mais, après tout, ce petit défaut est inhérent à toutes les collections d'archives, fussent-elles galactiques.

ALEXIS LECAYE.

★ SHIKASTA (Canopus dans Argo : Archives). Traduit de l'anglais par Paule Guirvac'h, Seuil, 414 pages. Environ 88 F.

Donnez-moi un préjugé...

(Suite de la page 17.)

Il a rendu les paquets de lettres, qu'il n'avait pas ouvertes. L'avait-il aimée, lui ? Comment savoir ! Il l'avait épousée à la façon dont, dans son métier d'éleveur, on jauge les bons sujets d'un troupeau. D'un rocking-chair, il avait vu Angela traverser la place écrasée de lumière, avec sa mère, portant des fleurs artificielles de la fabrique paternelle, et il avait décidé, avant de poursuivre sa sieste : ce sera elle ! S'il n'a pas pardonné qu'elle ne fût pas vierge, c'est par réflexe de fermier à qui on ne la fait pas, et parce que c'est ainsi dans le pays : l'honneur s'y confond avec l'amour, et règle les grandes conduites de la vie.

UNE règle, cet honneur, que la loi et les jurés continuent d'observer sans merci. Les jumeaux meurtriers ont passé trois ans en prison préventive, parce qu'ils n'avaient pas de quoi verser la caution qui les eût délivrés, mais ce fut l'acquittement. On leur en aurait voulu davantage s'ils n'avaient pas vengé leur sœur. Tant pis pour Santiago s'il est mort avec ses intestins bleus dans les mains, sans avoir le temps de riposter ni seulement d'interroger ses assaillants, si le curé l'a autopsié et réduit en charogne. Un ensemble de malices et de malentendus a empêché la vérité d'éclore. Mort pour cause d'idée préconçue ! Le juge d'instruction a vu juste quand il a conclu en marge du dossier, de sa plume d'écolier : *« Donnez-moi un préjugé, et j'ébranlerai le monde ! »*

L'honneur ! Doit-on compter ce code vengeur au nombre des préjugés qui coûtent cher à l'humanité ? Tantôt il tient lieu de justice, tantôt il la défie, comme tous les grands tabous sur lesquels se fondent les sociétés. Marquez se garde d'élever si haut le débat. Il ne pose, en fait, aucune question. En cela, il cumule le fatalisme latin et le refus de prendre parti des Américains du Nord. Lorca et Valle-Inclan rejoignent Caldwell et Faulkner. Le Mal, vu par Marquez, n'est pas une saleté dont on se débarrasse par le rire ou les jurons, comme dans les chroniques méditerranéennes à la française : c'est une machinerie telle que l'imaginaient les tragiques grecs. Si la fatalité a décidé que l'un ou l'autre d'entre nous finira saigné à blanc pour un tort jamais éclairci, il n'y a rien à faire, rien à redire.

N'ATTENDONS pas de Marquez qu'il indique le bon chemin, à l'européenne. C'est à peine s'il souscrit au précepte local selon lequel *« il faut toujours être du côté du mort »*. Ces principes répétés mécaniquement à travers les âges tiennent à peu près la même place, dans les existences frustrées et frustes de ses personnages, que la médaille pieuse avalée à quatre ans par Santiago, et retrouvée dans son estomac lors de l'autopsie. Peu de romanciers, chez nous, poussent la réserve jusqu'à cette religion du fait brut et de la neutralité clinique. On chercherait en vain une notation morale, un adjectif qualifiant les comportements de chacun.

La mentalité ambiante s'attrape vite. Le lecteur se met à traîner la savate comme on rôde sur les quais d'un port des tropiques. Quand vous voyez l'évêque rester sur son bateau, et ne garder des coqs que la population lui offre par cageots entiers que les crêtes, pour sa soupe, vous, lecteur français habitué à maudire le scandale, vous vous gardez bien d'avoir une idée là-dessus, ce n'est pas votre affaire, vous n'avez rien vu, vous rabaissez votre chapeau sur l'œil contre les violences du soleil caraïbe, et vous passez votre chemin, sans presser l'allure, comme si de rien n'était. Une fiole de rhum bat dans la poche de votre pantalon en lin fripé.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCEE, de Gabriel-Garcia Marquez, traduit de l'espagnol par Claude Couffon, Grasset, 294 pages, environ 49 F.

histoire

La ville des Lumières

Voici un an, Georges Duby entreprenait, avec la même ampleur et la même richesse de collaborateurs que son « Histoire de la France rurale », de nous donner une histoire de nos villes. Sur les cinq volumes prévus pour cette « Histoire de la France urbaine », les deux premiers parurent ensemble à la fin de 1980 : « La ville antique » et la « ville médiévale ». André Zysberg a dit ici même (« le Monde des livres » du 21 novembre 1980) la qualité, l'intérêt, la beauté aussi de ces ouvrages où le texte et l'image se répondent.

Aujourd'hui paraît le troisième volume : « La ville classique », qui va « de la Renaissance aux révolutions ». Il est dirigé par Emmanuel Le Roy Ladurie, qui, avec la collaboration de Bernard Quilliet, en a rédigé la seconde partie, « Baroque et lumières ». Roger Chartier et Hugues Neveux suivent la ville aux deux siècles précédents, tandis que « Jacobine et balzacienne », elle est traitée, sur une plus courte longueur, par Guy Chaussinand-Nogaret. Avec ces cinq auteurs, il s'agit vraiment, et au meilleur sens du terme, d'une œuvre collective.

La connaissance de la vie urbaine et de son développement nous est ainsi proposée au moment où le président de la République, souhaitant une heureuse synthèse entre villes et campagnes, assigne au socialisme la mission de créer une civilisation de la ville à couleur pastorale. Evoquant dans l'entretien ci-dessous cette cité du XVIIIe siècle, la plus proche de nous dans ce livre, Emmanuel Le Roy Ladurie la voit aussi pénétrée d'esprit rural et il fait revivre les rapports, qui n'étaient pas toujours d'harmonie, entre villageois et citadins d'antan. — J. P.

« Quelle était, au dix-huitième siècle l'importance de la population urbaine ?

— On comptait dans nos localités de plus de deux mille habitants (convenons de les appeler « villes », même petites) quatre millions de citadins vers 1725 (pour 23,5 millions de Français); mais plus de cinq millions (sur 29,5 millions d'habitants) en 1789. En gros, un Français sur cinq était citadin, même menu, à la veille de la Révolution.

— L'époque des Lumières voit donc grandir les villes ?

— Oui, même si le rythme de cette croissance demeure modeste par rapport à notre urbanisation du vingtième siècle.

» Cette croissance est d'ailleurs fort inégale : la peste provençale de 1720 l'avait cassée dans cinq villes du Midi (Marseille, Toulon, Aix, Arles et Avignon) : elles furent dépeuplées à 50 % par le bacille. Certaines cités, pourtant dynamiques pendant les belles années du dix-huitième siècle comme Caen, s'endorment après 1775 : cette mise en sommeil coïncide avec les débuts de la vaste crise économique qui conduira vers la Révolution française. Aurillac et Angers ont même totalement stagné de Louis XIV à la Révolution. Bordeaux, par contre, ville sucrière que favorise l'immoral commerce des esclaves, connaît une croissance « américaine » au dernier siècle de l'Ancien Régime.

Une cascade de mépris

— Et comment, de quoi, vivait-on dans ces villes ?

— Leur croissance démographique s'est accompagnée d'un certain enrichissement par tête d'habitant entre 1715 et 1789 ; les gens se sont en tout cas « désappauvris » mais cette minime amélioration du bien-être fut mal répartie ; l'écart entre riches et pauvres paraît bien s'être accru. De quoi souffler sur le feu des frustrations pré-révolutionnaires.

» Pour répondre au « de quoi vivait-on ? », prenons une vue cavalière des neuf très grandes villes du temps, celles qui ont plus de cinquante mille habitants, chiffre considérable pour l'époque.

» Parmi ces neuf grandes villes, on compte quatre ports : Marseille, Bordeaux, Rouen, Nantes ; ils doivent leur prospérité au commerce colonial (sucre, café ou « bois d'ébène ») ; à cela s'ajoute, pour Rouen, la prospérité qui dérive du travail industriel dans les campagnes environnantes. Lille vit aussi du textile rural ; Strasbourg et Toulouse s'accroissent grâce à leur rôle d'administration provinciale et grâce à la riche agriculture aquitaine ou alsacienne. Lyon tisse luxueusement la soie, mais les « canuts » ne vivent pas comme des princes. Paris subsiste grassement avec l'aide de l'Etat.

» Rien de comparable aux prodromes de la révolution industrielle outre-Manche, qui contribue vers 1780 à lancer en avant l'économie de la Grande-Bretagne et, par contre-coup, les villes anglaises.

— Quels étaient alors les rapports de la ville et de la campagne ?

— Les cités françaises jouissent vers 1760 du vaste privilège qui consiste à dominer leur campagne. Aujourd'hui, cette souveraineté urbaine n'a plus grand sens. Quel plaisir y a-t-il pour huit citadins (sur dix habitants) à écraser de leur morgue les deux ruraux qui persistent à résider dans le plat pays ? Au dix-huitième siècle, la proportion était inverse. La cascade des mépris éclaboussait (tout en bas) les ruraux, qui se comptaient par dizaines de millions. Il pouvait s'agir de paysans-ouvriers : chapeau bas, ils venaient apporter aux marchands urbains le produit de leur besogne textile ; les historiens appelleront cela, de nos jours, la « proto-industrialisation ».

— Vous voyez donc la ville comme dominante. Cependant, toute la première partie de cette Histoire urbaine, *la présente aussi comme « soumise ».*

— Oui, dans la mesure où elle vit du travail et des produits de la campagne. Mais il y a aussi une autre forme de dépendance de la ville. Elle vient de l'habitude qu'ont les mères huppées, nobles ou même petites-bourgeoises, de confier à des campagnardes le soin d'allaiter leurs bébés. De ce fait, des liens se créaient et se maintenaient entre les enfants, leurs familles et les villages des environs.

» Mais il ne faut pas peindre cette situation en rose. Elle est même à mettre en rapport avec toute une pathologie urbaine, celle des bébés abandonnés. Les hospices urbains qui les recueillent, les placent, en parfaite connaissance de cause, chez d'exécrables nourrices rurales à bon marché, et pour 80 % ils décèdent. On a pu parler à ce propos d'infanticide objectif.

— La ville reste pourtant en position de force, puisqu'elle contraint les fermiers des environs de Paris à vendre leur blé sur les marchés de la capitale et qu'elle fixe les prix.

— Oui, le pain est de toute manière taxé (il le redeviendra de notre temps). Les citadins suivent d'un œil anxieux l'approche de la récolte dans les villages de leur région et ils n'hésitent point à se révolter ou à piller les boulangeries (guerre des farines) si le prix devient trop élevé.

» En 1764, le gouvernement libéralise le commerce des céréales. Turgot récidivera au milieu des années 1770. Mais il ne s'agit là que de coups d'épée dans l'eau. L'offre du blé par les campagnards est trop précaire et insuffisante pour que le libre-échange suffise à garnir les greniers urbains. Il y faut décidément l'autorité de l'Etat.

» Non contentes de régenter les prix, les villes — ou du moins leurs notables — acquièrent et accaparent des domaines terriens sur lesquels les propriétaires aux mains blanches installent des paysans comme simples fermiers ou comme pauvres métayers. Les grands possesseurs intra-muros peuvent ainsi se procurer le grain, le cidre, le vin ou la rente d'argent, en provenance des champs et des vignes qu'ils se sont appropriés.

— Ainsi l'économie rurale gravite autour des villes ?

— En cercles concentriques ou semi-concentriques : cercles des vignes d'abord (le vignoble de Montmartre subsiste aujourd'hui comme seule portion survivante du grand vignoble circumparisien de jadis). Le transport des vins par charrettes est tellement dispendieux qu'il ne serait pas rentable de faire venir un produit qui contient 90 % d'eau dans de volumineuses barriques à partir de régions situées à des dizaines ou des centaines de kilomètres ; ces longs transports n'en valent la peine et le coût que pour les précieux produits de Bourgogne ou du Bordelais.

» Au-delà du cercle viticole, on trouve l'aire du blé dans la Beauce, la Brie et la plaine de France. Le cercle du bétail, lui, est plus lointain encore : les bovins marchent à quatre pattes et, par conséquent, peuvent venir de régions plus lointaines, telles que la Normandie.



Lyon, le pont de la Guillotière, par Née, d'après Lallemand (B.N.)

La déférence

— Et comment, dans ces cités, s'organisent les rapports sociaux ?

— Encerclée comme elle l'est par la campagne, la ville reste modelée sur elle : ses rapports sociaux sont fondés sur la déférence.

François Furet, Adeline Aumard et bien d'autres chercheurs ont d'ailleurs montré que la classe dominante dans nos zones urbaines en 1750 encore reste la noblesse, même à Paris, et non pas la bourgeoisie, comme le voudrait une certaine vulgate d'origine marxienne. Certes, il s'agit d'une noblesse d'offices ou de rentes bien différente de l'aristocratie féodale avec ses donjons, ses heaumes et ses oubliettes.

Il s'ensuit que les modèles urbains démeurent fort traditionnels. La ville balzacienne elle-même, malgré la Révolution française qui est survenue entretemps, ne s'écartera pas vraiment de ces configurations archaïques. Il faudra le baron Haussmann, symbole d'une époque nouvelle, pour jeter bas, vers 1860, le Paris gothique ou baroque et pour se faire le prophète d'un urbanisme neuf.

Propos recueillis par
JACQUELINE PIATIER.

★ **HISTOIRE DE LA FRANCE URBAINE, T. III, « La ville classique », sous la direction d'Emmanuel Le Roy Ladurie, Le Seuil, 636 p., illustré et relié. Environ 218 F.**

Figures et mœurs de l'âge

Colbert 81

● *Une biographie érudite et passionnante.*

JEAN GIRAUDOUX feignait de croire, voici plus d'un demi-siècle, que son Amphitryon était le trente-huitième. Depuis la première biographie qui lui fut consacrée de son vivant *(Mémoires pour servir à l'histoire du maquereau royal,* 1668), et dont on ne peut dire qu'elle était élogieuse, Colbert a dû battre Amphitryon de plusieurs longueurs. Après le cru 80 (d'Inès Murat, née Luynes), voici donc le cru 81 dû à Jean Meyer ; d'autres vont suivre, puisque le tricentenaire de la mort du héros tombe en 1983, et que l'Association française des célébrations nationales (oui, cela existe !) s'est déjà réunie deux fois pour nous y préparer, et astiquer d'avance les trompettes de la Renommée.

Les mémorialistes, les historiens, l'élite cultivée, puis l'ensemble bien alphabétisé et éduqué de nos compatriotes, ont toujours éprouvé et manifesté envers Colbert comme envers son maître des passions variables et parfois contradictoires : en retracer la courbe ne manquerait pas de sel.

Ministre puissant, on le redouta ; ministre des finances, naturellement on le détesta : les épigrammes, les chansons, les épitaphes qui le visèrent atteignirent un degré de férocité parfois spirituelle dont Jean Meyer a oublié de nous donner une idée. Après sa mort, durant des décennies, sa mémoire fut à la fois déformée et repoussée.

Dans son *Siècle de Louis XIV*, qui se ramène à un anti-siècle de Louis XV, Voltaire le réhabilite avec éclat et esprit ; et c'est bien pourquoi Jean Meyer fait de M. de Voltaire un très grand historien, contrairement à son ami Chaunu, qui le trouvait naguère insignifiant. Début de réhabilitation, que suivit un relatif oubli, puis au dix-neuvième siècle des travaux érudits inégalables puisque inégalés, ceux de Pierre Clément surtout.

Le vieux Lavisse habilla Colbert en grand bourgeois génial dont l'offre supposée d'enrichissement du royaume fut mal comprise et, en fin de compte, repoussée par son maître, qui aimait trop la guerre et la bâtisse ; les vieux manuels, primaires et autres, vulgarisèrent tout cela, dont nous fûmes hébétés. Puis une génération royaliste et souvent académicienne, sincère, attendrissante et rapide, dont Gaxotte demeure le plus brillant sujet, s'employa à restaurer bruyamment la gloire du maître, sans altérer celle du commis. Il paraît que depuis on est tombé bien bas, puisque un Américain que connut Jean Meyer *« a reproché à l'école des Annales d'avoir villipendé Colbert et rapetissé son œuvre »* ; pauvre « école des Annales », de quel fardeau nouveau es-tu chargée !

En fait, ce livre utile, partiel, un peu partial, assez bien renseigné, mais brouillon, se veut une mise au point, fabriquée uniquement, semble-t-il, à partir de l'imprimé. Elle n'a pas le charme de celle d'Inès Murat ni la sérénité modeste du bref livre que le regretté Georges Mongrédien donna en 1963 (Hachette). Mais on peut y suivre les progrès d'une recherche qui avait beaucoup piétiné jusqu'à ces dernières années.

Jusque-là, presque tout était contenu dans les admirables publications de textes plus que centenaires qu'avaient procurées Clément et quelques autres, et les successifs biographes de Jean-Baptiste y ont tous puisé à pleines mains. Depuis, le renouvellement a porté sur trois points, et trois seulement.

Grâce à un travail de titan dans les minutes notariales, Jean-Louis Bourgeon, dans ses *Colbert avant Colbert* (PUF, 1973), a restitué rigoureusement tout ce qu'on ignorait des ancêtres et des parents du grand homme : un large clan d'hommes d'argent, peu scrupuleux, intelligents, riches et puissants — sauf le triste père. Inès Murat, l'an dernier, sortait des archives de Luynes une centaine de pièces entièrement ou partiellement inédites, qui projetaient de vives lumières sur des aspects mal connus ou erronés : ainsi, la prétendue disgrâce de Colbert à la veille de sa mort, définitivement rejetée. Enfin, et surtout, Daniel Dessert, dans quelques articles dont un seul est cité, éclairait de manière incontestable et décisive le monde des financiers, sans lequel la France n'aurait pu vivre et dans lequel baignèrent Mazarin, Fouquet et Colbert, monde qui les porta, les enrichit, les gava, et qu'ils tentèrent de dominer.

La « bonne mort »

Des deux premiers apports, Jean Meyer rend compte avec abondance et admiration. Il est trop vraiment historien pour méconnaître la nouveauté et les mérites du troisième. Il l'utilise pourtant avec une sorte de gêne, sinon de répulsion, et pas entièrement. C'est que l'éclatante clarté qui s'en dégage apporte des ombres sur l'honnêteté et parfois les capacités du grand homme et de son clan. Pourtant, on ne voit pas en quoi ces ombres peuvent modifier la valeur d'une œuvre multiple, sérieuse, ordonnée, solide, parfois novatrice ; on sait bien qu'en ce temps-là il fallait qu'un ministre s'enrichisse, et Richelieu lui-même...

Jean Meyer essaie de rééquilibrer un tableau qui l'ennuie en insistant sur la « bonne mort » et la profonde piété de Colbert : comment eût-il pu en être autrement, en son siècle, en son milieu, dans son état ? Le grand Colbert n'était pas le grand Condé, qui pouvait se permettre l'athéisme (sa sœur Longueville aussi) quitte à se rattraper (la sœur aussi) aux approches de la mort...

A l'historien, ce livre n'apporte rien de neuf, sauf quelques humeurs, parfois aigres. Au public éclairé, grand amateur de biographies historiques, il ne fournit pas le récit chronologique pittoresque et détaillé que celui-ci semble apprécier ; en revanche, il répercute les éclairages fascinants procurés par le travail irréprochable de jeunes historiens, et par la souriante générosité qu'a montrée la maison de Luynes pour ouvrir ses précieuses archives. (Peut-on la supplier de persévérer et de persuader d'autres vénérables « maisons » de l'imiter, pour Vauban, par exemple ?)

Au total, une biographie érudite, passionnante, légèrement passionnée, qui apprendra beaucoup aux fervents du « grand siècle », nourris souvent d'éloges fades et univoques.

PIERRE GOUBERT.

★ **COLBERT, de Jean Meyer. Hachette, 372 pages. Environ 95 F.**

Louis XIV, le roi-spectacle

LOUIS XIV est à la mode cette année. Cela s'explique sans doute par la conjoncture politique, propice à une interrogation radicale sur la nature du pouvoir. Est-ce un hasard si, il y a quelques mois, une couverture du *Nouvel Observateur* représentait Giscard d'Estaing en roi de France, image ironique consacrant la fin d'un règne ?

En tout cas, deux ouvrages paraissent simultanément chez le même éditeur et sur ce même sujet : l'image de Louis XIV. Disons grosso modo que l'un, le plus volumineux, vise d'abord à convaincre de l'intelligence de son auteur, qui est subtile, tandis que l'autre, plus modestement, plus intelligiblement, et plus succinctement, favorise celle du lecteur.

L'image du roi : cette expression même ne fait-elle pas pléonasme ? Le roi est-il rien d'autre que son image ? Est-il rien d'autre que l'« effet de représentation » qui, précisément, le fait roi ? Telle est la thèse que Louis Marin poursuit dans toutes ses circonvolutions imaginaires, en utilisant cette parabole de Pascal : un homme est jeté par la tempête dans une île inconnue, dont les habitants recherchent leur roi, qui s'est perdu. Or cet homme se trouve ressembler au roi et il est aussitôt honoré comme tel par ce peuple. Il finit par s'y résigner et par s'identifier corps et âme à cette image royale.

C'est dire que le roi s'institue tel non pas par le refoulement de son être singulier, mais au contraire par la transsubstantiation de sa propre personne dans celle de la nation. L'absolutisme, c'est justement l'unification d'un corps national, avec sa tête politique et ses membres institutionnels, incarné dans la présence du monarque — et l'on peut prendre ce terme d'incarnation à la lettre quand on sait que, pour l'accomplir aujourd'hui encore, un prétendant au pouvoir s'est mutilé de ses canines... Aussi l'énoncé souverain du jeune Louis XIV : *« l'Etat c'est moi »* peut-il être interprété comme la reconduction nationale et profane de la formule eucharistique : *« ceci est mon corps »*. Louis Marin envisage ainsi la formidable prolifération de l'image du roi dans l'éloge littéraire et monumental comme l'expansion de cet énoncé sacramentel introduisant l'Etat national et séculier.

Le mérite de Jean-Marie Apostolidès est de mettre en évidence les raisons historiques de ce délire collectif autour d'une effigie royale démesurée ; les groupes dominants n'ont pu d'abord se penser comme nation qu'incarnés dans le corps du roi, en attendant que l'Etat prenne la place du monarque. Celui-ci s'est pour ainsi dire ratatiné en tant que personne. Plus il a été traité comme un dieu, plus il s'est comporté en petit-bourgeois mesquin et moralisateur dans la sphère privée.

La mise en spectacle du corps du roi est l'aspect le plus manifeste de l'idéologie de la représentation qui travaille le corps social en profondeur, notamment en neutralisant les pouvoirs féodaux. Apostolidès donne à cet égard une analyse très perspicace des jeux, des spectacles, des courses et tournois organisés à Paris. Il s'est agi en quelque sorte de déplacer la violence féodale dans un registre de parade, de manière à la désarmer. Les joutes de quadrilles, représentant les différentes nations, préfigurent curieusement nos modernes spectacles sportifs en tant que détournements de la violence politique.

Dans les arts et les sciences apparaît une transcendance nouvelle qui se substitue aux valeurs religieuses, et à laquelle nobles et bourgeois cultivés vont avoir indifféremment accès — tandis que le peuple, lui, restera imperméable aux subtilités allégoriques. Il est significatif que la cathédrale en tant que foyer de rayonnement ait été remplacée par le château du prince pendant la monarchie absolue, et que ce château se soit peu à peu transformé en musée, surtout après la Révolution. La culture va occuper dans le discours bourgeois la même place que la religion dans celui de l'aristocratie féodale — et c'est l'absolutisme qui a opéré ce transfert.

Ces deux livres — mais celui de Jean Apostolidès surtout — développent une conception très stimulante de l'histoire par le fait qu'ils y impliquent notre modernité. Nous sommes pris plus que jamais dans l'idéologie de la représentation, et notre seul moyen de prendre avec celle-ci quelque distance, c'est d'en reconstituer la généalogie. L'incidence du passé intervient un peu comme notre deuxième œil qui, par son angle différentiel, nous ouvre la perception du relief. Marin et Apostolidès nous font bien ressentir que notre passé historique n'est pas révolu : il peut et doit se conjuguer au présent.

MICHEL THÉVOZ.

★ **LE PORTRAIT DU ROI, de Louis Marin. Ed. de Minuit, « le Sens commun ». 304 pages. Environ 60 F.**

★ **LE ROI - MACHINE, de Jean-Marie Apostolidès. Ed. de Minuit, « Arguments ». 168 pages. Environ 48 F.**

classique

Les mésaventures de Marie de Médicis

Michel Carmona fait revivre la mère de Louis XIII, une reine fière, âpre et têtue.

APRES l'Année de la femme, de l'arbre et de quelques autres, en serions-nous à l'Année de la reine ? Aussitôt après Anne (d'Autriche) et Françoise (d'Aubigné, veuve Scarron, dite Maintenon) et deux ans après la grande Catherine (la nôtre), voici Marie, seconde banquière Médicis aux flancs féconds qui enrichit le royaume de France de son or et de ses six enfants, dont cinq vécurent, rare performance.

Après l'aimable musique de Claude Dulong, délicatement vouée au culte d'Anne, puis l'érudition impeccable d'Ivan Cloulas, et, enfin, en un temps qui compte si peu de l'un et de l'autre, le génie et le canular de Françoise Chandernagor (1), voici donc l'habileté modeste, les lectures dominées et la restitution précise de quelques aspects du premier dix-septième siècle, antipode du second, à travers les six cents et quelques pages consacrées à la mère de Louis XIII (et de deux reines, et d'une duchesse de Savoie peu sage, et du léger Gaston) par Michel Carmona : un normalien cette fois, qui vient relayer les deux chartistes et l'énarque, et ne souffre en rien de ces redoutables voisinages.

A vrai dire, six cents pages pour la « grosse banquière » (comme n'a pas dit Henri IV), l'amie de la trop habile Galigaï et l'adversaire lamentable de son propre fils, n'est-ce pas beaucoup ? Méritait-elle cet excès d'honneur, si c'en est un ?

Sans doute notre époque, pourtant réputée pressée, adore les longues biographies minutieuses, romancées ou non, et l'auteur qui ne dépasse pas cinq cents pages doit s'estimer déshonoré ou impuissant (ou les deux), et ignorer courageusement le vieux précepte du vieux Boileau (« Qui ne sut se borner... »). L'habileté de Carmona, avec qui on ne bâille pas, a été d'exploiter à fond les trente années françaises de la Florentine, pour en faire revivre une nouvelle fois les événements marquants.

Aussi a-t-on droit derechef aux récits détaillés qui font l'agrément d'une « histoire de France » habituellement réduite aux monarques et à leur entourage : les maîtresses et l'étrange vie de famille de Henri IV, l'assassinat et le dépeçage de Concini, les mélancolies de Louis XIII, l'ascension de Richelieu, et naturellement le « grand orage » de 1630, lorsque le roi choisit définitivement entre le cardinal et la reine mère. Bien entendu, Marie de Médicis est toujours présente, autoritaire et têtue, tantôt au premier plan, tantôt au second, parfois plus loin encore.

Tout cela nous est offert à partir d'une solide documentation surtout imprimée, plus quelques références d'archives. Bien sûr, le spécialiste sourcilleux relèverait çà et là quelques bévues, mais sur les bords du sujet, comme ces « douze millions de Français » du chapitre VII, sûrement sous-estimés, et bien sommairement traités, dans leur vie matérielle. Mais ce n'est pas là ce qu'un vain peuple cherche, et il trouvera bien autre chose : la vie, la vie grouillante, la vie débridée, avec son mélange de folie et de sérieux, de magie et de dévotion, de jésuites et d'assassins, d'amours furieuses et de haines inflexibles, de grands desseins et d'infâmes machinations.

Cette vie qu'on appelle parfois « baroque », Carmona n'a eu qu'à se pencher pour la découvrir ; mais il lui fallait bien du talent pour la restituer, plus encore de courage pour la restituer entièrement, et pas moins de maîtrise pour ne pas en rajouter, surtout avec les Florentins, les excessifs, les hurluberlus et les minables qui lui tombaient sous les yeux.

Aussi redécouvre-t-on comme jamais on ne fit depuis bien longtemps l'ensemble des essais, des ratages, des présages, des prédictions, des indications sérieuses qui précédèrent le meurtre de Henri IV ; fin à laquelle s'attendait un monarque qui ne prenait pourtant aucune précaution, et surtout une reine bien pressée de se faire couronner et sacrer à Saint-Denis, ce qui la fortifiait pour une éventuelle régence, et cela justement la veille de l'assassinat... Et une fois de plus nous est présenté l'étrange procès de Ravaillac, que le « bon peuple » et ses chansonniers ont toujours résolu simplement en accusant les jésuites... Mais on sait ce qu'il en est des procès politiques.

Le pillage du budget

Pour une fois, les problèmes d'argent ne sont pas absents de ce gros ouvrage ; ils n'en gâtent en rien le pittoresque et apportent au contraire des éclairages que des esprits délicats jugeront peut-être inconvenants, bien que vrais. Jetons en bloc quelques-unes de ces certitudes, par exemple les énormes fortunes, dues éminemment au détournement des deniers publics, découvertes à la mort des principaux acteurs.

Sur Concini, 2 millions de livres en « effets », soit, selon l'auteur lui-même, l'équivalent de 2 tonnes d'or ; pour la succession de sa subtile épouse maquillée en sorcière, la Galigaï, 15 millions, soit les trois quarts du budget du royaume ; rien que pour la « maison » et les menues dépenses de la reine elle-même, le quart des revenus du royaume ; des millions en bijoux et surtout en diamants, qu'elle revendit pour payer ses dix années d'exil. Un seul exemple : le jour du baptême du Dauphin, à Fontainebleau, la robe de l'auguste mère était cousue de trente-deux mille perles et trois mille diamants, si lourds qu'elle faillit s'effondrer sous leur poids ; détails, écrit Carmona, *« qui ne sortent pas de l'imagination d'un mémorialiste affabulateur ou mal renseigné : ils figurent dans le procès-verbal officiel de la cérémonie »*.

Notre auteur ne dissimule d'ailleurs pas que la tendre Médicis de vingt-sept ans a été « vendue » au roi de France, qui devait des sommes fabuleuses à sa famille, afin de faire prévaloir auprès de cet ex-hérétique les saines doctrines du catholicisme militant et militaire, la supériorité du pape, de l'empereur Habsbourg et de son cousin d'Espagne. Comme sa belle-fille, elle fut un pion avancé par la puissante et conquérante cabale internationale des dévots, appuyée à l'intérieur sur Bérulle, les Marillac, les anciens ligueurs, les confrères du Saint-Sacrement et toute la camarilla hispanique qui cherchait à investir le roi de France et son royaume.

Cette option politique et religieuse, jointe à l'entêtement et à l'orgueil de Marie, explique naturellement la méfiance de son mari puis de son fils, et en fin de compte tous ses malheurs, que l'auteur ne dissimule pas et ne perd pas son temps à excuser. En somme, elle a vécu à côté de cette grande histoire que rien, dans sa formation ou son esprit — bien médiocre, — ne l'avait préparée à comprendre.

Dans ce gros livre sympathique par son intelligence, sa mesure et son sens de la vie, et dont les seules parties vraiment neuves concernent la jeunesse florentine et les errances finales, émerge une reine fière, âpre et têtue, qui vécut comme en marge de son temps, facilement écrasée par ces machines politiques de première grandeur, Henri IV et Richelieu, et, en fin de compte, Louis XIII aussi.

P. G.

★ MARIE DE MEDICIS, de Michel Carmona. Fayard. 636 pages. Environ 95 F.

(1) *Anne d'Autriche*, de Claude Dulong (Hachette 1980). *Catherine de Médicis*, d'Ivan Cloulas (Fayard 1979). *L'Allée du roi*, de Françoise Chandernagor (Julliard). Voir « le Monde des livres » du 18 septembre 1981.

Le dévôt Mazarin

« L'EXERCICE solitaire du pouvoir » est la croix des princes. Ils doivent s'entourer de fidèles à toute épreuve et, si possible, de fidèles que l'on « tient ». A la cour des Valois, comme sous Henri IV et Louis XIII, que d'Italiens qui attendaient tout des faveurs du roi de France ou des reines italiennes, Catherine et Marie de Médicis !

Par intérêt ou par choix, ces diplomates gens d'Eglise, humanistes, servaient la monarchie avec plus d'ardeur que beaucoup de Français de souche. Il arrive même que le destin de la monarchie tînt à la rivalité de deux Italiens, l'un d'une famille installée depuis quatre générations en France, couverte d'honneurs, Jean-François de Gondi, cardinal de Retz, l'autre, Giulio Mazarini, arrivé relativement tard à la cour, après une carrière d'un certain éclat à Rome, dans l'entourage du pape Urbain VIII.

Dans la période toujours difficile des minorités (Louis XIV avait quatre ans à la mort de Richelieu, cinq ans à la mort de son père, Louis XIII), le roi et son principal ministre, avant de mourir, ne virent que cet étranger de grand talent pour s'attacher sans défaillance au salut de la dynastie. La reine mère, Anne d'Autriche, qui avait toutes les raisons personnelles de haïr Richelieu et son héritage, préféra son devoir de mère à ses ressentiments de femme et s'attacha Mazarin, qui de fait, à travers la quasi-révolution de la Fronde, la mena à bon port avec son fils et laissa en mourant à Louis XIV, en 1661, un pouvoir plus absolu que celui de tous ses ancêtres.

L'homme le plus haï de France pendant la Fronde, Mazarin, ne s'est jamais tout à fait relevé des torrents de calomnies et d'injures déversés sur lui alors, bouc émissaire d'une dynastie que l'on n'osait attaquer de front. Les travaux de Chéruel, au dix-neuvième siècle, ont beaucoup fait pour corriger cette légende noire. De nos jours, dans la tradition directe de Chéruel, Georges Dethan s'est efforcé d'aller plus loin : Mazarin a trouvé en lui, après Paul Guth, un avocat enthousiaste, qui est aussi un historien averti. Son *Mazarin, un homme de paix à l'âge baroque*, publié dans une collection luxueuse de l'Imprimerie nationale, est un panégyrique attentif de l'homme d'Etat italien.

Ce Mazarin *« homme de paix »* est aussi, selon Georges Dethan, un *« homme de cœur »*, dont il découvre les motivations profondes dans la piété salésienne, la douceur, la générosité et l'amour de la France. Bref, un homme qui, tout en faisant face à la guerre civile et à une guerre extérieure sur plusieurs fronts, semble n'avoir eu pour livre de chevet que *l'Introduction à la vie dévote*. Il est vrai que, de l'aveu même d'une mazarinade, il ne fut *« ni sanguinaire, ni cruel, ni violent »*. C'était déjà un immense progrès sur les terribles manières du cardinal de Richelieu.

Pour autant, faut-il, avec Georges Dethan, résoudre *« l'énigme Mazarin »* dans un sens quelque peu sulpicien ? D'autres savants, portés par ce courant de faveur pour Mazarin, travaillent à lui rendre justice : Mme Laurain-Portemer, maître d'œuvre de l'exposition Mazarin de la Bibliothèque nationale qui fit date en 1961, publie un premier volume d'*Etudes mazarines*, et laisse espérer pour bientôt une *Jeunesse de Mazarin*. Y découvrira-t-on qu'un grand homme d'Etat, formé à l'école des jésuites et de la cour de Rome, n'est pas nécessairement l'homme de toutes les vertus ?

MARC FUMAROLI.

★ MAZARIN, UN HOMME DE PAIX A L'AGE BAROQUE (1621-1661), de Georges Dethan. Paris, Imprimerie nationale, coll. « Personnages » (avec une abondante bibliographie et un index). 496 pages, environ 175 F.

★ ETUDES MAZARINES, de Madeleine Laurain-Portemer, t. I, Paris, De Boccard (Le statut de Mazarin dans l'Eglise, Mazarin et sa politique des beaux-arts).



au fil des lectures

essais

UNE RÉFLEXION SUR LA SOLIDARITÉ

Clinicien ? Idéologue ? Pierre Rosanvallon n'est ni l'un ni l'autre. Son regard sur la société n'a pas la froideur de celui qui relève la tête d'une pile de statistiques et de sondages. Son idiosyncrasie de gauche ne le porte pas à rester sur les rails d'interprétation d'un parti. C'est cette liberté qui fait le prix de son nouvel ouvrage, *la Crise de l'Etat-providence*.

A quoi doit ressembler la société ? C'est la question fondamentale à laquelle il faut répondre pour bâtir une saine politique de la protection sociale. Elle tournerait le dos à cette solidarité mécanique, quasi technocratique, que l'auteur analyse au début de son livre, qui hésite sur ses limites financières et ses finalités. Elle repousserait les thèses néo-libérales qui aboutissent, à force de vilipender l'Etat, à la négation du social.

Ce que propose Pierre Rosanvallon est de sortir de l'alternative privatisation/étatisation. Il faut réduire la « demande d'Etat », mais en compensation augmenter l'espace social de base où des tâches de service public seraient transférées à des collectivités non publiques (associations, fondations, groupements divers). Il faut, estime l'auteur, implanter la solidarité dans la société : l'extension du temps libre permettra d'élargir les réseaux de services mutuels, de relations de voisinage, etc. Cette protection sociale rapprochée ouvrira de nouvelles voies aux modes de vie trop rythmés par les heures d'ouverture des guichets.

Un ouvrage à l'imagination généreuse, d'une lecture aisée, où même les chercheurs pourront trouver pâture.

PIERRE DROUIN.

★ *La Crise de l'Etat-providence*, de Pierre Rosanvallon. Éditions du Seuil, 1981, 194 pages. Environ 59 F.

SOUS LE REGARD DE KONRAD LORENZ

Chef de file de l'éthologie — la science du comportement — Konrad Lorenz a réuni dans ce livre une quinzaine de ses articles scientifiques. Ils donnent une bonne idée d'une œuvre importante et controversée.

Lorenz a voulu chercher des explications au comportement humain, en observant celui des animaux. On sait combien les idées de cet auteur peuvent être dangereuses lorsqu'il passe un peu trop directement de l'animal à l'homme. Ces idées n'ont d'ailleurs pas manqué d'être exploitées à des fins politiques.

Ces réserves faites, le recueil de Lorenz demeure une mine d'informations sur le comportement animal. L'auteur s'exprime avec clarté, même si l'abondance de termes spécialisés rend parfois la lecture de ses textes un peu difficile. Des photos et des croquis égaient heureusement l'ouvrage.

Même si l'on n'est pas toujours d'accord avec les thèses éthologiques de l'auteur, on appréciera sa clairvoyance sur d'autres questions, notamment sur les dangers de la croissance.

JEAN-JACQUES BARLOY.

★ *L'Homme dans le fleuve du vivant*, de Konrad Lorenz. Flammarion, 450 pages. Environ 85 F.

policier

BOILEAU ET NARCEJAC S'AMUSENT

Sylvain, héros du dernier Boileau-Narcejac, est un « *has-been* ». Acteur d'abord adulé, il s'est vu pousser brutalement à l'écart. Il attend dans la fièvre un nouveau rôle. Coup de chance, on lui propose *Werther*.

Le héros de Goethe va devenir, au fil d'un scénario délirant, coureur automobile. Puis protagoniste d'un conflit freudien. Pour finir, le metteur en scène veut mettre dans le coup un certain Martial. Naguère, Sylvain lui a pris sa femme. A présent, il a l'impression que Martial veut lui prendre son rôle. Excédé, il fait une scène, se suicide, se rate, et... se retrouve enfin en selle, grâce à la publicité que lui vaut son acte manqué.

C'est reparti pour un tour. Cette fois, on lui propose de jouer le rôle de Bournazel, le spahi au rouge tablier. Ça promet d'être aussi catastrophique.

Ce qui est réussi, en revanche, c'est l'exposition hilarante du milieu du cinéma par Boileau et Narcejac. Les auteurs ont dû bien s'amuser. On a même l'impression que, surpris par le gong, ils ont terminé l'intrigue un peu vite. Pas grave. Pour une fois qu'un polar est drôle...

CLAUDE COURCHAY.

★ *Box-office*, de Boileau-Narcejac. Denoël, 230 pages. Environ 48 F.

histoire

LE COMMUNISTE ENTRE SA BELLE-MÈRE ET L'ALCOOL

Très original, ce volume de la collection « Archives » propose une vision neuve du stalinisme russe. Application au cas soviétique des méthodes et thèmes chers à l'école des Annales, *Etre communiste en U.R.S.S. sous Staline* décrit, par le texte et par l'image, la vie militante et personnelle des membres du parti dans les années 20 et 30 et l'interaction de ces deux sphères, publique et privée, qui se rejoignent rarement dans les manuels d'histoire.

Le communisme y apparaît autant comme un phénomène de mœurs que comme une transformation politique. Le bon communiste doit s'instruire, résister à l'alcool, ne pas martyriser ses beaux-parents, mais résister à l'influence idéologique régressive et pernicieuse de sa famille.

Amusant, descriptif, pittoresque, ce livre a pourtant une certaine importance théorique : il permet d'échapper totalement aux analyses traditionnelles du phénomène stalinien, qui insistent sur les luttes de tendances et leur résolution, par le monolithisme, dans les instances dirigeantes du parti.

EMMANUEL TODD.

★ *Etre communiste en U.R.S.S. sous Staline*, de Nicolas Werth. Gallimard, Julliard-Archives, 280 p. Environ 55 F.

art

UN « MUSÉE IMAGINAIRE » DE LA PEINTURE JAPONAISE

Encouragées par le succès de *l'Espace du rêve : mille ans de peinture chinoise*, de François Cheng, paru en 1980, les éditions Phébus publient, avec le soin et le sérieux qu'on leur connaît, un ouvrage de conception identique : *l'Empire du regard : mille ans de peinture japonaise*, de Maurice Coyaud. Là encore, il s'agit de présenter le « musée imaginaire » d'un auteur reconnu pour sa connaissance du pays concerné. De *Fourmis sans ombre : le livre du haïku*, publié en 1978 par Maurice Coyaud aux mêmes éditions, Roland Barthes disait alors que c'était la meilleure introduction qui fût à l'âme japonaise.

Le premier quart de l'ouvrage est consacré à un historique de la peinture japonaise de l'Antiquité à nos jours et à une réflexion sur la tradition picturale nippone.

Suivent deux cents pages d'œuvres trouvées non seulement dans les musées et dans les temples japonais, mais aussi dans des collections particulières. Les légendes n'apportent pas seulement d'indispensables renseignements techniques ou historiques, elles sont aussi des variations où l'imagination et la sensibilité personnelles ont leur place. Loin du discours encyclopédique, Maurice Coyaud intervient toujours, nous dit jusqu'à sa préférence pour telle ou telle des « filles de bains », les putains de catégorie inférieure peintes par un artiste inconnu du dix-septième siècle.

J. G.

★ *L'Empire du regard : mille ans de peinture japonaise*, de Maurice Coyaud. Editions Phébus. Un vol. relié sous emboîtage, 25 × 31 cm, 264 pages. Cent cinquante illustrations, dont une centaine en couleurs. Environ 380 F.

récits

LE PETIT MONDE DE MODIANO

Modiano continue de copier par-dessus l'épaule de Modiano, non sans une sorte de charme insidieux. En contrepoint du texte, et accompagnés de légendes nostalgiques, les dessins de Pierre Le-Tan, aux dégradés gris et blanc, achèvent de fondre la phrase derrière un voile de brume suranné.

Avec *Memory Lane*, Modiano construit un récit dont la mesure est donnée, comme dans ses livres antérieurs, par la galerie des personnages qui viennent hanter la page comme les portraits d'une mouvante exposition. Habités par l'« *angoisse de vivre* », ils forment un « *petit groupe* », insolite et familier, relié au petit monde de l'auteur par la figure désenchantée de Georges Bellune, suicidé dans *Une jeunesse* (Gallimard, 1981). C'est lui qui introduit le narrateur dans ce clan interlope, hétéroclite, où les amours, les affaires, les souvenirs ont un flou de film ancien, déjà vu. Le cafard, l'errance, les silences, les fêtes précaires, les séjours saisonniers, la débâcle de vies incertaines fournissent la matière évanescente de l'ouvrage, que traverse une mélodie :

Les chevaux ne passent qu'une seule
(fois sur Memory Lane
Mais il reste la trace de leurs
(sabots...

Reconnaissons là, dans cette ultime et fugace image du refrain, une manière d'art poétique, inscrit en passant.

SERGE KOSTER.

★ *Memory Lane*, de Patrick Modiano, dessins de Pierre Le-Tan. Hachette P.O.L., 73 p. Environ 59 F.

LA PLUME FANTASQUE DE BORIS VIAN

La publication des œuvres de certains auteurs, à force de se vouloir complète, finit par devenir un bric-à-brac d'ébauches ; *le Ratichon baigneur*, de Boris Vian, par la qualité de certaines nouvelles, échappe à cette catégorie d'ouvrages. Ce livre termine, selon Noël Arnaud, la publication des nouvelles de Boris Vian, et complète, ainsi, *les Fourmis (1)* et *le Loup-Garou* (1).

Des amis de l'auteur, à peine travestis par sa plume fantasque, traversent les textes. Gréco, Cazalis, D'Halluin, Luter deviennent les figurants involontaires des tours de ce magicien. Les trois premières nouvelles lui permettent de régler ses comptes avec les cinéphiles qui, trop souvent, confondent cinéma et lieux saints. La passion, chez Vian, ne s'embarrassait pas d'accessoires.

Dans *le Ratichon baigneur*, qui donne son titre à l'ouvrage, il se laisse aller à un anticléricalisme primaire et féroce. L'humour chez Boris Vian était une manière polie et discrète de s'absenter d'une vie limitée par l'angoisse et la banalité des jours. Ce livre, traversé de jeux de mots et de pieds de nez, est une invitation au voyage pour passagers clandestins.

PIERRE DRACHLINE.

★ *Le Ratichon baigneur*, de Boris Vian, préface de Noël Arnaud. Christian Bourgois, 181 pages. Environ 52 F.

(1) Christian Bourgois.

roman

LE DÉSESPOIR SECRET D'UNE VIE ORDINAIRE

Un muret aperçu, ce n'est rien dans la vie d'un homme, à moins que les circonstances ne donnent aux choses une charge affective qui les rend inoubliables. C'est le cas pour Adrien, dont l'histoire nous est dite ici, mi-récit, mi-conversation de soi avec soi : l'histoire d'un enfant naturel élevé, sa mère morte en couches, par un grand-père et une servante adoratrice.

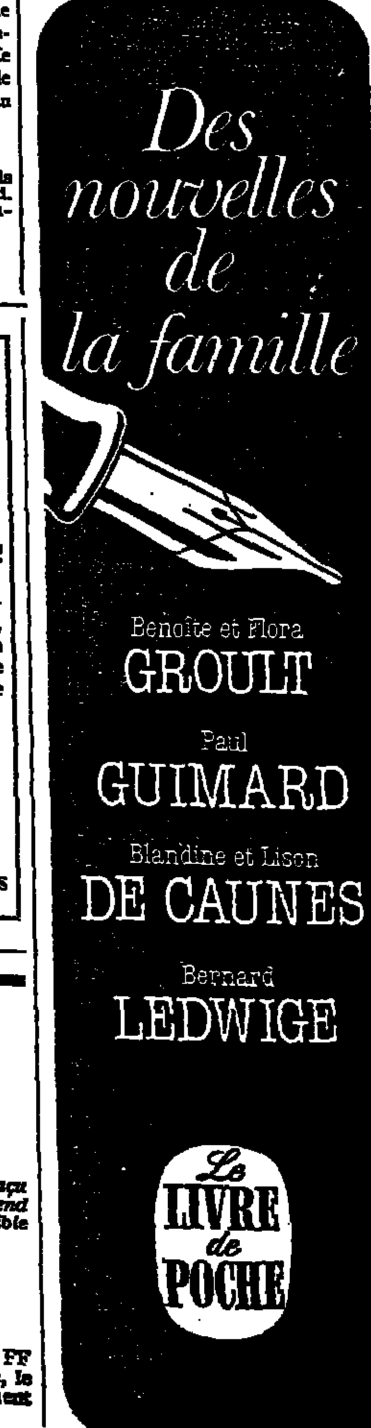
Avoir dix-sept ans en 1940 n'était pas une chance, après une enfance morne, à l'école des « messieurs » : seule lumière, l'amitié du héros avec Samuel et ses brèves rencontres avec sa cousine Cécile, une espèce de chevalière pleine d'assurance, avec laquelle Adrien n'imagine même pas de flirter.

Tout se passe à Lyon et dans ses environs, où Adrien prend le maquis, durant l'été de 1944. Peu après, dans un peloton d'exécution dont il fait partie, son destin va se casser définitivement : une jeune fille fusillée devant un muret de pierre, en plein soleil, emporte avec elle les forces vives du jeune homme qui n'a pas vécu et ne sera plus, désormais, qu'un être en retrait, solitaire, harcelé par le sentiment désespérant d'une irrémédiable faute.

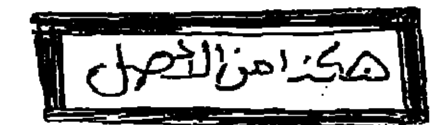
Avec ce huitième roman, Marie-Reine Sorel maîtrise parfaitement l'art de la discrétion. Elle fait une peinture feutrée des illusions perdues et de l'envers secrètement désolé de vies ordinaires dont personne, autour, ne perçoit ou ne comprend la faille.

G. G.-A.

★ *Un mur au soleil*, de Marie-Reine Sorel. Ed. André Silvaire, 211 pages. Environ 63 F.







INFORMATIONS « SERVICES »

SERVICES PUBLICS

Le guide des guides

Le premier ministre a demandé au service d'information et de diffusion et à la Documentation française de constituer un fichier et une collection de tous les guides publiés par les services administratifs.

Le but de ce travail est double : faire connaître aux relais d'information et au grand public en général l'existence de tous ces documents d'information pratique et les moyens de se les procurer ; faire connaître aux administrations elles-mêmes ce que publient l'ensemble des services administratifs afin d'éviter les doubles emplois et d'accroître, le cas échéant, le nombre de documents mis à la disposition du public.

Une collection de tous ces guides est accessible au public pour consultation gratuite à la bibliothèque de la Documentation française, 29-31, Quai Voltaire, 75007 Paris.

Une deuxième collection est disponible, pour tous les services administratifs, au service d'information et de diffusion, 19, rue de Constantine, 75007 Paris. Ce service peut également fournir tous les renseignements sur les réalisations des ministères en matière d'information du public, ainsi que sur les autres guides, publiés hors de l'administration (Tél. : 555.92.93, département de l'information des usagers).

En outre, le service d'information et de diffusion vient de publier sous le titre *le Guide des guides* un répertoire des guides édités par les services publics.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 19 DÉCEMBRE

« La place Royale, la demeure du ministre d'Henri IV racontés aux enfants », 14 h 30, 6 place des Vosges, Mme Colin.

« L'hôpital et le lycée Hoche », 15 h, hall de la gare de Versailles rive droite, Mme Allaz.

« Hôtel du comte Potocki », 15 h, 27, avenue de Friedland, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel de Lassay », 15 h, 128, rue de l'Université, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtels de l'Ile Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Approche de l'art).

« Les fastes du gothique », 11 h, Grand Palais dans le hall (Arcus).

« L'Institut de France », 15 h, 23, quai Conti (Arcus).

« Musée Clemenceau », 15 h, 8, rue Franklin (L'Art pour tous).

« La rue du Regard et autour de la rue du Dragon », 15 h 15, 44, rue du Cherche-Midi, Mme Barbier.

« Crypte archéologique de Notre-Dame », 15 h, métro Cité, sortie Marché aux fleurs, Mme Reynaud (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée de la Préfecture de police », 15 h, 1 bis, rue des Carmes, Mme Ferrand.

« Le Grand-Orient de France », 15 h, 16, rue Cadet, Mme Hauller.

« Salons de l'arsenal, mystérieuse affaire des poisons », 14 h 30, 1, rue de Sully, Mme Hager.

« Hôtel de Sens », 15 h, 1, rue du Figuier (Histoire et Archéologie).

Montmartre : Cités d'artistes, ruelles, jardins », 15 h, métro Abbess, Mme Jaslet.

« Saint-Eustache et son quartier », 15 h, Métro Louvre (Lutèce visites).

« Notre-Dame », 14 h 45, façade portail central, M. de La Roche.

« Chefs-d'œuvre », 10 h à 16 h, Musée du Louvre.

« Le XVIIe siècle en Italie et en France », 10 h et 15 h 30, Musée du Louvre, département Peintures.

« Les coutumes funéraires des Egyptiens », 10 h et 10 h 30, Musée du Louvre.

« L'Art Khmer », 14 h 15, Musée Guimet.

« L'Egypte sous l'Ancien Empire », 14 h 30, Musée du Louvre.

« Musée du Jeu de paume », 15 h, au musée.

« Musée de la Renaissance, château d'Ecouen », 15 h, au musée.

« Fontainebleau inconnu », 15 h, Musée national du château.

« Les fastes du gothique », 16 h 30, Grand Palais, galeries nationales (Musées nationaux).

« L'étrange quartier Saint-Sulpice », 15 h, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« De la rue Quincampoix au Centre Georges-Pompidou », 15 h, façade de Saint-Merri, E. Romann.

« Exposition Turner », 13 h, 28, rue des Francs-Bourgeois (Tourisme culturel).

« Jardins, hôtels du Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

« Les fastes du gothique, le siècle de Charles V, 11 h, Grand Palais, entrée de l'exposition.

« Les fouilles françaises en Egypte », 15 h, Palais de Tokyo.

« La mode au parc Monceau », 15 h, 63, rue de Monceau (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

14 h 45, 64, rue du Rocher, A.D. Grad : « Le mystère féminin » ; Marie-Thérèse Poncet : « Les « oui et non » du Québec libre » ; Bernard Teper : « L'autogestion est-elle souhaitable et possible ? » (Club du Faubourg).

15 h, 1, rue Victor-Cousin, amphithéâtre Bachelard, Jean-Francis Crolard : « Nous exprimer en libérant nos énergies » (Université populaire de Paris).

15 et 16 h, 195, rue Saint-Jacques, « L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau ; film : « Les dernières sirènes » (Centre de la mer et des eaux).

15 h, Palais de la découverte, professeur Jean Dausset : « Les groupes tissulaires de l'homme ; conséquences biologiques et thérapeutiques ».

15 h, 17 h, 19 h, 5, rue Largillière, Marie-Josée Cavaroc : « Montage audio-visuel : « Egypte : pyramides et temples » (Nouvelle Acropole).

16 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier : « La Nativité à travers l'Art » (Caisse nationale des monuments historiques).

18 h 30, 56, rue du Faubourg-Poissonnière, Me Shinmei Kishi : « Démonstration pratique de Shinto Shiatsu, (Kiron).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 17 décembre :

DES DÉCRETS

● Relatif à la durée hebdomadaire du travail dans la fonction publique.

● Modifiant le décret du 7 août 1981 relatif au contrat emploi-formation.

● Portant promotions et nominations dans l'armée active.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE DECEMBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE

TIRAGE N° 81 DU 16 DÉCEMBRE 1981

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES à PAYER
1	3 401	vierge	F. 7 000
		autres signes	700
	8 141	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	9 021	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	60 851	lion	100 000
		autres signes	10 000
	18 281	verseau	100 000
		autres signes	10 000
	30 781	gémeaux	2 000 000
		autres signes	100 000
2	4 512	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	9 882	balance	10 000
		autres signes	1 000
3	83	tous signes	150
	873	tous signes	300
	6 783	capricorne	7 000
		autres signes	700
	18 583	bélier	100 150
		autres signes	10 150
	28 583	vierge	100 150
		autres signes	10 150
4	4	tous signes	70
	84	tous signes	220
	38 784	gémeaux	100 020
		autres signes	10 070
5	25	tous signes	150
	485	tous signes	460
	605	tous signes	300
	795	tous signes	300
	105	tous signes	300
	8 485	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	20 085	cancer	100 150
		autres signes	10 150
	22 225	balance	100 000
		autres signes	10 000
6	916	tous signes	300
	4 406	balance	7 000
		autres signes	700
6	8 586	lion	F. 7 000
		autres signes	700
	0 566	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	2 436	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	2 886	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
7	3 317	bélier	7 000
		autres signes	700
	7 897	sagittaire	7 000
		autres signes	700
	7 787	lion	10 000
		autres signes	1 000
	8 817	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	37 847	scorpion	100 000
		autres signes	10 000
8	8	tous signes	70
	58	tous signes	220
	7 108	verseau	7 070
		autres signes	770
	0 338	gémeaux	10 020
		autres signes	1 070
	3 938	cancer	10 070
		autres signes	1 070
	03 958	poissons	100 220
		autres signes	10 220
	24 008	sagittaire	100 070
		autres signes	10 070
9	1 519	cancer	7 000
		autres signes	700
	2 419	poissons	7 000
		autres signes	700
	9 709	scorpion	7 000
		autres signes	700
	10 409	capricorne	100 000
		autres signes	10 000
	28 989	taureau	100 000
		autres signes	10 000
0	7 880	gémeaux	7 000
		autres signes	700
	9 680	taureau	7 000
		autres signes	700

PROCHAINS TIRAGES LE 23 DÉCEMBRE 1981 — L'ARLEQUIN A PARIS — LES ANIMAUX A MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO TIRAGE N° 50	13	18	22	23	34	38	NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 5

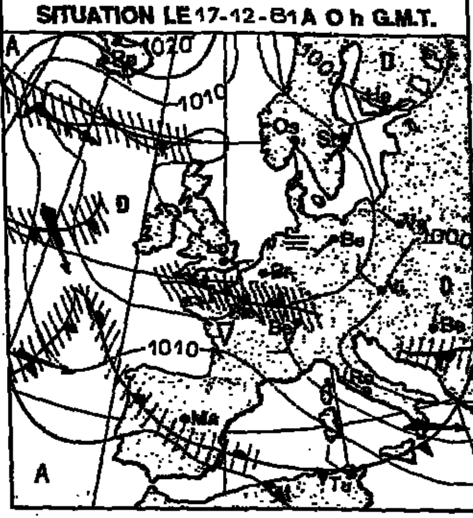
PROCHAIN TIRAGE LE 23 DÉCEMBRE 1981 — VALIDATION JUSQU'AU 22 DÉCEMBRE APRÈS-MIDI

TRANCHE DE DÉCEMBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE 1981 - N° 81

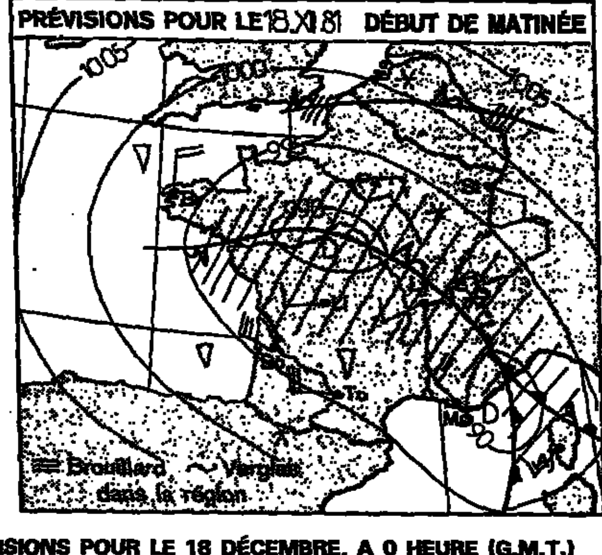


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17-12-81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 18.XII.81 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 17 décembre à 0 heure et le vendredi 18 décembre à 24 heures :

Une nouvelle perturbation venue de l'Atlantique s'étendra à notre pays, provoquant des pluies parfois abondantes sur le Midi, tandis qu'un temps instable s'établira sur l'Ouest. Vendredi matin, le mauvais temps, avec des pluies et des vents assez forts, affectera la plupart de nos régions ; des chutes de neige pourront être observées sur le quart nord-est de notre pays ainsi qu'en moyenne montagne. En cours de journée, la zone de pluie se limitera au Centre et à l'Est, mais un temps plus variable, avec des averses alternant avec de brèves éclaircies, s'installera sur le Nord, l'Ouest et le Sud-Ouest. En Méditerranée, les éclaircies seront plus marquées.

Les vents s'orienteront au secteur nord-ouest et deviendront forts près des côtes ; le mistral s'établira.

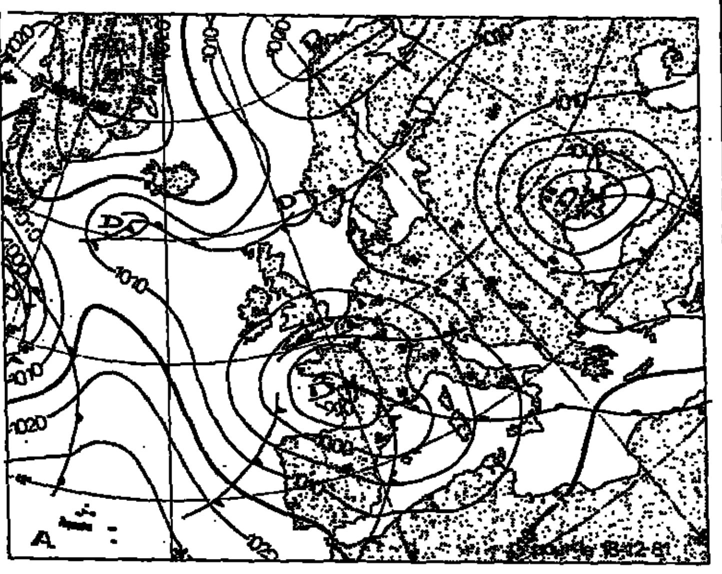
Un refroidissement se produira dans la journée sur la moitié ouest.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17 décembre) : Ajaccio, 16 et 5 degrés ; Biarritz, 15 et 7 ; Bordeaux, 13 et 6 ; Bourges, 8 et 5 ; Brest, 10 et 7 ; Caen, 5 et 1 ; Cherbourg, 5 et 2 ; Clermont-Ferrand, 11 et 4 ; Dijon, 9 et 3 ; Grenoble, 13 et 7 ; Lille, − 2 et − 6 ; Lyon, 12 et 5 ; Marseille-Marignane, 14 et 5 ; Nancy, 0 et − 3 ; Nantes, 8 et 5 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 11 ; Paris-Le Bourget, 0 et − 1 ; Pau, 13 et 5 ; Perpignan, 18 et 9 ; Rennes, 11 et 5 ; Strasbourg, 1 et − 5 ; Tours, 11 et 7 ; Toulouse, 14 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23 degrés.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 10 degrés ; Amsterdam, − 4 et − 11 ; Athènes, 16 et 15 ; Berlin, − 7 et − 11 ; Bonn, − 2 et − 12 ; Bruxelles, − 4 et − 6 ; Le Caire, 21 et 13 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, − 7 et − 13 ; Dakar, 29 et 22 ; Genève, 9 et 3 ; Jérusalem, 16 et 8 ; Lisbonne, 17 et 15 ; Londres, 3 et − 3 ; Madrid, 15 et 8 ; Moscou − 2 et − 11 ; Nairobi, 21 et 15 ; New-York, 3 et − 1 ; Palma-de-Majorque, 22 et 10 ; Rome, 18 et 7 ; Stockholm, − 10 et − 18.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 17 décembre 1981 à 7 h : 1 002,6 millibars, soit 752,0 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 18 DÉCEMBRE, A 0 HEURE (G.M.T.)



L'ÉTAT DE LA NEIGE EN FRANCE

L'épaisseur du manteau neigeux est actuellement importante sur les massifs de l'est de la France, en particulier sur le nord des Alpes, où le vent a fortement travaillé les couches en surchargeant surtout les faces est. L'enneigement moyen est voisin de 0,80 m à 1 mètre sur les Vosges et le Jura, 1,50 m vers 2 000 mètres sur le nord des Alpes, 1 mètre vers 2 000 mètres dans les Hautes-Alpes et 0,40 m à 0,60 m vers 1 800 mètres sur les Alpes-Maritimes et les Alpes-de-Haute-Provence. Le massif des Pyrénées reste encore peu enneigé.

Pour cette fin de semaine, un type de temps très instable avec des précipitations neigeuses abondantes au-dessus de 500 mètres prédominera sur tous les massifs vendredi et samedi, et les vents modérés à assez forts, de secteur irrégulier, tourneront au secteur nord avec un refroidissement temporaire généralisé dimanche, avant l'arrivée par l'ouest d'une nouvelle zone d'air doux et humide.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 16 décembre, dans les principales stations françaises telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris) qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes, le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 230-360 ; Les Arcs : 90-200 ; Arêches-Beaufort : 110-200 ; Bellecombe : 100-165 ; Chamonix : 70-250 ; La Chapelle-d'Abondance : 50-65 ; Châtel : 80-150 ; Combloux : 120-250 ; Les Contamines-Montjoie : 70-220 ; Courchevel : 140-210 ; Les Deux-Alpes : 100-200 ; Flaine : 115-... ; Flumet-Praz-sur-Arly : 80-140 ; Le Grand-Bornand : 70-130 ; Megève : 80-180 ; Méribel : 120-250 ; Morzine/Avoriaz : 50-300 ; Pralognan-La Vanoise : 105-140 ; Saint-François-Longchamp : 150-200 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 120-180 ; Samoëns : 50-170 ; Tignes : 175-200 ; Val-d'Isère : 130-160 ; Valloire 100-120.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 60-100 ; Auron : 70-80 ; La Colmiane-Valdeblore : 30-35 ; La Foux-d'Allos : 170-190 ; Isola-2000 : 40-60 ; Montgenèvre : 50-90 ; Les Orres : 100-120 ; Puy-Saint-Vincent : 105-140 ; Le Sauze : 70-130 ; Valberg : 50-70 ; Vars : 60-130.

PYRÉNÉES

Les Angles : 30-70.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 30-50 ; Super-Besse : 30-50 ; Super-Lioran : 10-20.

JURA

Les Rousses : 100-170.

VOSGES

La Bresse : 100-130 ; Gérardmer : 30-70.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrantères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4 place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23 rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

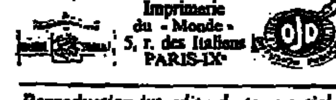
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

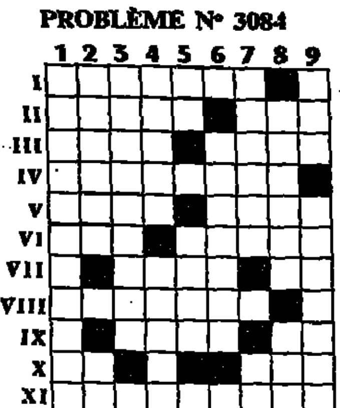
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3084



HORIZONTALEMENT

I. Brillante décoration accrochée au front. — II. Il ne faut pas l'être pour le faire. Son dada, c'est le cheval. — III. Tel est, paradoxalement, l'accent porté par un Méridional. Sillon pyrénéen. — IV. Couleur qui monte au nez quand on voit rouge. — V. Mme Récamier le fut pour Chateaubriand. Tel un sujet extatique. — VI. Nouveaux, ce sont les citoyens de l'an un. Il est souvent collet monté. — VII. Civil, il est sous l'autorité d'un officier. Copulative. — VIII. Réchauffera l'atmosphère. — IX. Telle une pièce qui n'est pas monnaie courante. Personnel. — X. Note. S'agite au moindre souffle. — XI. Généralement plus légère quand elle est bien remplie.

VERTICALEMENT

1. Suit constamment le cours des rivières. — 2. Moyen de communication d'intérêt local. Devant un « dégommé ». — 3. Quand il passe, on le prie de repasser. — 4. Cas dans lequel l'abstention est recommandée. Alexandre, Nicolas, Pierre, etc. — 5. Copulative. Auteur italien du « Maître de chapelle ». — 6. Siffleur souvent sifflé. — 7. Bien tournée. Se met sur son trente et un pour mourir. — 8. Mesure à prendre sur-le-champ. Se fait par distraction et l'on s'en mord parfois les doigts. — 9. Genre lyrique. Parmi les objectifs de celui qui taille des croupières.

Solution du problème n° 3083

Horizontalement

I. Dextérité. — II. Exercices. — III. Vérité. Me. — IV. Ice. Onze. — V. Nus. Psore. — VI. Et. Il. Oil. — VII. Ria. Ah ! Ta. — VIII. Eon. Saler. — IX. Sn. Amie. — X. Amen ! Pi. — XI. Esse. Emir.

Verticalement

1. Devineresse. — 2. Exécution. — 3. Xérès. An. As. — 4. Tri. (CF : « Trick »). Ame. — 5. Ectoplasme. — 6. Riens. Haine. — 7. IC. Zoo. Le. — 8. Témérité. Pi. — 9. E.S.E. Elargir.

GUY BROUTY.

ENTRAIDE

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

reconnue d'utilité publique le 31 janvier 1955

CAS N° 25

Tétraplégique, cette femme ne peut rien faire seule ni écrire ni tourner les pages d'un livre. Mais elle a une grande passion pour la poésie et compose des poèmes qu'une personne prend le temps d'écouter et de transcrire.

Partie un mois dans un centre de rééducation, on a vu qu'elle pouvait, avec les coudes surélevés, taper sur une machine électrique spéciale avec un protège-touches à sensibilité réglable.

Cet appareil, qui pourrait transformer la vie de cette grande handicapée, vaut 4 000 F.

Pour l'aider, on demande une participation de 2 000 F.

★ Prière d'adresser les dons à : LA SEMAINE DE LA BONTÉ 175, boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS - Tél. 222-08-99. C.C.P. Paris 4-52 X ou chèques bancaires. Aucune quête n'est faite à domicile.

NOËL. — Les petits frères des pauvres nous écrivent : « Noël est toujours, pour les petits frères des pauvres, la fête la plus attendue pour leurs vieux amis. Voulez-vous les aider à briser leur solitude par un geste d'amour, de respect et d'espérance ? ». Envoyez vos dons aux petits frères des pauvres, 64, avenue Parmentier, 75011 Paris. Tél. : 355-39-19. C.C.P. Paris 2463-98.

BREF

CIRCULATION

DÉVIATION A CHAMBÉRY - Le traditionnel bouchon routier de Chambéry a disparu grâce à la mise en service de la voie rapide qui contourne la ville.

En juin 1982, la voie rapide sera portée à trois voies dans chaque sens. Cet ouvrage, long de 5 kilomètres, a nécessité sept années de travaux, qui durent être interrompus à de nombreuses reprises en raison de difficultés financières. Plusieurs communes, dont Chambéry, trouvaient trop élevé le coût de leur participation aux travaux.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE SOCIETE
REGION PARISIENNE
recherche

INGENIEUR

Pour assister le Chef de son Service Achats.

Vous qui :
- êtes dynamique
- recherchez les contacts humains
- aimez la négociation
- voulez participer à la mise en place de l'informatique dans le secteur des achats
- avez une expérience de l'industrie électronique ou mécanique.

Vous êtes cet Ingénieur que nous recherchons.

Adressez votre C.V., manuscrit et photo sous No 18445 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Importante Industrie Matériaux d'étanchéité pour le bâtiment Usines en France, R.F.A., Suisse recherche pour Paris

JEUNE RESPONSABLE CONTACTS ET INFORMATIONS « PRESCRIPTEURS »

BTS collaborateur d'architecte ou similaire + 2 à 5 ans expérience projets.

Mission :
contacts d'information et de conseil technique à niveau élevé, avec les responsables de cabinets d'architectes, bureaux d'études, etc...

Poste d'avenir stable.

Adr. C.V. détaillé sous réf. 952 à
SELETEC
Conseil
67008 Strasbourg Cedex.



emplois régionaux

Directeur administratif et comptable

UNE PME DYNAMIQUE, solidement implantée, distributeur de produits industriels, filiale d'un grand groupe français, recherche son **Directeur Administratif et Comptable.**

Rattaché au Directeur Général, il sera chargé :
- de la comptabilité (générale et analytique),
- du contrôle de gestion,
- de l'organisation administrative,
- du personnel,
- des liaisons dans les services informatiques et financiers du groupe.

Ce poste conviendrait à un candidat solide et dynamique ESC, DECS ou équivalent, ayant 8 à 10 ans d'expérience de fonction similaire.

Rémunération très importante.
Poste : Centre France.
Ecrire sous réf. CK 277 AM



4 rue Massenet 75016 Paris

Centre social proche banlieue lyonnaise recherche animateur expérimenté, coordinateur dans équipement de quartier. Accords SNAECSO, indice 345, prise de fonction immédiate. Adresser curriculum vitae et demande manuscrite à : Centre Social de la Saulaie, 64, av. Jean-Jaurès, 69600 OULLINS.

ASSOCIATION D'ÉDUCATION populaire Loi 1901 rech. Animateur Socio-Culturel (fin 81) pour secteur jeunes travailleurs. Adr. C.V. à M. le Directeur, Foyer Paul-Bert, 30, rue Paul-Bert, 22000 ST-BRIEUC.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

RÉPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE

Direction et contrôle des grands travaux
(ÉTABLISSEMENT PUBLIC)

recrute

pour d'importantes opérations de bâtiment

- **INGÉNIEURS de HAUT NIVEAU**

très expérimentés en contrôle d'exécution de travaux
- Directeur supervisant plusieurs opérations.
- Chefs de mission d'opérations.
- Spécialistes climatisation électricité.

- **INGÉNIEURS en ÉTUDE de PRIX TCE**

(sous-détails, consultation sous-traitants, établissement de marchés) de préférence ayant travaillé en grandes entreprises générales.

AVANTAGES EXPATRIÉS ASSURÉS

Adresser demande manuscrite + curriculum vitae + photo récente + n° téléphone et prétentions à :

Direction et Contrôle des Grands Travaux
04 B.P. 945, ABIDJAN 04, Côte-d'Ivoire.
Tél. (19-225) 31-15-73, 31-26-79, 31-10-69.

PHARMACIEN DIRECTEUR

est recherché (e) par Société Mutualiste Paris. La fonction consiste à assurer la mise en route d'une pharmacie mutualiste, sa gestion technique et administrative. Ce poste conviendra à un (e) pharmacien (ne) ayant une expérience professionnelle d'au moins 5 années ; une connaissance de la distribution et de la gestion (I.A.E.) serait appréciée.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée, à M.N.P.L., 29, rue de Turbigo, 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ DE DIFFUSION ET D'INSPECTION DES VENTES SECTEUR PRESSE

agissant pour compte de grandes publications nationales

recherche

SON DIRECTEUR

IL DEVRA :
- diriger une équipe de 15 personnes ;
- l'animer sur le terrain.

Le poste requiert une expérience de la gestion d'une force de vente et si possible de l'exploitation de données informatisées.

Connaissance presse ou éditions souhaitée.

Envoyer curr. vitae et prétentions s/n° 114033 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.



benson
un nom français leader dans le monde

Constructeur de périphériques graphiques, nous développons le département **Support Technique International** auprès de nos filiales, agents et clients.

Maintenance Informatique Internationale

Pour des techniciens expérimentés parlant anglais : une expertise complète (interface, logique, analogique, mécanique) impliquant des interventions fréquentes sur site, de durée limitée.

Écrivez au Service du Personnel - BENSON - Z.I. les Petites Haies - 1, rue Jean-Lemoine, 94015 CRÉTEIL.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ BIEN IMPLANTÉE DANS LE DOMAINE DE LA TÉLÉINFORMATIQUE RENFORCE SON DÉPARTEMENT DE SAISIE PORTABLES ET RECHERCHE

JEUNE INGÉNIEUR INFORMATIQUE

LICENCIÉ OU DIPLOMÉ D'UNE ÉCOLE D'INGÉNIEURS
QUI AURA LES MISSIONS SUIVANTES :
- Assister les Ingénieurs Commerciaux dans l'étude du cahier des charges ;
- Prendre en charge l'analyse et la programmation d'applications Télématique ;
- Assister les clients dans la mise en œuvre des applic.

IL EST DEMANDÉ :
- 2 ans d'expérience dans le domaine de la micro-informatique et des Télécommunications ;
- Disponibilité pour déplacements de courte durée ;
- Anglais obligatoire.

Adresser C.V., photo et prétentions à : WALTON S.A. Service du Personnel, 122, rue Nollet, 75017 PARIS.

P.M.E. recherche ingénieur spécialiste en commutation téléphonique connaissance logique et micro-informatique.
Ecr. ETRALY, 4, rue du Bois-de-Boulogne, 75116 Paris.

Administration recherche personne possédant BAC G pour poste encadrement. Notions comptables et informatiques.
Tél. 370-72-20, p. 20 ou 26.

Dans le cadre de son développement société exportation machines-outils Paris recherche
CHEF DE ZONE
ingénieur ayant si possible formation commerciale complémentaire.
1 à 2 ans expér. min. export, biens d'équipement si possible M.O. anglais, espagnol apprécié. Libre rapidement.
Téléphone : 562-81-50 p. 44.

Etablissement technique
PROFESSEURS
maths – informatique.
336-10-44.

représentation offres

Rech. court. 40 % de commis. Ecrire au journal du commerce 96, boulevard Emile-Serres, 92200 Neuilly-sur-Seine.

automobiles

boxes - parking

Vend PARKING rue du Pas-de-la-Mule (4e). 63.000 F. Tél. 824-92-87.

---

capitaux propositions commerciales

Conseils financiers, fiscaux, placements
François DORSAZ
Fiduciaire.
CH - 1870 Monthey - SUISSE.
Tél. : 1941 25 71.54.87.

propositions diverses

Emplois et carrières de la Fonction publique FRANCE-CARRIERES Chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS Chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

travaux à facon

Tous travaux de peinture ravalement immeubles appartements.
Téléphone : 859-24-19.

occasions

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSÉ
75 F m² TTC - 658-61-22.

travail à domicile

Excellente dactylo ch. frappe à domicile. Téléphoner au : 340-28-22 de 8 h à 9 h 30.

DEMANDES D'EMPLOI

J.F. sérieuse, 20 ans, brevet élémentaire, expérience intérim, cherche emploi bureau
Ecr. s/n° 6228 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRETAIRE DE DIRECTION
Haut niveau, cherche emploi, horaire aménageable, Paris. Tél. matin ou soir 262-87-83 ou Ecr. s/n° 6227 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Diplômée psychologie et linguistique, 38 ans, cherche place centre enfants ou similaire.
Ecr. s/n° 6224 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

TRADUCTRICE QUADRILINGUE
Français, arabe, anglais, allemand. Solide expérience de la documentation de presse. Connaissance approfondie du Maghreb recherche tout emploi à temps plein ou partiel. Tél. 307-27-22 (de 10 h à 12 h)

J.H. 28 ans, maît. d'histoire passionné livres, cherche emploi même mi-temps, en librairie si possible spécialisée (Sc. humaines, policier, B.D...)
Ecrire sous le n° 31157M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dame cinquantaine, expérience commerce dynamique, cherche poste responsabilités commerciales ou autre chose.
Ecrire sous le n° T031137M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

F. KINESITHERAPEUTE
12 a. exp. ch. emploi salarié S.O. Creusot Labastide, 65130 Capvern. (62) 98-81-37.

JEUNE CADRE
Administratif et Financier Maîtrise de Sc. économiques 3 années expérience connaissance des problèmes PME-PMI. Etudierait toutes propositions.
Tél. : 884-59-72
entre 10 heures et 16 heures.

VRAI ADJOINT POUR GRAND P.D.G.
38 ans, apportant :
- Une formation supérieure complète (droit, Sc. Po).
- Une expérience de directeur P.M.E. + 50 personnes.
- Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, client. française et internationale, marchés étrangers.
- Un esprit de synthèse, créateur et volontariste.
- Anglais + espagnol. Connaissances allemand + italien.

Cherche :
Situation d'adjoint à P.D.G. ou D.G. ou poste de directeur dans P.M.I.-P.M.E. ou grande société française ou internationale.
Ecr. s/n° 6.225 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre comptable, 35 ans, mémorialiste, expertise comptable, parl. ang., allem., ital., exp. Afrique, Moyen-Orient, ch. sit. dans sté ou Cabinet. Libre de suite.
Ecr. s/n° 2.080 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRECTEUR RELATIONS EXTÉRIEURES. – Nat. française et américaine - Formation : docteur (Ph. D.) en socio-linguistique, Université Cornell, E.U. -Maîtrise en linguistique et espagnol, Montréal, Canada - Brevet d'Etat de commissaire de la Marine marchande, Paris - Licence linguistique et civilisation anglo-américaines, Paris - Expérience : directeur Institut Franco-Américain, France (relations internationales) - 15 ans : Canada-Etats-Unis (rédacteur-traducteur-publicité-enseignement supérieur) - 5 ans : Commissaire de la Marine marchande (navigation France-Angleterre-Canada-Etats-Unis et croisières relations internationales à bord et à l'étranger, administration du navire, Compagnie Générale Transatlantique). - Solide pratique des relations humaines tous niveaux - nombreux contacts France, Canada, Etats-Unis.
RECHERCHE : poste de responsabilité dans le Service des Relations internationales d'une société nationale ou internationale. Déplacements et séjours à l'étranger acceptés. (Section BCO/DK 141).

ASSISTANTE DE DIRECTION. – 47 ans - 20 ans expérience de secrétariat haut niveau (commerciale et administrative) dans secteurs divers - Anglais courant, pratique sténo-dactylo, comptabilité.
RECHERCHE : poste stable avec responsabilité dans PME dynamique - Paris - R.P. (Section BCO/JCB 142).

J.F. 27 ans. – Maîtrise droit privé option droit notarial + maîtrise droit des affaires + dactylo + stages pratiques : 3 mois office notarial + 4 mois dans service comptable assurances.
RECHERCHE : poste à responsabilité office notarial, cabinet de biens, banque, assurances. (Section BCO/JCB 143).

CADRE COMMERCIAL CONFIRMÉ. – 48 ans - 20 ans d'expérience commerciale - Direction entreprise France-Canada-USA (bien introduit auprès gouvernements des 3 pays). Anglais, arabe (Moyen-Orient), italien courants.
RECHERCHE : poste de responsabilité dans secteur tertiaire services -Grande disponibilité pour voyager - Paris R.P.-Province. (Section BCO/JCB 144).



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

L'immobilier

appartements achats

ACHÈTE Comptant Paris
Bon quartier. STUDIO ou 2 P. Urgent. Mme Faure 261-39-25 le soir domicile 900-84-25.

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS ttes surf. et IMMEUB. à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75.

ÉTUDE RIVE GAUCHE
Clientèle sélectionn. à satisfaire 122, boulev. Raspail, Paris (6e), tél. 222-70-63 - 20e année.

RECHERCHE Urgent, Paris 2 à 4 Pièces.
Bon quartier. Paie comptant chez notaire. Tél. 873-23-55.

locations non meublées offres

Paris

PART. A PART., 3 P. Paris-13e, Butte-aux-Cailles. 3.000F. c.c. 588-54-99, ap. 20 h.

locations non meublées demandes

Paris

Institutrice ch. grd studio vide (ou 2 pièces), sans agence, près place Italie, de préfér. dans le 13e ou 14e. 1.200 F max. C.C. Tél. : 558-41-57 après 19 h.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer gar. 5.000 max. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés à Paris rech. du STUDIO au 5 p. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 281-10-20.

bureaux

Ventes

A vendre PARIS, 15e, près front de Seine, 300 m² bureaux. 1er étage, accès direct. asc. Pour visit. 578-65-66, p. 208.

Locations

DOMICILIATIONS et SIEGES SOCIAUX
BUREAUX meublés · TELEX
Permanence téléphonique
CONSTITUTION STES
Prix compét., délais rapides
ASPAC 293 . 60 . 50
C P A 355 . 17 . 50

1 à 10 BUREAUX tous quartiers depuis 550 F par mois
MAILLOT 293-45-55
Spécialiste bur. depuis 1961.

BUREAUX MEUBLÉS
Sièges de Stés av. secrétariat Tél., Télex toutes démarches pour création d'entreprise
ACTE S.A. 261-80-88 +
BORDEAUX (56) 81-96-80.
TOULOUSE (61) 42-14-40.

locaux commerciaux

A saisir, exceptionnel
Sans commission
Bail à céder
Loyer mens. 10.300 F ch. comp.
170 m², 7 bureaux
Reprise installation téléphonique 7 postes, 3 lignes
Bail 9 ans expirant 31-12-83.
Libre début février 1982
24, rue Pierre-Sémard, 1er étage, 75009 PARIS.
Métro : Cadet ou Poissonnière.
Téléphone 280-61-98, 10 à 17 h.

fonds de commerce

A VENDRE OU EN GÉRANCE LIBRE
à LAGNY 77400
Pas-de-porte + appartement, tous commerces sauf aliment. Très bien placé, centre ville. Loyer minime. Téléphoner au
430-19-00
après 17 h 30.

immeubles

Vous désirez vendre VOTRE IMMEUBLE PARIS - BANLIEUE JE SUIS ACQUÉREUR. Tél. le matin au 747-42-97 ou écrire : NOEL AUFMAN, 21, r. Le Peletier, Paris-9e.

hôtels particuliers

NEUILLY CENTRE, le charme d'une maison de campagne, living. 4/5 ch., jardin, parkg. CALME ABSOLU
LARGIER Tél. 265-18-83.

pavillons

ST-GRATIEN. Résident. 120 m² habitation sur jardin 750 m², garage, 810.000 F - 503-00-11.

villas

Près ST-NOM LA BRETÈCHE Villa rve 170 m² habit., jard., clos 750 m², calme, belles prestations, décoration luxe. Urgt cse familiale 1.350.000 + frais réduits. 955-00-60.

maisons de campagne

Part. à part. de préfér. Vends région ALPES MANCELLES.
MAISON DE CAMPAGNE
Toit. tuiles de pays. Plain-pied 110 m², 2 sé., cuis., cell., s. de bns, w.-c. (poutres, solives, chem. granit). Atel., chff. (fuel). Gar. 40 m². Et. 72 m² : 2 ch., cab. de toil., w.-c., téléphone. Terr. 14.000 m² dont environ 5.000 boisés. Prix 830.000 F. Téléphone : 583-02-34 (soir).

Au milieu des vignes MAS ANCIEN de caractère comprenant 2 logements exposés au Midi avec dépendances et terres attenantes, à proximité d'un village de la vallée du Rhône. Prix : 520.000 F
Cabinet J. DIDIER
20, bd Gambetta, NIMES.
Tél. (66) 67-53-37.

propriétés

AGENCE DE L'ANDELLE
Philippe d'HEUDIÈRES.
27480 LYONS-LA-FORÊT.
Téléphone :
(32) 49-60-82 et 49-62-04.

PROX. LYONS-LA-FORÊT, cadre except., à l'orée de la forêt Domaniale, maison normande (avec colombages, toiture ardoises) T.B.E., divisée en cuisine, séjour av. cheminée, 2 chbres, salle d'eau et w.-c., débarras, grenier, chauffage électrique. Téléph. Bât. Terrain 1.765 m². PRIX A DÉBATTRE : 350.000 F. Pour tous renseignements ou pour visiter s'adresser à PH. d'HEUDIÈRES. Téléph. : (32) 49-60-82 et 49-62-04.

A vendre maison. Habitation au lieu-dit « Le Bois Bordeaux » 85.230 Bois-de-Cenets. Comprenant : 1 séjour, 1 grande chambre (séparat. pos.), 1 cuisine, 1 salle d'eau, 1 w.-c. Dépend. : Jardin devant et derrière au cœur de la camp., 15 km de la mer. - 16 (51) 68-75-14.

SOLOGNE BELLE MAISON +
MAISON GARDE. Parc boisé 6 ha. Prix intéressant. VALORSOL, tél. (38) 91-60-62.

Particulier VEND proximité Saint-Junien (87200), Station verte LOGIS de 8 pièces, parc 9.000 m², arbres centenaires, belle vue vallée Vienne. S'adresser à Me GUION, notaire à Saint-Junien.

PROPIÉTAIRE VEND 100 km de Paris près d'EVREUX
MAISON BOURGEOISE
Fin XIXe
à rénover entièrement dans superbe parc de 4,5 ha.
Tél. 524-22-95
de 16 heures à 20 heures.

Bretagne près mer
Dinan demeure 10 P., 3 ha
Dinard villa front de mer
Perros-Guirec Ptá 15 P., vue
Port-Blanc (22) villa 6 P.,
Morlaix manoir 12 P., 10 ha.
Moelan-Longère 9 P., parc.

HOUDIARD, B.P. 83, Laval, tél. (43) 56-61-60.

FONTAINEBLEAU (9 km) propriété style manoir, réception 110 m², 4 ch., piscine intérieure chauffée 5 m × 12 m, sauna. 200 m berges privées sur le Loing, dépend., parc 3.800 m². AFFAIRE EXCEPTIONNELLE. Prix sacrifié 1.800.000 F. Agence GRÉGOIRE, 424-61-97.

PRÈS PITHIVIERS
1 h. Paris, part. vd propriété sur 530 m² clos compr. 2 bâtiments, 2 étages rénovés, 1 bâtiment r.-de-ch. rénové, combles aménageables, grange, cave, voûtes, 1 bâtiment, sanitaire neuf, ch. cent. neuf. Conviendrait à particulier artisan ou petites entreprises.
Prix : 450.000 F
Tél. 16 (38) 30-43-59, ap. 20 h.

domaines

Achète
GRAND DOMAINE
à vocation forestière et chasse préférence départs : 45-41-18-89-58. Ecrire Havas Paris n° 200907.

terrains

ORNE
SOLIGNY-LA-TRAPPE
Particulier vend terrain à bâtir 5.200 m². Viabilisé.
PRIX 80.000 F.
Tél. 971-79-52, après 20 h.

viagers

Ch. viager libre ou occupé partiellement Paris ou banlieue Ouest. Tél. 876-55-88 ap. 20 h.

LIBRE 77 ANS
Pte St-Cloud, 70 m², tt cft. 180.000 + 4.700 par mois.
FONCIAL, 266-32-35.

F. CRUZ, 266-19-00
8, rue La Boétie, Paris-8e. Prix rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

culture

CINÉMA

La nouvelle politique d'Unifrance Film

Après le succès des manifestations organisées aux Etats-Unis, en novembre à Chicago, récemment à New-York (*le Monde* du 5 décembre), Unifrance, l'organisme chargé de la promotion du film français à l'étranger, présente en Algérie, depuis le 29 novembre et jusqu'au 20 décembre, un choix de vingt-cinq films.

Une délégation de quinze personnes — onze cinéastes, deux comédiens ainsi que MM. Adolphe Viezzi, directeur d'Unifrance, et Jacques Poitrenaud, directeur-fondateur de Perspectives du cinéma français depuis 1973 — s'est rendue en Algérie à cette occasion. Un débat eut lieu en direct à la télévision algérienne, mené en français par M. Ahmed Bedjaoui, du service des programmes. Sept films composaient la sélection officielle (notamment *Mon oncle d'Amérique, I comme Icare, la Boum, la Carapate*), qui était complétée par un Panorama du cinéma français de dix-huit films (avec des œuvres comme *Diva, Anthracite, la Femme de l'aviateur, Loulou, Sauve-qui-peut (la vie), Mes petites amoureuses, Simone Barbès ou la vertu, Neige*, etc). Après Alger, le programme est présenté à Oran, à Annaba et à Constantine.

Une douzaine de titres au total ont déjà été achetés par les responsables algériens ou sont en cours d'achat. Des accords de coproduction seront signés début 1982. Réciproquement, la télévision française devrait programmer des œuvres algériennes dans le cadre de sa politique d'ouverture aux cinémas du tiers-monde. En voyant d'autres films sur le petit écran, on espère que le public français voudra aussi les voir sur le grand.

Une autre opération *« coup au cœur »* (et non *« coup de poing »*, tient à préciser M. Viezzi), s'est mise en place à l'occasion d'une Semaine du cinéma français à Tokyo, du 12 au 17 décembre. Les films ont été choisis en deux temps : à Paris, par de jeunes Japonais en visite dans notre capitale, à qui Unifrance offrait des billets gratuits, quitte à leur demander de donner les raisons de leurs préférences. La Chambre syndicale des importateurs de films du Japon a ensuite donné son avis.

C'est une politique au coup par coup, une présence permanente tout terrain, que poursuit Adolphe Viezzi, formé lui-même dans l'industrie — il est le directeur-fondateur de Planfilm depuis 1967 : *« Je l'ai dit aux Algériens, la pénétration culturelle ne peut se faire que par l'acte commercial. »* Jack Valenti, ambassadeur itinérant d'Hollywood et de l' *« American Way of Filmmaking »*, n'a qu'à bien se tenir.

LOUIS MARCORELLES.

LA SOCIÉTÉ DES RÉALISATEURS DE FILMS JUGE LE RAPPORT BREDIN INSUFFISANT

La société des réalisateurs de films (S.R.F.) vient de rendre publiques deux lettres adressées à M. Jack Lang, ministre de la culture, où elle fait état de sa déception après le rapport Bredin, dont elle trouve les réponses *« insuffisantes »*. Si la S.R.F. est sensible à l'étendue de travail effectué par la commission, à la reconnaissance de *« l'importance culturelle et artistique du cinéma »*, elle estime cependant que le rapport *« se contente d'apporter des aménagements au système en place, qui a toujours fait fi de la création »*.

Dans sa première lettre, la S.R.F. conclut que le rapport Bredin ne peut pas *« servir de base à la définition d'une nouvelle politique du cinéma »*. Dans la deuxième, elle propose *« sept lignes de force à examiner d'urgence »*. On y trouve notamment la revendication d'une séparation radicale de l'exploitation et de la distribution, d'un nouveau partage des recettes, d'une libre circulation des créateurs dans tous les secteurs de l'audiovisuel. La S.R.F. réclame, en outre, la création d'une « banque du cinéma ». Protection des prérogatives des créateurs, politique de diffusion du film français à l'étranger, figurent également dans les mesures souhaitées par la S.R.F.

THÉATRE

« LA DAME DE CHEZ MAXIM » A LA COMEDIE-FRANÇAISE

Le bestiaire de Feydeau

« Et allez donc, c'est pas ton père »... Le jingle de la Môme Crevette fait des ravages dans la bonne société. Ses bas noirs et son tralala, sa gouaille insolente déclenchent des typhons dans le cœur des mâles : chez les bourgeois noceurs-honteux, le général ahuri, les lieutenants fringants, les notables abrutis, le jeune duc puceau, le domestique sournois, qui, avec la bourgeoise dévote, les femmes en chapeau, l'oie blanche, la duchesse en noir, composent le bestiaire rassemblé par Feydeau pour cette *Dame de chez Maxim* que la Comédie-Française monte pour les fêtes. La mise en scène est de Jean-Paul Roussillon, les décors de Jacques Le Marquet : gros meubles, velours étouffants, couleurs sombres pour la chambre-salon où le docteur Petypon, après une nuit de beuverie, découvre avec terreur dans son propre lit, la pulpeuse Crevette... Plafond et murs nacrés ouverts sur le parc pour la maison de campagne où l'imbroglio des quiproquos prend des proportions hallucinantes.

Les pièces de Feydeau sont irracontables parce qu'elles roulent par effet d'accumulation, de détails et de malentendus. Enfermés dans une gangue opaque, les personnages concentrent leurs facultés sur un but immédiat, qu'ils atteignent mais qui les fait trébucher. Ils sont toujours en train de se rattraper, en mentant. Leur rapidité de mensonge témoigne d'une belle vivacité. En même temps, ils sont formidablement crédules. Ils foncent droit sans se poser de questions, ils n'ont pas le temps de douter. Leur logique interne est si forte que rien ne leur paraît absurde. Ils sont comme des enfants, tout aussi obstinés et instables, et fabriqués d'une multitude de rouages qui marchent à des rythmes différents.

Qui peut jouer aujourd'hui *la Dame de chez Maxim*, qui peut être la Môme Crevette ? Certainement pas Catherine Samie. Elle n'a ni la fraîcheur ni la nervosité indispensable pour mener la farandole. De plus, elle est mal habillée, montre tout le temps ses jarretelles et ses fesses, ce qui est une aberration quand elle se fait passer pour madame Petypon, et casse l'effet comique : les lieutenants la reconnaissent seulement au moment où elle danse le cancan et envoie ses jupons par-dessus sa tête.

L'erreur de distribution pèse, et Jean-Paul Roussillon n'aurait pas dû faire donner une importance égale à toutes les répliques. Il aurait pu en couper. On a l'impression que Feydeau écrivait pour des acteurs précis qui avaient tendance à « en rajouter » et que, en somme, il les a devancés. Avec les comédiens-français, on pouvait élaguer. La distribution masculine est d'ailleurs excellente — Yves Gasc, Michel Aumont, Jean Le Poulain, Michel Duchaussoy, Jean-Luc Boutté... Denise Gence (la vraie madame Petypon) est trop sérieuse, Annie Ducaux parfaite en vieille duchesse. Feydeau a un tel génie des effets de rupture, une telle démesure, une telle virtuosité pour compliquer les situations que l'on rit malgré tout pendant une bonne moitié du spectacle. Il aurait fallu pouvoir rire à en perdre le souffle.

COLETTE GODARD.

★ Comédie-Française, 20 h 30.

PHOTO

Lartigue intra-muros

Ça y est, les merveilles de Lartigue sont installées, elles ont leur refuge dans une aile du Grand Palais, l'hommage est devenu permanent. Les petits fantômes blancs, les masques cocasses, les sauts à tire-larigot, les cerfs-volants météoriques et les jolies fiancées s'épanchent en courbes, dans un très bon choix d'Isabelle Jammes qui reprend en grande partie celui de la précédente exposition, Bonjour monsieur Lartigue (*le Monde* daté 5-6 octobre 1980).

Ce sera toujours un plaisir, quand on aura un temps mort, entre deux rendez-vous, ou quand on aura le cafard, d'aller voir ces photos, d'humer leur pétillement, leur charme grave. La salle d'exposition permanente est lisse, nette, claire, avec de beaux angles, de beaux arrondis, Lartigue est bien servi. Toutefois, une donation, une fondation, ne doit pas être seulement un musée, mais un lieu qui bouge, et l'idée d'expositions temporaires, tournantes, s'imposait. Les thèmes se détachent facilement dans l'œuvre de Lartigue : la famille, les femmes, les planeurs, les bolides, les voyages... Mais c'est aussi le mélange qui fait la beauté, et il y a toujours un risque de réduction, et de futilité, dans cette mise en tranches thématique.

On a contourné les problèmes en commençant par une exposition sur Sacha Guitry et Yvonne Printemps, qui ont été les amis intimes de Lartigue. Il note dans son journal : « Etre l'ami de Sacha Guitry, c'est entre autres choses être son spectateur. « Son spectateur particulier. Alors, avec tout son talent, son extraordinaire talent d'acteur, il interprète tout ce que les fantaisies de son cerveau, son extraordinaire cerveau d'auteur, lui suggèrent. » *Chaque photo est donc un moment de vie, de fête, de pose théâtrale. Ce ne sont pas des photos « épatantes », mais des photos chaleureuses, très proches, très amicales. On aurait peut-être mieux fait de montrer des photos toutes fraîches de Lartigue, pour le décaper un peu de son côté rétro, mais ça sera fait. Dans son livre* Lartigue, *qui vient de sortir aux Editions Belfond, Henry Chapier nous apprend que Lartigue s'adonne maintenant, avec son appareil, à une activité très « kertészienne » : il traque son ombre, jusqu'à ce qu'elle explose dans une fuite du soleil, ou jusqu'à ce qu'elle s'efface dans le couchant du jour.*

HERVÉ GUIBERT.

★ Donation Lartigue — Galeries nationales du Grand Palais, entrée par l'avenue Winston Churchill, Paris 8e.

★ *Lartigue* par Henry Chapier — Collection *« Les grands photographes »* Editions Belfond, 59 F.

PETITES NOUVELLES

■ L'Académie du jazz vient de remettre au pianiste Michel Petrucciani le prix Django Reinhardt. Les autres musiciens cités dans le palmarès pour leurs disques sont notamment : Sonny Rollins, Daniel Huck, Martial Solal, Carla Bley, Luther Johnson, Nina Simone, Mimi Perrin.

■ Le premier prix du troisième concours international, organisé par l'Union professionnelle des maîtres du chant français, a été obtenu le 13 décembre par un ténor américain, Howard Haskin.

■ Une soirée du cinéma mongol, organisée par le C.N.C., aura lieu le mardi 22 décembre, à partir de 18 h 30, au Centre Georges-Pompidou. Deux films seront projetés : *le Grand Désert de Gobi*, de T. Galsan, et *Mélodie des éleveurs*, de T.S. Navaan.

■ Marc Chagall a été fait citoyen d'honneur de la ville de Mayence (République fédérale d'Allemagne) au cours d'une cérémonie qui a eu lieu dimanche 13 décembre au musée Message biblique à Nice.

■ M. Jean-Pierre Piquemal a été réélu à la présidence de la Fédération française des ciné-clubs, qui vient de tenir son trente-cinquième congrès à Paris. La F.F.C.C. annonce, d'autre part, son projet d'organiser, le 23 janvier 1982, des Rencontres de la diffusion culturelle.

■ Le Grand Prix du jury des treizièmes Rencontres de cinéma des jeunes auteurs de Belfort-Montbéliard a été décerné, le 13 décembre, à la réalisatrice bulgare Marie Koleva pour son film *l'Etat de bonheur... permanent*.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS
Près SQUARE du TEMPLE LIVING + CHAMBRE tt confort de caractère, poutres, refait neuf. A saisir. 325-75-42.

5e arrdt

JARDIN PLANTES
Constr. GRAND LUXE en cours
LE POLIVEAU
Du 2 au 5 PIÈCES et DUPLEX du vendredi au lundi 11 h à 19 h. 1 et 3, RUE POLIVEAU. Renseignements : 287-37-37.

CADRE CAMPAGNARD
Deux jolies maisons avec patio et terrasse, plein de charme, calme absolu. Tél. 261-27-46.

PANTHÉON - FEUILLANTINES
TERRASSE 20m²
grand séjour, 3 ch., 354-85-10.

Rue LACÉPÈDE, dans bel immeuble pierre de taille, plein sud, 3 pièces, 67 m² environ. Px 780.000 F. Tél. 535-86-37.

CLUNY bel appt 80 m², double living, 1 ch. 6e étage, ascenseur, poutres apparentes. Vue dégagée. Exclusivité SANTANDRÉA FRANCE. Téléph. : 280-67-36 (67-66).

UNESCO 3 p., cuisine équipée, étage élevé. Vue magnifique, imm. stdg, parking possible. 810.000 F, frais réduits. Vis. vend. de 12 à 13 h et samedi de 10 h. à 12 h, 16, boulevard Garibaldi.

6e arrdt

SAINT-MICHEL PALAIS DE JUSTICE
6/7 p., 178 m², 2e ét., asc., serv. VANEAU, 555-48-63.

7e arrdt

CHAMPS DE MARS (près) dans imm. 1880 p.-de-t. Joli 4 p. 85 m² + serv. 705-31-13.

BABYLONE-VANEAU
Gde récept. + chbre. Sud. 540.000. Mernier 222-69-50.

8e arrdt

A 200 m GEORGE-V
VASTE 8 p., tt cft, 2 ch. de service, parking, possibilité PROFESSION LIBÉRALE 2.300.000 F. T. 567-60-78.

EXCEPTIONNEL
Près de la Madeleine, magnifique appartement dans hôtel particulier 200 m² habitabl. (soleil, calme). Récept. 65 m² + bur. + 2 ch. + 2 salles de bains, cuisine, 2 ch. de service, 1 garage + 1 park. Ap. 19 h - 750-21-45.

9e arrdt

40, R. ROCHECHOUART, 5 P. Tt cft, 113 m², chbre service, bel imm. pierre de t., à rénover, 750.000 F. Vis. jeudi 14 h à 18 h.

11e arrdt

MÉTRO NATION
LES ARCADES DE LA NATION
115, RUE DE MONTREUIL dans luxueux petit immeuble de quatre étages ayant seulement TRENTE APPARTEMENTS du studio au 4 et 5 pièces. Pour renseignements et vente
Capri 321-47-93

12e arrdt

PROCHE DU BOIS DE VINCENNES
A 300 m. Me Porte-Charenton 6, rue des Jardiniers. A vendre très beau 4 pièces 96 m² + balcon. Px 905.000 F. Habitables immédiatement. Visites sur rendez-vous les lundi, jeudi, vendredi, 14 h à 18 h.
Tél. 825-29-48 ou **Capri 321-47-93**

RÉSIDENTIEL
NATION-PICPUS
Bel imm. pierre de taille restauré
GD. 2 P., TOUT CONF.
en duplex, 62 m², cuis. équipée. Possibilité parking. 450.000 F. Sur pl. jeudi, samedi, 13-16 h. 14, r. des Colonnes-du-Trône.

CHARENTON - 525.000 F près bois et métro, beau 3 P., entr., gde cuis., tt cft, dressing, chauff. cent. Tél. 344-71-97.

NATION BEAU 5 PIÈCES
Immeuble 1978 GDE CLASSE
110 m² + BALCON 17 m²
calme, soleil. 266-27-55.

13e arrdt

PATAY-TOLBIAC
Bel imm. pierre de taille
BEAU 3 PIÈCES
tt cft, refait neuf. 395.000 F. Sur place jeudi, samedi, 13 h à 15 h., 43, RUE DE TOLBIAC.

TOLBIAC gd 2 p., cuis., s. de bns, w.-c. séparés, 45 m² + terrasse, cave, parkg. 520.000 F. IMMO 112 - 355-69-88.

74, BD VINCENT-AURIOL. 4 P. cft clair, bon état. 7.000 F le m². S/place vendredi, samedi 14-17 heures ou 500-47-03.

14e arrdt

Me ST-JACQUES, imm. récent beau 4 P., cuis., bns, tt cft, 86 m² + loggia, soleil, cave, park. 1.030.000 F. 322-31-20.

EXCEPTIONNEL
RAPPORT 40.000 F
Prix 269.000 F. 325-75-42.

MOUTON DUVERNET, studio, 1er ét., kitchen, s. d'eau, 21 m². 125.000 F. Loué 31.10.82. Tél. : 500-78-65.

Métro ALÉSIA, imm. 1974
STUDETTE CONFORT
Kitchen. équipée, étage élevé. Sur rendez-vous. 266-27-55.

15e arrdt

CROIX-NIVERT, imm. récent, 7e étage, balcon, beau studio 40 m², 370.000 F - 705-31-13.

SQUARE VIOLET
220 m² - 1.100.000 F.
Loft, clair, calme. 587-33-34.

163, RUE DE SÈVRES
neuf, gd standing, 95 m² + 13 m de balc., dble séj., 2 ch., bains + dche, 2 w.-c., parfaitement équipé, parkg. 563-25-60. Sur place jeudi 12-16 h.

URGENT CAUSE DÉPART PROXIMITÉ RUE VAUGIRARD imm. récent, séjour 4 chambres. 790.000 F - 742-57-22.

16e arrdt

TROCADÉRO, splendide appartement 150 m², vaste récept., 2 chambres, ch. service, park. GARBI - 567-22-88.

AVENUE DE VERSAILLES imm. récent, 8e étage, 54 m²; séjour + chambre, tout confort. Occupé jusqu'au 1-1-84. GARBI - 567-22-88.

PASSY. Part. vd imm. p. de taille, asc., studio, cuis. équip., bains, w.-c., 22 m² environ, parfait état, 350.000 F. Tél. : 547-36-00, entre 18 h et 20 h.

17e arrdt

Pptaire vd urgt succession
7 PIÈCES STAND.
3 sanitaires, chbre de serv., gar. A débattre. 572-49-48.

ETOILE TERNES. Imm. pierre de t., 6/7 p. 210 m², 5e ét., ascens. + 2 chbres serv. Calme, soleil. Tél. : 588-82-81.

78-Yvelines

BOIS D'ARCY
Résidence Champs d'Arcy B. stand., 4 pces 93 m². TT CFT, av. loggia, cave et garage. 540.000 F. I.N. 045-29-09.

92 Hauts-de-Seine

SAINT-CLOUD
Dans résidence standing (1978) 105 m² hab. + 20 m² balcons, séjour 40 m² + 2 chambres + 1 salle de bains, 1 salle d'eau, cuisine, garage. Après 19 heures, 750-21-45.

BOULOGNE LA PRINCIPAUTÉ
Rue de l'Abreuvoir, dans un petit immeuble pierre de taille de 3 étages, à vendre TRÈS BEAUX APPARTEMENTS de 3, 4 et 5 pièces SUR LUXUEUSES PRESTATIONS. Livraison début 1982. Visites sur place et sur rendez-vous, lundi, jeudi, vend., 14 à 19 h.
Tél. 825-29-48 ou **Capri 321-47-93**

93 Seine-Saint-Denis

A vendre libre au 1er étage APPARTEMENT A DRANCY 85, rue François-Rude, salle à manger, 2 chambres cns, s. bns, entrée, w.-c., ch. centr. Prix : 165.000 F. Tél. et visite à partir de 17 h., 832-24-29.

GAGNY GARE
3 p. 330.000 F. 88 m², résidence 76 s/verd., loggia, 2 PARKINGS. Propriétaire : 381-94-29.

94 Val-de-Marne

Urgent. Fontenay-sous-Bois (94), appart. 90 m², 4-5 P., 2 loggias, gar., 5 min. R.E.R. et centre comm., imm. 1977, charges 400 F, frais mutation réduits. Prix : 480.000 F. Tél. après 20 h, 876-55-88.

NOGENT. 840.000 F. beau 5 P., cuis., en duplex, loggia, vue sur parc, chf., garage. Tél. 345-82-72.

R.E.R. PARC SAINT-MAUR. calme, soleil, verdure, récent 3 P. 68 m². Tt cft + balc. 390.000 F. Tél. : 228-82-68.

Part. à part. vend à Vincennes (94), près du bois, 15 mn R.E.R., bus, dans imm. 1961, 2 p., 54 m², parf. état, 2e étage : entrée, séjour, chbre, cuis., cellier, balcon, penderies, s. de bns, w.-c., charges 430 F par mois (chauf. compr.). Prix 370.000 F. Tél. : 365-61-00, après 19 h.

95- Val-d'Oise

10' PARIS NORD, beau 4 p., cuis., s. bns, w.-c. sép., cave. Près comm. et écoles, 265.000. IMMO 112 - 805-84-39.

Province

Haute-Savoie, PRAZ-DE-LYS, station été-hiver près des Gets, studio à partir de 150.000 F. Loc. ass. ERIGE B.P. 18, 74240 GAILLARD Téléphone : (50) 38-52-89.

Méribel-les-Allues, au pied des pistes, T3 avec terrasse. Prix 700.000 F. A débattre. Tél. (91) 37-22-52 ou (91) 48-65-41.

Particulier vend résidence du Parc Orléans, vue sur Loire, beau F4, libre, prêt PIC. Téléphone (38) 53-30-13.

HYÈRES (Var). Part. vend F4, garage, urgent. Tél. heures repas (94) 57-53-38.

Etranger

Wengen - Oberland Bernois - Suisse
Dans cette station sans circulation, aux possibilités variées aussi bien en hiver qu'en été, nous vendons des
APPARTEMENTS
à 1 et 2 chambres (30-60 m²). Il s'agit d'un nouvel immeuble, situé dans un endroit ensoleillé, à la vue imprenable. Nous nous chargeons de les louer pour vous. Prix de vente avec ameublement dès F.S. 170.000. Demandez tous les rens. utiles à Fiduciaire Zwahlen S.A., administration d'immeubles, Höheweg 13, CH-3800 Interlaken, tél. 1941/36 22-12-21.

Particulier vend ATHÈNES Quartier AMBELOKIPI Appt 57 m², rez-de-ch., tt cft. 1 million 500.000 drachmes. S'adr. Mme Anne AMOURGUY, tél. 19-30-1-325-40-78.

CULTURE

MUSIQUE

« RÉPONS » DE BOULEZ A BOBIGNY

La 4X et le vent

Le cycle consacré à Pierre Boulez par le Festival d'automne s'achève en point d'orgue selon la grande tradition symphonique, puisque quatre exécutions doubles de Répons *n'ont pas épuisé la curiosité des mélomanes parisiens. Point d'orgue également, car il ne s'agit, en fait, que du premier volet d'une partition plus développée. Lors de la création au festival de Donaueschingen (* le Monde *du 20 octobre).* Répons *avait suscité les réactions les plus opposées, chef-d'œuvre inespéré pour ceux qui avaient cru que le compositeur avait laissé choir son imagination dans les oubliettes de l'IRCAM, échec prévisible pour les autres qui n'attendaient que cela.*

A la Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, Bobigny, la chaleur et la durée des applaudissements ne laissent place à aucun doute : la réussite est totale, on pense involontairement au dernier acte des Maîtres chanteurs, *à cela près que Walter serait devenu Hans Sachs. Comme les explications techniques et les exemples musicaux que donne Boulez entre les deux exécutions de* Répons *évoquent, jusque dans leur développement excessif, d'autres passages du même ouvrage, on s'étonne que le public ne chante pas, à la fin, quelque choral à la gloire du grand art franc et de son héros.*

Il n'est pas question de mettre en doute la sincérité du public ni de s'élever contre le culte de la personnalité, quelque danger qu'il comporte, mais il n'est pas certain cependant que, dans ce cas précis, les préventions favorables n'aient pas joué un rôle au moins aussi important que la sensation musicale elle-même, car l'équilibre entre l'ensemble instrumental et ce que diffusaient les haut-parleurs différait sensiblement de celui qu'ont pu apprécier les auditeurs de Donaueschingen. La prédominance du dispositif électro-acoustique, à partir du moment où il entre en action, tendait, en effet, à Bobigny, à accentuer un aspect sans doute indissociable de l'œuvre, mais nullement primordial, car l'écriture instrumentale se révèle, en définitive, beaucoup plus riche et, paradoxalement, plus « neuve » que les effets obtenus à grands frais grâce à la déjà célèbre machine 4X. Certains de ces effets, dira-t-on, ne sauraient être réalisés autrement, mais il en va de même, toutes proportions gardées, de la machine à vent utilisée dans Daphnis et Chloé *de Ravel ou dans* Don Quichotte *de Richard Strauss.*

On n'oserait affirmer que la fonction des transformations électroniques reste d'ordre décoratif, mais il est difficile de penser autrement, surtout si l'on compare l'éloquence d'un traitement instrumental d'une étonnante virtuosité ou l'originalité d'un contrepoint procédant par couches superposées avec la simplicité relative de ce que les haut-parleurs diffusent par ailleurs. A Bobigny, où les valeurs se trouvaient en quelque sorte inversées, comment ne pas éprouver un certain malaise ? Peut-être simplement en ne se posant pas trop de questions et en applaudissant les choses comme elles viennent.

GÉRARD CONDÉ.

★ Ce jeudi 17 décembre, Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, Bobigny, 20 h 30.

« LE TURC EN ITALIE » A NANTES

Rossini bien servi

Le théâtre Graslin, à Nantes, qui n'est pas toujours à pareille fête, a présenté récemment une très jolie réalisation du Turc en Italie *de Rossini, coproduction avec l'Opéra néerlandais. Le livret tarabiscoté, qui nous avait paru confus lors de l'ouverture du Mai de Bordeaux* (le Monde *du 19 mai), sans doute en raison d'une mise en scène fantaisiste, mais un peu trop chargée, de Jean-Louis Thamin, est passé cette fois comme une lettre à la poste, emporté par la verve de Rhoda Levine, une Américaine qui a monté de nombreux spectacles, y compris des shows pour la télévision et pour Broadway. De là sans doute le rythme et l'efficacité d'un spectacle qui ne s'embarrasse d'aucune invraisemblance, suit au plus près et même aiguillonne la musique endiablée de Rossini.*

Un Turc débarquant à Naples en quête d'aventures s'éprend d'un ravissant « Don Juan en jupons », qui répond à ses avances, non sans maintenir la balance à peu près égale entre son mari et son soupirant ; le mari refuse de vendre sa femme ; un bal masqué sert de deus ex machina, *et Fiorella est trop heureuse que son mari la reprenne (tout en gardant son amoureux), tandis que le Turc ramène chez lui la jolie gitane qu'il avait répudiée par erreur.*

Jeux de mains, œillades, ficelles classiques du théâtre italien, tout s'enchaîne avec une simplicité et une justesse parfaite dans des décors réduits au minimum et des costumes malicieux de Yasmina Bozin.

Pourtant, on ne serait pas aussi sensible à ce chef-d'œuvre burlesque s'il n'y avait aussi la direction de Vittorio Negri (grand spécialiste de... Vivaldi) qui fait ressortir la délicatesse et la poésie, autant que l'humour et l'abattage, de Rossini. Avec lui l'Orchestre des Pays de la Loire atteint parfois à une poésie mozartienne, et la comédie rivalise presque avec Cosi.

La distribution a été choisie avec grand soin. Barbara Hendrickx, dans l'attente d'un heureux événement, est remplacée par une jeune Américaine ravissante, excellente comédienne, Julia Conwell ; quel dommage que cette voix délicieuse dans les demi-teintes paraisse déjà irrémédiablement durcie dans les forte *et les aigus, surtout lors du grand air tragique de Fiorella, merveille presque inconnue. Bon Turc et basse virtuose de Willard White, excellent mari de Gianni Socci, à la voix savoureuse et sonore, jolie voix madrigalesque de l'éternel amoureux, Peter Jeffes, gentille Zaïda de Sonia Nigoghossian.*

On a découvert surtout un jeune Américain, David Pittman-Jennings, dans le rôle du poète qui manigance les péripéties de l'action, comédien aussi fin que désopilant, avec une voix de baryton bien colorée qui, sans air propre, uniquement dans les récitatifs et les ensembles, s'impose constamment à l'attention. Les chœurs de l'Opéra de Nantes sont très bons et jouent avec précision de bonne humeur.

JACQUES LONCHAMPT.

AU RANELAGH

Gags et contrebasses

Le visage mangé par ses lunettes de motard, il enfourche sa « meule ». Avez-vous déjà vu une contrebasse devenir une puissante cylindrée et un contrebassiste tenir son archet avec de gros gants de cuir noir ? Avez-vous déjà écouté vraiment une moto démarrer, prendre son régime d'autoroute puis se « planter » ? Ces bruits stéréotypés qui succèdent à l'absurde, y avez-vous fait attention ? Là, vous prêterez l'oreille comme au cinéma, sauf que, la place des flics, de leur sirène et de l'ambulance hurlante, viendront à la rescousse d'autres contrebassistes...

Ce n'est qu'un des numéros drolatiques proposés par Christian Gentet et ses six comparses – cinq plus une femme, Brigitte Radal. Rien que des contrebassistes. Tout d'abord, ils sont sept d'un coup : tango. Puis quatre s'en vont, l'espace de deux petits tours. Restent trois, qui ont changé de costume pour Béret, beurre et cornichons : *bal musette. Puis deux : valses déguisées. Et un, et deux, et trois, et quatre :* Automne *– les feuilles mortes tombent du plafond. Du balai. Voilà, dans un saloon, un shérif et un cow-boy qui se provoquent en un duel de solistes. Le bar est une contrebasse. Pour le portillon d'entrée ? Deux contrebasses encore, pivotant sur leur pique.*

Enfin, les sept instrumentistes se réalignent pour jouer carrément aux musiciens, interprétant un blues qui fait la nique à Bottessini et aux virtuoses. Réunis pour se faire entendre et voir autrement qu'en accompagnateurs d'orchestre, ils se sont « arrangé » des musiques et charrient la musique sans vergogne. Amateurs de sublime, s'abstenir : il s'agit de pieds de nez. Ou, qui sait, d'appels sérieux aux compositeurs qui ont peur d'écrire pour la basse seule, trop exigeante ou trop folle (c'est pareil).

M. LA BARDONNIE.

★ *C'est quand ça va vers l'aigu que ça devient grave :* Théâtre du Ranelagh ; les jeudis, vendredis et samedis à 20 heures, les dimanches à 18 heures.

CORRESPONDANCE

La situation du Centre du Marais

La fermeture, prévue pour le 31 janvier, du Centre culturel du Marais continue de susciter des réactions (*le Monde* du 18 novembre). Jacqueline et Maurice Guillaud, les directeurs artistiques du Centre, le comité de défense qui s'est constitué dès l'annonce de la décision de la Ville de Paris et du ministère de la culture, et qui a aujourd'hui recueilli quelques vingt mille signatures, n'ont pas baissé les bras. Le 21 décembre, une journée de soutien avec rencontres, animations et spectacles est organisée au Centre et à l'Eldorado (1), de 18 heures à 24 heures.

A propos du Centre, nous avons reçu plusieurs témoignages, pour ou contre. Nous publions ici les plus représentatifs.

Une aventure merveilleuse

Lorsque j'ai rencontré Maurice Guillaud au Centre culturel du Marais, je ne savais pas encore que ce serait pour moi un bonheur de monter avec lui une exposition Babar. J'avais même une certaine appréhension : remuer cinquante ans de dessins originaux et d'esquisses de mon père et de moi-même, en extraire le plus représentatif d'une œuvre et le placer sur 160 mètres de cimaises, créer des espaces de l'imaginaire pour les enfants, cela n'était pas un travail facile. La réussite dépendait de la qualité de l'échange entre deux hommes, entre l'artiste et le metteur en scène. Ce fut une aventure merveilleuse.

Il y a une magie au Centre culturel du Marais, et c'est cela qui est oublié aujourd'hui. Sans intervenir dans une querelle de chiffres – il y a, certes, différentes façons d'apprécier un déficit, – je voudrais dire la chance que nous avons, à Paris, d'avoir, pour stimuler la vie artistique, des magiciens comme Maurice et Jacqueline Guillaud. Ils savent créer un rapport original entre l'œuvre et le public ; leur talent et leur imagination donnent vie à cet immense espace-labyrinthe, constamment restructuré pour notre surprise et notre joie.

Qui, avant Guillaud, nous avait proposé de nous asseoir devant un pupitre pour regarder, dans la paix d'un éclairage mesuré, les estampes d'Hokusai ou de cheminer à travers un rêve naissant sous nos yeux : son spectacle *Germination* ?

Les conservateurs du British Museum ont su apprécier l'originalité de Guillaud dans sa présentation de *Turner en France*, et l'affluence du public montre quotidiennement que le Marais est un lieu-force dont nous avons besoin.

Si le Marais de Guillaud ferme ses portes, nous perdrons un peu de notre âme. Honte sur nous alors.

MARIE-CLAUDE et LAURENT DE BRUNHOFF.

(1) Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois 3e, (tél. : 278-66-65).

Eldorado : 4, boulevard de Strasbourg, 10e (tél. : 208-18-76).

Ce qu'on ne regrettera pas

Il est triste de voir disparaître un lieu de rencontre et d'art.

Le souvenir des beautés incomparables qui nous ont été montrées au Centre du Marais – Dürer, Goya, Turner, et j'en passe – restera dans nos mémoires, non sans regret ni mélancolie.

Mais quand même... Ce qu'on ne regrettera pas, il faut bien l'avouer, ce sont l'exiguïté des lieux (pour ne rien dire de leur danger en cas de panique), les prix d'entrée exorbitants, non au regard de la qualité des expositions, mais de leurs conditions matérielles, l'oppressante obscurité, les gadgets inutiles (n'en déplaise à M. Cournot) (2), le piétinement en file inexorable, sans possibilité de halte, de repos, de retours en arrière, au rythme imposé par le flot des visiteurs. Il est d'autres lieux, à Paris, plus propices aux expositions, et qui font leurs preuves tous les jours. Le Centre du Marais meurt peut-être d'une ambition sans rapport avec les moyens d'accueil.

M. SUCHAIL (Sète).

(2) *Le Monde* du 22 octobre.

PATRIMOINE

PALMARÈS DU CONCOURS « CHEFS-D'ŒUVRE EN PÉRIL »

Le palmarès du 19e concours « Chefs-d'œuvre en péril » organisé par Antenne 2 dans le cadre de l'émission animée par Pierre de Lagarde, a été proclamé le 16 décembre à la Maison de Radio-France en présence du ministre de la culture, M. Jack Lang, qui a remis leurs prix au seize lauréats retenus cette année.

Le premier prix a récompensé les habitants de Varaignes (Dordogne), qui depuis dix ans ont racheté le château du village, une demeure du XIVe siècle. Le deuxième prix est allé à l'association qui depuis 1978 s'est attachée à sauver l'abbaye de la Grainetière (Vendée), un édifice du XIIe siècle. Le troisième prix a été décerné à M. Jean-Claude Freyburger, qui a remis en état de marche l'usine de façonnage des faux de Nans-sous-Sainte-Anne (Doubs).

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h 30 : Ballet Don Quichotte.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : la Dame de chez Maxim.
Chaillot (727-81-15), Foyer, 18 h 15 : Sous le lustre ; Grand Théâtre, 20 h : Faust ; Salle Gémier, 20 h 30 : En avant.
Odéon (325-70-32), 20 h 30 : Les Cenci.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : Films.
Petit TEP (797-96-06), 20 h 30 : Allumette.
Centre Pompidou (277-12-33), débats, 18 h 30 : Guy de Pourtales ; 19 h : Terence C. Sellers ; 20 h 30 : Paradis vidéo ; Installation vidéo Joan Logue ; Danse, 18 h 30 : Lotus Cabaret.
Carré Silvia-Monfort (531-28-34), 20 h 30 : la Duchesse d'Amalfi.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h 30 : Jacques Villeret. 20 h 30 : Peer Gynt.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h 30 : West Side Story.

Les autres salles

Antoine (207-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h 45 : Princesse Baraka.
Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Athénée (742-67-27), 20 h 30 : la Bête dans la jungle ; II, 20 h 30 : le Concert.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h : Diable d'homme.
Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h 30 : le Déterreur ; Epée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : Ecrits contre la Commune ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Mahjoub, Mahjoub ; Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Richard II.
Château de Vincennes, Tour du Village (365-70-13), 20 h 30 : Mille Iles 80.
Cité internationale universitaire (589-67-57), Resserre, 20 h 30 : Pierre Abélard.
Comédie-Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h 45 : le Jardin d'Epoque.
Comédie italienne (321-22-22), 20 h 30 : la Servante amoureuse.
Comédie de Paris (281-00-11), 21 h 30 : Un p'tit rêve dans l'nez ; 23 h : le Match.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Deux-Portes (361-49-92), 20 h 30 : les Fausses Confidences.
Edouard-VII (742-57-49), 20 h 30 : Deburau.
Eglise Saint-Merri (585-84-56), 20 h 45 : Blaise Pascal ou le plaisir aux catacombes.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h 30 : D. Lavanant ; 21 h 45 : Tranches de vie.
Espace Marais (271-10-19), 22 h 30 : l'Amant.
Essaïon (278-46-42), salle I, 20 h : la Princesse de Babylone ; 21 h 30 : Attention copyright ; salle II, 18 h 30 : Spectacle Guillevic ; 20 h 30 : Monsieur, Monsieur, Monsieur ; 22 h : Cheese ou la vie en rond.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : les Trois Jeanne ; 22 h : la Tour de la Défense.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30 : Zoo story ; 22 h : Sundance.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 20 h 30 : la Raison du plus fort.
Huchette (326-38-99), 18 h 30 : André Frère ; 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon.
Jardin d'hiver (262-59-49), 19 h : Partage ; 21 h : Regarde les femmes passer.
La Bruyère (874-76-99), 21 h : le Divan.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : Shéhérazade ; 20 h 30 : Anatole ; 22 h 15 : Elle lui dirait dans l'île ; Théâtre Rouge, 18 h 30 : Ladyablogues ; 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : Lève-toi et rêve. – Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Marie-Stuart (508-17-80), 22 h : l'Absent.
Marigny salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 18 h 30 : le Grain de sable ; 21 h : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Moderne (280-09-30), 20 h 30 : le Journal d'une femme de chambre.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : l'Evangile selon saint Marc ; petite salle, 20 h 30 : Oratorio pour une vie ; 22 h : Ecoute Israël.
Œuvre (874-42-52), 20 h 30 : Orties... chaud.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Joyeuses Pâques.
Piazza (633-08-80), 20 h 30 : Ecoute le vent sur la lande.
Poche (544-50-21), 21 h : Interviouve.
Roquette (805-71-51), 20 h 30 : On loge la nuit. - Café à l'eau ; 22 h : le Fétichiste ; petite salle, 20 h 30 : Il était trois fois ; 21 h 45 : le Combat de la mouche.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 le Charimari.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
TAI – Théâtre d'essai (278-10-79), 20 h 30 : le Rouge et le Noir ; 22 h : le Chien des Baskerville.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire ; 23 h 15 : Vinci avait raison.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h 30 : Méli-mélomane ; 22 h : Brind'zingue.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre de Paris 12 (343-19-01), 20 h 45 : les Menteurs bleus.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h 30 : Si jamais je te pince...
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30 : le Grand Bilan ; 21 h : Aima.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (633-01-21), 20 h 30 : Christophe Colomb.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : Nos merveilleux amis ; petite salle, 20 h 30 : Virginia.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h : Léonce et Léna ; 22 h : Gaspard.
Théâtre de la Villa (542-08-40), 20 h 45 : Crime parfait.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h : Une heure à tuer.
Variétés (233-09-92), 20 h 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au bec fin (296-29-35), 20 h 15 : Tohu Bahut ; 21 h 15 : le Grand Ecart ; 22 h 30 : le Président.
Blancs-Manteaux (887-15-84), I, 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II, 20 h 15 : Jeannot Ribochon arrive ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 23 h 30 : Attachez vos ceintures.
Café d'Edgar (322-85-11), I, 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h 15 : Zéphir et Aquilon ; II, 20 h 30 : les Moines en folie ; 21 h 45 : C'était ça ou le chômage.
Café de la Gare (278-52-51), 22 h : Qu'est-ce qu'il y a dedans ? ; 22 h 15 : le Chasseur d'ombre.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h 30 : le Petit Prince ; 22 h. Feydeau, Courteline, Labiche.
L'Écume (542-71-16), 20 h 30 : A la manière d'eux ; 22 h : Sanctuaires.
Fanal (233-91-17), 20 h : Un ouvrage de dames ; 21 h 15 : F. Blanche.
La Gageure (367-62-45), 21 h 30 : la Femme qui perd sa jarretière.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h : Douby... be good ; 22 h 15 : T'as pas vu mes bananes ?
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : Ça alors ; 21 h 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h 30 : Du ronron sur les blinis.
La Soupap (278-27-54), 21 h 30 : Josy Coiffure.
Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30 : Enfin seul ; 22 h Papy fait de la résistance.
La Tanière (337-74-39), 20 h 45 : M. Reverdy.
Le Tintamarre (887-33-82), 19 h : Detressan, C. Epinal ; 20 h 30 : Phèdre.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 18 h 30 : G. Bonnet, 20 h 30 : F. Brunold ; 21 h 30 : Il en est... de la police ; 22 h 30 : Teleny.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h 30 : Voyager ; 22 h 30 : Mensonges, J.-M. Binoche.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h 45 : Nazaré Pereira.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30 : Antoine Tomé.
Galerie Peinture fraîche (551-00-85), 20 h 30 : Hatita Pere.
Salle Gaveau (563-20-30), 21 h : Hit-Parade des années 30.
Gymnase (246-79-79), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
Lucernaire (544-57-34), 20 h 30 : La fête à Boris.
Musée de la musique mécanique (278-49-16), 21 h : la Goualante de Mackie.
Olympia (742-25-49), 21 h : Yves Montand.
Opéra-Night (296-62-56), 20 h 30 : les L Show.
Palais des Glaces (607-49-93), grande salle, 20 h 30 : Momma's. – Petite salle, 22 h 15 : J.-P. Farré.
Palais des Sports (828-40-90), 20 h 30 : Sylvie Vartan.
Petit Forum (297-53-47), 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougah ; 22 h 30 : Marc Jolivet.
Potinière (261-44-16), 20 h 45 : Alex Métayer.
Ranelagh (288-64-44), 20 h : C'est quand ça va dans l'aigu que ça devient grave.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Catherine Le Forestier.
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41), 21 h : Sexteto Mayor.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.
Deux-Ânes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

La danse

Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : Graziella.
Palais des Congrès (758-27-78), 20 h 30 : Ballets Moïsseiev.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : l'Ensemble de Pékin.
Théâtre Noir (797-85-15), 20 h 30 : L. Dinwall.

Les comédies musicales

Michodière (742-95-22), 20 h 30 : Ah !... ces années 30.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h 30 : Violettes impériales.
Théâtre 13 (627-36-20), 20 h 30 : Barbe verte.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. C. Davis (Mozart, Berlioz).
Salle Gaveau, 21 h : K. et M. Labeque (Stravinsky, Brahms, Gershwin).
Salle Cortot, 21 h : J. Micault (Chopin).
Conservatoire d'Art dramatique, 20 h 30 : Orchestre des élèves du Conservatoire (Bartok).
Radio-France, auditorium 106, 18 h 30 : C. Kahn (Fauré, Debussy) ; 20 h 30 : Trio Ravel Chaydn, Saint-Saëns).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette, (326-65-05), 21 h 30 : Jazz Group de Bretagne.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 22 h : Pakatak.
Cloître des Lombards (233-54-09), 20 h 30 : Faton Cahen.
Gibus (700-78-88), 22 h : les Pachydermes.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h 30 : J. Cees Jans.
La Mann musicale (238-05-71), 21 h : J. Sicard, J.-Y. Colson.
New Morning (745-82-58), 21 h : Arezki, Fontaine.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : P. Sanssois.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : B. Lelann, M. Graillier, M. Bertaux...
Rose Bonbon (268-05-20), 21 h : P. Verbeck.
Salle Wagram, 21 h : M. Slim, Stars of faith.
Slow Club (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter.
Vieille Herbe (329-06-91), 20 h : M. Perrone.

Festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE
(296-12-27)
THÉATRE
Gennevilliers, Théâtre, 20 h 45 : la Chute de Johann Fatzer.
MUSIQUE
Bobigny, Maison de la culture, 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, dir. P. Boulez (Boulez).

Jeudi 17 décembre

Exposition

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, de 12 h à 20 h : Architecture.

En région parisienne

Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 : les Frères Jacques.
Clamart, C.C. J. Arp (645-11-87), 20 h 30 : Fin de partie.
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52), 21 H : C. Timoteo.
Créteil, Maison des arts (899-94-50), 20 h 30 : le Barbier de Séville.
Évry, Agora (077-93-50), 21 h : Raymond Devos.
Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 : la Danse du diable.
Montreuil, M.C.L. (287-08-68), 21 h : Dick Annegarn.
Neuilly, Dépôt-vente (637-31-87), 21 h : Zanini.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Moi chienne.
Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18), 21 h : Chœur national d'Israël Rinat.
Vincennes, Théâtre D. Sorano (374-73-74), 21 h : le Triomphe de l'amour ; Petit Sorano, 21 h : Pearl Harbour ou perles à rebours.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans ; (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : Education de prince, de A. Esway ; 19 h. : Hommage à A. Gance : J'accuse ; 21 h. : Hommage à S. Lumet : Bye Bye Braverman.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : Aelita, de J. A. Protozanov ; 17 h. : Dix ans du forum de Berlin (1971-1980) : Saltane, de O. Ganda ; 19 h. : Hommage à M. Deville : Adorable menteuse.

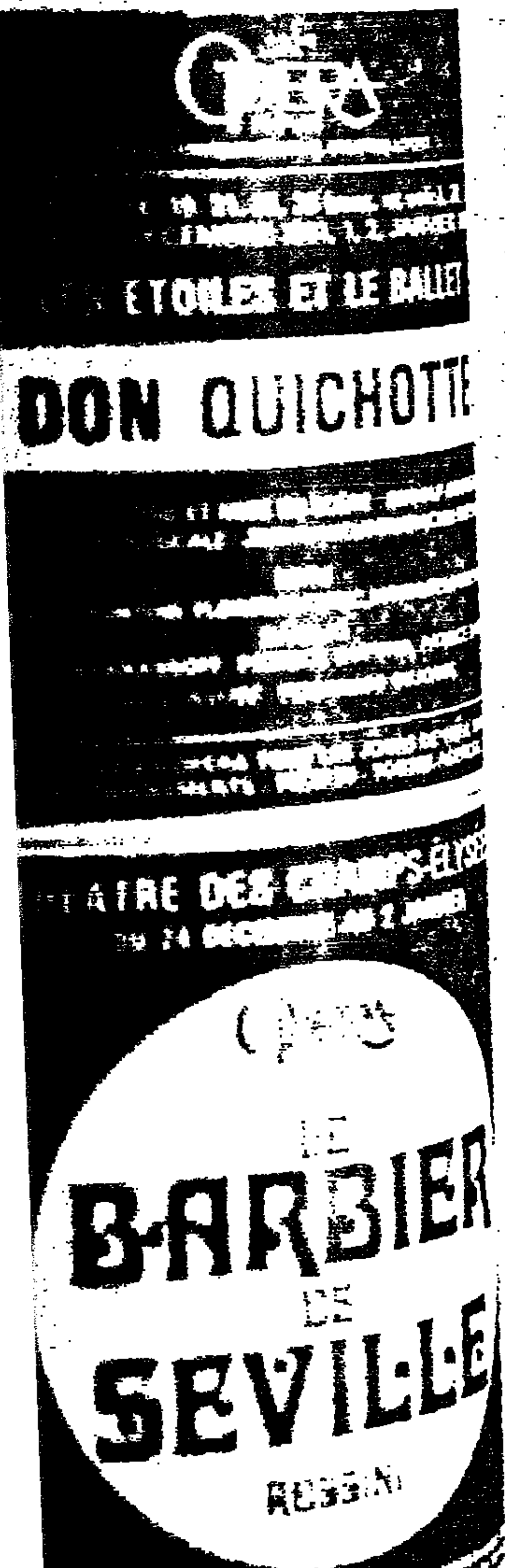
Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR NU (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
BEAU-PERE (Fr.) (*) Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CARGO (Fr.) (*) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA CHEVRE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-27-78) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
CONDORMAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CROQUE LA VIE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 3e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), sous-titres anglais.
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11). – V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). H. sp.
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Champs-Elysées, 6e (359-12-15). – V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA FEMME D'A COTE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA FILLE OFFERTE (All., v.o. (**) : Marais, 4e (278-47-86).
LES FILLES DE GRENOBLE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
FRANCISCA (Port., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) ; Olympic, 14e (542-67-42).
GARDE A VUE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 11e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paris Loisirs Bowling, 16e (606-64-98).
LA GRANDE ESCROQUERIE DU ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA GUEULE DU LOUP (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'HEURE EXQUISE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'HOMME-ATLANTIQUE (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
HOTEL DES AMÉRIQUES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES FILMS NOUVEAUX

CARMEN JONES, film américain d'Otto Preminger v.o. ; George-V, 8e (562-41-46).
EAUX PROFONDES, film français de Michel Deville, Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA GUERRE DU FEU, film franco-canadien de Jean-Jacques Annaud, (70 mm), Concorde 8e (359-92-82) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-46-61) ; Clichy-Pathé, 8e (522-46-01).
MEPHISTO, film hongrois d'Istvan Szabo, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan 8e (359-92-82) ; Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
POPEYE, film américain de Robert Altman. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (206-71-33).
PRUNE DES BOIS, film belge de Marc Lobet, Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (326-12-39) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
QUAND TU SERAS DÉBLOQUÉ..., FAIS-MOI SIGNE, film français de François Leterrier. Movies, 1er (260-43-99) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA REVANCHE, film français de Pierre Lary : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-34) ; Murats, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétans, 19e (206-71-33).
SALUT L'AMI, ADIEU LE TRÉSOR, film américain de Sergio Corbucci. V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio-Médicis, 5e (633-25-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (206-71-33).
KINGS, film anglais de Jack Priestley. V.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Vendome, 2e (742-97-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15).
LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE LOUP-GAROU DE LONDRES (*) (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Studio-28, 18e (606-36-07) (H. sp.).
MADAME CLAUDE 2 (**) (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
LE MAITRE D'ÉCOLE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82).
MALEVIL (Fr.) : Studio-Raspail, 14e (320-38-98).
METAL HURLANT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
MOI, CHRISTIANE F. (*) (All., v.f.) : Bergère, 9e (770-77-58).
LA MORT AU LARGE (*) (It., v.f.) : Maxéville, 2e (770-72-86).
MOURIR A BELFAST (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 6e (561-10-60) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA NUIT ENSOLEILLÉE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
L'OMBRE ROUGE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
PASSION D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
LA PEAU (It.) (*) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Le Paris, 8e (359-53-99). – V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Hollywood-Bd, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.) (*) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
REGARDS ET SOURIRES (Ang., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
RIEN QUE POUR VOS YEUX (Ang., v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
SANGLANTES CONFESSIONS (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82).
LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (296-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-52-43) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
STALKER (Sov., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
SURVIVANCE (A., v.f.) (*) : Maxéville, 3e (770-72-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SURVIVOR (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA TRAGÉDIE D'UN HOMME RIDICULE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Studio 28, 18e (606-36-07) H. Sp.
UNE AFFAIRE D'HOMMES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
VOTRE ENFANT M'INTÉRESSE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).



RADIO-TÉLÉVISION

A voir

« Nationalisée, année zéro »

Les nationalisations, certains sont violemment contre, d'autres énergiquement pour, et le reste, tout le reste, ça fait un très gros reste, n'est ni pour ni contre, il s'en fiche royalement. Il ne voit pas ce que ça changera. A commencer par la plupart des employés de la Thomson, l'un des grands groupes à passer, là maintenant tout de suite, ce n'est plus qu'une question de semaines, dans le secteur public. « Le nouveau vendredi » lui consacre son prochain magazine.

L'équipe a promené ses caméras dans les bureaux, les ateliers, les cantines. Elle se plante devant les gens et elle y va de ses questions : la nationalisation, en quoi ça va consister ? Qu'est-ce que ça va vous apporter ? Serez-vous libre de mener une politique d'expansion à l'étranger ?

Et l'automatisation, allez-vous la poursuivre ? Il le faudrait, oui, sûrement, si on veut rester compétitif, face aux États-Unis et au Japon. On ne peut revenir en arrière, ranger la bagnole au garage et sortir la carriole.

Et puis, nous dira ce syndicaliste allemand – la firme a deux filiales en République fédérale, – et puis remplacer l'homme par la machine, ça a ses limites. Prenez ce robot, il ne tombera jamais malade, il n'attendra jamais d'enfant, il ne demandera jamais d'augmentation, seulement voilà, il n'achètera jamais un poste de télévision.

A ce propos, j'allais oublier de vous donner le topo sur le groupe Thomson. Chiffre d'affaires : 40 milliards de francs en 1981, deux cents centres de production en France et dans le monde. Cent quarante mille salariés. Sixième producteur mondial de télévisions couleur. Présent également dans les domaines de la télécommunication, de l'informatique, de la bureautique et de l'armement.

Tiens, parlons-en de l'armement, source de la quasi-totalité des bénéfices du groupe grâce aux ventes au Proche-Orient, aux émirats du Golfe et à l'Arabie Saoudite. En bonne logique, on devrait donc intensifier la fabrication d'engins meurtriers, source de profit et garantie de l'emploi. Alors on a beau être pacifiste, crier non aux Pershing et aux SS 20, la C.G.T. exceptée, chacun se dit que quitte à donner la mort, il faut bien gagner sa vie.

En quoi ça va la changer, la vie ? Ces ouvrières rencontrées au détour d'une chaîne de montage à Angers ne voient pas... en rien. Sauf celle-ci qui se met à gamberger avec du rêve plein les yeux : on aura peut-être les mêmes avantages que dans l'administration, ils ne pourraient pas nous vider.

Alors, monsieur Pierre Dreyfus, demandera André Campana en fin d'émission, au ministre de l'industrie, vrai, faux ? Les entreprises nationalisées auront-elles le droit de licencier ? Bien sûr. Seulement, elles devront préparer l'avenir. Dans le privé, on a plutôt tendance à sacrifier les investissements à long terme au profit des immédiats. Et les conseils d'atelier, et la possibilité pour les travailleurs de discuter de leurs conditions de travail et de leur avenir professionnel ? Ben... peut-être, pas forcément... Visiblement, ce n'est pas le moment d'effrayer les patrons, le ministre parle de la nécessité du dialogue entre les élus du personnel et la hiérarchie, un dialogue ouvert, permanent... des mots, quoi.

CLAUDE SARRAUTE.

★ *Le nouveau vendredi : Nationalisée, année 0*, Vendredi 18 décembre, FR 3, 20 h 30.

DE CITÉ FUTURE A CITÉ 96

Projets, structures

Depuis quelques jours, on entend de nouveau de la musique sur 96 MHz. Cité future, radio à laquelle *le Monde* s'était associé de manière privilégiée, avait émis pour la première fois le 10 mai à 19 h 30 avec des émissions musicales seulement (elle attendait le vote de la loi pour émettre réellement). Elle s'était arrêtée à la mi-août pour commencer de reconsidérer un projet contrarié par le report d'une loi dont on ignorait toute la teneur. Elle vient de reprendre dans une forme qui n'est pas définitive, après avoir changé ses structures juridiques et une partie de son équipe, devenant Cité 96.

Après les reports successifs de la loi sur l'audio-visuel qui ont mis Cité future – comme beaucoup d'autres radios – en situation très délicate financièrement, mais surtout après le vote de la loi du 9 novembre qui a interdit la publicité, on a parlé de « crise » à Cité future, de « départs ». Pour Pierre Bellanger, l'un des deux gérants, fondateur de la radio, c'est la fin. La fin du *« grand projet de radio privée, porteur d'une nouvelle conception de la radio et d'une certaine idée de la liberté de la presse audio-visuelle ». « Ayant fait l'événement pendant plusieurs mois par la qualité de ses partenaires, le professionnalisme créatif de ses programmes et le dynamisme de ses initiateurs, elle s'est vue étouffée par l'interdiction de recettes commerciales »*, a déclaré, dans un communiqué, Pierre Bellanger pour expliquer son départ. Cité future a dû reconsidérer l'ensemble de la situation. Quelle radio ? Avec qui ? Avec quel argent ?

Rappelons qu'à l'origine deux sociétés avaient été constituées, deux S.A.R.L. au capital de 20 000 F chacune, Médiacolor et Régie-Prisme. C'était Médiacolor, fondée par Pierre Bellanger et Alain Perissé (à la fois gérants et actionnaires, majoritaires ensemble), qui était propriétaire de Cité future. *Le Monde* s'était associé au projet, comme prestataire de services, c'est-à-dire qu'il s'apprêtait à fournir des émissions d'information nationale et internationale.

Régie-Prisme, elle, avait pour objet d'apporter des fonds à Médiacolor grâce à la publicité (une fois que la loi le permettrait) : en attendant, différentes entreprises de publicité avaient accepté d'apporter une mise de fonds (un peu plus de 800 000 F) pour permettre des achats d'équipement et le démarrage de la station.

La loi ayant interdit les ressources publicitaires pour les radios privées locales, les deux sociétés, après une période de réflexion, ont été mises en liquidation « amiable » (les publicitaires ont accepté de renoncer à l'essentiel de leurs créances), et une nouvelle association a été constituée, dont tous les détails ne sont pas encore entièrement réglés.

C'est une association selon la loi de 1901, dans laquelle on retrouve des représentants nationaux et d'Ile-de-France de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs, des représentants nationaux et d'Ile-de-France de la Fédération nationale de la Mutualité française, trois journalistes du *Monde*, dont Jean-Marie Dupont, secrétaire de l'équipe de direction au journal, qui y entre à titre personnel. M. Max Theret présidera le comité directeur de l'association en tant que délégué par les coopératives (et non comme responsable de la FNAC, dont il est cofondateur et administrateur mais qu'il quitte fin décembre pour prendre sa retraite).

La nouvelle association a repris les actifs de Médiacolor, elle apportera également, dans les normes définies par la loi, les fonds nécessaires (sous forme de cotisation) pour assurer le fonctionnement de la radio, dont le budget mensuel est évalué à 250 000 F, ce qui permettrait de faire vivre une dizaine de personnes.

Dans ce nouveau projet, *le Monde*, comme il l'avait envisagé avant, interviendra en tant que prestataire de services : il fournira une demi-heure ou trois quarts d'heure d'information nationale et internationale par jour. La radio ne verra réellement le jour qu'après avoir obtenu une dérogation, ce qu'elle espère dès janvier. Elle a déposé récemment une demande auprès des pouvoirs publics et s'est pliée pour cela aux normes fixées par la loi (pas de publicité, puissance limitée de l'émetteur). Pour l'instant, Cité 96 diffuse, de 17 heures à 24 heures, de la musique seulement.

CATHERINE HUMBLOT.

SUR LES ÉCRANS DES TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 18 DÉCEMBRE

- TÉLÉ-LUXEMBOURG, 20 h, Série : Chips ; 21 h : *les Inconnus dans la ville*, film de R. Fleischer.
- TÉLÉ-MONTE-CARLO, 20 h 35 : *le Jeune Homme et le Lion*, film de J. Delannoy ; 22 h 35 : Chrono, magazine automobile.
- TÉLÉVISION BELGE, 19 h 55 : A suivre ; 21 h 15 : *Coupé court*, film de J. Menzel. TÉLÉ 2, 19 h 55 : Concert Massenet.
- TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE, 20 h 5 : L'étoile d'or ; 20 h 50, Série : Sans famille ; 22 h 20 : Etre suisse aujourd'hui ; 22 h 55 : *Un moment de bonheur*, film d'Y. Lanmet.

SAMEDI 19 DÉCEMBRE

- TÉLÉ-LUXEMBOURG, 20 h : Huit ça suffit ; 21 h : *Sept ans de réflexion*, film de B. Wilder ; 22 h 45 : *Ronde de nuit*, film de Fr. Campaux.
- TÉLÉ-MONTE-CARLO, 19 h 55, Série : l'Aéropostale ; 20 h 35 : *Quatre étranges cavaliers*, film d'A. Dwan.
- TÉLÉVISION BELGE, 20 h : Le jardin : 20 h 30 : *les Aventures de Rabbi Jacob*, film de G. Oury ; 22 h : Antennes de cristal 1981 ; 23 h 35 : Poèmes pour le jazz.
- TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE, 20 h : L'étoile d'or ; 20 h 45 : Inauguration du palais des expositions de Genève ; 21 h 45, 22 h 25 : Sports : hockey sur glace.

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE

- TÉLÉ-LUXEMBOURG, 20 h, Série : Section 4 ; 21 h : *THX 1138*, film de G. Lucas.
- TÉLÉ-MONTE-CARLO, 19 h 35, Variétés : Gray Street ; 20 h 35 : *les Héritiers*, film de S. Leroy.
- TÉLÉVISION BELGE, 20 h 5, Jeux et variétés : A qui le gant ? 21 h 30, *la Meute*, téléfilm d'Y. Butler ; 23 h 30 : Poèmes pour le jazz.
- TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE, 19 h 45 : L'étoile d'or ; 20 h 35 : Le retour d'un voyage sans retour ; 21 h 40 : Des yeux pour entendre ; 22 h 45 : Vespérales.

LUNDI 21 DÉCEMBRE

- TÉLÉ-LUXEMBOURG, 20 h, Série : La nouvelle malle des Indes ; 21 h : *les Désaxés*, film de J. Huston.
- TÉLÉ-MONTE-CARLO, 19 h 35, Série : Haute tension ; 20 h 35 : *Pour un dollar d'argent*, film d'Al Bradley ; 22 h 10 : Impact du plein Evangile.
- TÉLÉVISION BELGE, 20 h : *l'Enfant sauvage*, film de F. Truffaut ; 23 h 20 : Poèmes pour le jazz. TÉLÉ 2, 19 h 55, Théâtre wallon : Bâtisse à Bethléem ; 21 h 30 : Ulysse.
- TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE, 19 h 50 : L'étoile d'or ; 20 h 40 : *Moby Dick*, film de J. Huston.

MARDI 22 DECEMBRE

- TELE - LUXEMBOURG, 20 h., Série : L'homme qui valait trois milliards ; 21 h. : *les Cavaliers*, film de J. Ford ; 23 h. : Du pain sur la planche.
- TELE-MONTE-CARLO, 19 h 35, Série : L'homme qui valait trois milliards ; 20 h 35 : *le Petit Cheval bossu*, film d'I. Ivanoy-Vano ; 21 h 55 : Télécinéma.
- TELEVISION BELGE, 20 h. : C'est chouette, la musique ! 21 h 20 : Minute papillon ; 22 h 20 : Refrains du monde (chants tziganes et gitans) ; 23 h 35 : Poèmes pour le jazz. TELE 2, 19 h 55 : Le point de la médecine ; 20 h 55 : *l'Amour l'après-midi*, film d'E. Rohmer.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 19 h 50 : L'étoile d'or ; 20 h 40 : *le Jeu de l'amour et du hasard*, film de M. Bluwal, d'après la pièce de Marivaux ; 22 h 15 : Overice (les cascades gelées de l'Oisans).

MERCREDI 23 DECEMBRE

- TELE - LUXEMBOURG, 20 h : Hit-parade ; 21 h : *le Maestro*, film de C. Vital : 22 h 30 : Portrait d'artiste : A. Saura.
- TELE-MONTE-CARLO, 19 h 35, Série : Septième avenue ; 20 h 35 : *Ce fleuve qui nous charrie*, film de R. Vouillamoz ; 22 h. 10, Variétés : Gogo rythmes.
- TELEVISION BELGE, 20 h : Risquons tout, jeu historique ; 21 h, Feuilleton : Théodor Chindler ; 22 h, Variétés : Joan Baez ; 23 h 10 : Poèmes pour le jazz. TELE 2, 19 h 55, Variétés : Les compagnons de la chanson ; 21 h 45, Documentaire : la griffe et la dent.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h 45 : Gags à gogo ; 21 h : Concert de l'Orchestre de la Suisse romande ; 22 h : Vaudeville et vieilles chansons ; 22 h 35 : *la Dernière Chance*, film de L. Lindtberg.



Jeudi 17 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Dramatique : Ce fut un beau voyage. Réalisation H. Basle, avec M. Mergey, A. Alane, M. Biraud...
Le pèlerinage de la pieuse Marie, cinquante ans, à Saint-Jacques-de-Compostelle et sa rencontre avec Jacques.

22 h La rage de lire.
Une émission de G. Suffert.
Vitrines de Noël.
Avec MM. M. Rheims (les Collectionneurs), *J. Cuenot* (la Ville aux deux soleils), *M. Melot* (l'Estampe), *Y. Le Pichon* (le Monde du Douanier Rousseau) *et Massin* (les Célébrités de la rue).

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Jeudi cinéma.
(Et à 22 h 20.)

20 h 45 Cinéma : la Grande Cuisine.
Film germano-américain de T. Kotcheff (1978), avec J. Bisset, G. Segal, R. Morley, J.-P. Cassel, J. Rochefort, P. Noiret.
Les plus grands chefs cuisiniers du monde, distingués par un critique gastronomique anglais sont assassinés... selon les propres recettes de leurs spécialités culinaires.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Ursule Mirouet.
Première partie. D'après H. de Balzac, réal. M. Cravenne, avec F. Ledoux, A. Cousigny, P.-F. Pistori, A. Meffre, M. Tarbes, etc.

22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Nouveau répertoire dramatique : « Les onze lettres d'Elise Mahner », de L. Doutreligne, avec E. Scob et C. Serreau.

22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence : La voix du cinéma.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct de Radio-France) : Musique à découvrir : « Trio en la majeur », de Haydn, « Sonata con spirito » pour quatuor, de Hagerup-Bull, « trio n° 2 », de Saint-Saëns, par le Trio Ravel, L. Staneze, alto.

22 h 30, Ouvert la nuit : Les musiques du spectacle » ; 0 h 30, Les chants de la terre.

Vendredi 18 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Bagatelle pour un meurtre.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Concert : Te Deum, de Berlioz.
A Notre-Dame de Paris, par l'Orchestre de Paris, dir. A. Barenboïm.
21 h 30 Caméra une première : L'homme des rivages.
De A.-Ch. Charpentier et Ph. Derrez. Réal. H. Helman. Avec G. Wilson, V. Popesco, C. Privat, V. Pascale.
Le désarroi d'un vieux marin, le jour de sa dernière pêche, pris entre le mystère d'une apparition (l'homme des rivages) et la réalité brutale (un agent immobilier venu l'expulser).
22 h 30 Pardonnez-nous nos enfances.
De Gonzague Saint-Bris. Réal. F. Maze.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E..
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
14 h 15 Aux plaisirs de l'œil : L'affaire Calas.
Evocation historique d'A. Decaux, A. Castelot et S. Lorenzi (redif.).
16 h 30 Magazine : Quatre saisons.
17 h 15 Fenêtre sur... l'œil de la nuit.
Engagé pour hanter les châteaux proposés aux milliardaires du pétrodollar, un comédien rencontre un vrai fantôme...
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Guerre en pays neutre.
De M. Legris et P. Lefebvre. Avec J. Denis, G. Mnich, J. Glover...
Recherche d'un poste émetteur dans Genève livrée aux espions.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Partir.
Avec René Ehni *(Côme, confession générale)*, Roger Frison-Roche *(le Versant du soleil)*, Gisèle de Monfreid *(Mes secrets de la mer Rouge)*, Paul-Emile Victor *(Vents du Nord, vents du Sud)*.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Hitchcock) : Jeune et innocent.
Film anglais d'A. Hitchcock (1937). Avec N. Pilbeam, D. de Marney, P. Marmont, E. Rigby, G. Curson (v.o. sous-titrée, N.).
Un jeune homme accusé d'un meurtre part à la recherche d'un imperméable qui pourrait prouver son innocence, en compagnie de la fille du commissaire qu'il a entraînée dans sa fuite.
Le charme du désuet dans une intrigue façon Agatha Christie. Mais les grands thèmes hitchcockiens apparaissent déjà. Le suspense est mené avec virtuosité. Et la découverte du coupable se fait par un extraordinaire mouvement de caméra.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Ligue nationale française contre le cancer.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 Le nouveau vendredi : Nationalisée année zéro.
Une enquête d'A. Campana et A. Antoine.
Enquête sur une des entreprises concernées par les débats sur les nationalisations qui s'achèvent à l'Assemblée nationale. Un voyage à l'intérieur de la Thomson-Brandt-C.S.F. qui représente deux cents usines et emploie cent quarante mille travailleurs.
21 h 30 Téléfilm : l'Arbre aux mensonges.
D'après un scénario de D. Chegaray, P. Breugnot et O. Doat.
Félix, bon montagnard, bon chasseur de gibier et de filles, héros du village, essaie de rejeter l'image embellie et figée qu'on a de lui. Pas si facile.
22 h 30 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

11 h 2, Cycle IRCAM-Radio-France : L'œil et l'oreille. Atelier P. Boulez (portrait d'E. Carter).
12 h, Agora : avec V. Schlöndorff.
12 h 45, Panorama : avec J. Duvignaud.
13 h 30, Musiques extra-européennes : Amérique latine.
14 h, Sons : Brésil.
14 h 5, Un livre, des voix : « Protection encombrante », d'H. Böll.
14 h 47, Les inconnus de l'histoire : Alexandre Yersin.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : Debussy et la transcription ; Pédagogie musicale en direction des enfants ; La flûte de l'Inde du Sud.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : Le Mouton d'Aragon, lu par C. Rich.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : l'optique.
20 h, Emission médicale : Les hormones ; la mésothérapie (en liaison avec TF 1).
21 h 30, Black and blue : Buddy Bolden.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulences ; la voix du cinéma.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Vivaldi, Bruch, Moussorgsky ; 7 h 2, Actualité du disque ; 8 h 30, Kiosque.
9 h 2, Le matin des musiciens : Iannis Xenakis, l'humain, un problème musical : œuvres de Schubert, Brahms, Debussy, Xenakis.
12 h 2, Midi-Deux : magazine du disque ; 12 h 30, Jazz classique : « Booker Little » ; 14 h, Musique légère : œuvres de Kneifel, Zimmermann, Noack-Ihlenfeld, Natschinski, Masanetz.
14 h 30, Les enfants d'Orphée : « Feux de bois, feux de joie », la durée.
15 h, Points-Contrepoints : Œuvres de Haydn, Tcherepnine, Mozart, Milhaud, Mendelssohn, Berlioz, Copland.
18 h 2, Le club du jazz.
18 h 30, Quotidien concert : Œuvres de Praetorius, Lassus, Schutz, Hassler, Racquet, Titelouze, Schein, Scheidemann, Gabrieli, Scheidt.
20 h, Le royaume de la musique.
20 h 20, Concert : Ouverture « d'Egmont », et Concerto pour piano et orchestre n° 1, de Beethoven ; « Symphonie n° 8 », de Schubert ; Till Eulenspiegel, de R. Strauss, par l'orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, direction N. Marriner, soliste T. Buchbinder au piano.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : Cécile Ousset joue Liszt ; 23 h 5, Vieilles cires : œuvres de Dvorak et Tchaïkovski, par V. Talich ; 0 h 5, Jazz forum (Quizz de jazz 1981).

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 17 DÉCEMBRE

– M. *André Carrel*, rédacteur en chef de *l'Humanité*, est reçu à l'émission *Radioscopie* sur France-Inter à 17 heures.



SPORTS

CANOË-KAYAK

LE BONHEUR DES PAUVRES

Apparemment, tout va pour le mieux à la Fédération française de canoë-kayak : dix-sept médailles, dont sept titres mondiaux, en eaux vives en 1981, la première place au classement des nations et trois cent mille pratiquants, dont vingt-cinq mille licenciés.

Cela devrait assurer à la Fédération un certain confort. Or il n'en est rien : « L'équipe de France est sur... le trottoir », *a déclaré le directeur technique national, Daniel Curtil, en présentant, le 16 décembre, les médaillés français à la presse.*

Ayant dû abandonner le bassin d'entraînement traditionnel de Choisy-le-Roi après les Jeux de Moscou, l'élite doit se regrouper au parc interdépartemental du Val-de-Marne. « Nous n'avons pas de hangar, *a précisé Daniel Curtil,* le matériel reste dehors, on nous a volé une remorque ; le bassin est trois fois trop petit et l'entraînement s'y déroule entre les péniches et les troncs d'arbres. »

La solution serait de déplacer tout ce petit monde à Lyon ou à Dijon. Mais la F.F.C.K. n'en a pas les moyens. D'autres en feraient un drame. Pas Daniel Curtil, car il pense que la pauvreté du canoë-kayak est une des raisons des succès sportifs : « L'argent n'a pas fait son apparition dans notre discipline. La motivation des athlètes et de l'encadrement n'est autre que sportive. C'est un paramètre important dans notre réussite. »

Etrange paradoxe dans un monde sportif de plus en plus dominé par l'argent. Mais est-ce une raison pour laisser l'équipe de France à la rue ? — A. G.

D'un sport à l'autre...

BASKET-BALL. — *Les clubs français engagés le 16 décembre dans la seconde journée de la coupe Korac se sont bien tirés d'affaire. Dans sa salle, Orthez a acquis une victoire confortable sur les Espagnols de la Juventud de Badalone (93-76), tandis que Tours limitait les dégâts à Belgrade face à l'Etoile rouge (93-106). Pour sa part, le leader du championnat, Limoges, a réalisé une meilleure opération en ne concédant que quatre points (89-93) aux autres Espagnols de Badalone, ceux du Cotonificio. En coupe Ronchetti, les Montferrandaises ont été battues à Sofia (60-73).*

FOOTBALL. — *M. Michel Bejamin, âgé de cinquante-huit ans, contrôleur du stade Marcel-Saupin de Nantes, qui avait été bousculé par un supporter — un commerçant de la ville — et qui s'était grièvement blessé en tombant à la renverse le 12 décembre avant le match Nantes-Montpellier, est décédé le 16 décembre au C.H.R. de la ville. Il avait une fracture du crâne et une blessure aux reins.*

HALTEROPHILIE. — *Daniel Senet, âgé de vingt-huit ans, qui fut médaille de bronze aux Jeux de Montréal et aux championnats du monde en 1979 et en 1981 pour le total olympique, et qui détient plusieurs records de France, a annoncé le 16 décembre, à Amiens, qu'il arrêtait la compétition. Il pourrait devenir entraîneur national des cadets et des juniors.*

HOCKEY SUR GLACE. — *En match de préparation pour les championnats du monde C de Jaca (Espagne), l'équipe de France a facilement battu, le 16 décembre, à Annecy, celle de Bulgarie (7-1). La veille, à Villard-de-Lans, l'équipe nationale s'était imposée à la même formation 8 à 3.*

JEUX OLYMPIQUES. — *La ville de Nice, à laquelle se joindrait la région Côte d'Azur, déposera en 1983 sa cadidature pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver et d'été de 1992. C'est ce qu'a annoncé, le 16 décembre, M. Jacques Médecin, député et maire (app. R.P.R.) de Nice, président du conseil général des Alpes-Maritimes. La ville et la région semblent en effet disposer des équipements et des sites indispensables, sous réserve de nombreux aménagements. Accueillie avec réserve au ministère de la jeunesse et des sports — auquel il serait demandé une forte contribution, — la nouvelle a suscité un intérêt certain dans le mouvement sportif.*

RUGBY. — *Contesté après ses prestations face aux équipes roumaine et néo-zélandaise, le trois-quart centre du Stade bagnerais, Roland Bertranne, âgé de trente-deux ans, a décidé de ne plus jouer en équipe de France. Détenteur du record des sélections en équipe nationale (soixante-neuf), il terminera la saison dans son club et se consacrera au sport automobile.*

PRESSE

LA GRÈVE CONTINUE A « VAR-MATIN »

Le quotidien *Var Matin-République*, édité à Toulon, n'a pas paru, jeudi matin 17 décembre, pour le cinquième jour consécutif. Les journalistes et employés de rédaction ont, en effet, pris le relais de la grève observée par les clavistes (*le Monde* du 16 décembre).

L'assemblée générale de la rédaction, qui a voté la grève par soixante-sept voix contre sept, demande notamment « *la participation des journalistes à toute décision concernant* les *investissements, les mutations et exige l'alignement des indices de salaires sur ceux pratiqués dans les autres titres du groupe* le Provençal ».

Selon les porte-parole du mouvement, que soutiennent les sections syndicales C.G.C., S.N.J. et C.F.D.T., « *le conflit intervient après plusieurs mois de crise larvée entre la rédaction et la direction due à la dégradation des rapports dans l'entreprise et à l'absence de politique directrice* ».

De son côté, la direction du journal a indiqué qu'elle exige la reprise du travail des journalistes et employés de rédaction en préalable à toute ouverture de négociation et a affirmé son « *désir d'engager des négociations dans un réel esprit d'ouverture* ».

● *Les quotidiens italiens* n'ont pu paraître, jeudi 17 décembre, en raison d'une grève nationale des journalistes, en signe de solidarité avec leurs confrères du groupe de presse Rizzoli de Milan. Editeur du principal quotidien d'Italie, *Corriere della sera*, le groupe veut procéder à des licenciements et à la fermeture de journaux en raison de déficits grandissants. — *(Reuter.)*

● *L'Association de la presse étrangère* de Paris vient d'élire son nouveau comité. Présidé par M. Lutz Hermann (R.F.A.), il est composé de M. W. Schwarz (Grande-Bretagne), *secrétaire* ; Mme Bourrier (Brésil), *trésorier* ; M. Ignatov (U.R.S.S.) et Mme Takieddine (Liban), *vice-président*.

CARNET

Naissances

— Le docteur et Mme François BALLET ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Cédric,

le 14 décembre 1981.
4, cours des Longs-Prés,
92100 Boulogne.

Décès

— Mme Alexandre Balaton,
Charlotte, Attila et André,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alexandre BALATON,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique royale
de Budapest,

survenu le 11 décembre 1981, à Versailles.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
3, avenue de la République,
78330 Fontenay-le-Fleury.

— Mme Alain Chaix-Bryan,
Patrick et Didier Chaix-Bryan,
M. et Mme Daniel Chaix-Bryan,
M. et Mme Edouard Chaix-Bryan,
M. et Mme Paul Chaix-Bryan,
M. et Mme Alain Benalloul,
Mlle Vicky Baudrah,
M. Maurice Chaix-Bryan,
M. et Mme Marc Tezenas du Montcel,
Les familles Khoury et Salomon, leurs enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alain CHAIX-BRYAN,
rappelé à Dieu le 8 décembre 1981, dans sa cinquante-troisième année.
Les obsèques ont été célébrées à Marseille, le 10 décembre 1981.
5, allée Albéniz,
« Le Roy d'Espagne »,
13008 Marseille.

— Le chanoine André Devémy,
Le docteur et Mme P. Cartier et leurs enfants,
Le R.P. Céppi,
M. et Mme Ladislas Kljno,
Les familles Tettelin, Lefebvre, Leys, Schmitt, Claire, Fray, Canat, Chavanat,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 15 décembre 1981, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, du

chanoine Jean DEVÉMY,
fondateur
de l'église du plateau d'Assy.

L'inhumation provisoire a été faite au cimetière parisien de Thiais.
Une messe sera célébrée le samedi 19 décembre, en la chapelle Notre-Dame-de-Grâce (6, rue Fondary, Paris-15e).

— Nous avons la douleur de faire part du décès de

Mme Ruchla HERZBERG,
née Aichenbaum,

survenu le 7 décembre 1981, à Paris.
L'inhumation a eu lieu le 10 décembre 1981, au cimetière Montmartre, à Paris, dans l'intimité.
De la part de ses enfants, de ses petits-enfants, de ses proches.
35, rue de Tanger,
75019 Paris.

— Mme Paul Huet,
son épouse,
Frère Jean Huet,
M. et Mme Michel Huet,
M. Alain Huet,
M. et Mme Didier Huet,
Mlle Denise Huet,
Mlle Claire Huet,
M. Patrice Huet,
ses enfants,
Jérôme, Grégoire, Clotilde,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul HUET,
survenu le 14 décembre 1981, à soixante-douze ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Réau, le vendredi 18 décembre, à 14 heures.
Réunion à l'église.
4, hameau d'Ourdy,
Réau,
67550 Moissy-Cramayel.

— Bréville, Granville.
M. et Mme Henri-Emile Magdeleine,
Leurs enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme Henri-Félix MAGDELEINE,
survenu à Bréville « La Beaumonderie ».

Ses obsèques seront célébrées le samedi 19 décembre 1981, à 14 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, à Donville.
Réunion à l'église.
Sans remerciements, sans visites.
L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Tréauville (50), vers 17 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« La Beaumonderie »,
Bréville,
50290 Brehal.

— Jérôme, Eve-Marie Cloquet,
Agathe et Manuel Olivier,
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère,

Isabelle OLIVIER-ANSELME,
survenu le 15 décembre 1981.
21, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie,
75004 Paris.

— Nous apprenons le décès de

M. Charles PERIÉ,
préfet honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur.

[Né en juillet 1893 à Nîmes, Charles Perié, docteur en droit, avocat au barreau de Nîmes, entre en 1918 dans le corps préfectoral. Chef de cabinet dans l'Ardèche, les Côtes-du-Nord, le Loiret, il devient, à partir de 1920, secrétaire général de la Creuse et de l'Orne, et, à partir de 1930, sous-préfet de Bernay, de Thiers et du Havre. Il est nommé en 1942 directeur administratif des sanatoriums à la préfecture de la Seine. Il prend sa retraite en 1958 et est nommé préfet honoraire.]

— Mme Robert Perotin,
M. et Mme Bernard Perotin et leurs enfants,
M. et Mme Denis Perotin et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert PEROTIN,
administrateur hors classe
à la préfecture de Paris,
croix du combattant 1939-1945,
médaille d'or
de la jeunesse et des sports,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
médaille de vermeil
de la Ville de Paris,

survenu à Paris, le 12 décembre 1981.
Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

304, rue de Belleville,
75020 Paris.

— Pau, Jurançon.

Mme Albéric Pottier, née Diu,
Alain, Françoise, Marc,
M. et Mme Albène Pottier,
Les familles Pottier, Miesud, Maubourguet, Couderq, Diu, Stienne,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès du

colonel Albéric POTTIER,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-du-Bout-du-Pont, à Pau, le vendredi 18 décembre 1981, à 16 h. 15.
La famille ne recevra pas de condoléances.

Un registre à signatures sera ouvert à la porte de l'église.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Bienfaisance

— L'Aide à l'enfance du Vietnam propose des cartes de vœux, posters et foulards de soie pour venir en aide aux enfants et aux familles réfugiés des camps de Thaïlande.
Renseignements et catalogues : 92, avenue du Général-Leclerc, B.P. 50 - 91190 Gif (Tél. 907-00-44). (10 cartes et enveloppes 25 F ; posters 30 F ; frais d'envoi, 6 F.)

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-VIII, samedi 19 décembre, à 13 heures, salle C 423, M. Claude Pujade-Renaud : « Communications non verbales en situations éducatives ; le corps dans la relation pédagogique (recherches dans l'enseignement secondaire) ».

— Université de Paris-VIII, samedi 19 décembre, à 13 heures, salle C 423, M. Daniel Zimmermann : « Communications non verbales en situations éducatives, structures et relations non verbales, recherches dans les enseignements préélémentaire et élémentaire ».

— Université de Montpellier-III-Paul-Valéry, vendredi 18 décembre, à 8 h. 30, salle Jourda, M. Pierre Carrière : « La modernisation de deux agricultures (Union soviétique et Languedoc-Roussillon), 1955-1980 ».

— Université de Paris-IV (Sorbonne), vendredi 18 décembre, à 14 heures, amphithéâtre Richelieu, Mlle Michelle Biget : « L'écriture pianistique romantique : constitution, évolution, destin ».

— Université Paris-V (René-Descartes), vendredi 18 décembre, à 14 h. 30, salle 224, M. Francisco Mojica : « Le cinéma et la télévision pour les adolescents en Colombie. De l'influence du cinéma et de la télévision sur les adolescents qui fréquentent l'école secondaire à Bogota ».

— Université de Bordeaux-III, vendredi 18 décembre, à 14 h. 30, salle des actes, M. Michel Cavillac : « Gueux et marchands dans le « Guzman de Alfarache ».

— Université de Paris-I (Panthéon), vendredi 18 décembre, à 15 heures, salle 307 (centre Panthéon), M. Spyridon Zissimopoulos : « La politique commune des structures agricoles de la C.E.E. ».

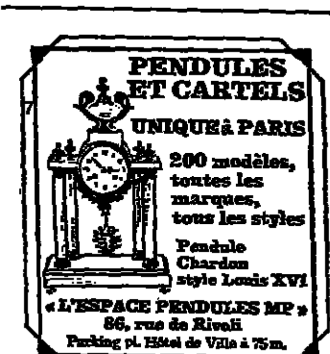
— Université de Paris-IV (Sorbonne), samedi 19 décembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Pierre Escoube : « Sénac de Meilhan, sa vie, son œuvre, son milieu ».

— Université de Paris-IV (Sorbonne), samedi 19 décembre, à 14 heures, amphithéâtre Quinet, Mlle Chantal de La Veronne : « Relations entre Oran et Tlemcen dans la première moitié du XVIe siècle ».

— Université de Paris-V (René-Descartes), samedi 19 décembre, à 9 heures, amphithéâtre E.-Durkheim, M. François Rajaoson : « L'enseignement supérieur et le devenir de la société malgache ».

— Université de Paris-I (Panthéon), mardi 22 décembre, à 10 h. 30, salle des commissions (centre Panthéon), Mme Marie-Paule Degeilh, née Faucher : « La caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, organisation et politique ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.









INSTITUT

A la séance publique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres

Hommage à Littré

Célèbre par un dictionnaire qui ne cesse d'être compulsé, Émile Littré devrait l'être aussi à bien d'autres titres. Le centenaire de sa mort, survenue le 2 juin 1881 à Paris, 44, rue d'Assas, a été l'occasion de les rappeler, au cours du colloque organisé par le ministère de la culture et d'une cérémonie à l'Académie de médecine. Il revenait à l'Institut, dont il fut doublement membre – élu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le 22 février 1839, à l'âge de trente-huit ans, et non sans remous à l'Académie française le 30 décembre 1871, – de lui rendre un solennel hommage sous la coupole.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres devait s'en charger dans sa séance publique annuelle, le vendredi 27 novembre. Après le discours d'usage du président, M. Robert Marichal, la lecture du palmarès et la proclamation des nouveaux archivistes-paléographes, il revenait à M. Henri Gouhier, de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, d'évoquer le penseur. Il avait l'embarras du choix : « *Comment*, dit-il, *le même homme a-t-il pu être à la fois historien de la langue française, historien de la médecine, philosophe « engagé » comme on dirait aujourd'hui, écrivain politique au service de la République, traducteur de* la Vie de Jésus *de Strauss et de* l'Enfer *de Dante ?* » M. Gouhier limite son propos à une brève rencontre avec le philosophe, ou plutôt avec les rapports de Littré et d'Auguste Comte avant de suivre une hypothétique évolution de sa pensée.

Le *Cours de philosophie positive* de Comte provoqua un choc décisif sur l'esprit de Littré, qui mit « *au service de la nouvelle foi son intelligence précise et clarifiante, sa notoriété scientifique et morale, ses titres officiels, la publicité d'un journal quotidien, organe de la conscience républicaine* ». Deux séries d'articles importants, publiés dans *le National*, fournirent la matière du recueil *Conservation, Révolution, Positivisme*. Apport décisif dans la diffusion de la nouvelle doctrine, dont M. Gouhier analyse les grands principes – il en souligne la différence capitale avec le marxisme – résumés par la loi des hors états, à laquelle est uni ce qu'on appelle la classification des sciences.

Puis, en 1852, c'est la rupture entre les deux philosophes. Littré s'est aperçu que Comte voulait fonder un nouveau pouvoir spirituel, « *une véritable corporation sacerdotale* », et que « l'auteur du *Cours* irait jusqu'à prendre le titre de Grand-prêtre de l'humanité ». Cette religion lui paraît trop calquée sur le catholicisme, et il y voit en outre un nouvel anthropocentrisme dont le centre serait l'humanité prise dans sa totalité.

Désaccord politique avec le coup d'État du 2 décembre (Littré est contre), désaccord philosophique, mais également malentendu que le baptême *in extremis* de Littré par sa femme qui prétend, avec deux témoins à l'appui, que le moribond n'avait pas encore perdu connaissance.

M. Gouhier fait écho à la polémique qui s'ensuivit. Sans doute Littré a toujours déclaré sa fidélité au positivisme, même l'année de sa mort, mais des documents réunis par plusieurs écrivains permettent quelques hypothèses, grâce à certains signes qui peuvent recevoir plusieurs significations.

Quoi qu'il en soit, Littré a refusé l'étiquette « athée ». Comte aussi. Mais tandis que l'agnosticisme de Comte est sans point d'interrogation, celui de Littré le maintient « ineffaçable ».

Trente années de travail

Membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ancien directeur-fondateur du Trésor de la langue française, M. Paul Imbs a traité de l'auteur de ce « monument » en quatre volumes in quarto, enrichi d'un important supplément : Le Littré.

Littré n'était pas un lexicographe de vocation. « *C'est par l'histoire de la médecine, les chroniques scientifiques, puis par son* Hippocrate, *édité, traduit et commenté en dix imposants volumes, qu'il se familiarisa avec la philologie.* » Membre de la commission de *l'Histoire littéraire de la France*, dont le tome 41 vient de paraître sous la direction de M. Charles Samaran, il se passionna pour la langue et la littérature du Moyen Age. D'où l'idée de composer un dictionnaire étymologique de notre langue, qui plut à son ami l'éditeur Louis Hachette et se transforma peu à peu en un vaste projet de dictionnaire général de la langue française.

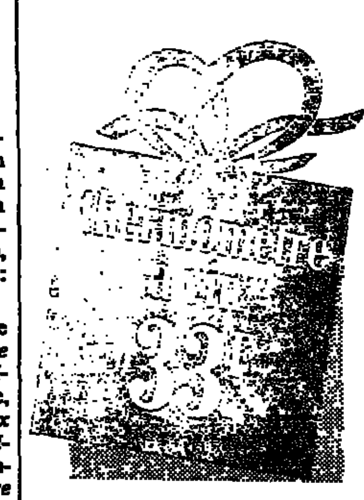
Avec sa femme, sa fille Sophie et les collaborateurs fournis par l'éditeur, il consacra à cette œuvre colossale les trente dernières années de sa vie, y travaillant une moyenne de seize heures par jour.

Le premier, il groupa systématiquement autour des 80 000 mots retenus « *une multitude d'informations éclairant ou expliquant non seulement le(s) sens et les emplois actuels, mais aussi l'étymologie, l'histoire continue, la parenté avec les dialectes et les autres langues romanes, le tout organisé en des articles denses, illustrés par des exemples nombreux et exactement référencés, et assortis, quand il y avait lieu, d'appréciations nettes sur le bon ou le mauvais usage du vocabulaire.* »

Le succès du Littré, chaleureusement accueilli dès sa publication, continue. Sans doute n'est-il plus « à jour ». Mais les grandes entreprises lexicographiques qui ont pris sa relève n'enlèvent rien à la valeur permanente de cet instrument de culture.

En conclusion, M. Paul Imbs devait demander à la France et aux Français, sans oublier les francophones de l'extérieur, d'être fidèles à l'exemple de Littré, qui a non seulement étudié la langue « en savant très éminent », mais n'a cessé de lutter pour qu'elle soit mieux connue, mieux pratiquée, mieux diffusée.





HISTOIRE

A propos du premier parachutage

Le War Office britannique a célébré cette année le quarantième anniversaire du premier parachutage de personnel et d'armes destiné à la résistance française, le 10 octobre 1941. L'information que nous en avons donnée (le Monde *du 20 octobre) est fortement contestée par M. Yves Marçais, de Bagneux, qui nous écrit :*

Le premier parachutage d'un agent en France eut lieu exactement un an plus tôt. Il s'agissait de « Félix », un agent de l'I.S. (ou M.I.6), largué le 10 octobre 1940, près de sa maison, dans la région de Fontainebleau (...). Le « premier » parachutage au titre du B.C.R.A. fut celui de « Saint-Jacques » et John Mullemmann, le 14/15 février près du Bugue, enDordogne. Dix autres suivaient avant le mois d'octobre (...).

On pourrait continuer ainsi longtemps. Si mes comptes sont justes, il y avait déjà eu cinquante-cinq agents parachutés en France avant cette date.

D'autre part, si l'on se reporte au livre écrit par M. Foot, *Soe in France*, on peut lire, page 173 (je traduis) : « *La mission Corsican, comprenant J.-B. Hayes, Jumeau, Le Harivel et Tuberville, arriva par parachute le 10/11 octobre près de Bergerac, réceptionné par un comité recruté par Pierre Bloch (Gabriel), un ancien député socialiste recruté par de Guélis. Ils étaient tous des instructeurs de sabotage (Le Harivel était également radio). Et ils étaient tous en prison avant la fin de l'année...* »

Votre texte laisse penser que M. J.-P. Bloch était l'un des parachutés, ce qui ne semble pas être le cas. Hayes et Jumeau furent arrêtés et sont morts, Le Harivel et Tuberville sont retraités.

A propos des anciens des chantiers de jeunesse

A la suite de l'article consacré au congrès des anciens des chantiers de jeunesse, à Toulouse (le Monde *du 21 octobre), nous recevons de M. Georges Drouot (1) la lettre suivante :*

L'Amicale d'entraide des anciens des chantiers de jeunesse, animée par M. Pierre Faucanie qui a organisé ce congrès des 17 et 18 octobre, ne saurait être considérée comme représentative, à l'échelon national, de l'ensemble des jeunes incorporés dans les « chantiers » pour y effectuer un service obligatoire de huit mois, de 1940 à 1944.

Pour perpétuer le souvenir de ces chantiers et rappeler leur signification, mais aussi pour assurer la défense des intérêts moraux de ceux qui y furent incorporés, pour les représenter et les assister auprès des pouvoirs publics et des organismes sociaux, une Amicale nationale des anciens des chantiers de la jeunesse française (A.N.A.C.J.F.) a été constituée et ses statuts ont été déposés à la préfecture du Puy-de-Dôme le 23 décembre 1968 (*J.O.* n° 2 du 3 janvier 1969). Son siège social est à l'hôtel de ville de Châtel-Guyon, ville où était installé le commissariat général des « chantiers » (*J.O.* n° 212 du 12 septembre 1975).

Notre association, forte de dix mille adhérents, est cautionnée par une représentation constituée par des personnalités légitimant sa filiation directe des chantiers de la jeunesse.

Ainsi garantie dans son authenticité, l'A.N.A.C.J.F. est la seule dont l'origine et la destinée ne peuvent prêter à confusion.

Je précise que M. Pierre Faucanie était membre de l'A.N.A.C.J.F. et que, pour des raisons qui lui sont personnelles, il s'est retiré pour créer une association parallèle dans la région toulousaine.

(1) Pour toute correspondance : 22, rue du Bosquet, 33200 Bordeaux. Tél. : (56) 08-72-62.

CORRESPONDANCE

Une lettre de l'amiral Auphan sur le sabordage de Toulon

L'amiral Auphan nous écrit :

Dans votre numéro du 12 décembre, Claude Sarraute, rendant compte de l'émission sur le sabordage de Toulon, qui avait eu lieu l'avant-veille, termine son article par ces mots : « *Un fait ressortait cependant énorme : la flotte aurait pu tenter de partir. La marine italienne ne l'a-t-elle pas fait ?* »

Ce qui est énorme, à mon avis, c'est que personne n'ait fait remarquer la différence des situations.

La France, sans armée, sans aviation, avec un million et demi de prisonniers en otage, à moitié occupée par l'ennemi, attaquée de plus sans préavis par les Anglo-Américains jusqu'au 11 novembre (en gros, autant de victimes françaises qu'à Mers-El-Kébir), ne pouvait reprendre les hostilités contre l'Axe avec ce qui lui restait de forces, notamment l'escadre de Toulon, sans risquer de graves représailles sur la population de la métropole. Le gouvernement du maréchal Pétain, dont j'étais le secrétaire d'État à la marine, n'a pas voulu jeter les quarante millions d'Hexagonaux dans cette nouvelle aventure sans même avoir le temps ni la possibilité de savoir dans quelle mesure les Anglo-Américains pourraient nous aider.

Cela dit, je rappelle que les forces maritimes ne sont qu'un instrument de la politique.

En 1942, le commandant en chef de l'escadre de Toulon, quels qu'aient été ses sentiments intimes, aurait exécuté, comme il est d'usage dans la marine, tout ordre donné par le gouvernement légitime. S'il n'a pas appareillé, c'est parce que l'ordre ne lui en a pas été donné. Il a été discipliné.

Alors les Italiens ?

Les marins italiens ont été aussi disciplinés que lui parce que, en 1943, le roi avait destitué Mussolini et l'avait remplacé comme chef de gouvernement par le maréchal Badoglio avec mission de préparer une entente avec les Alliés. C'était plus facile que dans un pays en état d'armistice comme le nôtre.

La politique ayant changé, la marine a suivi et les marins ont obéi, avec quelques pertes, à l'ordre qu'on leur a donné de rallier les Alliés.

La Sorbonne est aussi une vitrine

A propos de notre article « Paris aura-t-il un centre de presse dans une aile du Grand Palais ? » (le Monde *du 27 novembre), nous recevons de M. André Monnier, directeur du Centre universitaire du Grand Palais, la lettre suivante :*

Très impatient de voir s'installer au Grand Palais la Maison de la presse que M. Giscard d'Estaing avait promise aux journalistes, votre collaborateur déplore que les pouvoirs publics n'aient pas encore expulsé de cet édifice le Centre universitaire de Paris-IV, qui y fonctionne depuis dix-sept ans mais dont la présence fait obstacle au projet mentionné.

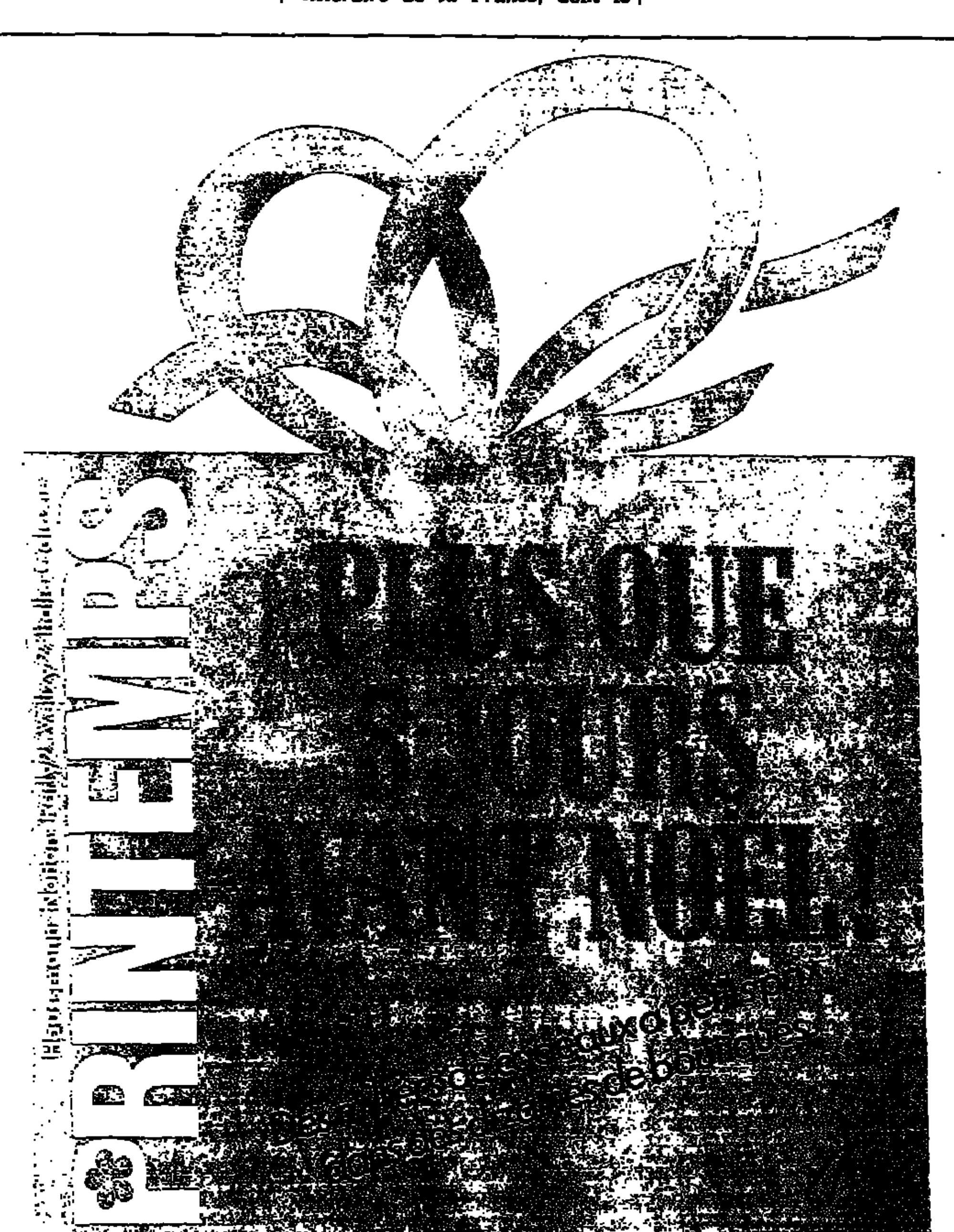
(...) Une enquête plus poussée lui aurait appris qu'aucune autre implantation n'a jusqu'à ce jour été officiellement retenue pour ce centre, ce qui rend évidemment problématique son transfert à brève échéance. Elle l'aurait peut-être également convaincu des inconvénients matériels et culturels que présente une telle opération.

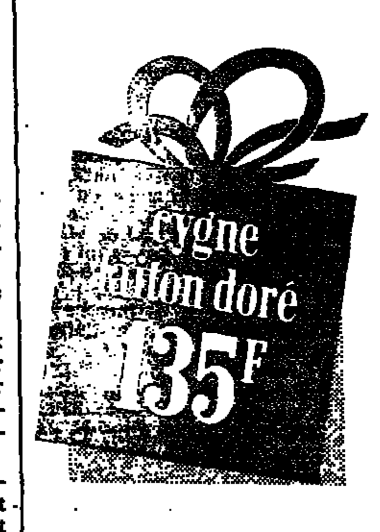
L'aile du Grand Palais si âprement convoitée n'est pas une « annexe » mineure de la Sorbonne. Il s'agit de locaux mis à la disposition de cette université en 1964 pour y abriter trois U.E.R. de langues et civilisations étrangères (études germaniques, slavistique et études italiennes), qui totalisent aujourd'hui quelque deux mille cinq cents étudiants. Des crédits substantiels y ont été investis pour adapter durablement les lieux à leur fonction pédagogique : création de laboratoires de langues, mise en place d'une importante bibliothèque, aménagement d'amphithéâtres et de salles de cours, etc... Il est permis de douter que le démantèlement de ces équipements onéreux constitue la solution la plus rationnelle pour la création d'une Maison de la presse.

Par ailleurs, le complexe universitaire que vous jugez si encombrant n'a pas moins de raisons que la presse d'occuper un quartier central de la capitale. De par leur nature propre, les trois U.E.R. concernées (auxquelles il faut ajouter une U.E.R. d'italien à Paris-III) entretiennent des relations internationales actives qui apportent une contribution non négligeable au rayonnement culturel de la France. L'Université doit, elle aussi, servir de « point de rencontre », voire de « vitrine » culturelle, surtout lorsqu'elle jouit à l'étranger du prestige considérable qui entoure l'héritière directe de l'ancienne Sorbonne (...)

En tout état de cause, les enseignants et les étudiants qui travaillent dans ce centre n'accepteraient pas de le quitter avant que ne leur ait été offerte une réinstallation parfaitement satisfaisante, tant en ce qui concerne la superficie des locaux que leur site et leur aménagement interne.

[Nous n'avons nullement « déploré » que les pouvoirs publics n'aient pas encore expulsé de cet édifice le Centre de Paris-IV. Nous avons simplement rappelé que l'évacuation de cette « annexe provisoire » avait été envisagée et annoncée par le précédent gouvernement (le Monde du 24 septembre 1980) et qu'une mission d'étude avait fait travailler des architectes sur le projet. – C. D.]







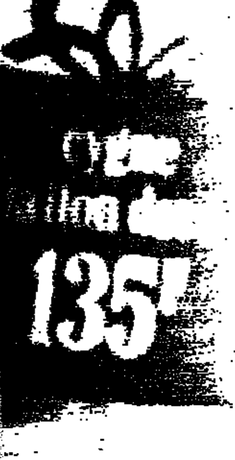




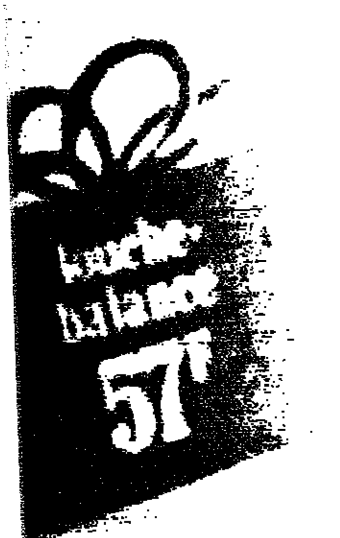


Le Monde

équipement







TRANSPORTS

Air France est autorisée à acquérir douze Boeing-737

Un conseil d'administration exceptionnel d'Air France s'est réuni, ce jeudi matin 17 décembre, pour examiner la « notification » du ministère des transports autorisant la compagnie nationale à acquérir douze avions américains moyen-courrier Boeing 737, de cent huit à cent dix places, pilotés par un équipage de deux personnes.

Les représentants du syndicat national des officiers mécaniciens de l'aviation civile (SNOMAC), dont une délégation a été reçue, la veille, par le ministre des transports, M. Charles Fiterman, ont confirmé leur intention de s'opposer à cette décision et de préparer, en concertation avec le syndicat national du personnel de l'aviation civile (S.N.P.N.A.C.), des « *actions communes* » pouvant aller jusqu'à la grève.

Ces douze avions, dont l'acquisition coûterait plus d'un milliard de francs, pourraient commencer à entrer en service sur les lignes d'Air France à partir du début de 1983. A l'oigine, c'est-à-dire en 1978, la compagnie nationale avait prévu d'acquérir seize Boeing 737, mais, depuis plus de deux ans, elle a été conduite à acheter (en remplacement des 737) des Boeing 727 supplémentaires et a dû envisager une évolution moins rapide de son trafic.

Le ministre communiste des transports met ainsi un terme à plusieurs années d'atermoiement de la part des pouvoirs publics et ne craint pas de s'opposer à deux syndicats au moins de l'aviation civile. Sa décision courageuse ne peut être accueillie que favorablement par la direction d'Air France, qui, même si on peut discuter dans le détail les chiffres qu'elle avance, a sérieusement pâti de ne pouvoir proposer les avions modernes et économiques qu'exploitent ses concurrents avec — à une ou deux exceptions près — un équipage de deux pilotes.

Un très long conflit

Cette affaire de la composition des équipages sur les nouveaux avions, notait le rapporteur au Sénat, M. Maurice Blin, « *sous l'apparence d'une simple question technique et mineure est, en réalité, un problème qui a eu et aura des implications financières très importantes pour Air France et dont les effets, indirects, sur les perspectives commerciales de certains projets d'avions français, ne sont pas négligeables* ».

La question a été posée une première fois en février 1978, quand Air France a eu le projet d'acquérir seize Boeing-737 pour remplacer ses Caravelle en attendant la mise en service de l'avion moyen-courrier Airbus A-310, dont le gouvernement avait proposé le lancement.

Deux organisations syndicales, le Syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.) et le Syndicat national des officiers mécaniciens de l'aviation civile (SNOMAC) se sont alors fermement opposés à l'exploitation des Boeing-737 avec seulement deux membres d'équipage. Le 16 avril 1978, Air France a donc annoncé qu'elle renonçait à la commande et même à la location de ce genre d'appareil et a dû recourir à des solutions de rechange : mise en service de triréacteurs Boeing-727 plus vastes, et donc circulant à des fréquences plus espacées ; recours à des affrètements auprès des compagnies françaises de troisième niveau. Au total, la compagnie indique qu'elle a perdu trente mille heures de vol (10 % de son activité) et supporté « *un lourd handicap face à ses concurrents européens possédant une flotte mieux adaptée* ».

Cette question du pilotage à deux ou trois a pris un tour nouveau au cours des derniers mois. On a notamment remarqué les conclusions du groupe de travail, constitué par M. Reagan, à propos d'un conflit sur la composition des équipages du DC 9-80. Le groupe estime que l'exploitation de cet appareil de cent soixante-dix passagers environ est sûre avec un équipage à deux. Il note aussi que les avions Boeing de la prochaine génération, c'est-à-dire le B-757 ou le B-767, de même que l'Airbus A-310 pourraient être exploités de la même façon dans de bonnes conditions de sécurité.

En mai 1981, un référendum organisé parmi les pilotes d'Air France a donné les résultats suivants : sur mille trois cents pilotes consultés, neuf cents ont voté et six cents se sont prononcés pour la mise en service sur le réseau de la compagnie nationale du B-737 d'une centaine de places avec un équipage à deux. Ces résultats ont été, dès le départ, contestés par les mécaniciens du SNOMAC et d'autres navigants groupés au sein du Syndicat national du personnel navigant de l'aviation civile (S.N.P.N.A.C.). Ils ont accusé la direction d'Air France d'avoir exagéré les pertes qu'elle subissait du fait de l'absence des Boeing-737 et ont même soupçonné certains des dirigeants de la compagnie nationale de « *vouloir faire le jeu des constructeurs américains* ».

Faits et projets

LES ARCHITECTES DANS LE CHANGEMENT.

Des « assises de l'architecture » seront réunies, le vendredi 18 décembre, au Palais des congrès, à Paris, sur l'initiative du conseil régional de l'ordre d'Ile-de-France (qui réunit plus du tiers des dix-huit mille praticiens français).

Le conseil régional, présidé par M. Jacques Tournier, a fait, en juin dernier, « sécession » et ne reconnaît plus l'autorité du conseil national de l'ordre. Un « plan pour l'architecture » vient d'être soumis à la profession. Très critique à l'égard de la loi du 3 janvier 1977, trop « juridique », et dont les « *affirmations symboliques n'ont en rien modifié la situation* » d'une profession toujours accusée de corporatisme, les auteurs de ce livre blanc se déclarent prêts à ouvrir un nouveau débat. Les architectes ne veulent plus être des « *complices passifs voués à devenir plus tard des boucs émissaires* », et ils reconnaissent que « *l'idéologie de l'insécurité a trouvé son terreau dans les erreurs de l'urbanisme des années 60* ».

Tandis que le conseil national de l'ordre et l'Union des syndicats (U.N.S.F.A.) lancent, chacun de leur côté, des questionnaires très détaillés pour connaître l'opinion de leurs troupes sur les réformes annoncées par M. Quilliot, le syndicat de l'architecture, proche des partis de gauche, appelle, quant à lui, au boycottage des cotisations, sans attendre la dissolution de l'ordre. Les débats internes de la profession pourront-ils dépasser les questions purement professionnelles ?

En bref...

● *Lille-Valenciennes par autoroute.* — Lille et Valenciennes seront reliées par autoroute le 20 décembre prochain. Le dernier tronçon Orchies - Valenciennes (23,500 kilomètres) sera ouvert par M. Pierre Mauroy, premier ministre, accompagné de M. Charles Fiterman, ministre des transports. La construction de cette autoroute qui a connu bien des vicissitudes, a débuté en 1966. La réalisation des 23 derniers kilomètres a coûté 305 millions de francs dont la plus grande partie a été couverte par le département du Nord. — *(Corresp.)*

● *Boues rouges : deux condamnations.* — Les directeurs de deux usines chimiques du Havre ont été condamnés, le 15 décembre, pour pollution d'eaux maritimes par le déversement de déchets industriels, à 1 000 F d'amende chacun par le tribunal d'instance du Havre. Les prévenus, MM. Raymond Bonneau et Louis Wafflart, respectivement directeur de l'usine Thann-et-Mulhouse et de l'usine Cofaz, ont été reconnus coupables d'avoir déversé dans les eaux de la baie de la Seine des « *substances solides ou liquides susceptibles de nuire à la conservation de poissons, crustacés et mollusques, ou de les rendre impropres à la consommation* ». Cette affaire, dite des « boues rouges », dure depuis 1975. Une série d'actions ont été engagées par les marins-pêcheurs de la baie de la Seine et leurs deux syndicats du Havre et de Honfleur.

● *Recherches pétrolières en Camargue.* — La Compagnie française des pétroles et Elf Aquitaine viennent de déposer des permis de recherche pétrolière qui couvrent près de 2 000 kilomètres carrés et qui englobent le parc régional de Camargue, la réserve nationale du Vaccarès, le massif des Alpilles et le parc régional du Luberon. Ces projets provoquent les réactions des écologistes. La Société nationale de protection de la nature « *s'oppose de façon absolue à toute forme de prospection ou d'exploitation en Camargue* », qu'elle tient pour « *un monument naturel de classe internationale* ».

URBANISME

Refusant par avance de s'installer à la Défense

L'UNESCO veut rester à Paris

« *Pourquoi le ministère des finances devrait-il rester à Paris et l'UNESCO s'exiler en banlieue ?* » Les responsables de l'UNESCO n'accepteront pas que le siège de l'organisation internationale, installé place Fontenoy, à Paris (septième arrondissement), soit transféré à la Tête Défense. Ce projet est actuellement étudié, parmi d'autres, par le gouvernement (*le Monde* du 16 décembre).

« *Cette solution a déjà été écartée dans le passé*, nous a déclaré M. Hervé Bourges, porte-parole de M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO. *Nous souhaitons une extension sur place. Nous pourrions, par exemple, reprendre les immeubles occupés par les ministères de la mer et du travail, et occuper l'ensemble de la place. Cette solution avait d'ailleurs été évoquée favorablement, avant son élection, par M. François Mitterrand, lors du symposium sur la science et la culture. Mais nous sommes ouverts à d'autres suggestions, et les négociations se déroulent dans un excellent climat de dialogue et de compréhension mutuelle.* » Ces projets immobiliers ont été évoqués, parmi d'autres sujets, lors de l'audience accordée par le premier ministre à M. M'Bow, le 10 décembre dernier.

L'UNESCO groupait vingt-cinq pays lors de la construction du bâtiment en Y de Breuer et Nervi, rappelle M. Bourges. Elle en rassemble cent cinquante-cinq aujourd'hui, et le nombre des fonctionnaires a été multiplié par dix (trois mille cinq cents actuellement). Deux immeubles ont été construits pour les accueillir rue Miollis et rue François-Bonvin (quinzième). Au total, l'UNESCO occupe 130 000 mètres carrés de bureaux (et non 60 000, comme nous l'indiquions le 16 décembre) sur trois terrains de 5 hectares (dont 3 place Fontenoy). Elle a besoin, selon M. Bourges, de 8 hectares.

Le transfert à la Tête Défense a été étudié parmi d'autres possibilités (terrains des entrepôts de Bercy, dans le douzième arrondissement, ou Saint-Quentin-en-Yvelines), « *toutes écartées avant le 10 mai* ». En septembre 1980, la Ville de Paris avait proposé de nouveaux emplacements dans le quinzième arrondissement (terrains Citroën) et dans le seizième, entre les portes Maillot et Dauphine.

Le 19 mars 1981, M. François Mitterrand avait déclaré, selon M. Bourges, que l'extension de l'UNESCO pourrait se faire « *en lui attribuant la totalité de l'arc de cercle qui, place Fontenoy, la sépare de l'Ecole militaire* », ce qui permettrait d'établir « *un des axes spatiaux les plus riches en symboles* » avec, à une extrémité, le Palais de Chaillot, où fut proclamée, en 1948, la Déclaration internationale des droits de l'homme, et, au milieu, le Champ-de-Mars, où fut célébré le premier anniversaire de la Révolution française.

Les deux voisins de l'UNESCO sont le ministère de la mer et celui du travail, dont les locaux s'étendent jusqu'à l'avenue de Ségur et abritent le ministre de la solidarité nationale et plusieurs secrétaires d'Etat. Ont-ils envie, eux, d'aller à la Défense ?

M. Ch.

● *L'U.D.F. votera le budget de Paris.* — M. Raymond Long (P.R.), président de l'intergroupe U.D.F. à l'Hôtel de Ville de Paris, a indiqué que son groupe voterait le budget de la Ville pour 1982 (*le Monde* du 4 décembre), présenté ce jeudi 17 décembre par M. Jacques Chirac et qui viendra en discussion le 20 au Conseil de Paris. « *Ce budget est un bon budget* », a indiqué M. Raymond Long, qui s'est félicité « *qu'une meilleure concertation avec le maire de Paris ait permis d'aboutir au résultat qu'il souhaitait* ». Bien que cinq de ses membres soient adjoints au maire, jamais l'U.D.F. n'avait adopté une position aussi unanime vis-à-vis du maire de Paris.

ENVIRONNEMENT

UNE RENCONTRE A BARCELONE

Les villes riveraines s'inquiètent de la pollution de la Méditerranée

Barcelone. — La pollution de la Méditerranée préoccupe aussi les villes riveraines. Plus de deux cents délégués des collectivités locales, venus de onze pays, ont répondu, du 27 au 29 novembre, à l'appel de l'Union des villes de la Méditerranée, créée il y a trois ans au sein de la Fédération mondiale des villes jumelées - citées unies.

De notre envoyée spéciale

La Méditerranée est menacée : mer fermée et fragile, elle reçoit les effluents de cent millions d'habitants, répartis dans dix-huit pays divisés par des querelles religieuses ou culturelles, par des guerres, accaparés par des soucis économiques ou politiques qui ont relégué à un rang moindre de leurs préoccupations la santé de la *Mare nostrum*.

Pourtant, les cris d'alarme n'ont pas manqué : selon les écologistes, il ne reste à la Méditerranée que dix à vingt ans à vivre si on continue d'y déverser les effluents de cent quarante mille usines, de cent cinquante villes et les cinq cent mille tonnes de résidus lâchés chaque année par les pétroliers. Alors qu'il faut compter quatre-vingts ans pour que les eaux se renouvellent par le détroit de Gibraltar...

Il est frappant de constater, en se limitant à la France, que l'effort d'épuration et de traitement des eaux domestiques et industrielles a été plus efficace, pour l'instant, dans le nord et l'ouest et que des villes aussi importantes que Nice, Toulon et Marseille ne sont pas encore équipées (c'est en cours) et rejettent leurs effluents non traités dans la Grande Bleue, tandis que le Rhône est devenu un gigantesque égout chimique.

Si la réglementation d'ensemble (applicable notamment aux industriels) et une partie du financement des installations de traitement dépendent des Etats, leur « *mise en œuvre appartient finalement aux collectivités locales* », comme l'a fait remarquer le représentant des Nations unies. Et il est bon que les villes soient elles-mêmes conscientes de leurs devoirs, comme l'a souligné le maire socialiste de Barcelone, M. Narcisso Serra. Ne serait-ce que pour faire pression sur l'administration afin d'obtenir de l'aide et des règlements.

La prise de conscience au niveau des Etats (les actions concrètes sont plus lentes à venir) s'est faite en 1975, lors d'une conférence réunissant seize pays, à Barcelone déjà, sur l'initiative du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Une convention a été signée en 1976 par dix-sept pays (tous les riverains sauf l'Albanie) et des études ont été financées par les Nations unies dans un premier temps, relayées par les pays concernés qui ont voté un budget de 60 millions de francs en trois ans (*le Monde* du 12 mars).

Outre une information sur ces programmes intergouvernementaux, la Fédération des villes jumelées et l'Union des villes de la Méditerranée (qui n'est pas complètement œcuménique, Marseille, par exemple, n'en fait pas partie et préfère nouer des liens privilégiés directement avec Alger) veulent offrir à leurs adhérents une coopération technique : la coordination sera assurée par le secrétariat qui devrait être prochainement installé à Barcelone et à Sitges, station balnéaire de la côte catalane, dont la population est décuplée en été.

Moyens financiers

Les « tables rondes » organisées à Barcelone avaient déjà pour objet d'informer les élus et les responsables locaux des différentes solutions techniques, dans un domaine où, bien souvent, on part de rien.

Si M. J.-M. Perès, directeur de la station marine d'Endoume, près de Marseille, a si longuement comparé les mérites et le coût des émissaires, ces tuyaux qui déversent le plus loin possible en mer les effluents pour éviter de polluer les eaux côtières, c'est bien que jusqu'à présent on pensait plus au rejet qu'au traitement : il faut, a dit ce spécialiste, espacer les divers émissaires pour éviter que les eaux ne se mêlent, les conduire si possible jusqu'au bord du plateau continental (comme le fait la ville de Cannes depuis dix ans) ou à 8 kilomètres en mer comme Péchiney, qui rejette 5 millions de tonnes de boues d'alumine par an alors que son usine est à 25 kilomètres à l'intérieur des terres (« *Ce n'est pas à la mesure des moyens financiers d'une municipalité* », a précisé M. Perès)... Ces excellents conseils montrent qu'on est encore loin de compte.

Et, si les villes ont pris conscience de la nécessité d'être plus « propres », car elles sont les « *premières victimes* » sur le plan économique, sanitaire ou touristique de la pollution, il y a encore beaucoup à faire pour mettre en œuvre les recommandations votées à l'issue de la conférence.

La ville de Barcelone, qui, en organisant de telles conférences, semble vouloir assumer un rôle de leader, notamment à l'égard des autres villes côtières d'Espagne et indépendamment du pouvoir de Madrid, est, avec les trois millions d'habitants de son agglomération, la plus grande ville de la Méditerranée et l'une des plus industrielles. De plus, les deux tiers de la population de la Catalogne vivent dans la zone côtière qui accueille l'été des centaines de milliers de touristes dans un désordre accru, selon un responsable municipal, par « *le manque pendant quarante ans de contrôle démocratique* ». Les 800 000 mètres cubes d'eaux résiduaires produits chaque jour sont, selon les responsables de l'environnement, traitées à 70 % grâce à trois stations d'épuration, et après la construction de 880 kilomètres d'égouts. De plus, un plan de dix ans a été préparé pour un montant total de 25 milliards de pesetas (soit 1,5 milliard de francs). Si la ville prouve ainsi un certain civisme à l'égard de la mer, il lui reste à lutter contre une pollution de l'air particulièrement intense et dangereuse.

« *Les villes ne sont pas les seules responsables*, a déclaré M. Narcisso Serra. *Nous ne pourrons pas nous substituer aux Etats et aux organismes internationaux. Mais si nous prouvons que les villes font des efforts, si nous appliquons des normes pour les industries et démontrons la décision d'une volonté solidaire pour affronter le problème, nous ferons des pas de géant vers un meilleur contrôle de la mer. La réponse n'est pas purement technique. Elle est aussi dans la conscience des citoyens.* »

L'une des difficultés sera aussi d'organiser la coopération entre les organismes internationaux (européens, onusiens ou non gouvernementaux) afin d'éviter une concurrence... dévoreuse d'énergie.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

CORRESPONDANCE

L'avenir de la Cité fleurie

Après l'article « L'Etat va racheter une partie des studios d'artistes de la Cité fleurie » publié dans le Monde *daté 13-14 décembre, l'association Ateliers de la Cité fleurie - outils de travail nous écrit :*

1) Les habitants locataires paient 700 francs de loyer par trimestre, mais il n'est pas précisé qu'aucun réajustement légal n'a été effectué depuis 1970 par la société de gestion et que, d'autre part, les locataires ont manifesté, par lettre adressée à l'Hôtel de Ville, leur désir de voir normaliser leur situation ;

2) Bien sûr, les squatters ne paient rien. Leurs chèques, envoyés à la SEPIMA, ont été refusés ;

3) Certains, parmi eux, sont accusés de tirer leur électricité des parties communes. Oui, un seul. Il occupe la loge de la concierge laissée vacante par décès. Cet occupant, une famille turque, a voulu, comme l'ont fait tous les autres squatters, avoir son compteur. L'E.D.F. a répondu que c'était impossible sans l'accord du propriétaire dont le compteur enregistrait la consommation des parties communes comprenant la loge ;

4) Parmi les occupants sans titre, votre journal dit :

Que beaucoup sont professeurs... Oui, des professeurs d'arts plastiques, et n'est-ce pas précisément la preuve qu'ils sont artistes et ont besoin d'ateliers ?

Qu'il y a un architecte... Oui, mais il est locataire depuis plus de quarante-cinq ans, et non squatter.

Qu'il y a un garagiste... Nous le cherchons en vain dans la Cité.

S'il est vrai, comme vous le dites, que, « *malgré un certain nombre de peintres et de sculpteurs, on ne peut affirmer aujourd'hui que la Cité fleurie est une cité d'artistes* », à cela nous répondons que, depuis huit ans, l'installation par les syndicats d'occupants sans titre en a changé les proportions : deux tiers d'artistes, un tiers de non-artistes, ces derniers étant des locataires en titre, dont quelques veuves d'artistes.

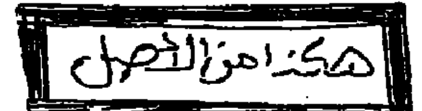
De son côté l'Association des artistes pour la sauvegarde de la Cité fleurie donne les précisions suivantes :

Faut-il rappeler que la rénovation, rien qu'à Montparnasse, a sacrifié, sans contrepartie, plus de mille ateliers. La plupart des cités, d'un pittoresque irremplaçable, ont disparu : impasse Ronsin, cités Falguière, d'Arsonval, François-Guibert, Vandamme, du Moulin - de - Beurre, Campagne - Première, Denfert. Rien que la rue Vercingétorix en comportait trois. Toutes ont été expropriées par déclaration d'utilité publique, autour de 500 francs le mètre carré. Ce qui a été fait pour la destruction des autres cités ne peut-il se faire pour conserver le caractère artistique de la Cité fleurie ?

Enfin, M. Serge Bloch, un habitant de la Cité fleurie, fait la proposition suivante :

Je pense qu'un gouvernement socialiste fera son devoir, qui est de racheter la totalité de la Cité fleurie, soit de gré, soit de force (par le biais de l'expropriation), pour louer les ateliers à ceux qui y ont vraiment droit.

[Dans l'article incriminé nous n'avons pas porté de jugement sur le sort qui doit être réservé à la Cité fleurie, dont il est tout à fait légitime et justifié qu'elle reste une cité d'artistes. Nous avons simplement signalé qu'un certain nombre de pavillons étaient actuellement occupés sans titre juridique, c'est-à-dire, au sens propre, par des « squatters ». — J. P.]





SOCIAL

Les « séquestrations » de cadres contrastent avec un climat globalement calme

M. Menu (C.F.E.-C.G.C.) s'élève contre « le terrorisme élevé au rang d'action syndicale »

« Le bilan de la semaine d'action organisée par la C.G.T., du 6 au 11 décembre, est positif », vient de déclarer, mardi 15 décembre, M. René Lomet, secrétaire confédéral. « Il confirme qu'il s'agit de la plus importante initiative permettant l'intervention de masse des travailleurs depuis le 10 mai. »

Manifestement, le syndicaliste a voulu magnifier un mouvement qui a surtout pris, le dernier jour, la forme d'une grève de vingt-quatre heures chez les dockers. Les arrêts de travail enregistrés çà et là n'ont généralement pas dépassé une heure ou deux. D'ailleurs, l'objectif de la C.G.T., la semaine dernière, n'était pas de perturber gravement l'activité, mais de provoquer des discussions et diverses formes d'expression des travailleurs pour les amener à être « les acteurs du changement », car « rien ne se fera sans eux ».

En effet, le climat social reste calme dans son ensemble en dépit de conflits durs, mais localisés (Renault, Caisse d'épargne, Peugeot, Ducellier, etc.). En revanche, les explosions de colère, amenant les représentants des salariés ou des grévistes à « retenir » dans leurs bureaux les porte-parole de la direction, se sont multipliées depuis l'automne. Le patronat, et, d'autre part, la C.F.E.-C.G.C. les ont condamnées avec force.

Le long week-end de la Toussaint, pour la direction et le chef de fabrication de l'imprimerie commerciales des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, s'est passé dans la salle de réunion de l'entreprise, à Koenigshoffen, près de Strasbourg. Ils y ont été retenus, du vendredi au lundi, les représentants C.G.T. du personnel, après l'échec des négociations sur diverses revendications.

A La Rochelle, durant la dernière quinzaine de novembre, le responsable du centre E.G.F. et plusieurs autres personnes de la direction ont, à plusieurs reprises, été immobilisés dans leurs bureaux par des militants C.G.T., C.F.D.T. et F.O. qui réclamaient l'augmentation des effectifs et ont, finalement, obtenu le recrutement de soixante personnes.

A côtés de ces situations extrêmes, la kyrielle des « séquestrations », variant d'une à plusieurs heures, s'est allongée depuis le début septembre.

Dans la métallurgie, il y a eu, notamment, le cas des entreprises Lardet-Babcock, à Givors, Gipolec, à Argenteuil (Val-d'Oise) ; Alsthom-Atlantique, à Saint-Florent-sur-Auzonet (Gard), Languepin, à Saumur, Sovep à Valenciennes, l'Unité hermétique, dans l'Isère, Maguin, dans l'Aisne, etc.

Dans d'autres secteurs, sans prétendre dresser, ici, une liste complète, on note aussi : La Cellulose du Rhône (Saint-Gaudens, Haute-Garonne), Hyfren (hydrogène lourd), à Boussens (Haute-Garonne), Cellatex (ex-Rhône-Poulenc Textile), à Givet, Rhone-Poulenc Fibre, à Ganchy, près de Saint-Quentin, Eurocéral (céramique), à Vendrangues, Fusalps (habillement sport), à Annecy, l'Unité hermétique (électroménager), à Cesieu (Isère).

Tandis que les cheminats lyonnais ne laissent pas le directeur régional de la S.N.C.F. quitter son bureau.

Il est rare que les manifestants en soient venus aux menaces physiques ou aux violences. Mais il est arrivé que les pneus des voitures directoriales aient été crevés (Valenciennes) et que, çà et là, des dossiers aient été dispersés ou que des carreaux aient volé en éclats.

Les protestations des employeurs ne se sont pas fait attendre, prenant même des aspects aussi inhabituels qu'une manifestation de patrons, dans les rues de Rouen, en réplique à l'occupation, par la C.G.T., de la chambre du bâtiment et des travaux publics.

De son côté, la C.F.E.-C.G.C. a réagi avec vigueur. C'est souvent sur l'initiative de ses responsables locaux que l'alerte était donnée aux services du ministère du travail ou de la préfecture. Au total, les forces de l'ordre n'ont eu à faire leur apparition qu'à Saint-Gaudens. En effet, l'intervention de l'inspecteur du travail — dont l'un des principaux rôles est de favoriser le dialogue entre le patron et les salariés — s'est généralement montrée efficace pour aboutir à une solution amiable.

La centrale des cadres a d'ailleurs pour principe de réagir immédiatement à « *toute violence ou entrave à la liberté individuelle d'un membre du personnel d'encadrement, agent de maîtrise ou V.R.P.* » Elle avait établi à cet effet, en février 1978, des instructions précises, qui peuvent aller jusqu'à l'instance en justice, avec l'accord de la Confédération.

Elle n'en est jamais venue à ce point. Mais les dirigeants de la C.F.E.-C.G.C. ont élevé la voix avec force. La violence et les séquestrations figurent parmi les principaux motifs de la « mobilisation » des militants décidée par leur comité confédéral, fin novembre.

Pour sa part, M. Jean Menu n'a pas hésité à écrire qu'était revenu « *le temps du dédain pour la liberté, le temps du terrorisme élevé au rang de moyen d'action syndicale (...). La séquestration*, dit-il, *s'apparente à la prise d'otage destinée à couvrir un « braquage » de banque* ».

« *Dans une période où le gouvernement s'efforce de donner la parole aux salariés et multiplie les instances de concertation*, déclare le président de la C.G.C., *il est paradoxal que certaines organisations syndicales recourent à des procédés attentatoires à la liberté des gens.* » Et il ajoute : « *Cela marque-t-il l'impatience de certains syndicats qui espéraient que les choses allaient aller beaucoup plus vite, que les patrons n'existeraient plus et qu'il suffirait de se mettre en colère ?* » Toutefois, M. Menu reconnaît que, si des militants C.G.T., C.F.D.T., voire F.O., se trouvent engagés dans de telles actions, ce sont rarement des responsables qui les ordonnent. Toutes les confédérations ouvrières désapprouvent ces procédés. Néanmoins la C.F.E.-C.G.C. a l'intention de mettre la question sur le tapis vert de la table ronde concernant l'encadrement annoncé par le gouvernement, en janvier.

« Leur dire leur quatre vérités »

Cependant, le recours à la manière forte employée par certains « négociateurs » n'est pas le seul indice d'une détérioration du climat social au préjudice des cadres.

Vers le siège de la C.F.E.-C.G.C. remontent les lettres des responsables locaux, qui enregistrent le fléchissement de l'autorité des cadres et des « petits chefs » dans les ateliers. Il semble que parfois les directions générales des firmes, au sommet, aient accepté de lâcher du lest et qu'elles laissent le personnel d'encadrement se débrouiller seul dans une délicate évolution de ses rapports avec le personnel d'exécution.

Tel directeur d'une usine de Rhône-Poulenc s'est fait répondre, par le grand patron, de « *laisser courir* ». Chez Renault, M. Jack Lang, délégué central du syndicat C.G.C. de la Régie, a, en octobre, estimé nécessaire d'écrire au directeur général, pour lui faire part de la difficile situation des cadres dans les usines du Mans, de Sandouville, de Douai, après les tentatives visant à implanter les conseils d'atelier.

A l'usine mancelle, la C.G.T. a engagé une offensive en règle contre le directeur et le chef du personnel « *investis par les hommes du grand capitalisme* » et qui « *appliquent en pire la même politique qu'hier* ». Sous le titre : « Dites leur leurs quatre vérités », elle a distribué un tract-sondage de quatre pages comportant des cases à cocher pour que la « *base* » juge les qualités et défauts des deux cadres. Le syndicat cégétiste ne demande pas leur licenciement... mais suggère leur déplacement. Une attaque du même style a été menée à l'usine Renault du Havre (1).

Ces opérations « ponctuelles » sont d'autant moins bien supportées par les cadres qu'elles s'ajoutent à un fond de rumeurs annonçant de sensibles changements dans les états-majors de sociétés en cours de nationalisation. « *La direction de l'entreprise*, déclare M. Menu, *ne devrait rien avoir à faire avec l'orientation politique. Un patron est un gestionnaire et non un partisan du pouvoir en place.* »

La C.G.T. s'est-elle donc lancée dans la chasse aux sorcières ? M. Krasucki et les autres dirigeants se récrient : « *Pas question d'engager une campagne nationale pour demander des têtes. Mais, évidemment, à l'échelon local, la C.G.T., organisation fédérée, n'a pas à entraver la liberté d'initative de ses adhérents.* »

Lesdits adhérents peuvent se souvenir d'une récente époque où des expéditions de commando plus ou moins ponctuelles dans les mairies, les gares, un studio de radio, le château d'eau de Renault, etc., souvent menées au coude à coude avec le P.C.F., étaient destinées à montrer que les travailleurs ne capitulaient pas devant la crise et le pouvoir en place.

Certes, les leviers de commande gouvernementaux ont totalement changé de mains. Mais il y a des patrons « *qui n'ont pas senti le 10 mai* », des petits entrepreneurs qui voient rouge devant un piquet de grève et de grosses sociétés qui tiennent pour chiffon de papier les jugements des tribunaux, comme celle des Bennes Marel qui refuse toujours de réintégrer un père de famille (cégétiste) après un congé parental.

« *Il faut reconnaître*, disait M. Mitterrand dans son interview télévisée, *qu'un certain nombre d'excès ont été commis, qu'un certain goût de la revanche s'est emparé... de certains milieux particulièrement combatifs.* »

Lorsqu'une telle constatation est faite par le chef de l'Etat, il n'est pas surprenant que l'exaspération s'empare de la « *base* » qui ne peut rien obtenir des porte-parole patronaux. Souvent, le spectre du chômage ne permet pas aux militants de s'engager dans une longue grève, qui, en outre, pourrait être interprétée comme une dégradation du climat social préjudiciable à l'image de marque du gouvernement.

Le coup de force, la mise au pilori de certains cadres est alors un exutoire pour ceux qui n'ont encore nullement ressenti, dans leur vie quotidienne, les bienfaits espérés de l'avènement de la gauche.

Mais la déception est aussi fréquemment le lot des « séquestrés », et le mécontents se trompent de cible.

JOANINE ROY.

(1) Dans un climat très différent, à Mulhouse, la majeure partie du personnel de l'Assedic s'est mise en grève depuis le 7 décembre pour obtenir le départ du nouveau directeur entré en fonctions en août dernier, auquel il reproche de mettre en péril la qualité du service.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA F.M.F.

« Les attaques contre la médecine libérale à l'hôpital sont inacceptables »

L'assemblée générale de la Fédération des médecins de France (F.M.F.), seconde organisation professionnelle des médecins, vient de réaffirmer, les 12 et 13 décembre, son attachement aux principes de la médecine libérale et son opposition à toute « *remise en cause de l'organisation médico-sociale française actuelle* ».

Dressant devant la presse le bilan de cette assemblée et dégageant le sens des motions qu'elle a adoptées, le docteur Pierre Belot, président de la Fédération des médecins de France, a rappelé que cette organisation « *a toujours accepté le pluralisme d'exercice, à condition qu'il existe une égalité de moyens et des charges, dans une coordination et une complémentarité programmées* ». La F.M.F. demande que la place de l'hospitalisation privée dans le système de soins soit maintenue, et son niveau de technicité préservé.

Rappelant son attachement au triple principe du libre choix des médecins, de l'indépendance des praticiens et du paiement à l'acte, la F.M.F. souligne que toute atteinte à ces principes déclencheraient de sa part des « *actions de contestation* ».

L'organisation estime, en outre, « *inacceptable les attaques et les jugements actuellement portés sur l'exercice de la médecine libérale à l'hôpital, qu'elle considère comme une des expressions nécessaires du libre choix* ». Elle ajoute que l'ordre des médecins doit être maintenu « *dans l'intérêt supérieur des malades* ».

D'autre part, le docteur Belot a souligné l'inquiétude de la F.M.F. devant la perspective d'une suppression de l'internat des jeunes médecins et « *pris acte, avec satisfaction, du rétablissement envisagé de la sélection* » à l'entrée des études de médecine.

Enfin, la F.M.F. estime que, « *dans les conditions de la convention actuelle de nouvelles structures d'exercice n'apparaissent nullement indispensables* ». La convention, a ajouté le docteur Belot, doit être maintenue, quitte à ce que sa révision — qui doit intervenir au début de 1982 — permette non seulement sa conservation, mais éventuellement son amélioration.

Le docteur Belot a enfin souligné que l'assemblée générale de la F.M.F. avait montré une forte participation des jeunes médecins, « *leur attachement à la défense de la médecine libérale et leur sens de la nécessité de l'action syndicale* ».

C. B.

La fédération C.G.T. de la métallurgie va développer les luttes pour la prévention des maladies professionnelles

La prévention des maladies professionnelles est l'un des grands axes de la lutte syndicale dans les usines, et la C.G.T. a décidé d'intensifier son action dans ce domaine. C'est ce que vient d'annoncer M. Sainjon, secrétaire général de la fédération C.G.T. des travailleurs de la métallurgie.

« *La santé*, a-t-il déclaré, *doit se soigner avant la maladie, et, pour prévenir les accidents de santé des salariés — qui passent la majeure partie de leur existence dans les entreprises, — il faut améliorer la qualité de la vie au travail.* » Soulignant la plus grande longévité des cadres supérieurs par rapport aux ouvriers, M. Sainjon estime que cette situation est « *d'autant plus grave et anormale que nous sommes entrés dans l'ère du développement scientifique et technique* » qui permettrait d'asservir la machine à l'homme et non plus l'inverse.

Selon lui, la cause principale des atteintes à la santé des métallurgistes réside essentiellement dans l'intensité du travail et les « *cadences infernales* ». M. Sainjon a, d'autre part, dénoncé l'« *hypocrisie d'un certain patronat* », notamment dans la métallurgie, où l'on utilise du personnel intérimaire « *pour ne pas être contraint à prendre des mesures de prévention* ». Il s'agit, a conclu M. Sainjon, d'une « *véritable tragédie* », car des centaines de milliers de familles ouvrières sont les premières et souvent les seules victimes de cette politique antisociale.

LE MINISTRE ALGÉRIEN DU TRAVAIL A RENCONTRÉ A PARIS PLUSIEURS MEMBRES DU GOUVERNEMENT

M. Mouloud Oumeziane, ministre algérien du travail et de la formation professionnelle, est venu à Paris pour une visite officielle les mardi 15 et mercredi 16 décembre. Il s'est entretenu mardi avec M. Autain, secrétaire d'Etat chargé des immigrés, et M. Rigout, ministre de la formation professionnelle. Il devait, en outre, rencontrer mercredi soir Mme Questiaux, ministre de la solidarité nationale et M. Jean Auroux, ministre du travail. Il avait participé mardi à une séance de travail avec des représentants des ministères du travail, de l'intérieur, de l'éducation et des relations extérieures. Thème de ces conversations : la situation des immigrés algériens en France et les possibilités de coopération pour la mise en œuvre de l'ambitieux programme algérien de formation professionnelle, inscrit au plan quinquennal en cours.

Le problème de l'allocation-retour — d'une valeur de quatre fois le dernier salaire, — instituée par un accord bilatéral (à la différence de l'aide au retour) sous le précédent septennat, a également été évoqué. Mais ce n'est là, assure-t-on, qu'un dossier secondaire par rapport à la formation professionnelle.

M. Oumeziane a d'ailleurs visité mercredi un centre de l'AFPA à Stains (Seine-Saint-Denis).

Comme nous l'indique notre correspondant d'Alger, cette visite en France est intervenue dans un climat jugé favorable, renforcé par la récente rencontre des présidents Mitterrand et Chadli. M. Oumeziane a d'ailleurs exprimé lundi, à son arrivée à Orly, « *la satisfaction du gouvernement algérien et celle de nos travailleurs devant l'attitude nouvelle des autorités françaises* ».

CONJONCTURE

La production industrielle est en hausse

L'indice mensuel de la production industrielle, calculé par l'INSEE, s'est inscrit, en octobre, à 129 (sur la base 100 en 1970) contre 128 en septembre, ce qui traduit une hausse de 0,8 % après correction des variations saisonnières. Comparé à son niveau d'octobre 1980, l'indice marque un recul de 1,5 %. Par rapport au point haut du premier trimestre 1980, la production industrielle est en baisse de 5 %.

« *La conjoncture industrielle s'est de nouveau améliorée en novembre* », écrit la Banque de France dans son enquête mensuelle de conjoncture en date du 15 décembre.

« *La nette accélération du rythme de production des biens de consommation, qui traduit l'impact de la vive reprise des achats des ménages en septembre et en octobre, contraste avec le tassement de l'activité du secteur des biens intermédiaires lié au ralentissement saisonnier de certaines branches*, poursuit la Banque de France. *La situation s'est stabilisée dans les industries de biens d'équipement. Globalement, la demande se maintient sur la pente légèrement ascendante observée depuis la fin de l'été.*

» *La demande émanant du commerce a été un peu plus soutenue, mais elle s'est strictement cantonnée aux besoins du court terme. De fait, la priorité accordée à la maîtrise des stocks conduit les commerçants à adapter étroitement leurs achats à l'évolution de leurs ventes. Le fractionnement des commandes passées à l'industrie se poursuit ; il ne permet pas une consolidation suffisante des plans de charge et explique le développement encore très ténu de la demande interindustrielle. Le climat général ne s'améliore donc que très progressivement, comme en témoigne l'orientation toujours défavorable des intentions d'investissement.*

« *La progression de la demande étrangère ne s'est pas accentuée, le réajustement des parités au sein du S.M.E. s'étant traduit, pour l'essentiel, par la reconstitution des marges à l'exportation.*

» *Les industriels font assez souvent état de l'amenuisement de leur rentabilité sur le marché intérieur : les gains de productivité résultant de l'effort de réduction des capacités de production excédentaires sont en grande partie absorbés par la progression continue des charges d'exploitation. Ainsi subsistent de fortes pressions à la hausse des prix que limite cependant la concurrence exercée par les producteurs étrangers, bénéficiaires, semble-t-il, de la récente reprise de la consommation interne.*

» *La dégradation de l'emploi s'est poursuivie, mais à un rythme plus ralenti. Les réticences persistantes des entreprises à l'embauche se reflètent dans les retards importants constatés dans la réalisation du plan Avenir-jeunes, et dans la chute significative des offres d'emploi.* »

SELON LE CRÉDIT NATIONAL

L'année 1980 a été marquée par une vive reprise de l'investissement

A l'occasion d'une conférence de presse, qu'il a donnée mercredi 16 décembre, M. André de Lattre, président du Crédit national, a fourni un certain nombre d'indications concernant l'activité en 1981 de l'institution qu'il dirige. Le volume des crédits accordés aura été de 11 milliards de francs environ, soit une progression de 40 % par rapport aux 7,9 milliards de 1980. Cette augmentation, a indiqué M. de Lattre, s'explique, bien sûr, par le fait que les entreprises ont, malgré tout, continué à investir, mais aussi parce que leur situation financière s'est détériorée encore, et que, en conséquence, elles ont eu tendance à faire appel plus encore au crédit. A cela s'est ajouté l'avantage de taux appréciable que comportent désormais les concours du Crédit national.

En 1981, l'activité du Crédit national s'est ainsi décomposée : 6,3 milliards de prêts spéciaux, 1,1 milliard de prêts au titre du développement industriel à l'étranger, et 3,3 milliards de prêts « super-bonifiés » (procédures spéciales).

M. de Lattre a précisé que le Crédit national aura emprunté, en 1981, pour 600 millions de francs au titre d'émissions à taux variable, tandis que 2,5 milliards auront été levés par des emprunts à taux fixe. Ces ressources ont été insuffisantes, l'adaptation s'étant faite par prélèvement sur la trésorerie propre du Crédit national.

Le président du Crédit national a encore fait état d'une enquête menée récemment sur le redéploiement industriel des entreprises françaises où il ressort notamment que les firmes qui ont accru leurs effectifs depuis cinq ans sont aussi celles qui ont connu la plus forte croissance, les meilleures performances financières et le taux d'investissement le plus élevé. La plupart des investissements étant, il est vrai, concentrés sur la modernisation et la productivité.

Au cours des cinq dernières années, 33 % des entreprises interrogées ont augmenté leurs effectifs, 22 % les ont maintenus, tandis que 40 % les diminuaient.

M. de Lattre a donné des précisions sur la situation des entreprises en 1980, telle qu'elle ressort d'une analyse des bilans de 435 entreprises sur les 1 000 suivies régulièrement par la centrale des bilans du Crédit national. 1980 aura été une année de vive reprise de l'investissement, selon M. de Lattre, due à l'amélioration de leur situation financière en 1976. La progression de l'investissement aura été, au vu de l'analyse menée par le Crédit national, de 21 % en francs courants et de 7 % en francs constants. C'est la première fois depuis 1976 que l'on a enregistré un réel accroissement de l'investissement, précisent les analystes du Crédit national. Cette amélioration ne s'est pas poursuivie en 1981, ce qui aurait été le cas, a précisé M. de Lattre, quelles que soient les circonstances politiques. — P. F.

AFFAIRES

Les promesses d'activités à court terme dans le textile sont encourageantes

constate l'Union patronale

Si la demande d'articles de textile continue de croître l'an prochain au même rythme que cette année (+ 2,5 %), cette industrie pourrait retrouver — au contraire de l'exercice qui se termine — un bon volant d'activités : les stocks sont peu importants et la production devrait augmenter assez sensiblement d'ici au mois de juin prochain. C'est le constat qu'a fait, le mercredi 16 décembre, l'Union des industries textiles dont les représentants s'étaient réunis en assemblée générale.

Des perspectives encourageantes donc, mais un pronostic fragile. Il se vérifiera, estiment les professionnels, si le volume des importations ne s'accroît pas.

En revanche, les résultats pour 1981 sont franchement mauvais : l'activité industrielle (en volume) a diminué de 10 % et les emplois ont été réduits de vingt-cinq mille par rapport à l'année précédente. Toutefois, les ventes d'articles de textile ont progressé de 2,50 %. C'est la concurrence étrangère qui a tiré le plus de profit de la croissance de la demande : le taux de pénétration des importations est en effet passé de 47 % à 48 % en une année. Le chiffre d'affaires de cette industrie a été de l'ordre de 70 milliards de francs en 1981 ; en volume, les exportations ont représenté les deux cinquièmes de la production ; et environ 2,60 milliards de francs ont été investis par les entreprises.

Dans l'allocution qu'il a prononcée, M. Albert Sejournet, président de l'Union, a rappelé les points essentiels des préoccupations des entreprises du textile : conditions du renouvellement de l'accord multifibre sur les importations d'articles de textile en provenance de pays en voie de développement ; allègement des charges sociales ; poids de la fiscalité pour les entreprises et enfin évolution de la politique sociale contractuelle.

Les pourparlers sur le renouvellement de l'accord multifibre (A.M.F.) devaient se terminer, avait-on prévu, le vendredi 18 décembre ; il semble qu'une prolongation des négociations sera décidée.

En effet, les Etats-Unis ont annoncé, le 14 décembre, leur intention de « durcir » leur position, se rapprochant ainsi de celles défendues par la Communauté économique européenne (C.E.E.). Cette dernière demande que les pays en voie de développement, faiblement exportateurs, soient, à l'avenir, privilégiés au détriment de ceux dont la position est dominante. Elle demande aussi que soit prévu un mécanisme pour empêcher des hausses brutales des exportations et, enfin — et d'abord aurait-on pu dire — que soit acceptée une moins forte croissance de celles-ci.

L'Europe est, il est vrai, la première région du monde importatrice d'articles de textiles et d'habillement provenant des pays en voie de développement (l'équivalent de 60 milliards de francs).

Sur le deuxième point des préoccupations patronales, la diminution des charges sociales, il apparaît que les deux parties, les industriels et les hauts fonctionnaires du ministère de l'industrie, ont beaucoup de peine à trouver un terrain d'entente. Cette diminution doit être de 12 % selon le « plan » d'action en faveur du textile, qui a été annoncé par les pouvoirs publics à la fin du mois de novembre, en contrepartie d'engagements précis d'investissements et d'emplois.

Les professionnels souhaitaient un accord cadre assez ouvert pour qu'il puisse être mis en application dès le 1er janvier prochain et par lequel ils souscriraient des engagements globaux qui pourraient être considérés comme remplis région par région, par exemple, ou branche par branche.

Il semble que le ministère de l'industrie veuille obtenir des promesses plus précises et aussi — et surtout — qu'il veuille moduler l'importance de la réduction des charges sociales (au maximum 12 %) en fonction du volume des investissements qui serait engagé, et aussi du nombre de nouveaux emplois qui seraient offerts.

Enfin, s'agissant de la politique sociale, l'Union des industries textiles indique qu'« *un accord a pu être conclu en octobre sur les salaires et qu'elle attend de l'ensemble des organisations de salariés leur réponse aux dernières propositions [...] qu'elle leur a faites dans le domaine de l'aménagement du temps de travail* ».

ALPHONSE THÉLIER.

C.I.I.-H.B. enregistrera des pertes importantes en 1981

C.I.I.-Honeywell-Bull a connu, cette année, une « dérive financière qui a dépassé toutes les prévisions », a déclaré, le mardi 15 décembre, M. Roger Fauroux, P.-D.G. de Saint-Gobain, lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie des machines Bull. « Les commandes de C.I.I.-H.-B. se sont, surtout au cours du premier semestre 1981, contractées de façon impressionnante... Il en est résulté un gonflement excessif des stocks. L'endettement à long et moyen terme est passé de 1 481 millions de francs, à fin 1979, à 2 309 millions de francs, à fin 1980. Il sera probablement de 4 600 millions de francs à fin 1981. Les frais financiers évoluent au même rythme : 3,6 % en 1979, 5,4 % en 1980, plus de 8 % en 1981... »

Si « les commandes ont repris ces derniers mois à un meilleur rythme », elles « restent insuffisantes » et M. Fauroux précise qu'il faut envisager des « pertes importantes en 1981 ».

LA NOTE A PAYER

Une nouvelle fois, l'industrie informatique française se trouve à la croisée des chemins. Sans revenir sur le fond du dossier ni sur la politique poursuivie toutes ces dernières années, on peut d'ores et déjà constater que la note à payer sera lourde.

Les pertes de C.I.I.-H.B. pour 1981 approchent les 500 millions de francs. A cela s'ajouteront :

— Le coût de la « sortie » probable du groupe américain Honeywell du capital de la société française. Selon qu'il diminue simplement sa participation (de 47 % à 19 %) ou qu'il la vende en totalité, le prix à payer varie de 300 millions à 1,5 milliard de francs.

— Les besoins en capitaux propres des années dépassent le milliard de francs. Au total, ce sont donc de 2,3 à 3 milliards de francs qu'il va falloir injecter de 1982 à 19n4. Cela sans préjuger de ce qu'il faudra consacrer en recherche-développement, pour des projets précis (grand ordinateur, mini-micro de la prochaine génération, composants, etc.).

Seul l'Etat peut investir de tels montants, Saint-Gobain n'ayant pas les capacités financières pour fournir un pareil effort. Il reste à espérer que ce nouvel effort financier demandé au pays ne le sera pas en pure perte, et que l'on ne transformera pas C.I.I.-H.B. en un super arsenal hexagonal, dévoreur de capitaux publics. — J.-M. Q.

IMPRIMERIE

LA LIQUIDATION DES BIENS DE L'IMPRIMERIE GEORGES LANG EST PRONONCÉE

Le tribunal de commerce de Paris vient de prononcer la liquidation des biens de l'imprimerie Georges-Lang, qui compte huit cent soixante-dix salariés. Cette décision avait été prise le 15 août, mais un sursis avait accordé jusqu'au 15 décembre.

La décision du tribunal est cependant assortie d'une poursuite d'activités. Les pouvoirs publics, depuis près de deux semaines, travaillent a la mise au point d'une solution prévoyant la reprise des trois unités du groupe graphique — à Paris (rue Archereau), à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) et à Noyon (Oise) — par plusieurs partenaires, dont M. Marcel Dassault, qui s'intéresse à l'atelier parisien, où est tiré le magazine *Jours de France.*

Le syndicat du Livre C.G.T. s'élève contre l'« *éclatement du groupe* ». Il redoute une réduction d'effectifs à la suite du jugement du tribunal et rappelle ses propositions pour une relance de l'industrie graphique qui préserverait « *l'outil industriel et les emplois existants* ». « *Les organisations de la C.G.T. exigent donc la suspension de décisions contraires au choix exprimé par le pays le 10 mai 1981* », ajoute le syndicat.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A BAISSÉ DE 2,1 % EN NOVEMBRE

Washington (*A.F.P.*). — La production industrielle à reculé de 2,1 % en novembre, aux Etats Unis, soit sa plus forte baisse mensuelle depuis mai 1980. Cette production avait déjà baissé de 1,4 % en octobre, de 1,2 % en septembre et, de 0,2 % en août. En mai 1980, au creux de la précédente récession, la production industrielle avait chuté de 3 %. L'indice s'est établi, en novembre, à 146,5 (base 100 en 1967), en baisse de 1,8 % par rapport à novembre 1980.

Selon le système de réserve fédéral « *la réduction, en novembre, a touché tous les secteurs. Les reculs les plus marqués ont affecté les biens durables de consommation, ainsi que les matériaux de construction* » La production d'automobiles a, notamment, reculé de 13 % par rapport au mois procédent et celle d'équipements ménagers de %. En revanche, la production de matériel pour la défense et l'aérospatial s'est nouveau améliorée, ayant augmenté de 0,6 %.

AGRICULTURE

MANIFESTATIONS PAYSANNES A ROUEN, BOURG-EN-BRESSE ET SAINTES

De nouvelles manifestations de paysans, qui protestent contre des conclusions de la conférence annuelle agricole, ont eu lieu le mercredi 16 décembre.

● *A Rouen (Seine-Maritime)*, trois mille à quatre mille agriculteurs se sont massés devant la préfecture, au début de l'après-midi. Un manifestant a été hospitalisé après avoir été blessé à la tête par une grenade lacrymogène. Ces cultivateurs ont scié des arbres et arraché des panneaux de signalisation.

● *A Bourg-en-Bresse (Ain)* — ainsi que nous le précisions dans les dernières éditions du *Monde* daté du 17 décembre — une centaine de C.R.S. ont dispersé, en fin de matinée, environ cinq cents cultivateurs qui avaient pénétré dans la cour de la préfecture. De nombreuses déprédations ont été commises et des trains ont été bloqués en gare pendant deux heures.

● *A Saintes (Charente-Maritime)*, environ quinze cents agriculteurs ont incendié des bottes de paille et des sarments de vigne devant les grilles de la sous-préfecture, avant d'essuyer des tirs de bombes lacrymogènes.

Dans un communiqué diffusé le mercredi soir 16 décembre, la fédération des finances et des affaires économiques de la C.F.D.T. condamne « *les agissements de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), qui pratique le terrorisme contre les agents publics sous prétexte de défense des intérêts catégoriels* ».

ÉNERGIE

La « francisation » de la filière nucléaire

FRAMATOME EST EN MESURE DE CONSTRUIRE UN RÉACTEUR DE 1 400 MW DE PUISSANCE

Les travaux de recherche et de développement poursuivis activement par Framatome, lui permettent aujourd'hui de proposer à ses clients — en premier lieu E.D.F. — une nouvelle chaudière nucléaire pouvant équiper des centrales d'une puissance électrique de presque 1 400 mégawatts — au lieu de 1 300 MW pour les réacteurs les plus puissants en construction.

Ce nouveau modèle, ont souligné les responsables de Framatome, mercredi 16 décembre, au cours d'une conférence de presse, confirme la réalité de la « francisation » de la filière nucléaire à eau sous pression, déjà concrétisée, en début d'année, par la fin de l'accord de licence liant la société au groupe américain Westinghouse. Les nouveautés principales introduites par le constructeur français concernent les générateurs de vapeur, les pompes primaires, le système de pilotage et le combustible ; elles permettent d'espérer des économies de « *plusieurs pour cent* », tant sur l'investissement (« *kilowatt installé* ») que sur le prix de revient global (coût du kilowatt-heure).

La normalisation des règles de conception et de construction des parties nucléaires des centrales, devrait faciliter les efforts à l'exportation de Framatome.

Faits et chiffres

Etranger

● *Le gouvernement néerlandais* a décidé de prolonger en 1982 la réglementation qui impose depuis 1980 un blocage partiel des salaires aux Pays-Bas, vient d'annoncer M. Joop Den Uyl, vice-premier ministre et ministre des affaires sociales et de l'emploi. La semaine dernière, les syndicats avaient rejeté la proposition gouvernementale d'une baisse des revenus de 1 à 4 % en échange d'un plan prévoyant la création de 60 000 emplois.

Social

● *M. Marchelli (C.G.C.) craint la faillite économique.* — « *Après sept mois de gouvernement socialiste, la C.G.C. est déçue* », a déclaré M. Paul Marchelli, délégué général, mercredi 16 décembre, à Grenoble. (...) « *Nous avons eu un plan intérimaire qui ne tient pas la route et une série de réformes qui crée le plus grand désordre dans les esprits et dans les structures. Nous avons enfin un gouvernement où chaque ministre a sa politique et sa propre conception.* »

● *Rennes : cinq handicapés en grève de la faim.* — Cinq handicapés de l'école de rééducation professionnelle de Rennes ont entrepris, mardi 15 décembre, une grève de la faim pour obtenir « *un statut social de travailleur en formation* » et populariser le mouvement de grève entamé, depuis le 1er décembre, par les deux cents stagiaires.

● PRECISION. — Un titre mal rédigé a pu faire croire, dans notre première édition datée 17 décembre, que le rapport Auroux avait été profondément modifié. En fait, comme l'indiquait l'article, toutes les orientations du ministre du travail ont été retenues par le gouvernement. En apportant des améliorations, parfois importantes, au texte initial, les cinq projets de loi examinés par le conseil d'Etat renforcent même, comme l'article le laissait entendre, les droits des travailleurs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	Cours du jour + bas	Cours du jour + haut	UN MOIS Rep + ou Dép −	UN MOIS	DEUX MOIS Rep + ou Dép −	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep + ou Dép −	SIX MOIS
$ E.-U.	5,7565	5,7635	+ 100	+ 140	+ 200	+ 260	+ 390	+ 530
$ can.	4,8336	4,8410	— 59	— 10	— 93	— 23	— 259	— 180
Yen (100)	2,6357	2,6402	+ 172	+ 204	+ 360	+ 401	+1070	+1151
D.M.	2,5275	2,5329	+ 76	+ 103	+ 176	+ 212	+ 562	+ 640
Florin	2,3136	2,3189	+ 63	+ 91	+ 137	+ 173	+ 435	+ 509
F.B. (100)	15,0493	15,1277	—6520	—3882	—6630	—3952	—10007	—6936
F.S.	3,1472	3,1546	+ 129	+ 164	+ 291	+ 328	+ 868	+ 983
L. (1 000)	4,7376	4,7467	— 326	— 232	— 645	— 518	—1836	—1618
£	10,8826	10,9594	— 25	+ 83	— 56	+ 97	+ 57	+ 376

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	10 5/6	10 11/16	10 15/16	11 5/16	10 9/16	10 15/16	10 1/2	10 7/8
$ E.-U.	12	10 1/2	12 3/4	13 1/8	12 7/8	13 1/8	13 7/8	14 1/4
Florin	10 1/2	11 1/4	10 7/8	11 9/16	10 7/8	11 9/16	10 7/8	11 9/16
F.B. (100)	44 3/4	150 1/4	45 3/4	68 3/4	30 3/4	42 3/4	25 3/4	31 1/4
F.S.	3 7/8	4 1/8	9 5/8	10	9 1/2	9 15/16	9 5/16	9 11/16
L. (1 000)	17 3/4	20 1/4	20 7/8	23 3/4	21 3/4	23 1/4	23	24 3/4
£	14 1/2	15 1/4	15 1/16	15 11/16	15 1/16	15 11/16	15 15/16	15 3/4
F. français	14 7/8	16	15 1/4	16 5/8	16 3/8	17 3/4	17 3/4	19 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AUTOMOBILE

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

29 % des voitures neuves vendues en France sont de marques étrangères

De mois en mois se confirme la forte progression des ventes de voitures particulières et commerciales importées sur le marché français. En octobre, elles ont encore augmenté en nombre et en pourcentage par rapport à octobre de l'an dernier, au contraire de ce qui a été noté pour les véhicules nationaux.

Ce sont plus de 50 200 automobiles étrangères qui ont été immatriculées durant ce mois, soit 28,96 % du total des immatriculations (23,87 % un an auparavant). Durant les dix premiers mois de cette année le taux de pénétration des voitures étrangères est de 27,67 % (417 100 véhicules) contre 22,56 % pour la même période de 1980 (354 700 véhicules).

Ce sont surtout les constructeurs de l'Allemagne de l'Ouest qui se taillent la part du roi, hormis toutefois General Motors Allemagne (Opel), dont les ventes ont un peu régressées.

Viennent en tête du classement des « étrangers » le groupe Volkswagen : 99 500 voitures immatriculées au cours des dix premiers mois de cette année (+ 34 %) et Ford : 80 900 (+ 56 %). BMW : 19 700 (+ 50 %) et Mercedes : 13 700 (+ 15 %) ont, eux aussi, amélioré leurs positions, de même que le groupe italien Fiat (67 200, + 16 %) et l'entreprise soviétique qui fabrique les Lada (15 700, + 50 %).

Avec respectivement 6,33 % et 5,36 % du marché, Volkswagen et Ford précèdent Talbot (4,7 %) dans le classement des ventes de voitures particulières, où Renault occupe le premier rang (taux de pénétration : 39,2 %) ; il est suivi de Citroën (14,5 %) et de Peugeot (14 %).

Ce sont surtout les prix qui paraissent expliquer le succès des automobiles allemandes en France, en dépit du réajustement de la parité du franc par rapport à certaines monnaies européennes — et notamment du deutschemark — décidé le 4 octobre.

En revanche, les immatriculations de voitures japonaises restent faibles, les constructeurs nippons ayant signé avec leurs collègues français, il y a un an, un accord d'autolimitation de leurs exportations d'automobiles. Au cours des dix premiers mois de cette année, 38 600 voitures japonaises (2,6 % du total) ont été immatriculées en France.

Dans beaucoup de pays de la Communauté économique européenne (C.E.E.), la part des véhicules japonais régresse, hormis en Irlande (+ 21 % en dix mois), où elle correspond à près du tiers de la demande. Elle reste aussi très forte en Belgique et au Luxembourg (26 % du marché), aux Pays-Bas (24,6 %) et au Danemark (24,4 %).

Dans d'autres pays européens non membres de la C.E.E., le succès des voitures japonaises est également important : Norvège (35 % du marché), Suisse (27 %), Autriche (26 %), Suède (14,5 %).

Fiat en état de grâce

Fiat, qui fut longtemps le groupe industriel malade de l'Europe, a, en un an, retrouvé tout son allant. Pour que personne n'en ignore, son numéro deux, responsable de la division automobile, M. Cesare Romiti, vient de le faire savoir sur un ton presque triomphaliste par le biais d'Il Corriere della Sera, à qui il a accordé une interview.

Il est vrai que le constructeur de Turin est l'un des rares — le seul ? — qui, en Europe notamment, peut faire preuve aujourd'hui d'une aussi belle santé. Ses concurrents affichent des pertes parfois lourdes (Peugeot, British Leyland, Alfa Romeo, Seat, Opel) ou maintiennent péniblement leur nez hors de l'eau.

Que dit M. Romiti pour l'essentiel ? Que toutes les sociétés du groupe — à l'exception de celles du secteur sidérurgique — clôtureront le présent exercice avec des résultats d'exploitation positifs ; que, pour la première fois depuis trois ans, Fiat retrouve en 1981 une gestion industrielle bénéficiaire, grâce notamment au retour à l'équilibre dès cette année de son activité automobile européenne.

Par quelles raisons expliquer ce miracle ? Certes, M. Romiti fait état, cela va de soi, de volonté, de rigueur. Mais, ajoute-t-il, bientôt : « Nous pouvons aujourd'hui le dire à haute voix : la crise de l'automne 1980 a été l'événement politique le plus important qu'ait connu l'Italie au cours des trois dernières années. Depuis les relations avec les syndicats, l'organisation du travail et de la production, l'ambiance dans les usines, ont changé du tout au tout. »

L'événement politique auquel renvoie M. Romiti est le défilé inattendu qui, à l'appel d'un syndicat de cadres, a rassemblé quarante mille personnes dans les rues de Turin ; elles réclamaient la liberté du travail : les usines de Fiat étaient arrêtées — voire occupées pour nombre d'entre elles — depuis trente-quatre jours.

Trente-six heures plus tard, un accord était signé entre les grévistes et des responsables de Fiat, et, presque dans la foulée, la confédération syndicale proche du parti communiste — et le parti lui-même — faisait son autocritique.

Depuis lors, l'état de grâce persiste. L'absentéisme dans les usines de la firme est aujourd'hui nul (il était de l'ordre de 18 %), et, comme dit M. Romiti : « Nos ouvriers travaillent et travaillent bien. » *La productivité a fait un bond de 20 %. Enfin, d'ici à 1984, Fiat investira l'équivalent de 22 milliards de francs dans le seul secteur de l'automobile.*

Et pour que les choses soient claires, M. Romiti d'ajouter : « Notre capacité productive est actuellement d'un peu plus de un million quatre cent mille voitures par an. Nous n'entendons pas la réduire. Mais nous ne conserverons dans nos effectifs pas une seule personne en sus de celles qui sont strictement nécessaires au maintien de cette capacité. Et nous continuerons à recourir au chômage technique « conjoncturel » pour suivre au plus près l'évolution du marché, dont nous ne prévoyons malheureusement pas la reprise avant 1983. Nous ne pouvons nous permettre de laisser augmenter notre surstockage, ne serait-ce que d'une unité. » — A. T.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE COMMERCIALE POUR L'EUROPE DU NORD (EUROBANK)

79-81, boulevard Haussmann, Paris 8e

Augmentation de capital de 400 à 560 millions de francs

Faisant suite à la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 28 octobre 1981 ayant autorisé l'augmentation du capital de la Banque de 400 à 600 millions de francs, le conseil d'administration s'est réuni le 15 décembre en présence de Me Miller, notaire à Paris, pour constater l'augmentation du capital porté de 400 à 500 millions de francs par apports en numéraire effectués par les actionnaires.

Le conseil a ensuite décidé une augmentation du capital de 500 à 560 millions de francs par incorporation de réserves.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 DÉCEMBRE

Meilleure tenue

Les échanges demeurent passablement étriqués ainsi qu'en témoignent les quelque 73 millions de francs négociés mardi sur les actions françaises du marché à terme, et, pourtant, la cote fait preuve d'une assez bonne tenue en ce milieu de semaine.

La résistance du marché était déjà perceptible le veille lorsque la séance s'était achevée sur une timide hausse de 0,10 %. Mercredi, l'écart s'est creusé et l'indicateur instantané affiche une progression de 0,7 % environ tandis qu'un certain nombre de titres s'adjugent des gains appréciables. Il en est ainsi de Beghin qui reprend sa marche en avant après avoir absorbé quelques prises de bénéfices la veille. Le titre met 6 % à son actif alors que les boursiers croient déceler, dans l'intérêt que suscite l'action depuis quarante-huit heures, une éventuelle remise en cause du partage d'influence convenu jusque-là entre Suez/Vernes et le groupe italien Ferruzzi au sein de Beghin-Say.

Creusot-Loire, qui vient de bénéficier d'un nouveau contrat soviétique, gagne 6,5 %, et S.C.O.A., initialement réservée à la hausse, s'adjuge 7,6 %, suivie de C.E.M. (+ 7 %), BIS (+ 6 %) et Mérieux (+ 5,7 %).

Les écarts en baisse ne dépassent guère 2 % à 3 %, sur BIC, C.F.D.E., Source Perrier, Esso, S.A.T., Chiers et Elf-Gabon.

En nette reprise en début de matinée, sous l'effet de certaines rumeurs faisant état de mouvements de troupes à la frontière polonaise, le cours de l'or a subi un léger tassement par la suite, retombant de 420 dollars à 418 dollars l'once au « fixing » de Londres, contre 413,25 dollars mardi à la même heure.

A Paris, le napoléon a gagné 5 F, à 710 F, et le lingot 400 F, à 77 700 F, à l'instar des cours internationaux. Sur le marché des changes, le dollar a pratiquement reproduit son cours de la veille, à 5,78 F, de même que la devise-titre, à 6,50/6,53 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE. – La banque vient d'acquérir 40 % des actions de la Irish Bank of Commerce Ltd (I.B.C.) en rachetant pour 1 million de livres irlandaises une fraction de la part que détenait dans I.B.C. la City of Dublin Bank Ltd (C.D.B.), laquelle conserve une participation de 60 %. Cette opération permet au C.C.F. de conforter son implantation en Irlande à travers cette « merchant bank » de Dublin, dont le montant des dépôts avoisinent actuellement les 18 millions de livres.

BANQUE LOUIS DREYFUS. – Une société pour le financement maritime, baptisée Marine Finance Ltd, vient d'être créée à Londres par la banque Louis Dreyfus (par l'intermédiaire de sa filiale Louis Dreyfus Securities Ltd) et par la société Edward Harris Associates, avec des participations respectives de 75 % et de 25 %. Cette nouvelle société sera chargée de mettre en place des opérations de financement international au service des armateurs, le financement lui-même étant assuré par la banque Louis Dreyfus.

ALSTHOM-ATLANTIQUE. – En association avec le groupe allemand MAN, la société française vient de remporter la commande de six chaudières thermiques fonctionnant au charbon et d'une puissance de 600 MW, destinées à l'entreprise sud-africaine d'électricité Escom. Ces installations représentent une valeur globale de 2 milliards de francs.

RANK. – Des rumeurs d'O.P.A. sur le groupe Rank, spécialisé dans le matériel de reprographie mais également l'hôtellerie et l'industrie des loisirs, circulent actuellement au Stock Exchange de Londres, où le cours de l'action a progressé de 8 %.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	15 déc.	16 déc.
Valeurs françaises	86,1	86,7
Valeurs étrangères	131	130,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	90,9	91,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 17 déc.	15 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/12	17/12
1 dollar (en yens)	218,25	217,90

NEW-YORK

Nouveau repli

La légère reprise observée la veille n'a pu résister à l'annonce d'un certain nombre d'informations économiques passablement décourageantes, et l'indice Dow Jones a dû s'incliner de 7,23 points, pour s'établir à 868,72, à son plus bas niveau d'une séance peu animée puisque seuls 42,37 millions de titres ont été échangés, contre 44,13 millions encore la veille.

Le contenu de la conférence de presse du président Reagan n'étant pas encore connu à l'heure où Wall Street fermait ses portes, les boursiers avaient surtout en main la dernière communication de la Réserve fédérale confirmant la dégradation de la production industrielle aux Etats-Unis. En chute de 2,1 % au mois de novembre, l'indice représentatif subit ainsi son quatrième recul mensuel consécutif, et les professionnels sont tentés de faire un rapprochement entre ce constat et les prévisions aussi peu optimistes que vient de formuler la Bank of America. Les experts de cette dernière estiment, en effet, que les Etats-Unis seront encore confrontés à une phase de stagnation économique tout au long de l'année prochaine.

Par ailleurs, les statistiques relatives aux mises en chantier de logements traduisent, certes, un léger redressement de 0,8 % en novembre, par rapport au mois précédent, mais le recul sur la même période de 1981 atteint le pourcentage impressionnant de plus de 40 %.

VALEURS	Cours du 15 déc.	Cours du 16 déc.
Alcoa	25	25
A.T.T.	58 3/8	58 1/4
Boeing	22 7/8	22 3/4
Chase Manhattan Bank	53 1/2	53
Du Pont de Nemours	38 1/2	38
Eastman Kodak	69 5/8	68 5/8
Exxon	31	30 7/8
Ford	17 1/2	17 3/8
General Electric	58 3/4	58 1/4
General Foods	32	31 7/8
General Motors	36 7/8	36 7/8
Goodyear	18 3/4	19
I.B.M.	53 3/4	54 1/8
I.T.T.	28 1/2	28 5/8
Mobil Oil	25 1/4	25 1/2
Pfizer	62 3/4	61 7/8
Schlumberger	58 1/2	55 3/4
Texaco	34 3/8	34 1/4
U.A.L. Inc.	18	17 5/8
Union Carbide	51 1/2	50 7/8
U.S. Steel	31 1/4	31 1/4
Westinghouse	26 3/4	25 3/4
Xerox Corp.	38	37 7/8

BOURSE DE PARIS 16 DECEMBRE COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 785	5 766	5 640	5 900
Allemagne (100 DM)	253 340	253 250	246	258
Belgique (100 F)	15 280	15 180	12 700	13 500
Pays-Bas (100 fl.)	231 960	231 900	224	235
Danemark (100 krd)	78 350	78 250	75 500	80 500
Norvège (100 k)	99 730	99 840	96 500	101 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 850	10 905	10 600	11 200
Grèce (100 drachmes)	10 020	10 030	....	....
Italie (1 000 lires)	4 745	4 750	4 600	5
Suisse (100 fr.)	314 250	314 960	308	319
Suède (100 krs)	103 380	103 500	100	106 500
Autriche (100 sch)	36 160	36 200	35 200	36 800
Espagne (100 pes.)	5 913	5 915	5 600	6
Portugal (100 esc.)	8 810	8 815	8 100	9 100
Canada ($ can 1)	4 833	4 839	4 720	4 950
Japon (100 yens)	2 628	2 642	2 520	2 650

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/12
Or fin (kilo en barre)	78000	78500
Or fin (en lingot)	77300	77700
Pièce française (20 fr)	705	710
Pièce française (10 fr)	535	549
Pièce suisse (20 fr)	610	612
Pièce latine (20 fr)	587	582
Souverain	860 10	860 10
Pièce de 20 dollars	3032	3100
Pièces de 10 dollars	1500	1580
Pièce de 5 dollars	815	.....
Pièce de 50 pesos	3488	3455
Pièce de 10 florins	580	570 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

LE MONDE DES LIVRES

CULTURE

ÉQUIPEMENT

ÉCONOMIE

● *La Confédération européenne des anciens combattants,* que préside M. Jacques Kosciusko-Morizet, ambassadeur de France, organise samedi 19 décembre, à 17 heures, un dépôt de gerbes à l'Arc de Triomphe.

Le numéro du « Monde » daté 17 décembre 1981 a été tiré à 578 934 exemplaires.

A B C D E F G

LA CRISE POLONAISE ET SES RÉPERCUSSIONS

La C.G.T. s'en tient à sa position initiale

La C.G.T. a décidé de s'en tenir, pour ce qui concerne la Pologne, à la position qu'elle a prise, dès dimanche 13 décembre, complétée par la déclaration faite, le lendemain, par M. Georges Séguy.

Aucun communiqué n'a donc suivi la réunion hebdomadaire de son bureau, ce mercredi, consacrée à la situation polonaise.

Pourtant, quelques heures avant cette séance, le porte-parole de la centrale avait indiqué qu'une « initiative de haut niveau », unitaire de surcroît, était envisagée par l'état-major confédéral.

Il aurait ainsi tenu compte de la levée de boucliers qu'il avait suscitée parmi un bon nombre de militants et aussi de la brutalité des ordres donnés par le général Jaruzelski.

L'évolution esquissée dans les propos tenus le 16 décembre par M. Séguy a tourné court, en dépit des efforts de deux secrétaires confédéraux, M. Gaumé (socialiste) et M. Deiss (sans étiquette). Le premier demandait que la centrale tienne compte du texte publié par neuf membres de la commission exécutive, appelant les travailleurs à participer à des manifestations unitaires en faveur de la classe ouvrière polonaise. Le second faisait valoir que les syndicats ne pouvaient se tenir en-deçà des déclarations du chef de l'Etat.

Le refus total qu'ils ont essuyé les place, estime M. Gaumé, dans une « situation intenable ». Ce durcissement, une fois de plus, souligne l'influence qu'exerce le P.C.F. sur la C.G.T. Ceux des militants qui s'insurgent, depuis des mois, contre une telle emprise entendent réagir. Leur protestation regrouperait, notamment, les socialistes, les syndicats des marins et officiers, des impôts, du spectacle, etc. Ainsi que quantité d'autres contestataires.

De leur côté, le syndicat C.G.T. des correcteurs et celui de l'ONIC (office des céréales) organisent, vendredi à 10 heures, à la Bourse du travail, une conférence de presse, à laquelle ils convient les militants et syndiqués parisiens. — J. R.

● *Dans les Bouches-du-Rhône,* une quarantaine de membres ou anciens membres du P.C.F. (dont M. André Claverie, ancien responsable des F.T.P., M. Michel Barak, universitaire, Mme Nina et M. Jean Kéhayan) ont dénoncé, mercredi 16 décembre, l'absence du P.C. et de la C.G.T. des manifestations de soutien à Solidarité.

A l'inverse, *le Communiste des Bouches-du-Rhône,* bulletin d'oppositionnels du P.C.F., appuie l'initiative de l'armée polonaise, qui doit être menée, indique-t-il, « *avec la fermeté et l'énergie nécessaires* ».

● *Des routiers bloquent les accès de Toulon.* Tous les accès routiers conduisant à Toulon dans le Var ont été interdits, ce jeudi 17 décembre, depuis les premières heures de la matinée par les camions des transporteurs routiers membres de la Mutuelle de défense des artisans commerçants et travailleurs indépendants de France qui veulent appuyer leurs revendications portant notamment sur la détaxation du gazole. La circulation était très perturbée et des embouteillages de plusieurs kilomètres se sont formés.

M. FABIUS PROPOSE DE PORTER A 15 % EN 1982 L'AIDE FISCALE A L'INVESTISSEMENT

L'aide fiscale à l'investissement va être modifiée. C'est en tous les cas ce que M. Fabius devait proposer aux députés jeudi 17 décembre. La déduction des bénéfices imposables d'une somme égale à 10 % des investissements réalisés en biens d'équipement serait remplacée par un système plus rapidement incitatif mais dégressif : la déduction serait portée à 15 % en 1982 et reviendrait à 10 % en 1983, à 5 % en 1984.

L'aide ne serait accordée qu'aux entreprises qui maintiendraient le niveau de l'emploi pour celles de moins de cent personnes ou qui l'augmenteraient pour les firmes employant plus de cent personnes.

L'industrie bureautique

LE GROUPE AMÉRICAIN XEROX VA INVESTIR 100 MILLIONS DE FRANCS DANS SON USINE DE LILLE

Le groupe américain Rank Xerox a décidé d'implanter en France sa future usine européenne de fabrication de matériels bureautiques (machines à écrire électroniques, terminaux, lecteurs de disques informatiques).

Pendant plusieurs mois, le groupe a hésité entre deux solutions. La première consistait à étendre son usine des Pays-Bas, actuellement spécialisée dans la fabrication de matériel de photocopie, la seconde visait à reconvertir son usine de Lille, qui travaille en ce moment sur le reconditionnement de photocopieurs.

Xerox a finalement choisi la France et va donc investir une centaine de millions de francs dans son usine de Lille. Celle-ci aura en charge la fabrication, pour l'ensemble du marché européen, ainsi que pour les pays de l'Est, des matériels bureautique du groupe, qui sont actuellement produits dans ses usines américaines. L'usine de Lille devrait exporter environ 60 % de sa production (soit 500 millions de francs).

Dans un premier temps, une partie des sept cents employés de l'usine de Lille seront reconvertis progressivement vers la fabrication des nouveaux matériels. Une croissance des emplois pourrait être envisagée à partir de 1984, au vu de l'évolution du marché européen de la bureautique.

● *La commission chargée, à l'Asemblée nationale,* d'examiner la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Paul Bladt, député socialiste de Moselle, a conclu, mercredi 16 décembre, au rejet de cette demande liée à la plainte déposée par son adversaire des dernières élections législatives, M. Jean-Eric Bousch (R.P.R.), maire de Forbach (*le Monde* du 15 décembre).

DANS LA FONCTION PUBLIQUE

La durée hebdomadaire du travail est abaissée à trente-neuf heures au 1er janvier 1982

Une clause restrictive provoque de vives réactions syndicales

Le *Journal officiel* du 17 décembre publie un décret, qui abaisse, dans la fonction publique, la durée hebdomadaire légale du travail de 41 à 39 heures, et pour les personnels de service et assimilés, de 42 h. 30 à 41 h. 30. Ces dispositions, qui étaient attendues, sont applicables au 1er janvier 1982.

Mais, le décret précise : « *Lorsque la réduction de la durée du travail implique un aménagement préalable d el'organisation des services, son entrée en vigueur pourra tenir compte du délai nécessaire à cet aménagement.* » Cette clause provoque de vives réactions dans les fédérations de fonctionnaires. Elle « *ne peut qu'inciter le patronat à se maintenir sur des bases intransigeantes* », estime la C.G.T., tandis que la C.F.D.T. entend « *prendre les initiatives nécessaires pour obtenir le respect des engagements gouvernementaux* ». Pour sa part, F.O. « *élève une énergique protestation devant ce fait accompli* », et la FEN juge « *inacceptable* » l'attitude du gouvernement.

Dans un communiqué, le ministère de la fonction publique et des réformes administratives souligne : « *La possibilité de différer éventuellement* [la réduction de la durée du travail], *pour une très courte période — ainsi qu'il sera précisé dans la circulaire du premier ministre — est offerte dans les seuls services où un aménagement préalable de l'organisation du travail aura été jugé absolument nécessaire. Au cas où cette éventualité serait évoquée, elle ne pourrait donc avoir qu'un caractère tout à fait exceptionnel et marginal.* » Ainsi, par exemple, dans certains services de l'éducation nationale, des P.T.T. et du ministère de l'intérieur, où les recrutements prévus n'ont pas été encore réalisés.

Enfin, l'article 2 du décret stipule : « *Des expériences comportant des durées du travail inférieures* [à trente-neuf ou quarante et une heures], *mais ne pouvant être inférieures à trente-cinq heures, liées à une amélioration du service rendu au public, pourront être réalisés dans les administrations et établissements publics de l'Etat, après avis des comités techniques paritaires compétents.* »

Le ministère de l'intérieur prépare une réorganisation de ses services informatiques

La mission de l'Inspection générale de l'administration (IGA) dans les services informatiques de la police (*le Monde* du 7 novembre) suit son cours. Aucune trace d'un système de fichage illégal n'aurait cependant été découverte parmi les nombreuses applications de police administrative et judiciaire développées dans un même ensemble, au Centre électronique de gestion et de traitement de l'information (CEGETI).

Les quelque cent dix programmes informatiques qui y sont mis en œuvre forment toutefois un « puzzle » dont la « logique » échappe encore aux enquêteurs. Par ailleurs, aucun emploi indu des fonds publics n'aurait été réalisé comme pouvait le laisser croire la gestion « *des plus fantaisistes* », selon les enquêteurs, du CEGETI. Il s'avère aujourd'hui que, si la conclusion de certains contrats avec des sociétés de services privées ne respectait pas — beaucoup s'en faut — les procédures réglementant les marchés publics, il s'agissait de contrats de « régularisation » ayant reçu l'accord du contrôleur financier.

Pour éviter à l'avenir que le développement des applications informatiques de la police ne se réalise en marge des normes administratives, le ministère de l'intérieur prépare une réorganisation des services concernés. Le ministère souhaiterait notamment restituer le CEGETI à la préfecture de police de Paris. La sous-direction de l'organisation et de l'informatique de la direction générale de l'administration et la sous-direction de l'informatique de la police nationale, dirigées par M. Bernard Martinage, seraient refondues dans un seul secteur placé sous l'autorité d'une future direction de l'informatique, et des transmissions. M. Martinage a manifesté, à cette occasion, sa volonté d'abandonner ses fonctions.

Dans l'attente de cette réorganisation, aucune décision n'est encore prise sur l'orientation générale donnée à la politique d'informatisation des fichiers de police. La saisie des onze millions de fiches du fichier général de référence (F.G.R.) sur support magnétique, qui avait été réalisée à moitié, demeure suspendue. Aucune nouvelle demande d'avis à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (C.N.I.L.) n'est prévue pour l'instant après que celle déposée à la fin du mois d'avril dernier eut été repoussée par le commissaire du gouvernement. On attend place Beauvau, d'une part les conclusions de la commission Belorgey sur les missions et les moyens de la police et, d'autre part, les réactions de la C.N.I.L. à la déclaration des fichiers existant antérieurement à la loi du 6 janvier 1978, déclaration faite début avril.

ÉRIC RHODE.

STABILITÉ DU DOLLAR

Le dollar est resté stable jeudi 17 décembre, la rumeur d'un afflux d'avions et de troupes soviétiques en Pologne n'ayant pas été confirmée. La monnaie américaine s'est maintenue aux alentours de ses niveaux de la veille, soit 2,2750 DM à Francfort et 5,7550 F à Paris.

Le franc belge a confirmé son vigoureux redressement, amorcé depuis le début de la semaine grâce aux mesures énergiques prises par la Banque nationale de Belgique, notamment le relèvement de deux points de son taux d'escompte.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once continue à osciller autour de 418 à 419 dollars, un regain de ventes soviétiques ayant été signalé.

LE QUATRIÈME TIR D'ARIANE EST REPORTÉ DE VINGT-QUATRE HEURES

Le quatrième et dernier tir de qualification de la fusée européenne Ariane depuis le centre spatial guyanais de Kourou a été reporté de vingt-quatre heures. Il aura, en principe, lieu le 20 décembre. Le mauvais verrouillage d'une « plaque à clapets » serait à l'origine d ece retard. C'est par ces pièces, placées à l'extrémité des bras cryogéniques de la tour de lancement, que sont acheminés l'oxygène et l'hydrogène liquides, necessaires au fonctionnement du moteur du troisième étage. Le système en cause serait celui par lequel arrive l'oxygène liquide, déversé quelques heures avant le lancement, dans un des réservoirs du troisième étage.

Pour le moment, les responsables du tir procèdent à des vérifications pour être en mesure de se prononcer de manière définitive, jeudi 17 décembre, sur la durée des réparations. Si les techniciens peuvent remédier au manque d'étanchéité de la plaque à clapets sans avoir à la changer, le tir pourra avoir lieu le dimanche 20 décembre entre 2 h. 30 et 3 h. 15 du matin (heure française). Dans le cas contraire, le lancement serait reporté au 24 décembre.



